



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08172067 8

*DIM

Mercurius

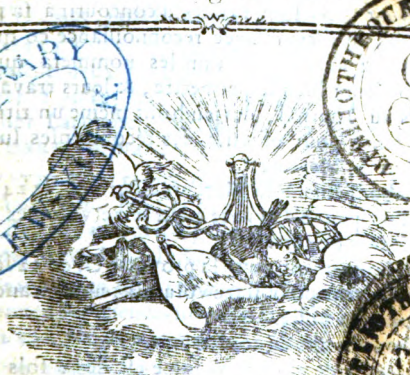
MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES:

OCTOBRE, 1771.

PREMIER VOLUME.

Mobilitate viget. VIRGIL.



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire,
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnaissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommeta quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv. que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine.

*On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.*

- JOURNAL DES SÇAVANS**, in-4° ou in-12, 14 vol.
par an à Paris. 16 liv.
Franc de port en Province, 20 l. 4 s.
- L'AVANTCOUREUR**, feuille qui paroît le Lundi
de chaque semaine, & qui donne la notice
des nouveautés des Sciences, des Arts, &c.
L'abonnement, soit à Paris, soit pour la Pro-
vince, port franc par la poste, est de 12 liv.
- JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE**, par M. l'Abbé Di-
nouart; de 14 vol. par an, à Paris, 9 liv. 16 s.
En Province, port franc par la poste, 14 liv.
- GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE**; il en
paroît deux feuilles par semaine, port franc
par la poste; aux DEUX-PONTS; ou à PARIS,
chez Lacombe, libraire, & aux BUREAUX DE
CORRESPONDANCE. Prix, 18 liv.
- GAZETTE POLITIQUE des DEUX-PONTS**, dont il
paroît deux feuilles par semaine; on souscrit
à PARIS, au bureau général des gazettes étran-
gères, rue de la Juftienne. 36 liv.
- EPHÉMÉRIDES DU CITOYEN** ou Bibliothèque rai-
sonnée des Sciences morales & politiques. in-12.
12 vol. par an port franc, à Paris, 18 liv.
En Province, 24 liv.
- LE SPECTATEUR FRANÇOIS**, 15 cahiers par an,
à Paris, 9 liv.
En Province, 12 liv.

A ij

Nouveautés chez le même Libraire

- HISTOIRE** de l'Ordre du St Esprit, par
M. de St Foix, le 2^e. vol. br. 2 l.
- Les douze Césars* de Suétone, traduits par
M. de la Harpe, 2 vol. in-8^o. brochés 8 l.
- L'Ecole Dramatique de l'Homme*, in-8^o.
broch. 3 l. 10 f.
- Histoire des Philosophes* anciens, avec leurs
Portraits, 2 vol. in-12. br. 5 liv.
- Dist. Lyrique*, 2 vol br. 15 l.
- Supplément du Dist. Lyrique*, 2 vol. br. 15 l.
- Recueil lyrique d'airs italiens*, 3 l.
- Tomes III & IVe. du Recueil philosophique*
de Bouillon, in-12. br, 3 l. 12 f.
- Tome Ve.* 1 l. 16 f.
- Dictionnaire portatif de commerce*, 1770,
4 vol. in-8^o. gr. format rel. 20 l.
- Essai sur les erreurs & superstitions anciennes*
& modernes, 2 vol. in-8^o. br. 4 l.
- Mémoire sur les Haras*, 1 l. 4 f.
- Les Caractères modernes*, 2 vol. br. 3 l.
- Maximes de guerre* du C. de Kevenhuller, 1 l. 10 f.
- Système du Monde*, 30 f.
- Satyres de Juvenal* ; par M. Dufaulx,
in-8^o. rel. 7 l.
- Dist. de Morale*, 2 in-8^o. rel, 9 l.

G R A V U R E S.

- Sept Estampes de St Gregoire*, d'après Van-
loo, 24 l.
- Deux grands Paysages*, d'après Diétrici, 12 l.
- Le Roi de la Fève*, d'après Jordans, 4 l.
- Le Jugement de Paris*, d'après le Trevi-
sain, 1 l. 16 f.



M E R C U R E

D E F R A N C E.

O C T O B R E , 1771.

P I È C E S F U G I T I V E S

E N V E R S E T E N P R O S E.

*L'ÉTÉ ; chant second du Poëme des
Saisons : imitation libre de Thompson.*

Retour de l'Été.

L'Été paroît & dore les campagnes :
Fils du Soleil , il s'avance orgueilleux ,
Et jusqu'au sein des plus hautes montagnes ,
Il fait agir le pouvoir de ses feux.
A son aspect le printems se retire ,

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Laisant en proie à son brûlant empire
Les vastes mers , & la terre & les cieux.

Reposons-nous sous l'ombre solitaire
Que rafraîchit le crystal des ruisseaux :
C'est là qu'en paix , assis sur la fougere ,
J'esquisserai de champêtres tableaux.

Invocation.

Viens me tracer une route nouvelle ,
Descends des cieux , douce Inspiration ,
Et dans mon sein fais luire une étincelle
Du feu divin qui remplit Apollon.

Dédicace.

Toi , dont le cœur , nourri dans la sagesse ,
Sçait réunir les vertus aux talens ,
Toi , que j'aimai dès mes plus jeunes ans ,
Qui me payas d'une égale tendresse ,
Reçois , T. , le tribut de mes chants :
Prête l'oreille au sujet qui m'inspire ,
Et viens m'apprendre à tirer de ma lyre ,
Ainsi que toi , d'harmonieux accens.

Lever du Soleil.

L'astre brillant regne sur l'hémisphère :
Tout est empreint du pouvoir de ses feux ;
La nuit n'a plus qu'un empire douteux :
A

Elle paroît ; mais son ombre légère
Fuit aussi-tôt devant le char pompeux
Qui du Soleil annonce la lumière.
Le Roi du jour se montre à l'Orient :
A son aspect les ombres s'éclaircissent ,
La vapeur fuit , les étoiles pâlisent ,
Et la campagne offre un tableau riant.
Un doux éclat orne le paysage
Qui s'embellit des trésors de Cérès :
Pour regagner sa retraite sauvage ,
Le cerf bondit & quitte les guérêts.
Des bois s'élance une tendre harmonie ;
La troupe ailée annonce par ses chants
Du Dieu du jour la présence chérie ,
Et le Pasteur , ouvrant sa bergerie ,
Laisse à leur gré ses troupeaux bondissans
Se disperser sur la plaine fleurie ;
Par les autans l'air pur n'est point troublé ;
Mille parfums embaument la prairie ,
Et l'œil se perd dans un fleuve de blé.

Hymne au Soleil.

Amé du monde , Océan de lumière ,
Ecoulement de la divinité ,
De ses bienfaits source immense & première ,
Brillant Soleil , c'est à toi que la terre
Doit son éclat , son lustre & sa beauté.

A iv

3 MERCURE DE FRANCE.

C'est par toi seul que tout vit & respire :
Que d'êtres nés du feu de tes rayons !
Le vaste cercle , où s'étend son empire ,
Marque les jours , les ans & les saisons.
L'éclat te suit ; la pompe t'environne ,
La majesté triomphe sur ton trône ,
Et devant toi l'homme baisse les yeux.
C'est de ton char que descend l'abondance ;
Les fleurs , les fruits doivent l'être à tes feux :
Dans les climats , qu'embellit ta présence ,
Tout ce qui vit , plein de reconnoissance ,
Chante ta gloire & tes bienfaits nombreux.

Tes fiers regards jusqu'au sein de la terre
Font pénétrer un feu vivifiant :
Des minéraux épurant la matière ,
Tu les soumets à ton regne éclatant.
Du marbre ici tu formes la nuance ;
Là , tu mûris ces outils précieux
Qui , des guérêts secondant l'abondance ,
Du laboureur satisferont les vœux.
Tes soins enfin préparent ces ouvrages ,
Où l'industrie épuise les ressorts ,
Et ces métaux qui , dans la main des sages ,
Vont du commerce épancher les trésors.

Le rocher même , empreint de ta lumière ,
Puisse tes feux & conçoit cette pierre ,
Qui réunit toute ta majesté ,

Et, relevant l'éclat de la beauté,
A ses attraits livre une ample carrière.

L'être, privé même du sentiment,
Dans tes regards semble puiser la vie :
A ton retour le ruisseau transparent
Paroît jouer à travers la prairie.
Quand tu renaiss, la mort & la terreur
Ne regnent plus sur les mers orageuses,
Et des tombeaux les ruines affreuses,
A ton aspect inspirent moins d'horreur.
L'éclat enfin dont brille la nature
Ne seroit rien sans ta lumière pure
Qui la revêt de gloire & de splendeur :

Mais toi, grand Dieu ! qui créas le jour même ;
Toi, qui soumis le soleil à tes lois,
Qui t'osera célébrer ? Quelle voix
Pourra chanter ta sagesse suprême ?
Etre infini, ton génie éminent
Gouverne tout d'un souris bienfaisant :
S'il détournoit ses regards tutélaires,
Les Cieux troublés sortiroient de leurs sphères,
Et le cahos renaîtroit à l'instant.

Si l'homme ingrat, de la reconnaissance
A tes autels faisoit taire la voix,
Pour célébrer tes soins, ta bienfaisance,
L'Univers même interromproit ses lois ;
Et des cités aux lieux les plus sauvages,

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

Du sein des airs & du milieu des bois
Tu recevrois de sinceres hommages.
Dispensateur des dons & des talens,
Daigne à mes yeux déployer la nature,
Et qu'enivré d'une volupté pure,
J'esquisse en paix les tableaux attrayans !

Par M. Willemain d'Abancourt.

*ÉPÎTRE à Monsieur D***, qui refusoit de m'en adresser une, sous le prétexte que j'étois son maître.*

MOI, votre maître ! y pensez-vous ?
Dans l'art des vers je balburie ,
Et vous formez des sons si doux ,
Que leur touchante mélodie
Calmeroit l'enfer en courroux.
Si quelquefois l'amour m'inspire ,
Je fais des chansons pour Zélis ,
Heureux quand des sons de ma lyre
Un baiser peut être le prix :
Voilà tout l'éclat que j'en tire ;
Mais vous , favori d'Apollon ,
Qui réunissez sur vos traces
Les jeux , les amours & les graces ,
Qui chantez comme Anacréon ;

Faites un pas dans la carrière,
 Il ne peut qu'être glorieux ;
 Car deux vers de vous vaudront mieux
 Que mon épître toute entière.

Par le même.

LE SERIN ,

fable imitée de l'allemand.

Aux oiseaux de son voisinage
 Un Serin fit un jour entendre son ramage :
 Le Geai trouva les chants pleins de douceur ;
 Le Pivert, le Corbeau vinrent lui rendre hom-
 mage ;
 La Pie à ses accens applaudit de bon cœur,
 Et du bruyant Canard il obtint le suffrage.
 « Je vous suis obligé des applaudissemens
 » Que vous donnez, dit-il, à mes foibles talens ;
 » Mais comme de l'orgueil l'éloge est le refuge :
 » Permettez-moi de me choisir un juge,
 » Et c'est le Rossignol que pour juge je prends. »

Cet oiseau recherchoit la véritable gloire,
 Et la méritoit bien : Finissons en deux mots :
 Quelque justes que soient les éloges des forts,
 Ils ne conduisent point au temple de mémoire.

Par le même.

A vj

*ÉPITRE d'Alcibiade à Théano, Prêtresse
de Vénus à Athènes.*

A R G U M E N T.

Les ennemis d'Alcibiade profitant de son absence pour renouveler l'accusation intentée contre lui avant son départ, il fut appelé de Sicile où il commandoit l'armée des Athéniens pour venir se justifier ; mais craignant le jugement d'un peuple prévenu, il se retira à Lacédémone. Sur cette nouvelle les Athéniens portèrent un décret de mort contre lui & ordonnerent aux prêtres & aux prêtresses de le maudire. La seule Théano, prêtresse de Vénus eut le courage de refuser son ministère aux ennemis d'Alcibiade : on prétend que la tendresse qu'elle avoit ressentie pour lui avoit dicté ses refus. C'est pour lui en témoigner sa reconnoissance qu'Alcibiade lui écrit de Lacédémone.

QUOI ! Théano, les traits de l'imposture
N'ont pu changer ton amant à tes yeux ?
Tous les efforts d'une ville parjure

Sont impuissans sur ton cœur généreux ?
Tu ne veux point , détestable furie ,
Porter la mort dans un séjour de vie ,
Dans ce séjour où d'un regard flatteur
Tu lus si bien te soumettre mon cœur ,
Et m'inspirer la plus vive tendresse.
Tu t'en souviens ; ô Théano ! quel jour !
Je ressentis tous les feux de l'amour.
Tu paroissais , ô ma chère Prêtresse ,
Dans ces beaux lieux à Vénus consacrés ,
Plus belle encor que l'aimable déesse
Dont tu chantois les hymnes révés.
Ah Théano ! que tu me parus belle !
Dans tes regards brilloit la volupté ;
Dans tes regards ton amant enchanté
Puisoit sans cesse une ardeur plus nouvelle.
Je me taisois , tu devinas mon cœur.
Pour s'exprimer , quand l'amour est extrême
Qu'a-t-on besoin d'un langage trompeur ?
Tout dit , hélas ! oui , tout dit je vous aime.
Tout m'annonçoit le plus parfait bonheur.
Tout me disoit , & même ton silence ,
Que tu daignois partager mon ardeur.
Oui , quelquefois , ô souvenir flatteur !
Je te voyois prendre de préférence
Les ornemens qui plaisoient à mon cœur.
Ta main savoit deviner la coiffure
Qui te rendroit plus aimable à mes yeux.

14 MERCURE DE FRANCE.

Je retrouvois mon goût dans ta parure ;
Ce que j'aimois , Théano l'aimoit mieux.
Si d'une fleur dans son corset placée ,
Le vif éclat , la couleur nuancée ,
Le disputoit aux roses de son tein ,
Ma Théano la tenoit de ma main.
Heureuse fleur , par son sein caressée ,
Combien de fois dans un tendre transport
Alcibiade a désiré son sort.
Si Théano vouloit chanter Cythère ,
Alcibiade avoit dicté ses chants.
De l'art des vers j'ignorois le mystère ,
Amour m'instruit ; pour chanter ma bergère
Il sçut bientôt embellir mes accens.
Ainsi ce Dieu , de sa main libertine ,
Semoit nos jours des plus brillantes fleurs ,
Et le bonheur de son urne divine
Versoit sur nous ses plus douces faveurs.
La nuit pour nous ménageoit de beaux songes ;
Chaque matin présageoit un beau jour ;
Douceurs vaporeuses , délicieux mensonges ,
Vous ne naissiez qu'au sein du tendre amour !
Le doux sommeil est un dieu respectable :

Dont le pouvoir aux mortels favorable
A leurs esprits reproduit les plaisirs.
Souvent il rend une beauté traitable ;
Du tendre objet qui cause nos soupirs ,
Souvent il peint les lèvres demi-closés ;
Il permet tout aux volages desirs ;
Pour les amans les pavots sont des roses.
Ta bouche , enfin , d'accord avec ton cœur
Daigna fixer l'instant de mon bonheur.
A quels transports mon ame fût livrée ?
De quelle ardeur elle fût enivrée ?
Quand rougissant de pudeur & d'amour
Tu m'assuras du plus tendre retour.
D'un demi-jour la nature parée
Avoit quitté sa surface dorée ;
On respiroit d'amoureuses vapeurs.
Un vent plus frais rajeunissoit les fleurs.
Un soir plus pur , une charité plus tendre
Alloient chercher l'amour au fond des cœurs.
D'aimer alors , pourroit-on se défendre ?
Par le desir on se laisse surprendre
Avant d'avoir reconnu son vainqueur.
De doux transports précurseurs de l'ivresse

16 MERCURE DE FRANCE.

Nous présageoient l'approche du bonheur.

Nos cœurs pressés palpitoient de tendresse ,

Tu me serrois entre tes bras tremblans ,

Sur ton amant ta mourante paupière

Laissoit tomber des regards caressans.

Ah Théano ! combien tu m'étois chère !

Je ressentis le bonheur d'être aimé :

A mes soupirs tu mêlois ton haleine ;

Déjà ta main ne repoussoit qu'à peine

Les doux efforts d'un amant enflammé ;

Déjà tes yeux , ô fortuné présage !

Etoient couverts du voile des plaisirs :

O volupté ! je touchois au rivage

Où tu devois couronner mes desirs ,

Belle Vénus ! reçois nos sacrifices !

Du haut des Cieux contemple deux amans

Que le plaisir plonge dans les délices ;

.

Et des instans si tu connois le prix ,

Quitte les Cieux , vole auprès d'Adonis . .

Ma Théano ! quelles ardeurs soudaines !

Quels feux nouveaux s'emparent de mon cœur !

Mon sang s'allume & bouillonne en mes veines :

Cédons , cédons , que l'amour soit vainqueur...

De nos amours , rien ne troubloit la fête ;
 En jouissant j'admirois ma conquête ;
 Chaque regard me caufoit un defir ;
 Chaque regard te valoit un plaisir...

Mais, Théano ! .. quelle effrayante image
 Vient tout-à-coup attrister mes esprits ?
 Le souvenir des biens que j'ai sentis
 Doit-il faner les roses de mon âge ? ..
 Eloignez-vous , ô regrets superflus ,
 Ta seule idée , ô bonheur qui n'es plus ,
 Me montre au moins l'instant où j'ai su plaire ;
 Si , loin des lieux où j'ai reçu le jour ,
 Le destin veut terminer mes années :
 Sans murmurer , suivons nos destinées ;
 Par le plaisir égaïons ce séjour.
 Pour les amans de l'aimable nature ,
 Il naît des fleurs , même au sein des bivers ;
 On voit les ris habiter les déserts :
 Le doux printems conserver sa parure ,
 Et Flore même embellir nos jardins.
 Ainsi que moi , Théano , sois volage ;

18 MERCURE DE FRANCE.

Conserve bien ces coups-d'œils libertins
 Qui t'ont valu tant d'amoureux larcins :
 Que chaque jour , quelque nouvel hommage
 Vienne grossir la liste des vaincus :
 Traîne à ton char cette troupe folâtre
 Que d'un regard tu rends plus idolâtre.
 Que de ton cœur les chagrins soient exclus.
 N'y laisse entrer que l'aimable folie ;
 Et pour fixer l'éclair de ton printemps ,
 Par le plaisir marque tous tes instans ,
 C'est le moyen de prolonger ta vie.

L'AUTRUCHE & L'OISEAU- MOUCHE. *Fable.*

UN jour , sur ses longs pieds redressant son long
 cou ,

L'Autruche , aux plumes éclatantes ;
 Mais , pour son désespoir , aux ailes impuissantes ,
 Pour charmer les ennuis , allant je ne sais où ,
 Apperçut l'Oiseau mouche , élevé sur sa tête ,
 Qui , par les airs , dit-on , s'en alloit en conquê-
 te :

Moucheron , soi-disant oiseau ,
 Rampe à mes pieds , dit-elle , & rentre en ton ber-
 ceau.

C'est à toi de ramper , franche-bête de somme ,

Répondit l'Oisillon ; ce qui t'énorgueillit ,
 Au lieu de t'élever , t'abaisse & t'avilit . .

Tu serois l'esclave de l'homme ,
 Si le Ciel , qui te fit le plus lourd des oiseaux ,
 Ne t'avoit fait encor le plus sot des chameaux .

Par M. Brisard.

LE VIEILLARD & L'HIRONDELLE.

Fable.

PROGNÉ bâtissoit sous la frise
 D'un château, que cent bras élevoient dans les
 airs,
 Pour ombrager la tête grise
 D'un sénateur, chargé de quatre-vingt hivers.
 Le Vieillard, un beau soir, admirant son portique,
 que,
 Assis près d'un canal & respirant le frais,
 Apperçoit le nouveau palais,
 Que l'Hirondelle enchaîne & cimente & mastique,
 que,
 N'ayant pour tout cela qu'un instrument unique.
 Il s'amusa long tems à regarder ses tours
 Du rivage à son nid, de son nid au rivage.
 Enfin, en souriant, il lui tint ce discours :
 Tu bâtis pour un siècle, oisillon de passage ?

Nous touchons à l'automne ; & tu fais que, l'hiver,

Le destin te condamne à repasser la mer :

L'architecte est prudent ; mais l'oiseau n'est pas sage !

Eh ! l'es-tu plus que moi , lui répondit Progné ?

Par le destin aussi ton séjour est borné ;

La vicillesse pour l'homme est l'hiver... Qui l'ignore ?

La neige est sur ta tête & tu bâtis encore.

Par le même.

L'INGENUE, anecdote historique

*par Mlle de Dan **.*

M. DORRÉ ayant quitté le service, vivoit dans une de ses terres avec une femme qu'il n'avoit jamais aimée, parce qu'elle n'avoit jamais songé à lui plaire : les convenances les avoient unis dans l'âge où il est reçu de prendre un engagement semblable à ceux que l'on voit tous les jours ; c'est-à-dire avec l'extérieur dû à la bienfaisance, & une grande liberté. Ce fut dans ce commerce peu fait pour l'ame tendre de M. Dorré que s'écoulerent vingt-cinq années de sa vie. Il en avoit cinquante

quand il se trouva libre. Un visage & une santé qui en annonçoient beaucoup moins, une immense fortune, & point d'enfans, lui firent croire qu'il devoit songer à se remarier. Trouver une fille étoit assurément la chose la plus aisée qu'il y eût ; la trouver du caractère dont il la désiroit, ne l'étoit pas autant. Feignons, dit-il, de l'éloignement pour un second hymen, ce sera peut-être le moyen de mieux connoître ce sexe accoutumé à la dissimulation ; fruit sans doute de l'éducation qu'on lui donne, & aussi quelquefois de la nécessité.

Ce fut avec ce projet qu'il se répandit dans son voisinage, y vit des femmes, n'en goûta aucune ; fut à la ville, même à Paris, en trouva des plus aimables, parce qu'elles cherchoient à l'être davantage ; mais il vouloit la nature, & par-tout il n'appercevoit que l'art. Il revint donc chez lui, peu content de ses recherches, & plus incertain qu'auparavant sur le parti qu'il devoit prendre. Comme il y rêvoit sans cesse, il se rappela qu'un homme avec lequel il avoit été lié, lui avoit dit, il y avoit environ dix ans, qu'il venoit de confier aux soins d'une sœur à lui, sa fille unique pour être élevée dans un

21 MERCURE DE FRANCE.

couvent à la campagne, par des principes différens de ceux qu'on avoit coutume de donner à toutes les femmes. M. Dorré espéra que si cette jeune personne existoit & n'étoit point mariée, elle pourroit fort bien remplir son idée. Les recherches qu'il fit à ce sujet lui apprirent qu'elle avoit perdu ses parens, & n'étoit point sortie des mains de Mde de Permere sa tante depuis qu'elle lui avoit été amenée. Content de ce qui lui avoit été rendu, il partit aussi tôt pour aller juger s'il seroit assez heureux de rencontrer l'objet qui devoit réaliser les chimères agréables que chaque jour il se faisoit, depuis qu'il songeoit à un second mariage.

M. Dorré possédoit une de ces ames rares qui, par leur douce sensibilité, ne connoissent de bonheur vrai que celui qu'elles procurent aux autres : rien donc n'en promettoit plus que celui de lui appartenir; mais au moins il falloit être d'âge à le sentir, & Lucinte en étoit loin encore selon les apparences; à peine avoit-elle treize ans. Sa mine étoit belle & jolie; sa taille fort au-dessus de son âge étoit celle qu'on accorde aux nymphes. De plus, un air d'in-

générité & de candeur répandoit sur son visage un charme attrayant dont on ne pouvoit se défendre , & l'on peut ajouter que c'étoit exactement l'image de son caractère. Elle plut infiniment à l'homme honnête qui l'alloit chercher dans une solitude où sa tante craignoit déjà qu'elle ne fût oubliée. Des malheurs avoient ruiné ses parens ; ce qui pour tout autre eût été une raison de moins , en fut une de plus à M. Dorré pour vouloir l'épouser. Elle me devra tout , disoit-il , & si elle a l'ame assez parfaite pour m'aimer par reconnoissance , combien je lui deviendrai plus cher encore par mes soins à prévenir tous ses vœux ! je n'en formerai plus que pour son bonheur ; pourroit-elle ne pas contribuer au mien ? La conséquence n'est pas toujours juste malheureusement , mais il est aisé de croire ce qu'on désire beaucoup.

Ce mariage étoit trop avantageux pour Lucinte pour que M^{de} de Permère le refusât. Il fut arrêté & fait en moins de trois semaines : pendant ce court espace de tems , cette tante qui ne craignoit pas que son élève pût perdre à être plus connue , laissa plusieurs fois à M. Dorré la liberté de s'entretenir seul avec elle ; m'épousez-

24 MERCURE DE FRANCE.

vous sans répugnance , chere Lucinte , lui disoit-il un jour ? « Eh pourquoi en aurois-je , répondit-elle naïvement, je n'ai pas de raison pour vous haïr ; & avec le tems , ma tante m'a bien assurée que j'en aurois mille pour vous aimer : je vous avoue que j'en ferai bien-aise ; car jusqu'ici je n'ai vécu qu'avec des gens que j'aime , & qui m'aiment aussi ; vous voyez que s'il falloit que ce fût autrement , ça me feroit bien de la peine. » Ah ! charmante enfant , dit M. Dorré en prenant une de ses mains qu'il couvrit de baisers sans qu'elle fît le moindre mouvement pour la retirer ; (elle ignoroit l'usage ; elle étoit sans art) tu n'es pas faite pour craindre un tel sort ; crois qu'au contraire tu seras toujours adorée. — Hé , reprit Lucinte avec joie , je crois en vérité que vous m'aimez déjà , car vous me tutoyez. . . Oh ! ma tante me tutoie toujours & m'a dit que c'étoit une très-grande marque d'amitié. En effet j'ai réfléchi (car je réfléchis sur tout ce qu'elle me dit au moins) que je ne tutoyois avec plaisir que celles de mes compagnes que je préférerois aux autres. — Et moi , Lucinte , comment m'appelerez-vous ? — Oh ! nous verrons. — Mais me préférez-vous à tout autre

tre

tre mari, par exemple? —Comment voulez-vous que je le sache, je ne connois que vous. —Et quand vous en verrez d'autres? —Est-ce que je puis savoir ce que je ferai... Mais tenez... tout ce dont je puis vous répondre, c'est que je vous le dirai, parce que ma tante m'a toujours dit qu'il ne falloit rien cacher à son mari. —Sa candeur est extrême, disoit en lui-même M. Dorré; mais qu'elle se corrigera vite d'une morale si peu usitée.

Le mariage se fit sans nul appareil, mais M. Dorré se fit un plaisir de prodiguer les bijoux; sa jeune épouse les admira tous les uns après les autres comme une personne qui n'avoit jamais rien vu ni rien eu, & disoit à son mari, de la meilleure foi du monde, en l'embrassant, que vous êtes bon de me donner tant de choses! Que tout cela est beau! Est-ce que toutes les filles qui se marient en ont autant? — Quelquefois plus, lui répondit-il, surtout dans Paris où elles n'en font nul cas. —Nul cas!... ça n'est pas croïable; & pourquoi? —Parce qu'elles sont lasses d'en voir, & d'en avoir quand elles se marient. —Et bien moi je suis fort aise de n'en avoir que lorsque je suis tout-à-fait raisonnable, parce que je vous

26 MERCURE DE FRANCE.

ſçaurai toujours bon gré de me les avoir donnés. A ce tout-à-fait raisonnable, M. Dorré ne put s'empêcher de sourire. Lucinte s'en apperçut & le devina. Oh oui, tout-à-fait raisonnable, mon bon ami, (ce fut le nom qu'elle lui donna toujours.) Vous le verrez : Mde de Permère a dû vous le dire, elle disoit bien que je l'étois dès dix ans... jugez à présent que j'en ai treize !... — Je le veux croire, ma chère petite, répondit M. Dorré ; mais de la raison qu'on a dans un couvent à celle dont on a besoin dans le monde, la différence est bien grande ! la santé de Mde votre tante ne lui ayant pas permis de vous accompagner, vous voilà bien jeune sur votre compte ; je vais sur cela, ma chère enfant, vous dire les choses que je crois les plus faciles pour vous conduire & réussir. Il faut d'abord être très-prévenante, & extrêmement polie avec les femmes, pour qu'elles disent du bien de vous : honnête pour tous les hommes en général, mais jamais attentive pour aucun en particulier, afin qu'ils n'en disent point de mal. Avec les gens qui vont dépendre de vous, être douce sans faiblesse, ne jamais vous prêter à leurs adulations qui ne tendent qu'à vous tromper ;

dites leur quelquefois des choses obligantes quand ils vous auront bien servie; mais soiez toujours laconique, sur-tout quand vous leur parlerez de leurs torts, c'est le seul moyen de leur éviter d'en avoir de plus grands. Voilà, ma Lucinte, ce que j'ai cru devoir vous dire touchant le rôle que vous allez jouer. Dorénavant regardez-moi comme votre meilleur ami qui desiré votre confiance, mais qui ne s'érigera point en juge sévère de votre conduite.

Que je vais être heureuse, s'écria Lucinte, en sautant au col de M. Dorré! avec quelle bonté vous me contez tout celà... Oh! je vous promets de n'en rien oublier; vous verrez par-là si je cherche à vous plaire. Elle n'avoit pas grands frais à faire pour cela; sa douceur & son ingénuité combloient chaque jour son mari d'étonnement & de plaisir.

Les premiers mois se passerent tant à faire des visites qu'à en recevoir. Les femmes trouverent Mde Dorré une jolie enfant, qu'elles aimerent parcequ'elles la crurent trop jeune pour la craindre, & que d'ailleurs elle n'annonçoit nulle coquetterie. Les hommes, au contraire, la virent avec le plus grand intérêt. Quel plaisir

B ij

28 MERCURE DE FRANCE.

fir pour celui qui , le premier , lui feroit sentir qu'elle avoit un cœur... Combien son ingénuité donneroit de graces à un je vous aime ! ce triomphe ne pouvoit en bonne règle regarder le *pauvre Dorré* ; quand à son âge on avoit imaginé de faire la folie d'épouser une fille de treize ans , on sçavoit de suite ce qui devoit en arriver. Ainsi raisonnoit cette brillante jeunesse , attirée à la campagne par la belle saison. Tous songerent à lui plaire , & pas un n'y réussit. Lucinte , attentive à suivre les conseils de son mari , les traita avec la plus parfaite égalité : aucun n'eut à s'en plaindre , mais pas un ne put s'en louer. Nous verrons l'année prochaine , se dirent-ils , elle est si enfant celle-ci , qu'elle ne songe encore qu'à ses bijoux ou à son perroquet ; mais comme l'usage nous la doit , nous l'aurons avec le tems. Leur vanité , accoutumée peut-être à de plus heureux succès , se consola ainsi des rigueurs de Lucinte.

Si son cœur fut insensible à leurs soins , ce n'étoit pas qu'il ne fût déjà assez formé pour être ému ; mais leurs galanteries bruyantes l'avoient étourdie sans l'attendrir. Elle tarda peu à l'être. L'automne ayant ramené les militaires , un seul suffit

pour venger tous les papillons du printemps.

C'étoit un de ces hommes dangereux pour les femmes, parce qu'il avoit l'air de n'en distinguer aucune. Une politesse froide étant le seul hommage qu'elles en recevoient. Toutes desiroient lui faire perdre cette indifférence qui blesse leur amour-propre, & qui par suite intéresse quelquefois leur cœur. Ces êtres singuliers sont toujours l'écueil des coquettes, & souvent encore celui des plus sages; sur-tout quand, comme Dorvigni, ils joignent à de l'esprit, la plus grande douceur; de plus une taille noble & svelte, & la figure la plus séduisante; telle étoit la sienne: des sourcils noirs & des paupières pareilles couronnoient de grands yeux bleus pleins d'une tendresse qu'il eût été désespérant qu'il n'eût sçu qu'inspirer: chacune donc chercha le meilleur moyen pour qu'il en fût autrement, & lui fit des agaceries à sa manière; toutes y perdoient leurs peines sans les regretter & sans pouvoir se résoudre à quitter la partie. Ce ton gagna insensiblement la naïve Lucinte; soit exemple ou attrait, tenant à elle ou tout naturellement à son sexe, qui s'irrite par la résistance. Ce fut toutefois avec

30. MERCURE DE FRANCE:

une très-grande retenue ; mais enfin elle le grondoit quand il passoit plusieurs jours sans venir dîner chez elle , & si elle lui proposoit quelque partie , elle s'obstinoit à vouloir qu'il en fût , sans égards aux raisons qu'il connoit de ses refus.

On juge aisément que les yeux d'un mari tendre ne tarderent pas à voir ce dont sa femme ne se doutoit pas encore. Dorvigny , je crois , te paroît plus aimable qu'un autre (lui dit-il un jour sans nulle affectation) car j'ai cru remarquer que tu souhaitois qu'il fût de toutes tes parties ? Oh ! mon Dieu , point du tout , répondit la naïve Lucinte (pourtant avec une sorte d'embarras) c'est seulement parce qu'il s'obstine à ne jamais vouloir en être , & que cela m'impatiente. — Seroit-ce aussi par la même raison que tu le grondes dès qu'il laisse passer quelques jours sans venir dîner ici ? Mais.... non... mais... c'est parce qu'il y vient moins souvent que tout autre , & je ne sçais pourquoi. — Ah ! ma Lucinte (reprit M. Doré avec douceur) tu ne crois cela que parce que tu comptes tous les jours où il n'y vient pas , conviens-en ? Il est vrai , répondit elle ; mais il est incroyable que vous l'aïez deviné... Comment ça se peut.

il ? — Hélas , mon enfant , c'est qu'à mon âge on devine bien de choses... Malheureusement , & par une suite de pénétration , je t'avertis que tu l'aimes. — Oh pour le coup , s'écria Lucinte avec vivacité , vous vous trompez... & j'en suis ravie... je vais vous le prouver... puisqu'au contraire il ne s'en faut rien que je le haïsse. — Et pourquoi ? — Pourquoi... parce qu'il semble chercher à me déso-bliger en tout. — Mais comment cela , je ne m'en suis jamais aperçu. — Si fait bien moi !.. tenez , par exemple , si je vante une fleur , chacun s'empresse d'aller me la cueillir , eh bien , croiriez-vous que lui n'a jamais fait un pas pour l'aller chercher ? — Qu'est ce que cela te fait , pourvû que tu l'aies , (en la regardant attentivement.) — Vous avez raison... mais enfin cela vous fait voir le peu d'envie qu'il a de faire ce qui me fait plaisir... Ce n'est pas tout encore... Ah ! nous allons voir comment vous trouverez ceci ; quand je me promène & que je change d'allée , qu'il soit devant ou derrière , tout cela lui est égal , croiriez-vous bien qu'il suit toujours son chemin sans avoir l'air de songer qu'il est sorti d'avec moi... Est-il malhonnête ? Ah ! pour le coup , reprit M. Dorré , de

32 MERCURE DE FRANCE.

l'air du monde le plus sérieux, celui-là est fort, & sûrement, Lucinte, il est le seul qui vous ait fait de ces tours-là, n'est-ce pas ? — Je n'ai pas trop pris garde aux autres, mais j'en suis persuadée. — Eh bien, mon cœur, moi je le fais que tu ne parois désirer une fleur que pour voir si Dorvigni ira te la chercher ; que tu ne changes d'allée que pour essayer s'il suivra tes pas... & qu'enfin... — Ah ! n'ajoutez plus rien, dit Mde Dorré, en se jettant dans les bras de son mari, tout cela est vrai... (Sa candeur l'emporta sur le besoin de feindre) mais au moins puisque vous lisez si bien & mieux que moi dans mon ame, mon bon ami, vous avez dû y voir ma tendre amitié pour vous, que rien ne peut ni déranger ni affoiblir ; & ce tort, car c'en est un sûrement, puisque vous m'aviez dit de traiter tous les hommes également, & que j'ai pu l'oublier (elle ne croyoit encore avoir que celui-là) sera réparé par l'extrême indifférence que j'aurai pour tous en général & pour Dorvigni en particulier ; mais pourquoi aussi sa conduite est elle si différente de celle des autres ? C'est ce qui a fait mon malheur, mon bon ami ; de grace, vous qui devinez tout, dites-le moi ? ce sera, je vous

jure , la seule question que je vous ferai à son sujet : — C'est parce qu'il est plus vrai . — Plus vrai , reprit Lucinte avec l'air de chercher en tremblant ce que cela vouloit dire. Et vous entendez par-là ? — Que n'étant pas comme la plupart des hommes , il veut aimer avant d'être amoureux. — Aimer... avant d'être amoureux. Je n'entends pas cela encore. (elle ne l'entendoit point parce qu'elle ne vouloit pas l'entendre) — Or je veux dire qu'il ne veut pas feindre des sentimens qu'il n'a point : comprends-tu maintenant ? Hélas ! très-bien , répondit la naïve Lucinte , avec un soupir qui acheva de déchirer l'ame sensible de M. Dorré. Sa femme étoit toujours restée dans ses bras pendant cette fatale conversation ; il la serra tendrement contre son cœur. Celui de Lucinte étoit attendri par une douleur qui n'étoit bien connue que par celui à qui elle en causoit une amère. Ses beaux yeux se couvrirent de larmes ; son mari y mêla les siennes par un sentiment bien différent de celui qui les lui faisoit verser. Cet instant la rendit à elle même : vous pleurez , s'écria-t-elle en l'accablant de caresser. Ah ! mon bon ami , il faut que je sois bien coupable puisque j'ai pu vous affliger à ce

34 MERCURE DE FRANCE.

Point... Mais pardonnez à mon peu d'expérience., ajouta-t-elle en se jettant à ses genoux, & soiez persuadé qu'à l'avenir... Ah ! cesse de t'excuser, charmante créature, reprit M. Dorré en la relevant, tu n'es pas coupable ; & si tu l'étois, ta franchise adorable me feroit tout oublier ; mais avec un caractère tel que le tien, peut-être unique, on ne peut jamais avoir des torts réels.

Cet homme honnête & juste avoit raison. Lucinte le prouva par l'extrême attention qu'elle mit à n'avoir plus pour Dorvigni aucun de ces riens qui l'avoient décélée aux yeux de son mari ; & si elle conserva le goût qu'elle avoit pour lui, ce fut par un attrait de la nature plus fort que toute sa raison ; mais elle seule en fut la victime, car jamais qui que ce fut ne put s'en appercevoir, pendant environ deux ans que vécut encore M. Dorré. Une pleurésie l'ayant emporté en quatre jours, il fit sa femme sa légatrice universelle. — Que je le regrette de bonne foi, disoit-elle en fondant en larmes... Combien il m'aimoit ! & qu'il m'a rendue heureuse ! mais enfin il étoit bien plus âgé que moi, & selon le cours de la nature, il est tout simple qu'il soit mort le

premier. (A quinze ans on voit quelqu'un qui en passe cinquante, dans la décrépitude) Maintenant, ajouta-t-elle, je crois pouvoir penser à Dorvigni sans crime... Hélas ! pourtant M. Dorré, qui devine tout, m'a assez fait entendre qu'il ne m'aimoit point. Eh bien, je veux l'en faire repentir, en lui offrant de partager la grande fortune dont je suis la maîtresse; la sienne est médiocre... Quand bien même il n'accepteroit pas ma proposition, mon bon procédé me vengera au moins de son indifférence. (Est-ce ainsi que les femmes ordinaires sçavent se venger?)

Dorvigni n'eût garde de la refuser ; il l'avoit adorée sitôt qu'il l'avoit connue. Sa franchise unique, sa naïveté touchante, les charmes de sa personne, tout enfin avoit contribué à l'enchaîner au char de Lucinte. Mais il l'aimoit trop pour ne pas respecter sa candeur ; il n'avoit pas été longtems sans s'appercevoir des progrès qu'il eut pû faire sur son cœur. Cette raison l'avoit déterminé à affecter la plus parfaite indifférence qui, d'ailleurs, par sa tournure, sembloit lui être naturelle. Deux personnes aussi extraordinaires, chacune dans leur genre, étoient faites

36 MERCURE DE FRANCE.

pour jouir d'un bonheur qui le fut aussi.
Ils s'aimeraient donc toujours d'une tendresse égale ; en faut-il de meilleure preuve ?

HYMNE à Diane ; imitation libre du Carmen seculare , ou ; 5^e Epigramme de Catulle : Dianæ sumus in fide.

JEUNES Filles , jeunes Garçons ,
Qu'une profonde paix règne seule en vos ames ;
Gardez - vous que l'amour les souille par ses
flâmes :

Cet autel qu'ici nous dressons ,
Rejetteroit l'encens d'un cœur vil & profane :
Au son brillant du cor dansons sur ces gazons ;
Par des jeux innocens , de naïves chansons ,
Rendons un pur hommage à la chaste Diane. *

O toi , dont nous suivons les lois !
Fille du Dieu puissant qui lance le tonnerre ,
De tes rares vertus toi qui remplis la terre ,
Viens , habite avec nous ces bois :

* Cette déesse , fille de Jupiter & de Latone , étoit adorée sous trois noms. On l'appeloit sur la terre , Diane ; dans les cieux , Phœbé ou la Lune , & dans les enfers , Hécate. Elle avoit un magnifique temple à Ephèse.

Qu'ils te soient aussi chers que les bois de *Délie*,
 Lieux sombres & sacrés, respectable séjour,
 Où *Latone*, soustraite à la clarté du jour,
 Treffaillit d'allégresse en te donnant la vie.

Loué soit l'instant où tes yeux,
 Pour la première fois s'ouvrant à la lumière,
 Déjà, pour cet enfant dont *Vénus* est la mère,
 S'armoient d'un regard dédaigneux :

Tes *Nymphes* sont toujours tes fidèles compa-
 gnes ;
 Leur zèle, sur tes pas, les conduit de bien près,
 Lorsqu'un arc à la main, tu parcoures les forêts,
 Ou que, d'un pied léger, tu franchis les montagnes.

Malgré ces attrayans plaisirs,
 Aux besoins des mortels es-tu moins attentive ?
 Ta pitié généreuse est-elle moins active ?
 En préviens-tu moins leurs desirs ?

Le front ceint de pavots, dès que sur l'hémis-
 phère
 La nuit déploie au loin ses voiles ténébreux,
 Sur ton char étoilé tu remontes aux cieux,
 Et ton disque éclatant nous guide & nous éclaire.

C'est alors que du tems qui fuit,
 Ton cours, égal & sûr, sçait régler la durée :
 Sous un soleil brûlant la campagne altérée,
 Par ta fraîcheur s'ouvre & produit :

38 MERCURE DE FRANCE.

Ces humides vapeurs dont s'humecte la terre ,
Fécondant de nos grains le germe précieux ,
Au laboureur avide offrent l'espoir heureux
D'une riche moisson qui devient son salaire.

Tu descends encore aux enfers ; *
Et là , gardant du *Styx* les rives effrayantes ,
Tu défends son passage aux ames gémissantes

Des criminels & des pervers ,
Dont les corps , à jamais , privés de sépulture ,
Pour prix de leurs forfaits , de leurs impiétés ,
Se trouvant , au hasard , sur le sable jetés ,
Des *Vautours* dévorans font l'horrible pâture.

Oui , vois à tes pieds l'Univers ;
Quelle gloire à ton culte est par-tout décernée !
Dans ton temple célèbre *Ephèse* prosternée ,

T'adore sous trois noms divers :
Mais , sous quelque attribut que le monde te nom-
me ,
Sois l'objet éternel de nos vœux assidus ;

* On sçait que Diane , sous le nom d'Hécate , avoit aux enfers la commission d'empêcher le passage du *Styx* à ceux qui n'avoient pas joui des honneurs de la sépulture.

Comble , de tes bienfaits , les successeurs d'*An-*
cus ,

Et sois toujours propice aux citoyens de Rome.

*Par M. Gaudet , à Survilliers ,
entre Louvres & Sentis.*

ALLUSION à la fable de Daphné.

*Ode anacréontique , traduite de l'anglois
de Waller.*

ANIMÉ de la double ivresse
De l'Amour & du Dieu des vers ,
Tircis chantoit une maîtresse
Qui le fuyoit dans les déserts.

Tendre , ainsi que le dieu du Pinde ,
Et par les Muses couronné ,
Il pourfuit en tous lieux Olinde ,
Belle & fière comme Daphné.

Ces forêts , ces antres sauvages ,
Ces prés , invoqués tant de fois ,
D'Olinde fidèles images ,
Sont insensibles à sa voix.

40 MERCURE DE FRANCE.

Tel que le dain qu'un chasseur blesse,
Il les parcourt rapidement.
Il atteint la nymphe, il la presse;
Quels sons! Olinde les entend.

Mais la plus douce mélodie
N'a rien qui puisse la toucher.
Elle fuit, toujours poursuivie,
Plus inflexible qu'un rocher.

Cependant, malgré l'inhumaine,
Tircis reçut un autre prix;
L'Univers, touché de sa peine,
Admira ses tendres écrits.

Ainsi, même dans sa disgrâce,
Toujours semblable au Dieu du jour,
Olinde fuit; mais il embrasse
Des lauriers au lieu de l'amour.

Par M. B. de M. à Ratisbonne.

SUR un Vieillard aimable.

L'ÉTERNEL F**, une bequille en main,
Nestor galant, sourit à l'effain de nos belles;
Chez lui l'on vole le matin
Des boudoirs de Paphos apprendre les nouvelles.
Je crois voir le gouteux Chaulieu,

Des roses du plaisir couronner sa vieillesse ,
Aux ris en tous tems , en tout lieu
Animer l'ardente jeunesse.
Chanter un hymne aux folâtres amours
D'une voix aimable & légère ,
Se promettre encor de beaux jours ;
Et des rides qu'imprime une sagesse austère ,
Sauver son front octogénaire.

Par Mr Doigné du Ponceau.

*HOMMAGE à une jeune personne de
quatorze ans.*

OUI , bel & respectable enfant ;
J'ai pour toi remonté ma lyre .
Tes graces & ton enjouement
M'ont rendu mon heureux délire.
J'ai souvent par oisiveté ,
Et toujours par coquetterie ,
Pour une insipide beauté
Brûlé l'encens de la galanterie ;
Les charmes de tes quatorze ans
Exercent une autre puissance ,
Et l'hommage que je leur rends
Est pur comme ton innocence.
Au souffle aimable du plaisir ,
J'aime à voir ton esprit éclore .

42 MERCURE DE FRANCE.

Semblable à la rose que Flore
 Fait naître au souffle du zéphir ;
 Les folâtres dieux de Cythère
 Ont quitté ton couvent pour voler sur tes pas ;
 Tous les cœurs sont émus en voyant tes appas.
 Sans le sçavoir tu sçais nous plaire.
 Des fleurs de ta jeune saison
 Viens donc embelir notre vie ,
 Ta charmante gaîté , ta piquante folie
 Vaudront mieux que notre raison.

Par le même.

AKMON & SOLINA.

Conte moral.

DANS l'un des plus rians hameaux de la Chine, au midi de Peking, vivoient dans une paix & dans une union inaltérables, deux tendres époux, formés sur le modèle de Philémon & Baucis. Le Ciel refusa quelque tems aux vœux de ce couple fortuné une image de leurs vertus & de leurs amours. Akmon, qui ne se plaignoit jamais de la stérilité de son épouse, laissa un jour échapper aux champs, où il étoit seul, cette plainte, que les échos rendirent plus touchante & plus triste ;

hélas ! disoit-il , que ne puis - je te voir
mère d'un enfant qui te ressemblât ! O
digne moitié de moi-même ! que je l'ai-
mérois , qu'il me seroit cher ! avec quel
plaisir je cultiverois cette jeune plante !
comme je me plaindrois à faire croître dans
son jeune cœur le germe de l'innocence
& de la vertu ! Il partageroit mes plaisirs ,
je lui déroberoïis mes peines. Ah ! si je
pouvois. . . Eh ! dis-moi , chere épouse ,
quelle main fermera donc nos paupières ?
Sera-ce celle d'un mercenaire avide ? Ces
réflexions le plongèrent dans la plus som-
bre mélancolie : cependant il arrive à son
habitation , Gelnida court à lui & l'em-
brasse. Akmon glacé demeure immobile ;
Gelnida , tremblante , craint & redoute
quelque infortune ; mon ami , mon frère ,
mon époux , Akmon , cher Akmon , lui
dit-elle , quelle peine te dévore ? qui peut
t'affliger ainsi ? La tristesse est peinte sur
ton front , & cet incarnat qui te coloroit
tantôt a disparu pour faire place à la pâ-
leur de la mort. Akmon , peux tu avoir
des regrets pour une épouse qui t'adore ?
En est-il que tu ne doives verser dans mon
sein ? Déposes-y tes peines , j'en dévore-
rai seule l'amertume ; elle dit , Akmon
la rassure. Il feint une indisposition ; mais

44 MERCURE DE FRANCE.

il ne veut point de remède. Akmon, malade, n'attendit jamais sa guérison que de la simple nature.

Le Ciel, toujours sensible aux vœux des âmes pures & vertueuses, se laissa fléchir par les prières d'Akmon. Gelnida devint enceinte. Avec quel ravissement, avec quels transports Akmon la contemple & l'admire dans ce nouvel état ! Tu seras mère, lui disoit-il, nos vœux sont accomplis, notre être se multiplie. Ah ! sois mère sans connoître les douleurs de l'enfantement. Le terme expire, Gelnida accouche, c'est un fils que les dieux lui donnent. Toute sa famille nâge dans les plaisirs, & le tendre Akmon ne répond à leur empressement, à leurs félicitations, que par des pleurs d'allégresse & de joie. L'enfant croît, le père & la mère ne perdent jamais de vue cette jeune plante, ses progrès les ravissent, & Akmon conçoit déjà des espérances flatteuses du jeune Akmon son fils. L'enfance passe, la jeunesse arrive ; que vas-tu faire, jeune Akmon ? quel parti prendras-tu ? quitteras-tu l'héritage de tes pères, cet asyle de la paix, de l'innocence, & de la candeur ? Un jour, mais trop tard peut-être, ta propre expérience

t'en fera connoître le prix, & regretter la douceur. Tu vas te convaincre que les fous dévorans préfèrent les palais des Rois au chaume de nos maisons champêtres. Heureux encore si par cette conviction tu peux un jour acquérir la sagesse !

Le jeune Akmon avoit été élevé à la ville, le brillant fracas du monde l'avoit déjà séduit, il soupiroit dans la maison paternelle, & son ame avide d'un état plus brillant ne lui faisoit respirer qu'ennui dans cette solitude. Son père voit avec douleur le poison lent qui le consume : quoi, lui dit-il, mon fils, notre asyle commence à te déplaire, crois moi, tu n'as pas l'idée du vrai bonheur ; ces Rois, ces Grands qui te font envie sont moins heureux que l'homme vertueux, qui sous un toit rustique pratique la vertu. J'ai vu les hommes, ma jeunesse s'est passée parmi eux, & je la regrette. Akmon, mon fils, mon cher fils, apprends que, je n'ai été heureux, que du moment que renonçant à tout ce qui te flatte je vins habiter cet asyle, & consacrer mes jours à la paix & à la sagesse. Ici se trouve l'innocence, ici se trouve le bonheur. La vertu tranquille & pure m'y a filé des jours sereins ; que ne puis-je en étendre

46 MERCURE DE FRANCE.

sur toi la douceur ! ta tendre , ta vertueuse mère y met le comble à ma félicité ; & les nœuds de l'hymen prostitués à la ville y furent toujours sacrés parmi nous. Ah ! s'il falloit nous arracher de ce séjour , fût-ce même pour une couronne , s'il falloit . . . tiens , mon fils , cette seule pensée glace mon cœur d'effroi.

Ce discours fit peu d'impression sur le jeune Akmon , dont l'ame inconstante & légère voltigeoit sans cesse sur des objets nouveaux. Je ne suis point un tyran , ajoute alors le vertueux vieillard ; pars , épulse tous les plaisirs , savoure toutes les délices du monde , la satiété suivra de près l'instant de la jouissance ; mais arrête , écoute , je tremble. Ah ! mon fils , le monde est une mer remplie d'écueils , où la jeunesse imprudente fait trop souvent naufrage , crains l'envie , fuis le crime , aime la sagesse que ne puis-je tremper ton ame dans le fleuve du Styx , pour la rendre inaccessible aux passions cruelles que je vois fermenter dans ton cœur , & dont bientôt tu vas être la proie ! que ne puis-je te donner un pilote , un guide , un mentor aussi sage que Minerve , qui vienne t'arracher aux charmes perfides de Calipso , & opposer son Egide aux traits enflammés

d'Eucharis ! apprens que les regrets , que les remords suivent toujours le crime , & que le vrai bonheur n'est que dans la vertu.

L'ame du jeune Akmon étoit comme une belle glace lisse & polie , qui réfléchit les objets sans en conserver l'impression ; il fut peu touché du tableau que son père venoit de lui tracer ; mais toujours enchanté de son illusion , il ne desiré que l'instant de la réaliser. Que de plaisirs , disoit-il , je vais goûter dans le monde ! Fêté à la cour , fêté à la ville , chéri des hommes , adoré des femmes , accablé des faveurs de la déesse aveugle , quel sort sera plus heureux que le mien ? (Attends , jeune homme , essaie , & tu verras) Il arrive à la cour , les railleries , les hauteurs , la fierté des courtisans le désolent , & son ame encore ingénue ne peut digérer le poison de cette louange basse & indigne , qui fait l'appanage des flatteurs. Cherche-t-il des amis ? il en trouve dans cette foule errante d'hommes desœuvrés & inutiles , qui surchargent les capitales & qui les inondent ; mais quels amis , des ingrats qui l'abandonnent au besoin , des perfides qui ne cherchent qu'à le trahir , des lâches de qui les caresses n'ont jamais d'objet que leur

48 MERCURE DE FRANCE.

intérêt personnel. Voit-il des femmes ? il en est trompé avec non moins de cruauté ; ici c'est une perfide qui se joue de sa crédulité , là c'est une coquette qui le sacrifie à un rival indigne , ici.... n'achè-
vons pas ce tableau. Akmon parcourt tous les états ; de la grifette il monte au brocard , du brocard il descend à la grifette , & dans ces révolutions périodiques il ne trouve jamais le bonheur. Ah ! mon pere , que n'ai-je écouté vos conseils ! j'ai péri sur cette mer d'orages , & vous l'aviez prédit. Fuyons ce séjour empesté. Périsse le jour d'horreur où votre malheureux fils forma le projet barbare de s'éloigner de vos bras paternels : Il dit , & il s'achemina vers la retraite paisible & pure , où son père & sa mère noyés dans les larmes pleuroient sur son erreur.

Le jeune Akmon à la campagne devint un petit philosophe ; la nature lui parut le plus beau de tous les livres , il se plut à y étudier , il cultiva des fruits , des fleurs , des plantes , il prit plaisir à leurs productions , & dans peu , le goût de cette vie calme & paisible , prit tellement dans son imagination , qu'il ne pouvoit plus s'éloigner d'un séjour où son ame trouvoit tant de délices ; il se repentit

repentit de ses erreurs ; il aima la vertu , il cultiva la sagesse , & ses jours couloient lentement dans une paix profonde ; cependant Akmon avoit à la campagne un voisin puissamment riche , qui avoit une fille d'une extrême beauté ; le jeune Akmon devint sensible aux charmes de sa belle voisine , & la fille de Solin ne fut pas long-tems à approuver ses feux. Combien de fois à l'ombre d'un tilleul leurs ames s'étoient déjà confondues ; combien de fois sur les bords d'un ruisseau paisible , dont l'onde tranquille & pure invitoit l'ame à la volupté , ils s'étoient jurés un amour éternel , lorsque Solin tint ce discours à sa fille !

« Solina , mon enfant , l'hymen est
 » presque toujours heureux , quand la fortune l'accompagne , te voilà déjà grande , le voisin Ranka a un fils à qui il
 » donne beaucoup de richesses , je lui ai
 » promis ta main , & tu es trop sage ,
 » pour désobéir à un père qui t'a toujours aimé.

Un coup de foudre eût moins accablé Solina que ce discours inattendu , elle baissa les yeux , rougit , soupire & ne dit mot. Son silence est pris pour un signe de consentement. Solin s'éloigne , & laisse

la fille en proie à l'amertume de sa situation. A l'instant à travers les humides paupières de Solina s'échappent des torrents de perles, qui se répandant sur l'albâtre de son sein qui palpite, semblent donner effort au chagrin qui dévore son cœur; eh quoi! dit-elle en sanglottant, moi, je serois parjure, j'oublierois mon amant, je fausserois mes promesses, je porterois dans le lit de Ranka un cœur qui brulera toujours pour Akmon.... non.... ce seroit une perfidie, il vaut mieux mourir que d'être perfide.... mourons.... si cependant je disois tout à mon père il est si bon.... peut-être.... lui tout dire... fille cruelle, il en mourroit... l'effet de la douleur avoit troublé le cerveau de Solina, & son ame épuisée étoit dans un abattement qu'on ne peut exprimer. Akmon arrive, l'amour le guidait, il trouve sa maîtresse expirante. Puissances du Ciel, s'écria-t-il, Solina, chère Solina, quelle main barbare a tranché le fil de tes jours? Quel est le monstre qui?... Ah! fut-il..... il ne périra que de ma main; Solina, belle Solina, tendre Solina daigne donc me répondre..... n'es-tu plus? O mort, inexorable mort! quoi? Solina, n'est plus, & je respire encore...

il la presse contre son sein , il l'inonde de ses pleurs , il la couvre de ses caresses , c'est un marbre qu'il voudroit animer , ainsi que Prométhée anima jadis sa statue..... l'ame sensible d'Akmon paroît enfin animer celle de Solina , elle respire , pousse des cris , verse des larmes ; & dans les plus beaux yeux dont la nature ait jamais orné une mortelle , l'on voit empreinte l'image de la mort , de la douleur , du désespoir. Ces beaux yeux , les yeux de Solina se tournent vers Akmon qu'elle adore , & dans le transport le plus tendre , elle s'écrie en gémissant. Akmon , cher Akmon , l'on veut nous séparer , mais.... sa voix expire sur ses lèvres mourantes , & Akmon , non moins abbatu reste sans connoissance. Ni les regrets d'Eucharis , ni les larmes de l'amant de Julie , ni la douleur de la tendre Héloïse , non , rien n'est comparable à la situation d'Akmon & de Solina.

Cependant la vertu veilloit sur les jours de ces tendres amans , leurs cœurs sont chastes , dit-elle , leurs ames sont pures , ils ont rejetté tous les moyens honteux & deshonnêtes que la gêne inventa , & que l'exemple autorise. Récompensons leurs feux ; elle dit & soudain

C ij

52 MERCURE DE FRANCE.

elle va trouver le père de Solina. « Ecou-
 » te, Solin , lui dit-elle , je suis la vertu ,
 » reconnois mes accens , au sortir du ber-
 » ceau je pris soin de ta fille , si le nature
 » l'embellit & l'orna , mes mains l'ont
 » conservée pure. Il est tems qu'elle
 » fasse les délices du mortel heureux que
 » son cœur a choisi. Croi-moi , tu pré-
 » tendrois envain troubler l'ordre des
 » destinées ; c'est Akmon que les dieux
 » te donnent pour fils. Cede sans mur-
 » murer , ou crains le courroux des im-
 » mortels. »

Déesse, répondit le veillard , j'aime ma fille , son bonheur m'est plus cher que le mien , aimable vertu , je vous respecte , je vous adore , j'obéis ; je conçois que les nœuds que vous formerez pour Solina seront des nœuds toujours heureux ; je vous la donne , conduisez-la , protégez-la , ne l'abandonnez point , & faites lui trouver dans le sein de son jeune époux la tendresse , & les sentimens d'un amant & d'un père.

Les autels de l'hymen furent préparés. Akmon & Solina s'y jurèrent un amour éternel. Leurs sermens furent faits entre les mains de la vertu , leurs cœurs sont le temple de cette déesse , & sur les au-

OCTOBRE. 1771. 53

tels que la reconnoissance y élève, ces bienheureux époux brûlent sans cesse, à l'honneur de la vertu bienfaisante, l'encens le plus pur & le plus parfait.

EPITRE à Mlle DUBOCAGE.

JEUNE élève de Polymnie
Dont l'aimable simplicité,
A tant de douceur est unie;
Toi, qui, dans mon cœur enchanté,
Ranime la vivacité
Et les premiers feux du bel âge,
Dis-moi, charmante Dubocage,
Par quels voluptueux accens,
Ta bouche enfantine & jolie,
Porte l'ivresse dans mes sens.
Quel est cet art qui multiplie
Les desirs & les sentimens ?
Et quelle invisible magie,
Sur le charme heureux de la vie,
Verse d'agréables tourmens ?
Je sçais que c'est à la nature
Que tu dois tes perfections ;
Et si, par un tendre murmure,
Ton ame s'ouvre aux passions,
C'est à vertu qu'elles épurent.

C iij

54 MERCURE DE FRANCE.

Jeunesse, éclat, douce fraîcheur,
 Le Ciel a formé la candeur
 Pour l'ame des simples bergeres;
 Et l'Amour, cet enfant gâté,
 Respectant leur délicatesse,
 Emprunte le trait qui les blesse
 Des mains de l'ingénuité.
 Mais enfin quel est mon délire?
 Quelle attrayante illusion
 A la flâme que je respire
 Soumet ma fragile raison!
 O vertu, voilà ton empire;
 Voilà le fruit de tes bienfaits,
 C'est ton agréable sourire,
 Ce sont tes innocens attraits
 Qui, dans les sources de la vie,
 Fomentent l'ardeur infinie
 D'un feu qui ne s'éteint jamais.
 Dans le sentier de la sagesse
 Il est des écueils dangereux;
 Il est mille momens d'ivresse
 Où la scène change à nos yeux.
 O mon amie, à ta foiblesse,
 Oppose un effort généreux;
 Des vains plaisirs suis la moleste,
 On n'est point consolé par eux.
 Préfère à leur vile imposture
 Les vrais devoirs de la nature.

Rends-lui compte de tes momens :
Dans le sein d'une tendre mère
Verse le précieux salaire
De tes respectables talens,
Quelle volupré nous anime ;
Quel charme répand sur nos jours
La voix de la publique estime ,
C'est un bien qui dure toujours.
Sois esclave de la décence ;
De tes principes vertueux ,
A chaque instant un calme heureux
Embélira ton existence.
La raison réglant tes desirs ,
Tu sentiras le bien suprême
De jouir , par la vertu même ,
Des passions & des plaisirs.
D'une saine philosophie
Je t'expose ici le tableau ,
L'Amour est le dieu de ma vie ;
Lui seul a conduit le pinceau.
C'est ce Dieu puissant qui m'inspire :
Je m'abandonne à tous ses traits ;
Soumis aux vertus que j'admire ,
Mon cœur te jure pour jamais
D'être fidèle à ton empire.

*EPI TRE à M. de Chamblage , Président
à la cour souveraine de St Menges , sur
des fruits qu'il m'avoit envoyés.*

TES fruits , Président aimable ,
Flattent le goût & les yeux ;
Du plus délicat des dieux
Ils embéleroient la table. . .
J'en vois de plus merveilleux.
Dans ta demeure chérie ;
Fruits d'amour , dignes d'envie ,
Cent fois plus délicieux ,
Qui vont faire de ta vie
Le charme le plus heureux :
Les fruits exquis de Pomone
Ravissent quelques instans.
S'il en survit en automne ,
Le cruel dieu des Autans
A la hâte les moissonne ;
Mais ceux que l'amour te donne
Charmeront dans tous les tems.
Sous les regards de Minerve
Ils mûrissent chaque jour ,
Qu'avec soin ton rendre amour
Les cultive & les conserve.
L'arbrisseau foible , en naissant ,

A besoin qu'on le soutienne.
Hélas ! même trop souvent
Il tombe avant qu'il parvienne
A son âge florissant.
Tout-à-coup les vents mugissent,
Et les échos retentissent
De sombres cris de terreur.
Jupiter avec fureur,
Sur les peuples qui gémissent ;
Lance son carreau vengeur.
Vois la feuille jaunissante ;
Vois la tête languissante
De l'arbre déraciné.
Je cherche en vain les vestiges
Des fruits tombés de ses tiges ,
Les eaux ont tout entraîné.
Des élémens dans leur rage ;
Les tristes dissensions
Sont la plus fidèle image
Des funestes passions
Qui tourmentent le bel âge.
Mais tes enfans , cher Chamblage ;
Trop fortunés rejettons ,
Résisteront à l'orage.
Par tes leçons animés
Ils triompheront sans cesse
Des tristes écueils semés
Sous les pas de la jeunesse.

38 MERCURE DE FRANCE.

Tes soins tendres, vigilans,
Feron naître leurs talens ;
Et de leur charmante mère,
Qui s'empresse à les former,
Ils apprendront l'art de plaire,
Et de toi celui d'aimer.

Par M. . . , marchand à Besançon.

VERS sur les avantages de la Folie.

Quæ nos ludit amabilis infania!

HOR.

FOLIE, agréable déesse,
Que n'as-tu pour moi les attraits
Que je trouve dans la sagesse ?
Alors, avec délicatesse,
Je pourrois crayonner ces traits,
Cet air & cette gentillesse
Dont toujours les charmes secrets
Te gagnent la tendre jeunesse,
Et font souvent que la vieillesse
Se laisse prendre à tes filars ;
Alors, dans une douce ivresse,
Sans desirs comme sans regrets,
De la noire & sombre tristesse
Je ne craindrois pas les accès ;

Alors, guidé par l'allégresse,
Folie, aimable enchanteresse,
J'irois célébrer à jamais,
Et tes appas & tes bienfaits.

Heureux qui t'aime avec tendresse;
Du plaisir qu'on poursuit sans cesse,

• Il goûte à longs traits la douceur,
Tranquille il brave la douleur
Qui semble être notre passage;
Ne paroît-il pas le vrai sage?
Il vit au sein du vrai bonheur.

A couvert de la noire envie,
Il en méprise la fureur;

La paix, la gloire de sa vie
Est de marcher avec ardeur

Sous l'étendart de la Folie
Et d'en relever la splendeur.

A sa céleste bienfaitrice
Il n'offre pas d'encens flatteur;

Et s'il lui fait un sacrifice,
Il ne vient pas d'un cœur trompeur.

Ce sacrifice est légitime,
L'amour immole la victime,

Et la victime c'est son cœur.
Mars, ce dieu féroce & barbare,

Ne rend pas heureux le guerrier,
Et lorsque, d'une main avare,

Il lui donne quelque laurier,

Cvj

60 MERCURE DE FRANCE.

Ce monstre cruel & bisarre
 Veut qu'un courage meurtrier
 Lui faile peupler le tartare
 Et désoler le monde entier.
 Triste laurier, présent funeste!
 Ah ! c'est trop cher que l'on vous vend,
 L'homme qui pense vous déteste,
 Toujours vous êtes teint de sang.
 Thémis nous prêche qu'à sa suite
 L'on devient tendre & généreux,
 Faites-en l'objet de vos vœux,
 Vos chagrins vont prendre la fuite,
 Devenez donc son prosélyte,
 Tarir les pleurs des malheureux,
 Ce sera là votre mérite,
 Est-il de sort plus glorieux ?
 Vainement Thémis nous étale
 Ses charmes, sa gloire & ses dons,
 Pour faire écouter ses leçons,
 C'est dans un horrible dédale
 Qu'elle conduit ses nourrissons.
 Ses loix, je le veux, sont divines ;
 Mais pour débrouiller ce cahos,
 Il faut renoncer au repos.
 Tes leçons tendres & badines,
 Folie, ont bien plus de douceurs ;
 Thémis nous fait couler des pleurs,
 Ses champs sont tout remplis d'épines ;

Et les tiens sont semés de fleurs.
 Vivons au sein de la Folie ;
 A son côté les doux plaisirs
 Chassent loin d'elle les soupirs ,
 Etouffent la mélancolie ,
 Et donnent des fers aux desirs.
 Les ris , les jeux vont auprès d'elle
 Fixer à jamais leur séjour ,
 Et le bonheur toujours fidèle
 Ne s'éloigne pas de sa cour.
 Pour compagnes inséparables
 Elle prend l'affabilité ,
 Le badinage , la gaîté ,
 Toutes ces déesses aimables ,
 Que nous vante l'antiquité ,
 Avec les graces adorables
 Qu'elle veut pourtant sans fierté.
 O Folie ! ô divinité !
 Que je méconnus , que j'adore ,
 Exauce mes vœux , je t'implore ,
 Viens faire ma félicité.
 Déjà de ton pouvoir suprême ,
 J'éprouve les soins généreux.
 Alors qu'on te connoît on t'aime ,
 Et dès qu'on t'aime , on est heureux.

Par M. R. docteur en droit , d'Avignon.

*A deux jeunes Epoux , le jour de
l'anniversaire de leur mariage.*

J'AI vu l'Amour embrassant l'hyménée ,
De leurs flambeaux ils confondoient les feux ,
Et l'Amitié , de roses couronnée ,
Les unissoit d'indissolubles nœuds.
Je viens chez vous honorer ces trois dieux.
En vous voyant fortunés l'un par l'autre ,
Mon cœur jouit du bonheur de tous deux ,
Et c'est ma fête aussi-bien que la vôtre.

*Par M. B*** , officier du Corps royal
d'artillerie , à Strasbourg.*

R A C O M M O D E M E N T .

PARDONNE-MOI , ma charmanté maîtresse ;
Mon cœur sans doute eut trop d'emportement ,
Il est sensible , il s'afflige aisément ,
Un rien le flatte , un rien aussi le blesse ;
Il t'accusa par excès de tendresse ,
C'est un grand tort ; mais crois que ton amant ,
S'il t'aimoit moins , seroit plus indulgent ,
Ah ! tous les deux oublions un orage

Chanson.

Tempo di minuetto.

Octobre
1771.

Ai : : mable en : : fant
de Cy : the : : re Que fais-tu de
ton flam : - beau ? Tri : om : - phe
d'un cœur se : ve : : re Et
sur les yeux de gli : -
- ce : : re viens ar : : bo : - -
- rer ton ban - deau .

Les Paroles et la musique sont de M. T... abonné.

De l'Imprimerie de Récoquillière rue Christine près du Notaire
Lea

Trop paſſager pour troubler un beau jour ,
 Et n'expions les fautes de l'Amour
 Qu'en nous aimant , s'il ſe peut , davantage.

Par le même

L'EXPLICATION du mot de la premiere
 énigme du Mercure du mois de Septem-
 bre eſt *le Vers* ; celui de la ſeconde eſt
Broüette ; celui de la troiſième eſt *Che-*
minée ; celui de la quatrième eſt *Eſcalier*.
 Le mot du premier logogryphe eſt *Soli-*
veau , où l'on trouve *ſel* , *ſol* , (terrein)
ſaoul , (raſſaſié) *louve* , *a* , *e* , *i* , *o* , *u* ,
olive , *ſuie* , *ſoie* , (de ſanglier) *ſoie* , (à
 faire des étoffes) *louis* , (d'or) *ſol* ou *ſou* ,
 (monnoie) *le* , *vous* , *io* , *où* , *ou* , *oui* ,
Elias , *Siloë* ou *ſilo* , *ſol* , *la* , *ſi* , *vis* , *lie* ,
 celui du ſecond eſt *Joue* , où l'on trouve
Fu , *jéu* , *ouïe* ; celui du troiſième eſt
Carillonneur , où l'on trouve *larron* ,
cruel , *caillou* , *lion* , *âne* , *ânon* , *cor* ,
roc , *carriere* , *ire* ; (colère) celui du qua-
 trième eſt *Chanſon* ; où l'on trouve *ſon* ,
ha , *canon*.

É N I G M E

Je suis , lecteur , ainsi que toi ,
Composé d'un corps & d'une ame ;
Je ne suis point garçon , homme , fille ni femme ,
Et les fais quelquefois tous courir après moi :
Mais pour mieux jouer ma marote ,
On me lie & l'on me garote ,
Et si vous brisez mon lien ,
En me tenant vous ne tenez plus rien.
Ouvre les yeux , lecteur , enfin je vas paroître ;
Tel que je suis , tu peux , si tu veux me connoître.
J'ai la taille fort courte avec un col très-long ;
Et la tête petite , avec un œil très-rond.
Je suis de ma nature un tant soit peu fragile ,
Et qui me conduit bien a la main fort agile.
Symbole de gaîté , je ranime à tout âge.
Inspirer le plaisir fut toujours mon partage.
J'amuse également & le fol & le sage ,
Et quelquefois entr'eux j'ai causé du tapage.
Par mes cris redoublés je plais aux Demoiselles ,
Et leur déplais souvent quand je suis trop près d'elles.
Pour me faire parler , la baguette à la main ,
Souvent tel qui me tient s'escrime en vrai lutin.
On me trouve à la ville ainsi qu'à la campagne ,

Et ne suis peu pour toi si tu n'as ta compagne.
 Cherche-moi bien, lecteur, si tu ne me tiens pas,
 Souviens-toi cependant que j'ai guidé tes pas.

*Par M. D... Comté de R... près
 la Ferté-Soujourre.*

A U T R E.

DANS ma maison des champs, j'élève une
 beauté

Si tendrelette ;

Si rondelette,

Que l'œil ne peut la voir sans en être enchanté !

Et cette belle,

A peine a-t-elle

Quatre mois accomplis ; mais son corps est si fais

Qu'on ne voit guère,

Jeune bergère,

A l'âge de quinze ans l'avoir aussi parfait :

Peau délicate :

Son tein éclate

De roses & de lys : sans parure & sans fard ;

C'est la nature,

Dont la main pure

Surpasse, en se jouant, tous les efforts de l'art :

Petite laine,

Qu'on voit à peine
 Au tour de son beau corps, forme un tapis léger.
 Mais, ô tristesse !
 Cette maîtresse
 A le cœur, sans mentir, aussi dur que l'acier.

Par M. Gar. . . le jeune, d'Auxerre.

A U T R E.

QUOIQUE de très-peu de valeur,
 Si l'on possédoit tous mes frères
 On seroit un riche seigneur ;
 Mais la chose ne se peut guères.
 Dans le monde trop répandus
 Souvent nous aidons l'indigence,
 Et qui parvient à l'abondance,
 Alors ne nous estime plus ;
 Tous les jours je me mets en quatre
 Pour soulager le malheureux,
 Et cette œuvre, loin de rabattre
 Le mépris du riche orgueilleux,
 Fait qu'il me dedaigne encor mieux.
 Il n'est pas, jusqu'à mon nom même,

Qui , pris dans un sens différent ,
N'offre un objet très-dégoûtant
Qu'abrutir un défaut extrême.

*Par M. le Clerc de la Motte , capitaine
au régim. d'Orléans infanterie.*

L O G O G R Y P H E.

Je dois obtenir des faveurs ,
Car je suis formé pour les graces ;
Chez les grands , & chez les seigneurs ,
On peut voir maintes de mes traces :
D'abord , j'ai six pieds bien comptés ;
Lecteur , sont-ils décapités ?
Je t'offre net certaine chose ,
Que je crains de trop décéler ,
L'aimable Iris , la jeune Rose ,
Sçauroient bientôt me dévoiler :
Pourras-tu long-tems te méprendre ,
Et ne dois-tu pas me comprendre ?
Dois-je ajouter que chaque jour
Je leur fais de très-près ma cour ?
Je sers alors à la toilette ,
Et de Thémire , & de Lisete ,
Ah ! qui pourroit être alarmé
Du fer dont je me trouve armé ?

68 MERCURE DE FRANCE.

Les poëtes n'en font pas mortelles,
Elles font plaisir à nos belles ;
Je ferois un très-beau bouquet,
Non de jasmin , non de muguet ,
Mais d'œillets. . . Si ceux que j'enferme
Étoient produits dans un parterre ;
Faut-il t'aider d'un trait nouveau ?
En moi , cherche un grand amas d'eau :
Je vais t'en dire plus encore ,
L'une des races de nos Rois ,
Dont nous chérissions tant les loix !

Par M. M. . . de Savigny.

A U T R E.

EN naissant , de la nature
J'ai reçu maint trait vengeur
Qui , par sanglante blessure
Repousse le ravisseur :
Sous ma défense une Reine
Semble sans cesse avertir
Qu'il faut passer par la peine
Pour arriver au plaisir.
Si tu prends la patience ,
Lecteur , de me désunir ,
A tes yeux quelle abondance

Ne vais-je pas découvrir !
Trois de mes pieds à la France
Donnent de quoi la nourrir :
En quatre l'on trouve ensemble
Tout ce qui sert à vêtir,
Crois-moi , bornant ton desir
A ces biens que je rassemble ,
Songe à me fuir ; sur-tout tremble
De connoître , de sentir
Ce que mon corps va t'offrir
Et qui mérite ta haine :
Un mal physique & moral
Qui , par un destin fatal ,
Afflige la race humaine.

Par M. L. B. av. à Metz.

A U T R E.

V OILA quel est mon portrait ,
Tantôt sensé , tantôt bête ;
Je ne suis au cabaret
Que quand j'ai perdu la tête.

Par M. Gar., le jeune , d'Auxerre.

A U T R E.

DANS mon enclos le plus souvent
Logeroit une armée entiere;
Mais si l'on met mon cou par terre,
On ne tiendra plus que du vent.

Par le même.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Thérèse Danet à Euphémie, héroïde par
M. Imbert; in 8°. A Paris, chez De-
lalain, libraire, rue de la Comédie
Françoise.

L'AUTEUR de cette héroïde, pour mieux
nous en faire connoître le sujet, nous
donne le précis de l'histoire de François
Monbailli qui vient d'être condamné
comme parricide par le Conseil d'Arras.
François Monbailli & Thérèse Danet,
natifs de St Omer, étoient unis par l'a-
mour le plus tendre; cet amour ne fit que

s'accroître par le mariage. Mais la jeune Danet n'avoit reçu du Ciel que des attraits, & n'apporta en dot à son mari que des vertus ; crime impardonnable aux yeux de sa belle mère, femme intéressée & vindicative qui, n'ayant pu empêcher leur union, résolut de la rendre funeste, s'il étoit possible, à l'un & à l'autre, par les plus injustes persécutions. La jeune épouse n'oublia rien pour captiver sa tendresse : mais tous ses efforts ne servoient qu'à aigrir cette femme inflexible qui, n'ayant pu réussir à les brouiller, s'abandonna, sans réserve, à toute son aversion. Elle leur fit signifier un ordre de sortir de chez elle dans vingt-quatre heures. Monbailli, inconsolable, court chez les parens de Thérèse Danet son épouse : « Venez, » mes amis, s'écria-t il, venez vous jeter » avec moi aux pieds de ma mere ; for- » çons la, s'il se peut, à révoquer un or- » dre si cruel & si injuste. » On rentre, l'heure de son reveil étoit passée ; elle n'avoit point encore paru. Impatient, on pénètre dans son appartement. Quel spectacle ! à leurs yeux s'offre un cadavre hideux étendu sur un coffre, la tête penchée vers la terre. A cet aspect, Monbailli pousse un cri, tombe auprès de la

mere, & y demeure aussi glacé qu'elle. L'art des chirurgiens l'ayant avec peine rappelé à la vie, on le transporte dans un autre appartement, où, dans les bras de son épouse, il pleure la mort de sa malheureuse mère. Tout-à-coup se répand un bruit sourd qui s'accrédite en circulant. On l'accuse hautement de parricide. Leur longue mésintelligence, l'ordre signifié la veille à Monbailli, prête de la vraisemblance à cette horrible accusation; & le rapport des chirurgiens qui, trompés par quelques meurtrissures, ont attribué cette mort à *l'action d'un instrument contondant*, semble mettre le crime en évidence. Le malheureux Monbailli, chargé de fers, est traîné ignominieusement en prison & condamné à périr avec son épouse. Il subit son arrêt avec la fermeté la plus constante, au milieu de ses concitoyens qui, par leurs cris & leurs sanglots, le proclamoient innocent. Le supplice de sa femme a été suspendu à cause de sa grossesse.

L'auteur ne prononce point ici sur les preuves de leur innocence. Il renvoie le lecteur au mémoire éloquent de M. Hue du Taillis. Il se borne à dire que du rapport des chirurgiens même, vérifié par
M,

Monsieur Louis, il résulte que la mère de Monbailli est morte d'apoplexie. « C'est bien ici, ajoute-t-il que le sage » seroit quelquefois tenté de murmurer » contre la Providence; car ces événemens désastreux ne sont point particuliers à notre nation. » Le sage répandra des larmes amères sur la précipitation avec laquelle la plupart des hommes jugent leurs semblables, sur les erreurs & les préjugés qui accompagnent souvent leurs jugemens; mais il ne murmurera point contre la Providence pour des maux passagers qui affligent l'homme de bien, ou que la mort doit nécessairement terminer? Ne fait-il pas que ces maux sont nécessaires au maintien des loix de la nature, que les années que nous passons ici-bas ne sont que quelques instans de notre existence, puisque notre ame est immortelle? Or, que sont tous ces instans même passés dans la douleur en comparaison de l'Eternité de bonheur réservé par un Dieu juste & puissant à l'homme vertueux?

La veuve de Monbailli est supposée ici écrire du fond de sa prison à Euphémie son amie. Son épître a cette éloquence qui naît de la situation pathétique où se

74 MERCURE DE FRANCE.

trouve cette infortunée. Elle adresse à la Divinité cette prière qui termine l'héroïde.

Dieu juste , avec mon fils , tu me vois à tes pieds ,
 Son père ne vit plus ; on lui ravit sa mère :
 Mais il n'a rien perdu si tu lui sers de père.
 Appui des innocens , toi qui combats pour eux ;
 Venge mon infortune en le rendant heureux.
 Je goûtois le bonheur , je l'ai perdu sans crime ;
 Tu le fais , ô mon Dieu , l'injustice m'opprime ,
 Et du lit nuptial me traîne à l'échafaud ;
 Mais si j'espère en toi , du fond de mon cachot ;
 Et si tu dois encore un prix à mon courage ,
 Ce prix est à mon fils , qu'il soit son héritage ;
 Et que ce fils , du moins , par le malheur flétri ;
 Ne mandisse jamais le flanc qui l'a nourri.

*Système nouveau & complet de l'art des
 Accouchemens , tant théorique que
 pratique , avec la description des ma-
 ladies particulières aux femmes en-
 ceintes , aux femmes en couche , & aux
 enfans nouveaux-nés. Traduit de l'an-
 glois de J. Burton ; par M. Lemoine ,
 docteur-régent de la faculté de Méde-
 cine en l'Université de Paris ; ouvrage*

enrichi de notes, avec dix-huit figures; vol. *in* 8°. A Paris, rue St Jacques, chez J. Th. Hérissant, père, imprimeur du cabinet du Roi, & Maison de Sa Majesté.

Quoique les écrits sur l'art des accouchemens soient multipliés, cependant on ne peut manquer d'accueillir cet ouvrage de M. Burton. Nous observerons ici avec l'auteur que la plûpart des hommes se trompent en considérant les accouchemens plutôt comme un art que comme une science. Les accouchemens sont un art, quant à l'opération manuelle; ils sont une science, quant aux différens maux qui affligent les mères, & qui accompagnent fréquemment leur grossesse & leurs couches; maux qui requièrent plus de connoissances-médicinales que d'habileté à opérer : c'est pour cela que le savoir & la dextérité sont nécessaires à l'accoucheur; & lorsque ces qualités s'y trouvent en effet réunies, les femmes s'en trouvent beaucoup mieux, sur tout celles qui, vivant loin des grandes villes, ne peuvent avoir aussi promptement le secours du médecin.

M. Burton expose dans son traité les

D ij

76 MERCURE DE FRANCE.

nouveaux moyens qu'il a imaginés pour délivrer les femmes dans les cas les plus fâcheux , non-seulement avec plus de sûreté pour elles & pour leurs enfans , mais encore avec plus de facilité & de promptitude que par les méthodes ordinaires. Son traité contient d'ailleurs plusieurs pratiques & plusieurs remarques importantes , la plûpart nouvelles & appuyées sur le raisonnement & l'expérience , les plus sûrs guides dans toutes les parties de la médecine. Lorsque M. Burton s'est vu obligé de rapporter des faits sur la foi des autres pour confirmer son sentiment ou le rendre plus intelligible , il a eu soin de citer exactement ses garans. Aussi ce traité a eu le plus grand succès en Angleterre. Les notes & les observations de M. Lemoine , le soin que ce traducteur éclairé a pris d'appuyer ou d'éclaircir par de nouvelles autorités les sentimens de l'auteur Anglois , de suppléer à plusieurs articles qu'il avoit passés sous silence , de combattre même quelques opinions qui ne paroissent point assez constatées ou qui souffroient quelques exceptions , rendront la lecture de ce traité plus instructive & d'une utilité encore plus générale , plus certaine pour tous ceux qui font leur

étude de l'art des accouchemens. M. Lemoine a fait hommage de sa traduction à M. Petit, docteur régent de la faculté de médecine en l'Université de Paris, membre des académies royales des sciences de Paris & de Stockolm, de la société d'agriculture, ancien professeur public d'anatomie & de chirurgie & de l'art des accouchemens, & inspecteur des hôpitaux militaires du royaume. Cet hommage est une nouvelle recommandation pour l'ouvrage.

Manière de bien juger des ouvrages de Peinture, par feu M. l'Abbé Laugier; mise au jour & augmentée de plusieurs notes intéressantes par M. * * *; vol. in-12. A Paris, chez Claude-Antoine Jombert, fils aîné, libraire, rue Dauphine.

Feu l'Abbé Laugier étoit un amateur zélé, un homme de goût, un écrivain qui savoit présenter ses idées avec agrément comme on peut le voir par les observations que nous avons de lui sur l'architecture, & même par cette *manière de bien juger des ouvrages de peinture*. Cet écrit qu'il se proposoit de publier ne don-

78 MERCURE DE FRANCE.

nera pas vraisemblablement le sentiment du beau à ceux qui en sont dépourvus, & sans lequel cependant on ne portera jamais un jugement sain sur les chefs-d'œuvre des beaux arts. Cette *manière de bien juger* sera néanmoins utile en ce qu'elle pourra contribuer à reveiller parmi nous le goût pour la peinture. Cet écrit d'ailleurs, en faisant connoître toutes les qualités que l'on a droit d'exiger de celui qui veut se porter juge des artistes, mettra le Public en garde contre la charlatanerie des demi-connoisseurs ; cet écrit contribuera du moins à réprimer cette démangeaison de prononcer si ordinaire à ceux qui ignorent toute l'étendue de l'art dont ils font l'objet d'une critique, capable souvent de décourager l'artiste. Mais que l'on ne s'y trompe point, le nom d'*artiste* n'est ici accordé qu'à celui qui, animé du beau feu qui échauffa Homère, Virgile & tous les grands poètes, cherche, à leur exemple, à nous donner un sentiment plus profond de notre excellence par des compositions nobles, vives & animées.

L'Abbé Laugier a divisé cette *manière de bien juger* en trois parties. Il expose dans la première les qualités qu'il faut avoir pour être juge en peinture ; dans la

seconde, les connoissances qu'il faut acquérir, & dans la troisieme la méthode que l'on doit suivre.

Les qualités nécessaires pour être en état de prononcer sur les perfections & les défauts des ouvrages de peinture sont un grand amour de l'art; un esprit fin & pénétrant; un raisonnement solide; une ame pleine de sensibilité; une équité impartiale. Si l'on n'est pas naturellement amateur, on ne sera jamais en état de bien juger des ouvrages de peinture. Ici, comme en tout le reste, l'inclination atteste le talent, le développe & le met en œuvre. « L'amour des beaux arts, s'écrie » ici l'Abbé Laugier, riche présent de la » la nature, multiplie au tour de nous les » plaisirs; il nous prépare, pour tous les » lieux & pour tous les tems des délices » toujours nouvelles. Quiconque ressent » l'aiguillon de cet amour n'a point à » craindre l'ennui, ce tyran universel de » la félicité des hommes; il est sûr de ne » jamais manquer d'amusement, & de » goûter sans dépendance les satisfactions » les plus pures. Livré aux illusions d'un » art aimable, qui se prête à tous les desirs, il trouve dans la contemplation » d'une foule de prodiges qui se succé-

D iv

80 MERCURE DE FRANCE.

» dent , une étude pleine d'attraits. Que
» l'on est à plaindre , quand on n'éprouve
» pas cet amour enchanteur ! de combien
» de voluptés innocentes n'est - on pas
» privé ! quel vuide ne laisse pas dans le
» cœur cette triste indifférence qui lui
» dérobe l'espèce la plus délicate & la
» partie la plus nombreuse de ses plaisirs !
» Heureux amateurs que votre vie est
» fortunée ! à la joie de mille goûts satis-
» faits , vous joignez incessamment l'at-
» tente de mille autres goûts à satisfai-
» re. »

Un esprit fin & pénétrant est la seconde qualité que l'Abbé Laugier exige dans celui qui prétend juger les ouvrages des artistes. Cette finesse d'esprit est peut-être des dons du Ciel le plus rare. Delà les disputes qui partagent les plus habiles eux-mêmes, tous voyant les mêmes choses , mais chacun apportant dans ses observations particulières un degré de sagacité plus ou moins approchant du but ; & comme ce qui appartient à la finesse d'esprit n'est pas susceptible de démonstration géométrique , chacun persiste dans son opinion ; l'orgueil tient lieu de raison , & triomphe seul dans la résistance & le choc des opinions contraires. Delà

OCTOBRE. 1771. 81

les plaintes fréquentes des auteurs qui réclament contre la décision de leurs juges , prétendant qu'on leur fait dire & penser des choses , ou fort étrangères , ou entièrement opposées à leur intention. De bonnes gens considéroient un jour la statue de la place des Victoires : Voistu , disoit l'un , cet Ange qui lui met la couronné sur la tête , cela signifie que Louis XIV est un saint. Oh oui , dit l'autre , si c'étoit un saint , on l'auroit mis dans une église , & non pas au milieu d'une place. Ces gens - là n'avoient pas l'esprit bien fin. Il nous représentent une infinité de personnes qui , sans être tout-à-fait si grossières , ont une maniere de voir qui ne diffère pas beaucoup de la leur.

L'Abbé Laugier discute les autres qualités nécessaires à un juge en peinture. On seroit quelquefois tenté , après avoir vu toutes les connoissances qu'il exige de ce juge , de demander à l'auteur ce qu'il faut de plus pour être peintre. Il répondroit sans doute , l'opération de la main. Il ne regarde cependant pas la partie de l'exécution comme la plus essentielle d'un ouvrage de peinture. « Un tableau , dit-il , parfaitement bien inventé , quand même il seroit médiocrement peint ,

D v

82 MERCURE DE FRANCE:

» réussira beaucoup mieux que s'il étoit
» du pinceau le plus excellent, avec une
» invention médiocre.» Qui doute néanmoins que c'est la correction & la grace du dessin, la beauté du coloris, une exécution parfaite enfin qui vivifie les pensées du peintre & répand sur toutes les parties de sa composition les différens sentimens dont le spectateur doit être affecté. L'harmonie des vers de Racine, sa diction pure, élégante, animée feront toujours préférer ses tragédies à celles de Pradon. C'est également la partie de l'exécution qui fera distinguer le tableau d'un grand maître de celui d'un copiste ou d'un artiste médiocre. Mais, comme l'observe l'éditeur éclairé de cette *manière de bien juger*, (artiste connu & qui a souvent rectifié par des notes intéressantes les observations de l'Abbé Laugier) ce qui engage tant de personnes à attacher un si grand mérite à concevoir l'idée d'un tableau, c'est une petite illusion de l'amour-propre. Chacun se flatte d'avoir de l'invention; on se figure aisément qu'on est rempli d'idées qui seroient excellentes, sublimes, si on pouvoit les faire exécuter d'une manière qui répondit à notre imagination; mais qu'on ne s'y

trompe pas , on conçoit également cette bonne opinion de soi-même sur des idées vagues & sans consistance , comme sur des idées nettes & distinctes. La grande & très-grande difficulté , c'est de réaliser ces idées générales , qui ne sont qu'en méditation ; c'est de les exposer d'une manière noble , élégante & animée ; c'est de conserver dans l'exécution ce prétendu feu d'imagination.

« La bienséance , observe l'Abbé Lau-
 » gier dans un autre endroit de son ou-
 » vrage , ne permet pas de rendre toutes
 » sortes de figures volantes. S'il est ques-
 » tion d'un sujet fabuleux , on ne doit
 » faire voltiger dans les airs que les mi-
 » nistres inférieurs des divinités princi-
 » pales , ou ces sortes de génies auxquels
 » l'usage & la convention ont attribué
 » des aîles. Les divinités ne doivent pa-
 » roître que sur des chars de nuées , seule
 » attitude qui convienne à leur majesté.
 » Dans le beau tableau du sacrifice d'I-
 » phigenie , je ne sçaurois goûter l'atti-
 » tude de Diane , qui fond du haut des
 » cieux. Ce mouvement ne convient qu'à
 » un messager de la divinité , & non
 » point à la divinité elle-même. S'il s'a-
 » git d'un sujet d'histoire sainte , la Re-

84 MERCURE DE FRANCE.

» l'igion ne nous présente que les Anges
» qu'il soit possible de faire voltiger dans
» les airs ; Dieu & les Saints ne peuvent
» remplir cette fonction , qui n'est don-
» née qu'à ceux à qui l'habitude accorde
» des aîles. Dieu doit toujours paroître ,
» avec la majesté la plus éclatante , placé
» au haut des cieux dans un état de repos,
» & regardant les choses d'ici bas de l'œil
» d'un maître infiniment supérieur à son
» ouvrage. Les Saints ne doivent paroî-
» tre dans les airs , ou que dans un état
» de contemplation & d'extase en pré-
» sence du Dieu, centre de leur bon-
» heur ; ou portés par les Anges vers la
» région céleste , & en attitude de gens
» qui courent à la suprême félicité. Les
» Anges seuls doivent être mis au rang
» des figures volantes , & il faut toujours
» que leurs mouvemens libres & faciles
» soient pleins de légèreté. Il est absurde
» & indécent, dans un assomption de la
» Vierge , ou dans l'apothéose de quel-
» que Saint , de représenter des Anges
» qui font des efforts violens , qui suc-
» combent sous la pesanteur de leur char-
» ge , & qui , au lieu de s'annoncer pour
» de purs esprits , agissent en lourds &
» gros porte-faix. » L'éditeur observe ici

judicieusement que la critique de l'Abbé Laugier, juste dans quelques points, ne l'est pas dans tout. Diane venant au secours de la victime, sur laquelle le couteau est levé, doit paroître venir avec rapidité, sans quoi l'intérêt du danger pressant s'évanouiroit. Il est sans doute contre la bienséance de faire voler Dieu & ses Saints lorsque le sujet exige de n'envisager la Divinité que comme jouissante de son inaltérable béatitude; mais il est des cas où on la suppose agissante, & personne n'a blâmé Raphaël d'avoir représenté l'Eternel volant à travers l'espace pour créer le soleil & la lune. Il en est de même de Dieu apparoissant à Moïse dans le buisson ardent. Il n'est pas exactement vrai non plus, qu'on ne puisse faire voler que les figures à qui l'habitude donne des aîles. Jesus Christ, sortant du tombeau, s'élève dans les airs par la seule vertu de sa divinité. Il y a même beaucoup plus de dignité à faire voler une figure par la seule action de sa volonté, qu'à lui ajouter les secours physiques des aîles. C'est lui supposer une pesanteur matérielle & capable de contrarier sa volonté. Elles ne conviennent donc qu'à des êtres subordonnés, comme les Anges, ou à des di-

86 MERCURE DE FRANCE

vinités subalternes , comme la Victoire , la Renommée ; mais Junon , Vénus , Minerve , peuvent voler sans aîles , ni nuages , si on le veut.

« Il est étonnant , observe encore l'Abbé Laugier , que la plupart des peintres » n'aient pas senti combien il est ridicule » de faire paroître dans des plafonds des » tourelles , des montagnes , des fabriques d'architecture , avec nombre de » figures à terre. Ne voudra-t-on jamais » comprendre qu'on ne doit peindre en » l'air que des sujets anciens ? La fable » peut en fournir plus d'une espèce ; l'histoire sainte , moins féconde en ce genre , en fournit pourtant un assez grand » nombre. Mais , en général , on doit » prendre pour règle que tout sujet dont » l'action ne peut se passer , ou dans les » airs ou dans les cieux , n'est point un » sujet propre à un plafond. Ainsi quand » je verrai à la voute d'une église un crucifiement , une résurrection , une descente du St Esprit , je serai toujours » choqué de voir au - dessus de ma tête » des actions qui se sont passées sur le » globe que je foule aux pieds. » Il est vrai , ajoute l'éditeur , qu'on hasarde quelquefois dans les plafonds des choses qui blessent le jugement naturel. Cependant

on ne peut pas blâmer que sur les bords d'un plafond il y ait quelques figures posées sur des terrains, pourvu que ces terrains soient bien traités, comme vus du point où l'on suppose le spectateur placé. C'est alors comme si on étoit au fond d'un temple souterrain, ou autre lieu enfoncé dont les terres adjacentes fussent retenues par la résistance des murs ou d'une partie de la voute : & cela n'est nullement contraire à la possibilité. Il est vrai que ce n'est que sur ces bords que l'on peut hasarder de l'architecture, ou autres corps pesans, & que plus on approche du milieu du plafond, plus la supposition devient absurde & impossible à mettre dans une perspective vraisemblable.

Parmi les observations de l'Abbé Laugier sur l'architecture il s'en est trouvé plusieurs qui étoient hasardées ou susceptibles de quelque modification. C'est le jugement que l'on portera également de celles qu'il se proposoit de publier sur la peinture. L'éditeur s'est chargé lui-même de relever les opinions de l'auteur contraires aux principes reçus parmi les artistes instruits & éclairés, & il a rendu par ce moyen l'ouvrage de l'Abbé Laugier d'une utilité plus générale, plus sûre,

33 MERCURE DE FRANCE.

plus agréable même pour les amateurs & ceux qui font leur étude de la peinture.

Cet écrit est terminé par une espèce d'appendice où l'auteur expose quelques vues propres à favoriser les progrès de la peinture. Il s'élève sur tout contre ce goût des plus gothiques & des plus mesquins qui a substitué dans la plûpart des maisons, aux beaux & grands tableaux, la décoration des vernis de mauvaise odeur & l'insipide transparent des glaces. Le plaisir de trouver aisément de quoi contempler sa figure a donné auprès des femmes & des petits-mâtres un grand mérite aux glaces. Cet intérêt les a multipliés jusqu'au degré de la plus absurde bizarrerie. L'objection que l'on fait ordinairement que les tableaux rendent un appartement trop sérieux & presque triste, ne peut être dictée que par la plus aveugle frivolité. Rien n'est moins triste que ce qui est beaucoup diversifié, ce qui occupe l'esprit, ce qui parle au cœur. Du damas, des vernis & des glaces ont une vraie tristesse, parce que tout cela ne dit rien à l'ame. Mais des traits d'histoire qui sont sous les yeux, où le spectateur voit des situations pleines d'intérêt, & le langage des passions exprimé avec force, bannissent loin de

lui toute impression de mélancolie & d'ennui.

Elémens de Chirurgie pratique, faisant partie des œuvres de feu M. Ferrein, docteur des Universités de Paris & de Montpellier, professeur d'anatomie & chirurgie au jardin du Roi, lecteur & professeur au collège royal, de l'académie des sciences, &c. rédigés & mis en ordre sur les propres manuscrits de l'auteur; par M. Hugues Gauthier, médecin du Roi, docteur régent de la faculté de médecine en l'Université de Paris, docteur en médecine & chirurgie de celle de Montpellier; *in-12.*, tome I^r. A Paris, chez Butard, imprimeur-libraire, rue St Jacques, à la Vérité; & Jombert, fils aîné, libraire, rue Dauphine.

C'est un élève de M. Ferrein, c'est un disciple zélé pour la gloire de son maître qui, dans la vue de répondre à l'empressement du Public pour les écrits du célèbre Professeur, publie aujourd'hui le premier volume de ses élémens de chirurgie. Le second volume, comme on nous en prévient dans un avertissement, est sous presse. Si le Public goûte cet essai, M.

90 MERCURE DE FRANCE.

Gauthier se propose de donner ensuite les maladies des yeux; la médecine analytique, avec la thérapeutique ou matière médicale; les œuvres anatomiques, & enfin quelques morceaux détachés du même auteur pour preuve de son génie réellement créateur, & il aura soin que chaque volume ne se fasse point attendre plus de six mois.

La chirurgie, suivant la définition qu'on nous en donne ici, est cette partie de la médecine qui s'applique à guérir les maladies extérieures du corps par l'opération de la main, aidée des instrumens ou des topiques, ou même de certaines machines, quand il ne s'agit que de quelques défauts de conformation, ou de contenir une partie qui a été remise en situation après avoir été déplacée. Les élémens de cette partie de la médecine sont exposés dans cet ouvrage avec méthode, clarté & précision. Le célèbre Ferrein les avoit adoptés dans ses leçons publiques, & son disciple, en les rédigeant, a cherché à former un corps de doctrine qui pût éclairer les jeunes chirurgiens, & contribuer à la gloire de son maître qui n'enseignoit rien qui ne fût fondé sur l'observation la plus constante, la critique la plus saine, & la

connoissance de l'anatomie & de l'économie animale la mieux approfondie.

Histoire civile & naturelle du royaume de Siam, & des révolutions qui ont bouleversé cet empire jusqu'en 1770; publiée par M. Turpin, sur des manuscrits qui lui ont été communiqués par M. l'Evêque de Tabraca, vicaire apostolique de Siam, & autres Missionnaires de ce royaume; 2 vol. in-12. A Paris, chez Costard, libraire, rue St Jean-de-Beauvais.

Si l'histoire est une leçon utile pour le sage, c'est sur-tout lorsqu'il jette les yeux sur la diversité de mœurs & de caractères qui distinguent les nations. Plus il y a de distance entre deux peuples, plus aussi cette opposition de mœurs & de caractères est frappante & sensible. « La comparai-
 » son qu'on peut en faire contribue, sui-
 » vant la réflexion de l'historien, à dé-
 » truire les préjugés nationaux. C'est le
 » moyen de ne plus attacher trop d'im-
 » portance à des usages bizarres accrédi-
 » tés par leur antiquité, & souvent an-
 » noblis par d'illustres exemples. Le spe-
 » ctacle de ce déluge d'erreurs qui capti-

92 MERCURE DE FRANCE.

» vent la raison de tous les peuples, nous
» dispose à les supporter : & en voyant
» que chacun a sa lèpre, on apprend à
» plaindre ceux qu'on croyoit avoir droit
» de haïr.

» Les productions variées de l'Inde
» sont devenues des besoins réels pour
» l'Europe, qui n'estime que ce qu'elle
» n'a pas. Il faut donc connoître la source
» de ces richesses d'opinion, & étudier
» les moyens de nous les approprier,
» puisque nous n'avons pu résister à la
» tentation d'en jouir. » C'est dans cette
vue que l'on joint ici à l'histoire des
mœurs, usages & révolutions de Siam,
la description de ses productions naturel-
les.

L'origine du nom de *Siam* est inconnu
à ses propres habitans. Ceux qui s'ap-
puient du secours des étimologies le dé-
rivent de la langue Pégouane, où le mot
Siam signifie libre : aussi ces peuples se
glorifient de porter le même nom que les
Français.

M. T. n'entreprend point de déchirer
le voile qui couvre le berceau de cet em-
pire. Les Siamois n'ont jamais connu
l'art de l'imprimerie qui, seul, peut con-
sacrer les vertus & les foiblesses de ceux

qui président aux destinées publiques. Leurs monumens historiques ne sont fondés que sur des fables grossières & des traditions accréditées par l'imposture des Talapoins ou Prêtres Siamois, habiles à substituer le merveilleux à la vérité. Ce peuple ne peut donc nous être connu que depuis la découverte des Indes par les Portugais ; c'est aussi à cette époque que M. T. fixe l'histoire qu'il nous en donne. Tout semble d'ailleurs indiquer la jeunesse de ce royaume, les terres y sont si basses que les inondations s'y renouvellent tous les ans. Il est donc à présumer que les premiers hommes qui se déterminèrent à l'habiter y vinrent des contrées voisines à mesure que la mer, laissant les campagnes découvertes, les rendit susceptibles de culture.

Les Géographes ne s'accordent point sur la situation de ce royaume. On sçait qu'il est placé dans la presqu'île de l'Inde sur une étendue de cent vingt lieues de longueur, & un peu plus de cent dans sa plus grande largeur. Il ne paroît pas que le pays soit extrêmement peuplé, puisque dans le dernier dénombrement on ne compta que dix-neuf cens mille ames dans tout le royaume, où chaque année

94 MERCURE DE FRANCE.

on tient un registre exact des hommes , des femmes & des enfans.

Les Siamois appellent la ville royale *Sigathia* , ou simplement *Crumg* , c'est-à-dire la cour. Cette ville est non seulement une isle , mais elle se trouve encore placée entre plusieurs autres qui en rendent la situation très-singulière. Trois grandes rivières , dont la source se trouve dans les terres supérieures , l'entourent de toutes parts , & la traversent par trois grands canaux qui la divisent en différens quartiers ; en sorte qu'on n'y peut entrer qu'en bateau. Quoiqu'il pleuve rarement dans la ville royale , il est certaines saisons de l'année où les eaux qui tombent des montagnes enflent tellement les grandes rivières , que l'eau ne pouvant s'écouler par les canaux trop étroits , se répand dans les campagnes qu'elle couvre , pendant six mois de l'année. L'inondation commence à la fin de Juillet ; & l'eau croissant chaque jour de deux pouces parvient quelquefois jusqu'à 13 & 14 pieds de hauteur. Cette inondation constante & réglée porte la fertilité dans les campagnes. C'est un spectacle agréable qu'une étendue de dix lieues qui offre en même tems l'image d'une mer & d'une campagne cou-

ronnées d'épis. On ne voit de terrain secs que quelques terrasses de distance en distance , sur lesquelles sont bâtis de grands temples d'idoles. Les épis qui s'élevaient sur la superficie des eaux , s'abaissaient avec docilité sous les barques , & se relevent ensuite sans avoir été endommagés. L'eau monte jusqu'au premier étage ; c'est pourquoi toutes les maisons sont élevées sur des piliers ; & Siam au tems de l'inondation , semble avoir été formée sur le modèle de Venise. Les poissons se répandent dans les champs , où ils s'engraissent & se multiplient.

Les maisons des particuliers sont commodes & aisées à bâtir , n'étant faites que de bois , & seulement couvertes de feuilles : les murailles sont de canne de Bambouk. Les meubles ne consistent qu'en quelques tapis & des coussins. Il n'ont ni lits , ni chaises , ni tables , ni cabinets , ni peintures. Ils se couchent sur de simples nattes , avec une toile qui les couvre ; mais malgré cette simplicité , on voit régner dans tous les appartemens une propreté élégante. Le palais du Roi ressemble à une ville dont l'enceinte est entourée de trois rangs de murailles de briques : l'on n'y voit aucunes fenêtres. Cet

96 MERCURE DE FRANCE.

édifice n'a d'intéressant que la grandeur des salles où le Roi donne ses audiences : les murs sont nuds & sans décoration ; mais les planchers sont couverts de magnifiques tapis de Perse. Le monarque y paroît assis sur une estrade un peu élevée & couverte d'un tapis si vieux , qu'on ne peut distinguer quelle étoit sa couleur primitive. Dans les jours extraordinaires, le Roi donne ses audiences du haut d'un balcon. On voit dans l'intérieur trois édifices de briques, dont celui du milieu est un temple d'idoles. Un côté du palais est destiné pour les hommes & l'autre pour les femmes. Les façades sont toutes dorées & les toits sont couverts d'étain sonnant, & dorés par cordons. Ce palais inspire le même respect que les temples de la Divinité ; aucun bruit n'en trouble le silence. L'officier qui a des devoirs à remplir, ne peut y entrer quand il a bu de l'arack ou quelque liqueur qui peut égarer la raison & causer l'oubli des devoirs. Le Monarque , pour éviter la fatigue de parler , donne ses ordres par des signes. Sa garde est nombreuse ; & il ne confie le soin de sa personne qu'à une milice étrangère , & sur tout à une compagnie de Tartares éprouvés par leur courage.

rage. Il a encore un corps d'Indiens qui se vantent d'être issus du sang des Rois. Leur courage s'élève au-dessus de tous les périls ; mais il faut qu'il soit excité par l'*opium*, qui, les rendant stupides, leur inspire une intrépidité qui naît de l'ignorance du danger. Le respect que l'on rend aux Rois s'étend jusques sur les animaux consacrés à leur service ; c'est sur-tout pour les éléphans qu'on témoigne le plus de vénération : des officiers sont destinés à les servir avec des formalités qui humilient la condition humaine, & dont l'omission attireroit des châtimens rigoureux. Quand les qualités de ces animaux vigoureux & dociles répondent aux peines de leurs instituteurs, le Monarque leur confère le titre de comte, de marquis, ensuite de duc, & enfin de pair. C'est ainsi que ce peuple singulier prostitue à des animaux des titres honorifiques ambitionnés chez les nations policées. L'enceinte du palais est remplie de soldats désarmés, pour prévenir la tentation d'attenter à la vie du Monarque. Il n'y a que les femmes qui aient le privilège d'entrer dans la chambre du Roi pour entretenir la propreté, & pour préparer les mets. Ce dieu terrestre ne se croit jamais

98 MERCURE DE FRANCE.

plus en sûreté que lorsqu'il se voit entouré d'un sexe foible & timide.

Tout Siamois doit six mois de service chaque année au Monarque ; & tandis qu'on l'emploie à des travaux pénibles il est encore obligé de vivre à ses dépens. L'esclave, plus privilégié que l'homme libre, ne travaille que pour un maître qui le nourrit. Le citoyen se dispense de ses corvées en payant une somme ; mais il n'est jamais véritablement possesseur d'un champ ou d'un jardin, parce que si les productions en sont estimées, des soldats viennent les retenir pour le Roi ou pour quelque ministre favori. Les sujets de ce Monarque ne s'apperçoivent qu'ils ont un maître que par la terreur qu'il leur inspire, ou par les vexations qu'il commande. Ce seroit profaner la majesté de ce tyran, que de prononcer son nom ou de s'informer de l'état de sa santé. « Le » soin qu'on prend d'entretenir le res- » pect, détruit l'attachement ; & l'amour » des Siamois pour leur Roi est un senti- » ment flétri & desséché : aussi lorsqu'il » s'élève un rebelle, ils attendent avec » indifférence l'événement. Tout peuple » destiné à porter des fers n'est jamais » disposé à courir aux dangers pour celui

» qui l'en accable. Une armée de citoyens
 » est invincible : un troupeau d'esclaves
 » se donne à celui qui le paye & le nour-
 » rit. »

Par un renversement de l'ordre, les Siamois condamnent leurs femmes à tous les ouvrages qui demandent de la force & donnent de la fatigue. Tandis que ce peuple indolent sommeille dans l'inertie, les femmes laborieuses cultivent la terre & coupent le bois & les moissons. « Ce vice, suivant la remarque de l'historien, a sa source dans le despotisme : chacun se venge dans son empire domestique de la servitude honteuse où il est condamné en public ; & celui qui rampe depuis l'enfance sous le joug, devient toujours un maître impérieux, plus jaloux d'être obéi que d'être aimé.

» La couche nuptiale est rarement souillée par l'adultère, Le droit qu'ont les maris de tuer leurs femmes surprises dans le crime, n'est pas le seul frein qui reprime l'incontinence. Les femmes, toujours occupées de détails domestiques, n'ont point le tems d'entretenir des intrigues. Jamais elles n'assistent à ces jeux & à ces spectacles où l'on respire le souffle impur & brûlant des passions.

100 MERCURE DE FRANCE:

» lions. Retirées dans l'intérieur de leurs
 » maisons, elles n'y reçoivent point les
 » visites de ces séducteurs dangereux qui
 » trahissent sans pudeur leurs hôtes ou
 » leurs amis. C'est encore l'épouse qui
 » laboure la terre; elle s'éveille dès l'au-
 » be du jour, & prépare à son souverain
 » indolent un déjeuner de riz & de pois-
 » son salé qu'il prend, & après ce pre-
 » mier repas il s'endort jusqu'à l'heure du
 » dîner; & quant il a satisfait son appe-
 » tit, il se livre encore au sommeil qu'il
 » n'interrompt que pour jouer ou prendre
 » quelque divertissement, en attendant
 » l'heure du souper. L'épouse, humble
 » & soumise, n'a ni le privilège de s'as-
 » seoir, ni de manger avec son mari;
 » elle est vigilante & soigneuse à prépa-
 » rer les mets; & quand on a desservi,
 » elle se retire pour manger à son tour.
 » Jamais elle ne se promène dans le mê-
 » me balcon; & lorsqu'elle est admise
 » dans la couche nuptiale, on lui donne
 » un oreiller plus bas, pour lui faire sen-
 » tir son infériorité. »

Il n'y a point de peuple qui ait une aussi
 grande idée de sa législation que les Sia-
 mois; & quand ils caractérisent les na-
 tions d'Europe, ils ont coutume de dire :

« Le François est bon pour la guerre ;
 » l'Anglois pour la mer , l'Hollandois
 » pour le commerce ; mais tous nous sont
 » inférieurs dans le grand art de gouver-
 » ner. » L'idée avantageuse qu'ils ont de
 leur police , n'est qu'un préjugé d'éduca-
 tion. Ce royaume , comme on peut le voir
 dans cette histoire , a plusieurs vices in-
 hérrens à sa constitution. Nous citerons
 seulement une loi de leur police qui peut
 avoir ses abus , mais qui a aussi ses avan-
 tages. Quand on trouve un cadavre , on
 étend des cordes de cent toises en cent
 toises dans les lieux où l'assassinat a été
 commis. Tous les habitans renfermés
 dans cette enceinte payent une amende
 proportionnée à la proximité du lieu du
 délit. Les citoyens se trouvent obligés par
 ce moyen de veiller à leur défense récipro-
 que , & les routes sont plus sûres.

L'historien nous entretient des autres
 usages & coutumes des Siamois , de leur
 gouvernement civil , de leurs sciences &
 arts , de leurs spectacles , des productions
 de leurs pays , de leur commerce & de leur
 Religion dont le principe fondamental est
 la métempsychose , système qui a séduit
 presque tous les peuples de l'Orient.

Les révolutions du trône sont fréquen-

tes à Siam , & cela doit être chez une nation où l'on ne connoît ni les bornes du pouvoir , ni l'étendue de l'obéissance , où le despote regarde ses intérêts comme séparés de ceux de son peuple , où ce peuple enfin toujours malheureux n'a d'espoir que dans une prochaine révolution qui l'asservit à un nouveau tyran.

Le regne de Chaou-Naraye est un morceau intéressant de cette histoire. Ce Monarque rechercha l'amitié de Louis XIV , & il y fut principalement porté par les conseils de Constantin Faulcon. Cet homme singulier , grec d'origine , qui avoit passé des détails d'un comptoir au rang de premier ministre du Roi de Siam , est un exemple mémorable de l'inconstance de la fortune. Après avoir assuré les prospérités de l'état , il se vit , à l'âge de quarante & un ans , la victime d'une cabale jalouse & puissante qui renversa le Monarque & fit périr son premier ministre par la main du boudieu. « Sa dextérité dans les affaires , » dit l'historien , justifia le choix de son » maître. Si les événemens tromperent » sa prudence ; c'est qu'incertain dans sa » marche , il craignoit que sa qualité d'é- » tranger ne rendît suspectes ses inten- » tions les plus pures ; & timide à force

» d'être circonspect, il vit mal les objets
 » parce qu'il voyoit trop loin. Ses vertus
 » furent ternies par quelques défauts.
 » Colère & violent, il perdoit en un
 » jour le fruit des bienfaits répandus pen-
 » dant plusieurs années. Passionné pour la
 » gloire, il avoit toutes les petiteesses de
 » la vanité. La magnificence de ses équi-
 » pages étoit une espèce d'insulte faite à
 » la nation indigente, dont il sembloit
 » avoir ravi les dépouilles. Le luxe de sa
 » table offroit les productions de chaque
 » province; & quatre cens esclaves em-
 » pressés à servir, prévenoient les desirs
 » des convives, & annonçoient la gran-
 » deur du maître. Libéral jusqu'à la pro-
 » fusion, il dépensa plus de cent mille
 » écus en trois ans pour faire des présens.
 » Sa politique trahie par ses penchans ne
 » lui permit pas de prévoir que ses lar-
 » gesses pouvoient faire soupçonner qu'au
 » lieu de vouloir faire des heureux, il
 » n'acheteroit que des complices pour s'éle-
 » ver sur les débris de son maître. »

Sa femme, détenue dans les prisons, oublia ses propres souffrances pour déplo-
 rer la perte de son époux. « Eh quoi, s'é-
 » cria-t-elle, pourquoi est-il mort ? Quel
 » étoit son attentat, pour être traité en

» criminel. » Un Mandarin , parent de l'usurpateur , qui étoit alors auprès d'elle , lui dit à l'oreille que son crime étoit sa faveur & ses talens. Au bout de quelque tems elle fut condamnée avec un fils qui lui restoit , à l'humiliation de l'esclavage.

L'historien nous donne des instructions intéressantes sur l'établissement du Christianisme dans ce royaume , & sur les avantages qu'on peut tirer du commerce de Siam & des royaumes voisins. Presque toutes les nations de l'Inde ont des établissemens à Siam. Plusieurs peuples de l'Europe y ont aussi des colonies , & ce furent les Portugais qui en donnerent le premier exemple ; & comme ils y sont les plus anciens de tous les étrangers , ils y sont aussi les plus indigens. Plusieurs villages habités par leurs familles y offrent le spectacle de la plus affreuse pauvreté. Leur paresse naturelle , fomentée par la chaleur du climat , les empêche de profiter des avantages d'un pays où ils ont porté leurs vices sans en prendre les vertus.

L'Angleterre y jeta les fondemens d'un établissement ; mais la fierté des Anglois jaloux de leur indépendance ne put plier sous le joug d'un despote qui ne met point de bornes dans sa puissance. Leur indo-

cilité leur attira des disgrâces, & ils furent contraints d'abandonner un pays où ils auroient voulu élever un trône à la liberté. Quelques-uns plus lians & plus souples y sont restés sans former un corps de nation.

Les François, dont le début est toujours brillant, y éprouverent une prospérité passagère; mais incapables de se conduire eux mêmes, ils succomberent à la vanité de vouloir gouverner; & censeurs enjoués des usages étrangers, ils eurent le ridicule de se proposer pour autant de modèles. Ce vice national humilioit la fierté des Siamois attachés, jusqu'à l'opiniâtreté, à toutes leurs coutumes; & la fortune des François fut aussi inconstante que leur caractère.

Les Hollandois, flexibles & toujours préparés à recevoir les impressions de ceux qui peuvent les enrichir, sont les seuls Européens qui aient élevé des établissemens sur des fondemens solides. Tout leur convient, lorsque tout leur est utile. La simplicité des mœurs leur attire la confiance d'une nation qui croit avoir droit de se défier de tous ceux qui vivent plongés dans le luxe. Ce n'est pas qu'on n'y voie quelquefois abonder d'autres étran-

gers, sur-tout des François aventuriers qui vont exalter leurs talens & leur courage dans cet oyaume. Ils y sont accueillis tant qu'ils y sont utiles; mais aussitôt qu'ils demandent le salaire de leurs services, ils éprouvent des disgraces, & on s'en débarasse comme d'un fardeau importun.

Cette histoire, qui est dédiée à M. de Boine, secrétaire d'état & ministre de la marine, confirme la réputation que M. Turpin s'est déjà acquise dans le genre historique par une diction pure & élégante, par des descriptions vives & animées, par des réflexions judicieuses, par des touches fermes & précises qui donnent de l'énergie & du mouvement à son style.

Histoire de la rivalité de la France & de l'Angleterre, par M. Gaillard, de l'académie françoise & de l'académie des inscriptions & belles lettres. A Paris, chez Saillant & Nyon, rue St Jean-de-Beauvais.

L'écrivain fécond & ingénieux qui a déjà consacré à la gloire de François Premier un monument aussi honorable pour l'historien que pour le héros, a rassemblé

dans un même ordre tous les traits de cette ancienne & célèbre rivalité subsistante encore aujourd'hui entre les Anglois & nous, & qui ne paroît pas devoir jamais s'éteindre. Il en développe l'origine dans une introduction très-bien faite qui comprend l'histoire respective de la France & de l'Angleterre depuis l'Heptarchie Saxonne jusqu'à Guillaume le Conquérant, Duc de Normandie par le droit de sa naissance, & Roi d'Angleterre par le droit de conquête. Le vasselage de ce prince comme duc de Normandie, & l'hommage qu'il devoit au Roi de France est une époque où commence à se signaler davantage l'inimitié réciproque entre les Monarques Anglois & ceux de France. Le portrait de ce fameux Guillaume qui soumit l'Angleterre à la domination normande est un des morceaux les mieux écrits de cette histoire, & en général tous les résumés de chaque regne sont très-sagement conçus & tracés avec force. Nous en mettrons quelques-uns sous les yeux des lecteurs, ce qui pourra leur être plus agréable que de rappeler des faits déjà connus & consignés dans tant de livres.

« Guillaume mourut le 9 Septembre

E vj

108 MERCURE DE FRANCE.

» 1087. En choisissant les momens de sa
» vie on trouvera un grand Prince ; en les
» choisissant aussi , & même sans trop les
» choisir , on trouvera un barbare. Ses
» panégyristes & ses censeurs pourroient
» avoir presque également raison. Actif,
» infatigable , prêt à tout , présent à tout ,
» brave soldat , grand capitaine , politi-
» que habile , prince justicier , il fut vain-
» cre , il fut gouverner ; il aima mieux
» opprimer. Il connut tous les ressorts
» qui peuvent faire mouvoir les hom-
» mes ; mais il se trompa dans le choix
» de ces ressorts , & ce fut une erreur de
» son cœur plus que de son esprit. Après
» avoir inspiré l'enthousiasme , l'amour
» & le respect , il préféra d'inspirer la
» crainte ; son caractère dur le força de
» se borner à ce triste hommage. Son
» impétuosité naturelle ne lui ôta point
» le talent sinistre de la dissimulation. Ca-
» pable de générosité , mais peu suscep-
» tible des douces impressions de la pi-
» tié , il mit de l'ostentation & dans la
» clémence & dans la sévérité. Il dut ses
» succès à son génie , ses revers à sa bar-
» barie ; il effaça tous les Souverains de
» son tems , & Philippe son rival lui fut
» trop inférieur. On ne peut refuser à

» Guillaume des talens rares , des vues
 » étendues , une ame élevée & forte, une
 » majesté imposante , une énergie faite
 » pour entraîner ; mais l'humanité défend
 » à l'histoire de donner le nom de Grand
 » à un prince qui a fait tant de malheu-
 » reux

» Il fut enterré dans l'église de St Etien-
 » ne de Caën , qu'il avoit bâtie ; mais ce
 » n'est point en dépouillant les hommes
 » qu'il faut bâtir des temples à Dieu. Au
 » milieu de la cérémonie de l'enterre-
 » ment , un gentilhomme nommé Asce-
 » lin se présenta devant les prélats. Je
 » vous défends au nom de Dieu , leur
 » dit-il à haute voix d'enterrer ce corps
 » ici. Cet emplacement est à moi , c'est
 » celui de la maison de mon père enva-
 » hie par ce tyran. Dieu qui m'entend &
 » qui vient de le juger m'a vengé sans
 » doute de ses injustices. Les prélats eu-
 » rent égard à cette violente requête , &
 » on enterra le corps un peu plus loin.

Guillaume le Roux remplaça le Con-
 quérant sur le trône d'Angleterre. Voici
 le jugement qu'en porte l'historien.
 « Guillaume le Roux outragea tant le
 » clergé qu'on pourroit attribuer au res-
 » sentiment de ce corps la diffamation
 » de ce prince , ou soupçonner du moins

» les Ecclésiastiques d'avoir un peu char-
 » gé la peinture de ses vices. Mais de
 » l'aveu des écrivains les moins favora-
 » bles à l'Eglise, la conduite de Guillau-
 » me ne dément point l'idée que les Ec-
 » clésiastiques en ont donnée. Il paroît
 » qu'avec les défauts de son père poussés
 » jusqu'à l'excès, il eut seulement quel-
 » ques-unes de ses qualités vigoureuses
 » sans aucune vertu. Le trait qui semble
 » l'avoir distingué plus particulièrement
 » des princes de son tems, c'est l'irréli-
 » gion. Il avoit l'esprit tourné à l'épigram-
 » me comme le cœur à la violence. Il
 » n'épargnoit pas plus les plaisanteries
 » que les extorsions aux prêtres & aux
 » moines. On dit que ses plaisanteries ne
 » se bornoient point aux ministres de
 » l'Eglise. On prétend qu'un jour il prit
 » plaisir à faire disputer devant lui à tou-
 » te outrance des théologiens & des ra-
 » bins, & qu'il tint la balance très égale
 » entr'eux par le ridicule qu'il donna aux
 » deux partis. On dit qu'un Juif, dont le
 » fils avoit abjuré, lui offrit de l'argent
 » pour qu'il employât son autorité à ra-
 » mener ce fils au judaïsme; que Guil-
 » laume se chargea de la commission, &
 » pour mériter cet argent s'en acquitta de
 » très-bonne foi; qu'enfin n'ayant pu

» réussir ni par prières ni par menaces, il
 » voulut avoir la moitié de l'argent, par-
 » ce que, disoit-il, il l'avoit bien gagné.
 » Ce qu'il y a de certain, c'est que les
 » revenus des bénéfices avoient pour lui
 » beaucoup d'attraits; qu'à la mort du
 » primat Lanfranc, il garda pendant qua-
 » tre ans les fruits de l'archevêché de Can-
 » torbery; qu'il les auroit vraisemblable-
 » ment gardés plus long-tems, sans une
 » maladie qui le détermina enfin à nom-
 » mer St Anselme à cet archevêché. Re-
 » venu en santé, il se remit à piller les
 » Eglises avec plus d'ardeur & à vendre
 » les bénéfices plus chers. Sa réputation
 » étoit si bien établie sur ce point, qu'on
 » marchandait ouvertement avec lui, ce
 » qui lui fit faire une fois par hasard une as-
 » sez bonne action. Deux moines s'étoient
 » enrichis, & avoient mis une somme
 » en société pour acheter l'abbaye où ils
 » demeuroient. Ils devoient, selon leur
 » marché, en partager les fruits. Ils vien-
 » nent faire leurs offres au Roi qui les
 » écoute. Il apperçoit à l'écart un autre
 » moine qu'ils avoient amené avec eux;
 » & vous, lui dit-il, combien offrez-
 » vous pour avoir l'abbaye. Rien, Sire,
 » je suis un religieux, je n'ai rien; mais
 » quand j'aurois vos richesses, je n'offri-

112 MERCURE DE FRANCE.

» rois rien encore pour un bénéfice. Vous
» ferez donc abbé, dit le Roi, qui sentit
» dans ce moment le prix de la vertu ;
» ceux-ci sont indignes de l'être par le
» desir qu'ils en ont & par les moyens
» qu'ils employent. »

Passons au caractère de Henri Premier,
Roi d'Angleterre.

« Ce Prince, instruit par le malheur ,
» auroit été assez grand s'il eût été bon.
» Il prit la férocité des deux Guillaumes
» en usurpant comme eux la puissance.
» Le malheur revint l'avertir d'être hu-
» main, & il négligea encore cet avis. Il
» ajouta peut-être aux talens qui avoient
» illustré les princes de sa maison ; mais
» il ajouta aussi à la tyrannie qui les avoit
» fait haïr. Il augmenta le nombre des
» forêts royales, c'est-à-dire des déserts
» abandonnés aux bêtes fauves. Il décour-
» ragea tellement l'agriculture qu'un jour
» qu'il arrivoit de Normandie en Angle-
» terre, des laboureurs vinrent lui remer-
» tre les focs de leurs charrues comme
» des instrumens qu'il avoit rendus inu-
» tiles ; enfin nous sommes presque fâ-
» chés d'être contraints d'avouer qu'un
» tel prince aima les lettres, & eut l'es-
» prit assez cultivé pour mériter le titre
» de *beau Clerc*. Il eut aussi quelque amour

» pour la justice ; mais pour cette justice
 » sévère qui traite les hommes en esclaves, & qui n'est qu'un glaive dans la
 » main du despotisme. On l'appella le
 » plus riche des Rois, parce qu'à force
 » d'extorsions & d'avarice il avoit amassé
 » beaucoup d'argent ; il eût été plus riche
 » avec l'amour de ses sujets. Il avoit l'injustice de mépriser les Anglois, parce qu'il
 » avoit la dureté de les opprimer, & il
 » avoit le malheur de les craindre. Cet
 » homme, intrépide dans les combats,
 » redoutoit tout dans sa maison ; il faisoit
 » trembler ses ennemis & trembloit
 » à l'arrivée d'un domestique ; il ne voyoit
 » jamais que des conjurés au tour de lui,
 » & mouroit mille fois par jour de la peur
 » de mourir. Toutes les précautions que
 » les plus lâches tyrans ont pû imaginer
 » pour dérober à la haine publique quelques
 » misérables jours, Henri les éprouvoit ; on ne sçavoit jamais dans quelle
 » chambre il couchoit ; il changeoit cinq
 » ou six fois de lit & de gardes chaque
 » nuit. Né extrêmement gai, l'impression
 » de douleur qu'il reçut de la mort funeste
 » de ses enfans ne put s'effacer de son ame
 » ni de son visage dans les momens même les plus heureux. C'étoit
 » bien la peine d'usurper un royaume &

114 MERCURE DE FRANCE.

» un duché, en ôtant la vie & la liberté à
» son frere, en poursuivant son neveu
» jusqu'à la mort, pour partager sa vie
» entre la haine, la crainte & la dou-
» leur. »

Nous citerons encore deux morceaux supérieurs à ceux que nous venons de transcrire; l'un regarde Henri Second, d'Angleterre, & l'autre, Louis IX, Roi de France, nommé St Louis par l'Eglise, & mis par l'histoire au rang des bons princes, quoiqu'il ait fait de grandes fautes.

« L'Angleterre comptera toujours Hen-
» ri Second parmi ses plus grands Rois.
» Prince admirable dans ses vertus, excu-
» sable dans ses défauts, intéressant dans
» ses malheurs; sensible, première qua-
» lité des hommes; juste, première qua-
» lité des Rois, aimable, qualité rare &
» nécessaire. Sa vie est un tissu de contra-
» rietés inexplicables, & un des plus sin-
» guliers exemples de ce qu'on appelle la
» fatalité. Au-dehors le plus brillant des
» Rois, au - dedans le plus affligé des
» hommes. Né pour la tendresse & pour
» l'indigence, il fut forcé d'être ingrat
» envers sa femme & sévère envers des
» enfans qu'il idolâtroit, qui l'assassine-
» rent & le firent mourir de douleur. Gé-

» néreux & clément, il parut implacable
 » & fourbe envers Becket; prince reli-
 » gieux, il parut le bourreau d'un mar-
 » tyr; ami de la paix, il fit toujours la
 » guerre; juste & humain, il fut conqué-
 » rant. Il est vrai que cet amour de la paix
 » dont il est loué par les auteurs Anglois
 » étoit presque toujours subordonné au
 » principe d'exercer ses droits dans toute
 » leur étendue, principe aussi funeste que
 » l'esprit ambitieux. S'il parut s'en écar-
 » ter pour le refus généreux qu'il fit, dit-
 » on, du trône de Jérusalem, ce sacrifice,
 » s'il est réel, fut l'ouvrage de la politi-
 » que plus que de la modération. Les
 » François l'accusent d'une ambition ex-
 » cessive & lui attribuent ce mot qui pa-
 » roît répété d'après Alexandre, que le
 » monde est trop petit pour le cœur d'un
 » Roi. Mais faisons attention au témoi-
 » gnage que l'histoire lui rend, qu'il ne
 » vit jamais sans émotion couler le sang
 » d'un soldat. Songeons qu'il donnoit aux
 » pauvres le dixième du revenu destiné à
 » l'entretien de sa maison. Publiions que
 » pendant une famine qui désola l'Anjou
 » & le Maine, il nourrit à ses dépens dix
 » mille citoyens indigens. On a dit de lui
 » qu'il avoit toujours pardonné ses inju-
 » res personnelles, jamais celles de l'état.

116 MERCURE DE FRANCE.

» Il aimoit les lettres & il les connoissoit;
» il protégeoit les talens; il n'est point de
» grand Roi qui n'ait mérité cette louan-
» ge. Plein d'esprit & d'agrément dans la
» vie privée, comme d'éloquence & de
» lumieres dans le conseil; on vante sa
» prodigieuse mémoire, on dit qu'il n'a
» jamais oublié ni un fait ni un homme.
» Il est plus important de vanter sa justi-
» ce, de dire que toutes ses lois eurent
» pour objet le bien public, & qu'il fut
» les faire exécuter sans distinction de ri-
» che ni de pauvre, de puissant ni de foi-
» ble. Il plaignoit & punissoit les coup-
» bles, quels qu'ils fussent. Il eut des dé-
» fauts qui tiennent à la sensibilité, l'im-
» patience, la colere, l'amour des fem-
» mes, & toutes ses fautes partirent de
» ce principe; mais toujours tempérant,
» toujours occupé, il s'étudioit à rerran-
» cher aux passions l'aliment & l'activité.
» La frugalité de sa table condamnoit
» hautement la somptuosité de celle du
» chancelier Becket; elle eut pû servir
» de modele même à des religieux. On
» raconte que des moines de Vinchester
» vinrent un jour se plaindre à lui de ce
» que leur abbé ne leur donnoit que dix
» plats au lieu de treize qu'on avoit cou-
» tume de leur servir. *On ne m'en sert*

» *que trois* ; leur répondit froidement
 » Henri. Ce prince enfin eut avec les ver-
 » tus d'un particulier , la valeur d'un sol-
 » dat , les talens d'un général , l'autorité
 » d'un maître , l'habileté d'un politique ,
 » les vues d'un législateur , la magnani-
 » mité d'un héros. C'eut été un grand
 » spectacle dans l'histoire que Henri dans
 » son midi opposé à Philippe Auguste
 » dans le sien ; & le plus beau titre de
 » gloire de celui-ci est d'avoir presque
 » pour son coup d'essai , vaincu Henri &
 » abaissé cette grande puissance. »

Le précis du regne de St Louis étoit
 d'autant plus difficile à tracer qu'il sem-
 bloit que tout fut dit sur ce sujet qui oc-
 cupe tous les ans les orateurs de l'Acadé-
 mie François. Mais la sensibilité de M.
 Gaillard a saisi de nouveaux traits aussi
 intéressans que tous ceux qu'on avoit déjà
 rassemblés.

— « Quant à l'atticle des Croisades , il est
 » jugé depuis long-tems. Des auteurs ont
 » fait autrefois , contre leur propre sen-
 » timent , des efforts superflus pour justi-
 » fier soit le croisades en général , soit les
 » croisades de St Louis en particulier. St
 » Louis n'est-il donc pas assez grand pour
 » qu'on n'ose avouer en lui quelque foi-

118 MERCURE DE FRANCE.

„ blesse ? Ne s'est-il pas assez élevé au-
 „ dessus des erreurs politiques de son siècle , pour qu'on ne puisse convenir qu'il
 „ paya un tribut aux erreurs religieuses ?
 „ Pourquoi vouloir que tout soit saint
 „ dans les Saints , & que tout soit grand
 „ dans les grands Rois ? Pourquoi faire
 „ des portraits vagues & maladroitement
 „ embellis quand l'original est si beau ?
 „ Sachons reconnoître que Blanche qui ,
 „ malgré son goût pour la domination ,
 „ vit partir son fils avec tant de regret &
 „ le rappeloit sans cesse avec tant d'ins-
 „ tance , se montrait plus instruite que
 „ lui des devoirs de la royauté ; sachons
 „ reconnoître qu'après le mauvais succès
 „ de sa première croisade , il est inexcusa-
 „ ble d'avoir entrepris la seconde. Plai-
 „ gnons ce pacificateur de l'Europe d'avoir
 „ été chercher en Afrique des ennemis &
 „ des fers ; plaignons-le d'avoir été mou-
 „ rir si loin des peuples qu'il rendoit heu-
 „ reux. Malgré quelques légers défauts
 „ ou plutôt malgré des fautes ou des er-
 „ reurs dont le principe même étoit ver-
 „ tueux , quel Roi peut-on lui comparer ?
 „ Quel nom plus respectable la Religion
 „ peut-elle opposer à ceux qui voudroient
 „ la croire peu compatible , soit avec la

» grandeur royale , soit avec la grandeur
 » personnelle? Quels droits ou quels soins
 » du trône , les soins de la piété lui ont-
 » ils fait négliger ? Où trouve - t-on ail-
 » leurs ce mélange de justice & de clé-
 » mence , de tendresse & de vertu , d'in-
 » dulgence & de fermeté , cet amour pour
 » la paix & ces talens pour la guerre , ce
 » désintéressement politique , cette sensi-
 » bilité courageuse , cette bienfaisance
 » éclairée , cette majesté si douce & si pa-
 » ternelle , ces grandes vues de bien pu-
 » blic & ces détails de charité particuliè-
 » re , ce calme de la raison & cette cha-
 » leur du sentiment ? Sage , heureux , quoi-
 » que sensible , son ame fut exercée &
 » remplie par des attachemens toujours
 » légitimes , & tous ses penchans furent
 » des devoirs. Quel fils ! quel frere ! quel
 » mari ! quel pere ! quel Roi ! combien il
 » aime ! combien il fut aimé ! Pere du
 » peuple , ami des hommes , il remplit
 » dans toute leur étendue ces deux grands
 » caracteres ; il satisfait pleinement à la
 » nature & à la gloire. Sa vie publique
 » nous offre d'illustres victoires rempor-
 » tées malgré lui sur des ennemis qu'il
 » plaignoit ; la paix donnée aux nations ,
 » de grandes haines assoupies , de gran-

» des rivalités suspendues, des établis-
 » mens qui font époque dans l'histoire
 » de la législation. Sa vie privée est plei-
 » ne de détails aimables & attendrissans.
 » Son mariage avec Marguerite de Pro-
 » vence fut l'union de deux âmes céles-
 » tes ; mêmes inclinations , mêmes ver-
 » tus , tendresse égale , épanchemens ré-
 » ciproques ; elle le suivit au - delà des
 » mers & chez les Infidèles ; elle fut sa
 » consolation dans la captivité ; il la con-
 » sultoit sur les affaires les plus impor-
 » tantes, sans qu'elle prétendit à cet hon-
 » neur ; *Je le dois*, dit-il à des gens assez
 » injustes pour s'en étonner, *elle est ma*
 » *Dame & ma compagne.* »

Ces morceaux & tout l'ouvrage , écrits
 du même style , confirment de plus en
 plus l'idée que les premières productions
 de l'auteur avoient donnée de ses talens.
 On y remarque beaucoup d'ordre & de
 méthode dans la distribution , de clarté
 dans les détails , d'impartialité dans la
 discussion. Tout y respire l'honnêteté &
 la vertu. M. Gaillard a mêlé aux études
 graves & sérieuses de l'histoire, des com-
 positions littéraires d'un genre plus agréa-
 ble & qui tiennent de plus près à l'imagi-
 nation , telles que des panégyriques &
 des

des poësies. Les éloges de Descartes, de Corneille, de Henri IV ont paru mériter les couronnes qu'ils ont obtenues. M. Gaillard, l'un des coopérateurs du Journal des Sçavans, y a inféré de très-bons morceaux de critique écrits de ce ton décent & honnête qui distingue les véritables gens de lettres, & qui, heureusement pour eux, n'est jamais celui de leurs ennemis. Il a fait des vers qu'on a retenus, témoins ceux-ci, tirés d'une pièce sur *le besoin d'aimer.*

Ah ! périsse à jamais ce mot affreux d'un sage ;
Ce mot, l'effroi du cœur & l'effroi de l'amour ;
Songez que votre ami peut vous trahir un jour.
Qu'il me trahisse, hélas ! sans que mon cœur l'of-
fense,
Sans qu'une douloureuse & coupable prudence ;
Dans l'obscur avenir cherche un crime douteux ;
S'il cesse un jour d'aimer, qu'il sera malheureux !
S'il trahit mes secrets, je dois encor le plaindre.
Mon amitié fut pure & je n'ai rien à craindre.
Qu'il montre à tous les yeux les secrets de mon
cœur.

Ces secrets sont l'amour, l'amitié, la douleur,
La douleur de le voir infidèle & parjure,
Oublier ses sermens comme moi mon injure.

122 MERCURE DE FRANCE.

Quand on sçait exprimer aussi - bien des sentimens aussi nobles , on mérite de trouver , parmi les confrères , des suffrages & des amis , & M. Gaillard est bien sûr d'avoir obtenu l'un & l'autre.

Eloge de François de Salignac de la Motte de Fénelon , Archevêque Duc de Cambray , Précepteur des Enfans de France.
Discours qui a remporté le prix de l'Académie Française en 1771 ; par M. de la Harpe : *Non illum Pallas , non illum carpere livor possit.* OVID. A Paris, chez Regnard & Demonville , imprimeurs de l'Académie , rue Basse des Ursins.

De tous les sujets que l'Académie a proposés jusqu'ici , le plus délicat à traiter & le plus beau à remplir , étoit peut-être l'éloge de Fénelon. Plus le héros est aimé , plus on devoit attendre du panégyriste. Il est dangereux dans une pareille circonstance de tromper l'attente des juges , d'autant plus sévères alors qu'ils sont plus sensibles & qu'ils veulent retrouver dans l'orateur tout ce qu'ils éprouvent dans leur ame. Il paroît que M. de la Harpe s'est tiré très-heureusement d'une épreuve aussi difficile. On ne peut le louer mieux qu'en disant qu'il n'est pas au-des-

sous de son sujet, & cette louange qui nous est dictée par la voix publique, ne fera démentie que par ceux qui se sont arrangés depuis long-tems pour ne lui en donner jamais ; ce qui même est encore une espèce de louange qui n'est peut-être pas la moins flatteuse de toutes celles qu'il peut recevoir.

Tous les genres d'éloquence se trouvent réunis dans l'éloge de Fénelon, & nous ne le prouverons qu'en citant ; preuve que n'osent jamais employer ceux qui sont de mauvaise foi dans leurs éloges ou dans leurs censures. Voici comme débute l'orateur. « Parmi les noms célè-
 » bres qui ont des droits aux éloges pu-
 » blics & aux hommages des peuples, il
 » en est que l'admiration a consacrés,
 » qu'il faut honorer sous peine d'être in-
 » justes & qui se présentent devant la
 » postérité, environnés d'une pompe im-
 » posante & des attributs de la grandeur;
 » il en est de plus heureux qui éveillent
 » dans les cœurs un sentiment plus flat-
 » teur & plus cher, celui de l'amour ;
 » qu'on ne prononce point sans attendris-
 » sement, qu'on n'oublieroit pas sans in-
 » gratitude ; que l'on exalte à l'envi non
 » pas tant pour remplir le devoir de l'é-

124 MERCURE DE FRANCE.

» quité que pour se livrer au plaisir de la
» reconnoissance , & qui , loin de rien
» perdre en passant à travers les âges , re-
» cueillent sur leur route de nouveaux
» honneurs , & arriveront à la dernière
» postérité précédés des acclamations de
» tous les peuples & chargés des tributs de
» tous les siècles. »

Voilà la période françoise dans toute sa beauté. Voilà le style des grands maîtres ; un choix de mots toujours nobles & de métaphores toujours naturelles , de l'imagination dans l'expression , sans recherche & sans enflure ; des repos heureusement ménagés pour l'oreille & un sentiment exquis de l'harmonie dans toutes les formes que prend la phrase ; voilà ce que tous les disciples éclairés du siècle de Louis XIV reconnoîtront au premier coup-d'œil , & ce que nous n'avons voulu détailler que dans un seul morceau , en l'appliquant à l'ouvrage entier.

Le tableau de la cour de Louis XIV , qui commence la première partie , est plein de grace & de richesse. « Le trône
» s'élevoit sur des trophées & ne fouloit
» point les peuples. Le Monarque , en-
» touré de tous les arts , étoit digne de
» leurs hommages & leur offroit son rè-

» gne pour objet de leurs travaux. L'acti-
 » vité inquiète & bouillante du caractère
 » françois long-tems nourrie de troubles
 » & de discordes sembloit n'avoir plus
 » pour aliment que le desir de plaire au
 » héros couronné qui daignoit encore
 » être aimable. L'ivresse de ses succès &
 » les agrémens de sa cour avoient subjugué
 » cette nation sensible qui ne résiste
 » ni aux graces ni à la gloire. Les senti-
 » mens qu'il inspiroit étoient portés jus-
 » qu'à un excès d'idolâtrie, dont l'Europe
 » même donnoit l'excuse & l'exemple.
 » Tout étoit soumis & se glorifioit de
 » l'être. Il n'y avoit plus de grandeur
 » qu'aux pieds du trône, & l'adulation
 » même avoit pris l'air de la vérité & le
 » langage du génie. »

L'auteur retrace les commencemens de
 Fénelon, ses premiers exercices qui le
 firent connoître à la Cour, ses missions
 qui le firent adorer des peuples. Il passe à
 l'éducation du Duc de Bourgogne & son
 ton s'élève avec son sujet. * Combien
 » Fénelon se croit heureux ! ses pensées
 » ne seront point vaines & ses vœux ne
 » seront point stériles. Tout ce qu'il a
 » conçu & désiré en faveur du genre hu-
 » main va germer dans le sein de son au-

126 MERCURE DE FRANCE.

» guste élève pour porter un jour des
» fruits de gloire & de prospérité. Il va
» se faire entendre à cette ame noble &
» flexible ; il la nourrira de vérités & de
» vertus. Il y imprimera les traits de sa
» ressemblance. Voilà le bonheur dont il
» jouit. Telle étoit, s'il est permis de
» s'exprimer ainsi, telle étoit la pensée
» du Créateur, quand il dit : *faisons l'hom-*
» *me à notre image.* Plein de ses grandes
» espérances, il embrasse avec transport
» les laborieuses fonctions qui vont occu-
» per sa vie. Cesser d'être à soi, & n'être
» plus qu'à son élève, ne plus se permet-
» tre une parole qui ne soit une leçon ,
» une démarche qui ne soit un exemple ;
» concilier le respect dû à l'enfant qui
» sera Roi avec le joug qu'il doit porter
» pour apprendre à l'être ; l'avertir de sa
» grandeur pour en tracer les devoirs &
» pour en détruire l'orgueil ; combattre
» des penchans que la flatterie encoura-
» ge ; des vices que la séduction fortifie,
» en imposer par la fermeté & par les
» mœurs au sentiment de l'indépendance
» si naturel dans un Prince, diriger sa
» sensibilité & l'éloigner de la foiblesse ;
» le blâmer souvent sans perdre sa con-
» fiance ; le punir quelquefois sans perdre

„ son amitié; ajouter sans cesse à l'idée
 „ de ce qu'il doit & restreindre l'idée de
 „ ce qu'il peut; enfin ne tromper ja-
 „ mais ni son disciple, ni l'état, ni sa
 „ conscience; tels sont les devoirs que
 „ s'impose un homme à qui le Monarque
 „ a dit, je vous donne mon fils; & à qui
 „ les peuples disent, donnez-nous un
 „ Père. „

Tout ce qui regarde l'éducation du
 Duc de Bourgogne est rempli de l'intérêt
 le plus touchant. Nous n'en citerons que
 ce passage. « Lorsque le Prince tomboit
 „ dans ces emportemens dont il n'étoit
 „ que trop susceptible, on laissoit passer
 „ ce moment d'orage où la raison n'au-
 „ roit pas été entendue. Mais dès ce mo-
 „ ment tout ce qui l'approchoit avoit or-
 „ dre de le servir en silence & de lui
 „ montrer un visage morne. Ses exerci-
 „ ces même étoient suspendus; il sem-
 „ bloit que personne n'osât plus commu-
 „ niquer avec lui & qu'on ne le crût plus
 „ digne d'une occupation raisonnable.
 „ Bientôt le jeune homme, épouvanté
 „ de sa solitude, troublé de l'effroi qu'il
 „ inspiroit, ne pouvant plus vivre ni avec
 „ lui ni avec les autres, venoit demander
 „ grace & prier qu'on le reconciliât avec

Fiv

» lui-même. C'est alors que l'habile maître profitant de ses avantages , faisoit sentir au Prince toute la honte de ses fureurs , lui montrait combien il est triste de se faire craindre & de s'entourer de la consternation. Sa voix paternelle pénétrait dans un cœur ouvert à la vérité & au repentir , & les larmes de son élève arrosoient ses mains.

S'entourer de la consternation est une de ces expressions qu'on appelle *trouvées* ; mais il n'y a que le sentiment qui les trouve. Que d'énergie & d'élévation dans le détail des principes que l'auteur du Télémaque inspiroit au Duc de Bourgogne ! Quel tissu serré de grandes & utiles vérités ! c'est l'amour de l'humanité inspiré par le génie de l'éloquence. Celle de Fénelon pouvoit-elle être mieux caractérisée que dans ce morceau sur le Télémaque ? « Jamais on n'a fait un plus bel usage des richesses de l'antiquité & des trésors de l'imagination. Jamais la vertu n'emprunta pour parler aux hommes un langage plus enchanteur & n'eut plus de droits à notre amour. Là se fait sentir davantage ce genre d'éloquence qui est propre à Fénelon ; cette onction pénétrante , cette élocution persuasive , cette

» abondance de sentiment qui se répand
 » de l'ame de l'auteur & qui passe dans la
 » nôtre ; cette aménité de style qui flatte
 » toujours l'oreille & ne la fatigue ja-
 » mais ; ces tournures nombreuses où se
 » développent tous les secrets de l'harmo-
 » nie périodique & qui , pourtant, ne sem-
 » blent être que les mouvemens naturels
 » de la phrase & les accens de la pensée ;
 » cette diction toujours élégante & pure
 » qui s'élève sans effort, qui se passionne
 » sans affectation & sans recherche ; ces
 » formes antiques qui sembleroient ne
 » pas appartenir à notre langue & qui
 » l'enrichissent sans la dénaturer ; enfin
 » cette facilité charmante, l'un des plus
 » beaux caractères du génie, qui produit
 » de grandes choses sans travail & qui
 » s'épanche sans s'épuiser. »

Les traits dont l'auteur peint la véritable sensibilité doivent plaire à ceux qui la connoissent & font la meilleure critique de tant d'écrivains froids qui, depuis quelques années, ont amené la mode de parler de sensibilité d'autant plus qu'on en a moins. « La sensibilité dont je parle
 » résulte, à la fois d'une ame prompte à
 » s'affecter & d'un esprit prompt à apper-
 » cevoir ; c'est celle qui ne résistait point

„ à l'impression des objets, les rend comme
 „ elle les a reçus, sans songer à leur ajou-
 „ ter rien, mais aussi sans leur rien ôter;
 „ qui, gardant des traces fidèles de ce
 „ qu'elle a éprouvé, se trouve toujours
 „ d'accord avec ce qu'ont éprouvé les au-
 „ tres & leur raconte leurs sensations;
 „ c'est elle qui laisse tomber une larme au
 „ moindre cri, au moindre accent de la
 „ nature, mais qui demeure l'œil sec à
 „ toutes les contorsions de l'art; qui, dans
 „ ce qu'elle compose, donne aux lecteurs
 „ plus de plaisir qu'ils ne lui supposent
 „ de mérite, leur inspire plus d'intérêt
 „ que d'admiration, & se rapprochant
 „ toujours d'eux, les attache toujours da-
 „ vantage; c'est elle qui faisoit les vers
 „ de Racine, qui prête tant de charmes
 „ aux tendresses de Tibulle & même à la
 „ négligence de Chaulieu; c'est elle enfin
 „ qui répandit sur les écrits de Fénelon
 „ des couleurs si douces & si aimables, &
 „ qui nous y rappelle sans cesse comme
 „ nous sommes rappelés vers une société
 „ qui nous charme ou vers l'ami qui nous
 „ console. „

L'orateur qui, par une division très-
 simple, uniquement fondée sur l'ordre
 des faits essentiels, considère dans la pre-

mière partie le grand écrivain & le digne instituteur d'un Prince, & dans la seconde, le théologien docile & le prélat bien-faisant; après avoir mis en contraste la patience & la douceur de Fénelon avec l'animosité de ses ennemis, passe au parallèle de ce grand homme avec son rival Bossuet. « Bossuet, après sa victoire, passa pour le plus savant & le plus orthodoxe des Evêques; Fénelon, après sa défaite, pour le plus modeste & le plus aimable des hommes. Bossuet continua de se faire admirer à la cour; Fénelon se fit adorer à Cambrai & dans l'Europe. Peut-être seroit-ce ici le lieu de comparer les talens & la réputation de ces deux hommes également célèbres, également immortels; on pourroit dire que tous deux eurent un génie supérieur; mais que l'un avoit plus de cette grandeur qui nous élève, de cette force qui nous terrasse; l'autre, plus de cette douceur qui nous pénètre & de ce charme qui nous attache. L'un fut l'oracle du dogme, l'autre celui de la morale; mais il paroît que Bossuet, en faisant des conquêtes pour la foi, en foudroyant l'hérésie, n'étoit pas moins occupé de ses propres triomphes que de

132 MERCURE DE FRANCE.

» ceux du christianisme ; il semble au
 » contraire que Fénelon parloit de la
 » vertu comme on parle de ce qu'on ai-
 » me , en l'embellissant sans le vouloir ,
 » & s'oubliant toujours sans croire même
 » faire un sacrifice. Leurs travaux furent
 » aussi différens que leurs caractères. Bos-
 » suet , né pour les luttes de l'esprit & les
 » victoires du raisonnement , garda même
 » dans les écrits étrangers à ce genre, cer-
 » te tournure mâle & nerveuse , cette vi-
 » gueur de raison , cette rapidité d'idées ,
 » ces figures hardies & pressantes qui sont
 » les armes de la parole. Fénelon , fait
 » pour aimer la paix & pour l'inspirer ,
 » conserva sa douceur même dans la dis-
 » pute , mit de l'onction jusques dans la
 » controverse & parut avoir rassemblé
 » dans son style tous les secrets de la per-
 » suasion. Les titres de Bossuet dans la
 » postérité sont sur-tout ses oraisons fu-
 » nèbres & son discours sur l'histoire ;
 » mais Bossuet , historien & orateur , peut
 » rencontrer des rivaux. Le Télémaque
 » est un ouvrage unique dont nous ne
 » pouvons rien rapprocher. Au livre *des*
 » *variations* , aux combats contre les hé-
 » rétiques , on peut opposer le livre sur
 » *l'Existence de Dieu* , & les combats con-

» tre l'athéisme, doctrine funeste & des-
 » tructive qui dessèche l'ame & l'endur-
 » cit, qui tarit une des sources de la sen-
 » sibilité & brise le plus grand appui de
 » la morale, arrache au malheur sa con-
 » solation, à la vertu son immortalité,
 » glace le cœur du juste en lui ôtant un
 » témoin & un ami, & ne rend justice
 » qu'au méchant qu'elle anéantit. Cet
 » ouvrage sur l'Existence de Dieu en réu-
 » nit toutes les preuves ; mais la meil-
 » leure, c'étoit l'auteur lui-même. Une
 » ame telle que la sienne prouve qu'il
 » est quelque chose digne d'exister éter-
 » nellement. »

Cette dernière phrase & les idées sur
 l'athéisme sont encore des traits subli-
 mes. Nous finirons par transcrire la belle
 prière qui forme la péroraison. « Grand
 » Dieu ! car il semble que l'hommage
 » que je viens de rendre à l'un de tes plus
 » dignes adorateurs soit un titre pour
 » t'implorer, confirme nos vœux & nos
 » espérances, fais que les vertus de tes
 » ministres imposent silence aux dérac-
 » teurs de leur foi ; que les maximes de
 » Fénelon, qu'un grand Roi trouva chi-
 » mériques, soient réalisées par de bons
 » princes qui seront plus grands que lui ;

» qu'au lieu de ces prétendus secrets de
 » la politique , qui ne sont que l'art fa-
 » cile & méprisable de l'intrigue & du
 » mensonge , on apprenne de Fénelon
 » qu'il n'est qu'un seul secret vraiment
 » rare , vraiment beau , celui de rendre
 » les peuples heureux ; que tous les hom-
 » mes soient convaincus que leur vraie
 » gloire est d'être bons , parce que leur
 » nature est d'être foibles ; que cette gloi-
 » re soit la seule qu'ambitionnent les
 » Souverains , la seule dont les sujets leur
 » tiennent compte ; que l'on songe que
 » dix années du regne d'Henri IV font
 » disparaître devant lui comme la pous-
 » sière toute cette foule de héros imagi-
 » naires qui n'ont su que détruire ou trom-
 » per ; qu'enfin toutes les puissances de la
 » terre , qui se glorifient d'être émanées
 » de toi , ne s'en souviennent qu'à pour-
 » songer à te ressembler !

On nous a reproché plus d'une fois de
 garder sur tous les ouvrages de M. de la
 Harpe un silence qui ressemble à l'indif-
 férence & même à l'injustice. Nous avons
 craint , il est vrai , d'être suspects de quel-
 que prédilection en faveur d'un homme
 de lettres qui a joint ses efforts aux nô-
 tres pour donner à ce Journal plus de va-

riété & d'intérêt. Nous nous sommes refusés par cette raison aux justes éloges que nous aurions voulu donner avec le Public au discours préliminaire de Suétone, regardé généralement comme un des plus précieux morceaux de notre littérature, & rempli d'idées, de gout & d'éloquence. Nous n'avons fait aucune mention de Mélanie, assez louée d'ailleurs par les applaudissemens de l'Europe, l'un des ouvrages les plus touchans qu'on ait faits dans le genre dramatique, & du très-petit nombre d'ouvrages de génie qu'on ait faits dans ce siècle. L'auteur n'a pas même voulu qu'on le défendît contre les censures injustes & passionnées, dictées par la haine & l'ignorance. Mais nous croions devoir aujourd'hui partager la reconnoissance que tous les honnêtes gens témoignent au digne panégyriste de Fénelon. Nous dirons avec eux que cet éloge est l'ouvrage d'un cœur très-sensible & d'un esprit très-élevé. Nous observerons avec l'Académie qu'il n'étoit pas possible d'embrasser un sujet avec plus d'intérêt & de force, ni d'écrire avec un goût plus sûr; que tous les charmes du style de Fénelon semblent s'être répandus sur celui de l'orateur qui lui présente les homma-

ges de la postérité. Nous dirons avec M. de Voltaire ; *C'est le génie du grand siècle passé , fondu dans la philosophie du siècle présent.* * Enfin nous remarquerons que tous les écrits de M. de la Harpe portent l'empreinte de la plus belle ame ainsi que d'un talent supérieur , & nous le dirons d'autant plus haut que l'un & l'autre ont été indignement calomniés. Il est bien juste que celui qui a pris si souvent la défense des vrais talens contre les clameurs de l'envie , entende à son tour la voix de la vérité & de l'amitié.

Des Talens dans leurs rapports avec la société & le bonheur ; pièce qui a remporté le prix de l'Académie Française en 1771 , par M. de la Harpe : *Otium gemmis neque purpurâ venale nec auro.* HOR. A Paris , chez Regnard & Demonville , rue basse des Ursins.

Ce titre paroît offrir un sens trop étendu. L'auteur n'a traité que les talens agréables , & le mot de talens peut avoir d'autres acceptions. C'est en ce sens que pourroit être fondé le reproche qu'on a fait à

* Termes d'une lettre de M. de Voltaire sur l'éloge de Fénelon.

l'auteur de n'avoir pas rempli son titre. Sa pièce devoit s'appeler l'éloge des beaux arts. C'est là vraiment son sujet. Il est très-clairement annoncé dans les premiers vers & traité dans le reste de l'ouvrage autant que peuvent le permettre les bornes marquées pour une pièce académique. Voici le début.

Vous , après la vertu , le plus beau don des Cieux ,
 Que le monde naissant compta parmi ses dieux ,
 Talens , que votre empire est noble & légitime !
 Besoins d'une ame pure & d'un esprit sublime ,
 Vous promettez la gloire & créez les plaisirs.
 L'homme doit à vous seuls ses plus heureux loirs.

Vous occupez ses sens , son cœur & les organes.

Dans l'antique Elisée on nous a peint les mânes ;
 De vos attraits encore , ainsi que nous , épris ,
 S'amusant à des jeux & disputant des prix , &c.

Il n'est pas possible de se méprendre à cet exorde qui annonce évidemment l'éloge des beaux arts. Cet éloge est partagé en deux parties très-distinctes ; dans la première le poète retrace les agrémens dont la société leur est redevable , & dans la seconde , le bonheur intérieur qu'ils

139 MERCURE DE FRANCE.

procurent à ceux qui les cultivent. Le morceau qui concerne la musique a paru charmant. Il forme un tableau à part, une espèce d'action d'un effet très-agréable.

Auprès d'un clavecin voyez la jeune Hortense,
Echappée au couvent, au sortir de l'enfance,
Sous les yeux d'une mère essayer les talens,
Que l'on doit ajouter à ses attraits naissans.
Voyez la préluder; voyez ses mains agiles
Courir légèrement sur les touches mobiles.
Lindor à ses côtés, enchanté de la voir,
Lindor, qu'elle a choisi sans même le savoir;
Tout troublé du plaisir de chanter avec elle,
Soutient d'une voix tendre une voix qui chan-
celle,
S'anime au mot d'amour que d'un regard baissé,
Hortense encor timide à peine a prononcé.
Leurs yeux brillans d'un feu qu'en secret ils éprou-
vent,
N'osant trop se chercher cependant se retrouvent.
Au tour d'elle on sourit de ce tendre embarras.
Son trouble, ses accens augmentent ses appas.
Son cœur s'ouvre au pouvoir de la douce har-
monie.
L'art de plaire s'accroît des dons de Polymnie.
Ainsi formant nos goûts, épurant nos desirs,
La sensibilité préside à nos plaisirs.

Echappée au couvent, peut signifier également qu'Hortense n'y a pas été ou qu'elle en est sortie. C'est une petite amphibologie. *Au couvent, au sortir*, est une autre incorrection. Il falloit changer ce vers qui n'est pas digne de ceux qui le suivent.

Le poëte oppose aux spectacles des Romains, à leur escrime barbare, à leur pantomime deshonnête, nos fêtes modernes où président le goût, la décence & le génie. C'est-là qu'il passe en revue tous les arts, & qu'il les met encore en action, en les appliquant aux augustes mariages que la France vient de célébrer. La peinture des spectacles de Rome est pleine d'énergie & d'élévation.

Rome avide de sang, cruelle sans remord,
Fit du crime un spectacle & du meurtre une fête,
Dans ces jeux qui, du monde étaloient la conquête,

On s'efforçoit, au gré de ce peuple tyran,
D'expirer avec grace & de plaire en mourant.
Sur des tréteaux impurs outrageant la décence,
La pantomime obscène appelloit la licence.
Il falloit que Caton, s'éloignant de ces jeux,
Dispensât les Romains de rougir sous ses yeux.

Tyran & mourant ne riment pas en ri-

140 MERCURE DE FRANCE.

gueur ; mais riment très-bien à l'oreille
qui est le plus superbe des juges.

Ce bonheur de l'ame que doivent à la
culture des lettres ceux qui sont vraiment
dignes de les cultiver , est peint avec une
sensibilité vraie , & le ton de ce morceau
est de la plus grande noblesse.

Le génie est heureux de sa propre richesse.
Emporté vers la gloire & plein de son ivresse,
Le jeune homme s'est dit dans le fond de son cœur:
J'entrerais dans la lice & je serai vainqueur.
Il semble , devant lui renversant la barrière,
De son premier regard dévorer la carrière.
Les écueils sont en foule au-devant de ses pas.
Il lutte ; il voit enfin après de longs combats
Qu'on ne parvient au but où tend son espérance ,
Qu'appuyé sur le tems & sur l'expérience.
Plus sage , plus heureux , il tourne ses regards
De l'amour des succès à l'amour des beaux arts.
Il dépend moins d'autrui , trouve plus en lui-même.

Beaux arts , ah ! c'est pour vous qu'aujourd'hui je
vous aime.

De mon cœur , de mes jours vous êtes les soutiens,

Je jouis des travaux qui surpassent les miens.

Malheur à qui , s'armant d'un orgueil inflexible,

Ferme aux talens d'autrui son oreille insensible,
 Et n'admire jamais dans son aveugle choix
 Que ses propres accords & le son de sa voix.
 Le sage, retiré dans son enclos champêtre,
 Peut respirer les fleurs que ses soins ont fait naître

Mais il goûte des fruits plantés d'une autre main;
 Il ne se flatte pas que les pleurs du matin,
 Les bienfaits des saisons, les dons de la nature,
 N'appartiennent qu'aux champs soumis à sa culture.

L'envie, soit qu'on ait le malheur d'y
 Être en butte, soit qu'on ait le malheur
 bien plus grand de la ressentir, peut troubler
 ce bonheur que le poëte vient de
 peindre. Mais il soutient que le génie est
 au-dessus de ce double danger. L'exemple
 qu'il cite est frappant.

J'ai vû, (Puissent mes vers aux siècles à venir
 D'un exemple si beau tracer le souvenir!)
 J'ai vû le chantre heureux que Melpomène inspire,

Qu'ont immortalisé les larmes de Zaïre,
 Au seul nom de Racine, attendri, transporté,
 De son rare génie adorer la beauté,
 L'adorer en pleurant, peindre avec complaisance
 Sa facile richesse & sa douce élégance.

142 MERCURE DE FRANCE.

Lui-même en répéter les vers les plus touchans
Et des tons du poëte animer ses accens.

Je croyois voir Linus chantant les vers d'Orphée,
Mais aux sons de sa voix par degrés étouffée,
Succédoit un silence immobile & rêveur.

Rappelé tout-à-coup à sa propre grandeur,
Interrogeant son ame & pesant les suffrages,
Il sembloit assister au jugement des âges.

Tout entier à lui-même il sembloit revenir,
Pour entendre de loin l'arrêr de l'avenir ;

Et soudain loin d'en croire un orgueil légitime ;

Emporté malgré lui par un élan sublime,

Oubliant tous ses droits pour ceux de son rival,

Grand homme , disoit-il , non , tu n'as point
d'égal.

Ce morceau, absolument neuf, contient une anecdote intéressante dans l'histoire de l'esprit humain. Le style est d'un digne élève de Racine & de M. de Voltaire. Des traits tels que ceux-ci ,

Je croyois voir Linus chantant les vers d'Orphée.

Il sembloit assister au jugement des âges.

Pour entendre de loin la voix de l'avenir , &c.

se gravent dans la mémoire dès qu'on les entend , & dans tout le reste de la pièce l'oreille & le goût ne sont jamais blessés.

Ce sont par - tout des sentimens vrais & nobles exprimés avec élégance & précision. C'est aux connoisseurs à apprécier ce mérite qui devient plus rare tous les jours, & qui est encore plus remarquable, lorsqu'on y joint le talent d'écrire supérieurement en prose.

On trouve chez l'imprimeur de l'Académie, *les deux Victimes de l'opinion & les Inconvéniens du luxe* par M. le Prieur; *l'Etude de la Nature* par M. ***; *les Vœux forcés* par M. Willemain d'Abancourt; on trouve chez Lejai *l'Epître aux Gens de lettres*; chez Delalain, *l'Epître à Racine*, par M. Blin de Sainmore. Toutes ces pièces ont concouru pour le prix.

Discours philosophiques tirés des livres saints, avec des odes chrétiennes & philosophiques; in - 12. petit format relié, 2 liv. A Paris, chez Saillant & Nyon, libraires, rue St Jean-de-Beauvais, 1771.

Les discours dont on donne une édition particulière forment le 5^e. livre des poësies sacrées & philosophiques imprimées in-4^o. en 1763. Ces discours sont la substance du livre des Proverbes & de l'Ecclé-

144 MERCURE DE FRANCE.

fiaste. On y a joint de nouvelles odes sacrées, où le poëte, animé du feu divin, chante les triomphes de la Religion. Quel plus beau sujet pour inspirer un Poëte Chrétien que celui qu'il célèbre dans son ode VIII^e. adressée aux Carmelites de St Denis !

Quelle est cette illustre mortelle
Qu'environne tant de grandeur ?
Les lis de nos Rois au tour d'elle
L'embellissent de leur splendeur.
La terre admire, le Ciel s'ouvre,
Toute sa gloire se découvre
Aux yeux des mortels éblouis ;
Les voix des Anges se confondent
Et du haut des airs nous répondent :
C'est la fille de Saint Louis,

Ce volume offre les grandes vérités de la Religion & les oracles de la piété revêtus des richesses de la poésie ; il est très-propre à former l'esprit & le cœur des jeunes fidèles.

On trouve chez les mêmes libraires ;
Alphabetica series rubricarum omnium juris utriusque civilis & canonici in duas tabulas

OCTOBRE. 1771. 145
bulas distributa editio nova ; vol. in-12.
Prix, 1 liv. 4 s. broché.

Ce petit ouvrage est un manuel pour les Juristes , destiné à leur rappeler les principaux objets du droit civil & canonique & à leur indiquer les sources où ils doivent recourir.

VOYAGE au Mont Ethna ; & observations par M. HAMILTON, ambassadeur d'Angleterre à Naples , traduits par M. de VILLEBOIS , chevalier de St Louis , lieutenant-colonel du régiment du Roi-Dragons.

Le 24 Juin 1769 , * je quittai Catane , ville située au pied du Mont Ethna , je traversai le district inférieur de la montagne appelée *Région Piémontoise* ; il est bien arrosé , très-fertile & abonde en vin & fruits. La circonférence de cette région qui forme la base du grand volcan , a plus de cent mille d'Italie. Malgré les dangers de sa situation , cette partie est très-peuplée ; elle est couverte de villes , villages & monastères. Catane , si souvent

* Avec le Lord Fortrose & le Chanoine Rempro , homme d'esprit , & le seul de cette ville qui ait des connoissances sur l'Ethna , dont il écrit à présent l'histoire naturelle.

1. Vol.

G

146 MERCURE DE FRANCE.

détruite par les éruptions de l'Ethna , totalement renversée par un tremblement de terre , vers la fin du dernier siècle , a été rebâtie & est à présent une ville considérable , dans laquelle on compte au moins trente - cinq mille habitans : sans doute c'est la grande fertilité des lieux voisins des volcans qui l'a fait habiter.

Après avoir monté pendant quatre heures, nous arrivâmes au petit couvent de Bénédictins de St Nicolas de l'Aréna , environ à treize milles de Catane & à un mille du volcan d'où sortit la très-grande éruption de 1669 ; nous passâmes la nuit dans ce couvent : les explosions de pierres & cendres de 1669 ont formé auprès une montagne qui a un mille de hauteur & trois de circonférence à sa base. La lave qui sortit , & sur laquelle il n'y a encore aucun signe de végétation , a quatorze milles de longueur, & dans plusieurs endroits six de largeur ; elle vint jusqu'à Catane , détruisit une partie de ses murs , ensevelit un amphithéâtre & plusieurs autres monumens de son ancienne grandeur ; elle fit dans la mer un trajet assez considérable , pour y former un port sûr, & beau , mais bientôt après il fut comblé par un nouveau torrent de la même matière enflammée, circonstance qui afflige encore aujourd'hui les habitans de Catane qui n'ont point de port. Il n'y a pas eu depuis d'éruptions aussi considérable ; l'on voit des signes certains de plusieurs antérieurs qui ont été plus terribles.

A deux ou trois milles à la ronde de la montagne élevée par cette éruption , tout est inculte & couvert de cendre. Avec le tems cette montagne sera aussi fertile que celles de son voisinage , qui , de même , ont été formées par des explosions. Si les dates de ces explosions pouvoient être assu-

rées, on en tireroit des conséquences pour décider le tems nécessaire au retour de la végétation sur les matières d'éruption. Les montagnes qu'elles ont élevées sont dans un état différent; celles que je présume être les plus nouvelles sont couvertes de cendre seulement; d'autres, d'une date précédente, de petites plantes & d'herbes, & les plus anciennes des arbres les plus grands que j'aie vus. Je crois que la formation de ces dernières est bien antérieure aux premières histoires qui nous ont parlé de ce volcan. Au pied de la montagne élevée par l'éruption de l'année 1669, il y a un trou, par lequel, au moyen d'une corde, nous descendîmes dans différentes cavernes; elles s'étendoient très-loin, nous ne hasardâmes pas d'avancer; le froid y étoit excessif, & un vent violent éteignoit fréquemment quelqu'un de nos flambeaux. Il y a apparence que ces cavernes contenoient la lave qui se fit jour & s'étendit, comme je viens de le dire, jusqu'à Catane; on connoît plusieurs de ces cavités souterraines dans l'autre partie de l'Ethna; quelques-unes servent de magasins pour la neige, dont on fait usage en Sicile & à Malte. Je crois qu'on en découvreroit encore d'autres si on cherchoit, particulièrement près & sous le Crater, d'où les grandes laves sont sorties; car l'immense quantité de matière que l'on voit au-dessus du sol suppose nécessairement de très-grands vuides au-dessous.

Après avoir passé, le matin du 25, dans ces observations, nous marchâmes à travers la seconde région de l'Ethna, appelée *Selvoſa*; rien ne peut la surpasser en beauté; de chaque côté sont des montagnes ou fragmens de montagnes jetés par différentes explosions anciennes; il y en a quel-

G ij

ques-unes presque aussi hautes que le Vésuve ; une sur-tout (comme l'assura notre guide le Chanoine qui l'avoit mesurée) à près d'un mille de hauteur & cinq de circonférence à sa base ; elles sont toutes (ainsi que les riches vallées qui les séparent) plus ou moins couvertes, même dans leurs craters, de chênes, de chataigniers, & sapins plus grands que ceux que j'ai vue ailleurs. Cette partie de l'Etna étoit déjà célèbre pour ses bois du tems des tyrans de Syracuse, & c'est delà principalement que le Roi de Naples tire ce qui est nécessaire pour ses chantiers. Par ce que j'ai déjà dit du tems qui doit nécessairement s'écouler entre l'éruption & le moment où la lave peut être propre à la végétation, nous pouvons nous faire une idée du grand âge de ce respectable volcan. Les chataigniers étoient l'espèce d'arbre la plus commune dans les endroits que nous traversâmes, & quoique très-hauts, ils ne peuvent entrer en comparaison avec quelques-uns d'une partie de la région *Selvosa* appelée *Carpinetto* ; j'ai entendu dire par plusieurs personnes, & particulièrement par notre Chanoine, qui a mesuré le plus grand de ce canton, appelé *le chataignier de cent chevaux*, qu'il a plus de vingt-huit cannes napolitaines de circonférence. * Il est creux, mais à côté il y en a un qui est sain & presque aussi gros ; je n'allai point voir ces arbres, il auroit fallu employer deux jours à ce voyage, & le tems étoit trop chaud. Dans cette partie de la montagne sont les plus beaux troupeaux de bêtes à cornes de la Sicile ; les cornes des animaux de cette île nous parurent être une fois aussi grandes que celles des bestiaux que l'on voit

* La canne napolitaine a 64 pouces de France.

ailleurs ; les animaux sont de la taille ordinaire. Nous passâmes auprès de la dernière éruption en l'an 1766 , qui détruisit plus de quatre milles en quarré du beau bois dont j'ai parlé. La montagne, élevée par cette éruption , abonde en soufre & sels , exactement semblables à ceux du Vésuve.

Environ quatre heures après que nous eûmes quitté le couvent de St Nicolas de Larena , nous arrivâmes aux confins de la troisième région , appelée *Laneta* ou *Scoperta*. L'air y étoit excessivement froid. A mesure que nous nous étions approchés de cet endroit nous avons remarqué la végétation diminuer par degrés , depuis les plus grands arbres jusqu'aux plus petits arbrisseaux & aux plantes des climats septentrionaux. J'observai quantité de genièvre & de tamarin ; notre guide nous dit que lorsque la saison est plus avancée , on y voit un nombre infini de plantes curieuses , & que , dans quelques endroits , on trouve de la rhubarbe & du safran en abondance ; dans l'histoire de Catane par Carrera , il y a une liste de toutes les plantes de l'Etna.

La nuit approchant , nous tendîmes une tente & fîmes un grand feu ; le froid fut si considérable que , sans le feu & des habits très-chauds , nous eussions infailliblement périés. Le 26 , à une heure nous poursuivîmes notre voyage vers le grand Crater. Nous passâmes sur des neiges qui remplissent des vallées profondes ; elles ne fondent jamais , à moins qu'il ne coule dessus quelques laves de la bouche du grand Crater , ce qui arrive rarement , les grandes éruptions venant ordinairement de la moyenne région ; la matière enflammée trouve (comme je le suppose) à se faire jour dans quelques parties foibles , long-

150 MERCURE DE FRANCE.

tems avant qu'elle puisse s'élever à la hauteur excessive de la région supérieure ; la grande bouche sur le sommet semble servir seulement de cheminée au volcan. Dans plusieurs endroits la neige est couverte d'un lit de cendres, jetés du Crater ; le soleil la fondant dans quelques parties en rend la surface dangereuse, mais comme nous avions avec nous, outre notre guide, un paysan bien au fait de ces vallées, nous arrivâmes, sans accident, au pied de la petite montagne de cendres qui couronne l'Etna, une heure avant le lever du soleil ; cette montagne est assise sur une plaine doucement inclinée, d'environ neuf milles de circonférence ; elle a un mille de hauteur perpendiculaire, & très-escarpée, mais cependant pas autant que le Vésuve ; elle a été formée dans ces dernières trente années : plusieurs personnes de Catane m'ont dit qu'elles se souvenoient de n'avoir vu qu'un large crater dans le milieu de cette plaine. Jusqu'à présent la montée avoit été assez douce pour n'être pas fatigué ; car le sommet de l'Etna est à trente milles de Catane (d'où l'on commence à monter) & sans la neige nous aurions pu aller, sur nos mulets, jusqu'au pied de la petite montagne, plus haut que le Chanoine notre guide n'étoit jamais allé. Comme je vis que cette petite montagne étoit semblable à la cime du Vésuve, qui est solide & ferme, quoique la fumée sorte de tous les pores, je ne fis aucune difficulté d'aller au haut du crater, & mes compagnons me suivirent. La roideur du chemin, la vivacité de l'air, les vapeurs du soufre & la violence du vent, qui nous obligea plusieurs fois de nous jeter le visage contre terre, crainte d'en être renversé, rendirent cette dernière partie de notre expédition incommode & désagréable. Notre guide nous assura

qu'il y avoit ordinairement beaucoup plus de vent dans la haute région qu'il n'en faisoit pour lors. Bientôt après que nous nous fûmes assis sur la plus haute pointe de l'Etna, le soleil se leva & nous eûmes devant les yeux une scène brillante au-dessus de toute description. L'horison s'éclairant par degrés, nous découvrîmes la plus grande partie de la Calabre & la mer au-delà, le phare de Messine, les îles de l'Iparie. Stromboli, avec son sommet fumant (quoiqu'éloigné de plus de soixante & dix mille) sembloit être précisément sous nos pieds; nous vîmes l'isle entière de la Sicile, ses rivières, ses villes, ses havres, &c. &c. comme si nous avions regardé une carte de géographie. L'isle de Malthe est une terre basse; il y avoit une brume dans cette partie de l'horison, de sorte que nous ne pûmes pas la bien voir; notre guide nous assura qu'il l'avoit vue d'autres fois très-distinctement, ce que je crois, parce que dans d'autres parties de l'horison, qui n'étoient pas embrumées, nous vîmes à une plus grande distance; d'ailleurs quelques semaines auparavant, en entrant dans le havre de Malthe, nous avions eu de notre vaisseau une vue très-distincte du sommet de l'Etna; enfin, comme je l'ai mesuré depuis sur une bonne carte, nous pouvions voir au même tems une circonférence de plus de neuf cens milles, L'ombre pyramidale de la montagne traversoit toute l'isle & atteignoit la mer. Je comptois delà quarante-quatre petites montagnes dans la moyenne région, sur le côté de Catane & plusieurs autres sur le côté opposé, toutes d'une forme conique, chacune ayant son crater, dont plusieurs étoient couverts de grands arbres en-dedans & en-dehors; j'ai appelé ces montagnes petites.

152 MERCURE DE FRANCE.

en comparaison de leur mère l'Ethna ; par-tout ailleurs elles paroîtroient grandes. Les pointes de celles de ces montagnes, que j'estime être les plus anciennes, sont émouffées, & les craters, par conséquent, plus étendus & moins profonds que ceux des montagnes formées par des explosions plus récentes, qui conservent en entier leur forme pyramidale ; quelques-unes ont été si changées par le tems, qu'elles n'ont point d'autre apparence d'un crater qu'une sorte de creux dans leur sommet arrondi ; d'autres ont seulement une deuxième ou troisième partie de leur cône subsistante, les parties qui manquent ayant peut-être été détachées par les tremblemens de terre, très-fréquens dans cette contrée : toutes cependant ont été évidemment élevées par des explosions, & je crois, qu'après un examen, plusieurs formes singulières de montagnes, dans d'autres parties du monde, seroient jugées être dûes à de semblables opérations de la nature : j'observois que ces montagnes étoient généralement rangées par lignes ou par chaînes ; elles ont ordinairement une fracture sur un côté, de même que les petites montagnes élevées par explosion auprès du Vésuve, où l'on en voit huit ou neuf : cette fracture est occasionnée par les laves qui s'ouvrent de force un passage. Toutes les fois que l'on verra une montagne avec une forme régulièrement conique, avec un crater sur le sommet & un côté rompu, l'on peut décider qu'elle a été formée par une éruption, parce que, sur l'Ethna & le Vésuve, les montagnes formées par explosions sont, sans exception, conformes à cette description.

Après avoir rassasié nos yeux du spectacle admirable dont je viens de parler, nous regardâmes

dans le grand crater : autant qu'il me parut , il avoit deux milles & demi de circonférence ; nous ne crûmes pas qu'il y eût sûreté à le tourner & à le mesurer , parce que dans quelques parties , la surface nous parut très-foible. L'intérieur du crater dont la crouë est de sel & de soufre , comme celui du Vésuve , a la forme d'un cône creux renversé ; & sa profondeur répond à-peu-près à la hauteur de la petite montagne qui couronne le grand volcan ; la fumée qui sortoit abondamment des côtés & du fond nous empêcha de voir jusqu'en bas , mais le vent l'écartant de temps en temps , je vis ce cône renversé s'étrecir presque jusqu'à n'être plus qu'un point ; d'après des observations répétées , j'ose dire que , dans tous les volcans , la profondeur des craters sera trouvée correspondre de très-près à la hauteur de la montagne conique de cendres dont ils sont ordinairement couronnés ; je regarde tous les craters comme une sorte d'entonnoirs suspendus , sous lesquels sont de vastes cavernes & abîmes. On peut aisément rendre compte de la formation de ces montagnes coniques avec leurs craters par la chute des pierres & des cendres jettées au temps d'une éruption. La fumée de l'Etna , quoique sulfureuse , ne me parut pas si fétide & si désagréable que celle du Vésuve ; mais notre guide me dit que les qualités varioient selon la qualité de la matiere du dedans , qui se trouve alors en mouvement ; la même chose se remarque au Vésuve. L'air étoit si pur & si vif dans la haute région de l'Etna , & particulièrement dans les parties les plus élevées , que nous avions de la difficulté à respirer , & cela indépendamment de la vapeur sulfureuse.

Le 24 , au pied de l'Etna le vif argent étoit à

G v

154 MERCURE DE FRANCE,

27 degrés 4 lignes. Le 26, à la partie la plus élevée du volcan, il étoit à 18 degrés 10 lignes. Le thermomètre, au pied de la montagne, étoit à 24 degrés, & sur le cratère, à 36. Le tems n'avoit point du tout changé, il fut également beau & clair le 24 & le 26. Le chanoine m'assura que la hauteur perpendiculaire de l'Etna est de trois milles d'Italie.

Après avoir passé trois heures sur le cratère, nous en descendîmes & allâmes sur un terrain élevé, éloigné d'environ un mille de la montagne que nous venions de quitter; nous y trouvâmes quelques ruines; cet endroit est appelé *la Tour des Philosophes*; l'on dit qu'Empédocle l'a habitée: allant ensuite un peu plus loin, sur la plaine inclinée que j'ai citée, nous vîmes les traces d'un torrent épouvantable d'eau chaude qui sortit du grand cratère, avec une éruption de lave, en 1555: heureusement ce torrent ne prit pas sa route vers les parties habitées de la montagne. L'opinion commune est que ces éruptions d'eau procèdent d'une communication du volcan avec la mer; je les crois plutôt occasionnées simplement par des dépôts d'eau de pluie dans quelques-unes de leur concavités intérieures. Nous vîmes, de cet endroit, le cours entier d'une ancienne lave, la plus considérable par son étendue de toutes celles que l'on connoît; elle entra dans la mer près de *Faormina*, qui est à trente milles du cratère dont elle sortit. Cette lave a, dans quelques parties, quinze milles de largeur; les laves de l'Etna ont communément quinze & vingt milles de longueur, six ou sept de largeur & cinquante pieds ou plus de profondeur; ainsi l'on peut juger de la quantité prodigieuse de matière sortie de cette montagne dans les éruptions, & des vastes

cavités qu'il doit y avoir au-dedans. La lave la plus étendue du Vésuve n'excède pas sept milles en longueur ; les opérations de la nature, sur l'une & l'autre montagne, sont semblables ; mais celles du Mont Ethna sont sur une plus grande échelle. La nature & la quantité de leurs laves sont les mêmes ; je crois celles de l'Ethna plus noires & en général plus poreuses que celles du Vésuve. Dans les parties de l'Ethna que nous traversâmes, je ne vis aucun de ces lits de pierres - ponce qui sont fréquens près du Vésuve, & qui couvrent l'ancienne ville de *Pompeïa* ; mais notre guide nous dit qu'il y en a de semblables dans d'autres parties de la montagne. Je vis quelques couches de ce qu'à Naples on appelle *tuf*, qui couvre *Herculanum*, & qui compose une grande partie des terres élevées auprès de Naples. C'est (après l'avoir examiné) un mélange de petites pierres-ponces, de cendres & de fragmens de laves, qui s'est durci, avec le tems, au point de former une sorte de pierre ; en un mot je ne trouvai (par rapport à la matière des éruptions) rien sur le Mont Ethna que le Vésuve ne produise, & certainement il y a une plus grande variété dans les matières d'éruptions & les laves de cette dernière montagne. Toutes les deux abondent en pyrites & en cristallisations, ou plutôt vitrifications. A présent il y en a une bien plus grande quantité de soufre & de sels sur le sommet du Vésuve que sur celui de l'Ethna ; mais cette circonstance varie suivant le degré de fermentation au-dedans, & notre guide m'assura que, dans d'autres tems, il en avoit vu davantage sur l'Ethna. Dans notre retour à Catane, le Chanoine nous fit voir un monticule couvert de vignes qui fut miné par la lave en 1669, & transporté à un demi-mille du lieu où elle étoit

156 MERCURE DE FRANCE.

précédemment sans que les vignes en fussent endommagées.

Dans les fortes éruptions de l'Etna on a souvent vu sortir de la fumée que vomissoit le grand crater, des éclairs & des zig-zag de feu. * Les Anciens avoient remarqué le même phénomène ; j'en observai autant pendant l'éruption du Vésuve en 1767.

Jusqu'à l'année 1252, l'histoire chronologique de l'Etna est très-imparfaite ; mais depuis ce tems ayant opposé le voile de Ste Agathe, à la violence des torrens de lave dans le tems des grandes éruptions, les miracles qu'on a attribués à son influence ont été soigneusement enregistrés, & nous ont donné la date des explosions. Les reliques de St Janvier à Naples ont rendu le même service aux amateurs de l'histoire naturelle. Je trouve, par les dates des éruptions de l'Etna, qu'il est aussi irrégulier & incertain dans ses opérations que le Vésuve ; la dernière éruption fut en 1766.

En retournant à Naples nous eûmes un calme de trois jours au milieu des isles de Lipari, j'eus, par-là, occasion de reconnoître évidemment qu'elles ont toutes été formées par explosion ; une d'elles, appelée *Volcano*, est dans le même état que la *Solfatare* ; Stromboli est un volcan existant dans toute sa force, & par conséquent dans la forme la plus pyramidale de toutes ces isles ; nous vîmes fréquemment des pierres, tout en feu, lancées par son crater, & quelques laves sortant du côté de la montagne, se rendre à la mer. Ce vol-

* Voy. Sénèque, livre II, question naturelle.

can diffère de l'Etna & du Vésuve en ce qu'il jette continuellement du feu & très-peu souvent de la lave, malgré ces continuelles explosions, cette île est habitée, d'un côté, par environ cent familles.

A C A D É M I E S.

I.

Académie Française.

IL seroit difficile de trouver dans les fastes de l'Académie une séance publique plus intéressante que celle du 25 Août dernier, jour de St Louis, dans laquelle on devoit distribuer deux prix, l'un de poésie & l'autre d'éloquence. L'éloge d'un homme dont la mémoire est si singulièrement chérie de la nation & de l'Europe & dont le nom doit être à jamais sacré pour tous ceux qui aiment la vertu, la famille de ce grand homme présente à l'assemblée où l'on alloit entendre son panégyrique, le portrait de Fénelon exposé aux regards du Public, les larmes qui se mêloient aux applaudissemens, le mérite même de l'ouvrage couronné que l'on peut regarder d'après le suffrage de l'Académie & celui du Public, comme

158 MERCURE DE FRANCE.

un des plus beaux monumens de l'éloquence françoise; enfin la réunion des deux couronnes sur la tête du même athlète, toutes ces circonstances assez rares formoient un spectacle touchant, fait pour honorer les lettres & plaire aux âmes honnêtes & sensibles.

M. d'Alembert a ouvert la séance par la lecture de quelques réflexions relatives aux ouvrages de concours. Il a annoncé que le prix de l'éloge de Fénelon avoit été décerné unanimement à M. de la Harpe, qui avoit déjà remporté trois prix, deux d'éloquence & un de poésie; que le discours de M. l'Abbé Maury avoit obtenu l'*accessit*; qu'un troisième discours dont l'auteur ne s'est pas fait connoître, avoit mérité que l'Académie en fît une mention honorable.

Il a fait ensuite la lecture de l'ouvrage couronné qui a été reçu avec des acclamations multipliées & avec une sensibilité marquée. M. Thomas a lû quelques morceaux de l'*accessit* qui ont été applaudis. M. Duclos a lû le programme que nous transcrivons à la fin de cet article.

Avant de passer au prix de poésie, décerné aussi à M. de la Harpe, M. d'Alembert a lû, au nom de l'Académie, d'au-

tres réflexions sur les pièces de vers envoyées au concours; il a déclaré que toutes les pièces remises à l'imprimeur de l'Académie avoient été lues par les juges, quoiqu'on eut imprimé le contraire. Il a déploré, la décadence de la poésie dans nos jours. Il s'est élevé contre ces ennemis des lettres, intéressés par état & par caractère à louer le mauvais goût & la médiocrité, & à décrier les talens & le génie, *dont les éloges & les satyres* (pour nous servir de ses termes) *sont également estimables*; toujours reconnus à ces traits & par le Public & par leur conscience qui leur rendent une égale justice. Il a observé très judicieusement que tel homme plus loué par cette espèce de gens que ne l'a jamais été l'auteur de la *Henriade* *attendoit en vain la renommée*, tandis que tel autre en butte à un cours réglé d'injures n'y répondoit que par des succès réitérés. Ces réflexions très-piquantes, pleines de justesse, de sel & de précision, comme tout ce qu'écrivit M. d'Alembert, ont été très goûtées. Il a lû ensuite la pièce couronnée, intitulée, *des talens dans leurs rapports avec la société & le bonheur*, dont nous avons rendu compte, & dont plusieurs morceaux ont été vivement applaudis.

Prix de Poësie pour l'année 1772.

Le vingt-cinquieme jour du mois d'Août 1772, fête de St Louis, l'Académie Française donnera un prix de poësie, * qui fera une médaille d'or de la valeur de cinq cens livres. Le sujet, le genre du poëme & la mesure des vers, sont au choix des auteurs. La pièce sera de cent vers au moins, & de deux cens au plus.

Toutes personnes, excepté les Quarante de l'Académie, seront reçues à composer pour ce prix.

Les auteurs mettront leur nom dans un billet cacheté attaché à la pièce, sur lequel sera écrite la sentence qu'ils auront mise à la tête de leur ouvrage.

Ceux qui prétendent au prix sont avertis que s'ils se font connoître avant le jugement, ou s'ils sont connus, soit par l'indiscrétion de leurs amis, soit par des lectures faites dans des maisons particulières, leurs pièces ne seront point admises au concours.

Les ouvrages seront envoyés avant le

Le prix de l'Académie est formé des fondations réunies de MM. de Balzac : de Clermont-Tonnerre; Evêque de Noyon, & Gaudron.

OCTOBRE. 1771. 161

premier jour du mois de Juillet prochain, & ne pourront être remis qu'à la V. Re-
gnard, imprimeur de l'Académie Fran-
çoise, rue basse des Ursins, ou grand'-
salle du palais, à la Providence : & si le
le port n'en est point affranchi, ils ne se-
ront point retirés.

L'Académie voulant donner aux au-
teurs le tems de faire des recherches pour
les sujets d'éloges, propose d'avance pour
l'année 1773, celui de *Jean - Baptiste
Colbert, ministre d'état.*

I I.

Marseillée.

L'Académie des belles-lettres, sciences
& arts de Marseille aura, l'année pro-
chaine 1772, deux prix à distribuer le 15
Août, jour de St Louis.

Sujet du prix de poésie : *Une Epître d'un
Vieillard à son dernier ami.*

Sujet du prix d'éloquence : *l'Eloge de
Racine.*

Ces prix seront chacun une médaille
d'or de la valeur de 300 liv. Les ouvra-
ges seront adressés, francs de port, à M.
Mourraille, secrétaire perpétuel de l'A-

cadémie , à Marseille , & ils ne seront reçus que jusqu'au 15 de Mai.

I I I.

Ecole Vétérinaire.

Le 2 Août & 4 Septembre 1771 il y eut à l'Ecole Royale Vétérinaire de Lyon deux séances publiques. La première avoit pour objet *la connoissance raisonnée de la beauté du cheval* , &c ; & la seconde embrassoit la démonstration *des effets des médicamens à employer dans le traitement des maladies des animaux.*

Les Elèves qui furent entendus dans la première de ces Séances sont les sieurs *Gustin* , entretenu par Mgr le Prince Charles de Lorraine ; *Froideveau & Bérbier* , par Mgr l'Evêque & Prince de Basle ; *Dietrich* , par la ville d'Haguenau ; *Coche* , de la Savoie à ses frais ; *Hypolite* , *Perche & Arnaud* , par M. l'Intendant de Lyon ; *Guérin* , par M. l'Intendant de Dijon ; *Bonnet* , par le Diocèse d'Alby ; *Noyés* , par le Diocèse de Mirepoix ; *Antille* , par M. Dormesson , Intendant des Finances ; *Cholet* , par M. le Seurre , premier Commis de M. Bertin , Ministre & Secrétaire d'Etat ; *Delerue* , par M.

OCTOBRE. 1771. 163

l'Intendant de Rouen & par M. le Marquis de Sommery , Capitaine aux Gardes; *Appé*, par M. l'Intendant du Berry. Le sort défera le Prix à ce dernier.

Ceux qui furent admis dans la seconde Séance sont les sieurs *Arnauld*, *Varrenard*, *le Pas* & *Vial*, entretenus par M. l'Intendant de Lyon; *Roy*, *Mougin* & *d'Haimy*, par la province de Champagne; *Dompuier*, par celle de Dauphiné; *Laurent*, par celle de Franche - Comté; *Mayeur*, par celle de Lorraine; *Fournier*, par M. de Brige.

Le prix fut adjugé aux Srs *Vial*, *Varrenard*, *Lepas*, *Roy*, *Laurent* & *Dompuier* que le sort favorisa. Le Sr *Arnaud* eut le premier *accessit*.

C'est, du reste, aux soins du Sieur *Laborde*, chef de brigade, que ces Elèves doivent l'avantage qu'ils ont eu de satisfaire le Public.



S P E C T A C L E S.

O P É R A.

DEPUIS le 13 du mois d'Août, l'Opéra continue les représentations de la *Cinquantaine*, dont nous avons donné un léger extrait dans le Mercure précédent. L'incertitude du succès, à la première représentation, ne nous avoit pas permis d'entrer dans des détails qui font autant d'honneur à l'auteur des paroles, qu'à celui de la musique, & nous nous empressons de joindre nos éloges aux applaudissemens du Public. Nous avons cité quelques morceaux du premier acte dont l'exposition est claire & mêlée de couplets très-heureux. On entend, tous les jours, avec un nouveau plaisir le début du second : ce sont les deux jeunes amans qui supplient Germain de fléchir le Bailli en leur faveur. Germain leur représente que l'on sent mieux le prix du bonheur lorsqu'on a soupiré quelque tems après lui.

Du bien dont vous portez les chaînes
Il faut connoître les rigueurs ;
Nous ne pouvons que par nos peines

Juger du prix de ses faveurs :
 Un bonheur qui n'a point d'orages
 N'offre que des biens imparfaits ;
 Si l'hiver étoit sans nuages ,
 Le printems auroit moins d'attraits.

La scène suivante , qui se passe entre
 Thérèse & Germain , est généralement &
 justement applaudie. M. Desfontaines y
 a répandu toute la chaleur dont elle étoit
 susceptible , & la musique y prête un nou-
 veau charme à des paroles qui sont plei-
 nes de sentiment & de naturel.

Après deux couplets qui peignent l'a-
 mour & la vertu des deux époux , Ger-
 main se rappelle son printems qu'il ne peut
 s'empêcher de regretter , & rien n'est mieux
 senti que la réponse de Thérèse.

L'hiver a ses douceurs , partageons-les ensemble ;
 Et rendons grace au Ciel du nœud qui nous ras-
 semble ;

Vivons pour l'en bénir , & lorsque le trépas
 Viendra sonner ma dernière heure ,
 Je mourrai sans regret si je meurs dans tes bras. &c.
 Tu pleures Germain ! ..

G E R M A I N.

Oui , je pleure.

Quand d'un himen si cher le cours est terminé ;

166 MERCURE DE FRANCE.

Mon cœur , des deux époux , plaint celui qui demeure ,

Celui qui perd le jour est moins infortuné.

T H É R È S E .

Eloigne , mon ami , cette cruelle image ,

Et n'arrose point de tes pleurs

Le peu de fleurs

Que l'instant qui nous luit sème sur ton passage.

Le duo qui termine cette scène intéressante est applaudi avec transport ; la situation , le chant , les paroles , tout y contribue , & nous connoissons au théâtre peu de morceaux aussi heureux que celui-là. Nous rendons la même justice à celui que Germain chante dans le divertissement.

Ainsi qu'au village ,

Aimez sans partage ,

Aimez comme nous ,

Chaque jour pour vous

Sera le présage

Des biens les plus doux :

Fuiez le parjure ,

Suivez la nature ,

Goutez le vrai bonheur ,

Vous le croiez bien loin , il est dans votre cœur.

Jamais de contrainte , &c.

OCTOBRE. 1771. 167

L'ariette de Thérèse ne produit pas moins d'effet, & l'attention du spectateur, tandis qu'on la chante, suffit pour en faire l'éloge.

Colette ouvre le 3^e. acte par un monologue, Colin paroît & lui fait espérer un bonheur prochain : ces jeunes amans, dont le cœur se développe peu-à-peu, sont étonnés du sentiment qu'ils éprouvent lorsqu'ils se trouvent ensemble, & l'expriment d'une manière très-naïve.

C O L I N.

Lorsque j'étois dans l'enfance
Je t'aimois plus tranquillement :

C O L E T T E.

J'avois moins d'impatience
Quand tu me quittois un moment.

C O L I N.

Le long du jour, sous la coudrette,
Tout me servoit d'amusement,
Une fleur, une chansonnette
Me rendoient joyeux & content :
Mais aujourd'hui c'est autre chose,
Je soupire & ne fais pourquoi...
L'amour en est-il donc la cause ?
Si tu le fais apprends-le moi,

C O L E T T E.

Tu me poursuivois sur l'herbette ;
 Je m'amusois avec ton chien ,
 J'ornois ton chapeau , ta houlette ,
 Et je ne desirois plus rien ;
 Mais aujourd'hui c'est autre chose ,
 Je soupire , &c.

Germain & Thérèse arrivent accompagnés de tous les habitans du village qui viennent célébrer le renouvellement de leur mariage : le Bailli cède à l'amour des deux jeunes gens , & chante à Colette les vers suivans , tandis que Thérèse lui présente la couronne que la Dame du village lui avoit donnée dans le second acte.

LE B A I L L I , à *Colette*.

Vous desiriez cette couronne ,
 Vous l'obtenez à votre tour :
 L'objet chéri qui vous la donne
 La reçut des mains de l'Amour :
 Au bout de cinquante ans encore
 Puisse l'époux qui vous adore ,
 Vous rappeler un si beau jour !

Le même souhait venoit d'être fait à Thérèse , & se retrouve adroitement placé dans cet endroit-ci. Les ariettes du divertissement.

vertissement sont écrites avec le plus grand
soin.

Nos plaisirs sont l'image

De la fleur qui naît aux champs :

Sachons en faire usage ,

Fleurs & plaisirs n'ont qu'un tems :

Amans heureux , semez dans la jeunesse ,

Si dans l'hiver vous voulez recueillir ,

Suivez l'Amour , cédez à la tendresse ,

Mais gardez-vous d'émousser le desir.

Il nous soutient. . . .

Celle de Germain ne mérite pas moins
d'être citée.

Vieillesse cruelle

Flétrit nos beaux jours ;

Amitié fidèle

Prolonge leur cours :

L'amour , l'amour passe ,

Mais de son plaisir

Jamais ne s'efface

Le doux souvenir :

Un rien le rappelle ,

Et dans tous les tems ,

I. Vol.

H

Amitié fidèle ,
 Souvenirs présens ,
 Sont , mes chers enfans ,
 Volupté nouvelle
 Pour les vieux amans.

La cinquantaine ne présente d'abord que l'idée d'une scène , & cependant M. des Fontaines en a sçu tirer trois actes , sans s'écarter de la simplicité qu'exigeoit son sujet , mais nous sommes persuadés que cette pastorale produiroit plus d'effet , si elle étoit resserrée en deux actes , ce qui est très-aisé. Quelques personnes ont prétendu que le Théâtre de l'Opéra demande des personnages plus nobles ; mais n'y joue-t-on pas le Devin du Village , la Provençale , Ragonde , &c. Le succès de ces ouvrages prouve qu'il ne faut proscrire aucun genre , & qu'il n'en est point que le Public n'adopte , quand il est bien traité ? La nature offre à une ame sensible les tableaux les plus intéressans , & il paroît que M. Desfontaines l'a étudiée. Ses idées sont abondantes , ses vers faciles , & nous l'exhortons à se livrer au genre Lyrique , pour lequel il annonce un talent marqué.

Mademoiselle Châteauneuf a chanté & joué d'une manière intéressante le Rôle de Colin , elle a fait, depuis le peu de tems qu'elle est au théâtre , des progrès qui prouvent qu'elle travaille beaucoup & qui méritent d'être encouragés.

On admire sur-tout les talens de M. & Madame l'Arrivée pour le chant & pour la scène. Le goût exquis , la souplesse & la légèreté d'organe , les sons brillans , le jeu senti de Madame l'Arrivée ; l'art aimable , l'aisance & la sensibilité que M. l'Arrivée met dans son chant & dans son jeu ; tant d'avantages réunis donneront toujours de l'éclat aux rôles confiés à ces excellens Acteurs. Aussi Thérèse & Germain ont - ils principalement intéressé dans cette Pastorale.

Nous avons rendu dans le dernier volume le tribut d'éloges dû aux talens distingués qui ont mérité les applaudissemens du public, soit dans le chant, soit dans la danse.

COMÉDIE FRANÇOISE.

M. PONTEUIL élève de **M.** Prévile a débuté le samedi 7 Septembre 1771. dans la Tragédie par le rôle de *Rhadamiste* ; ensuite il a joué *Achille* dans *Iphigénie* ; *Vendôme* dans *Adélaïde du Guesclin* , *Ninias* dans *Sémiramis*. Cet Acteur âgé d'environ dix-neuf ans donne les plus grandes espérances d'un talent distingué. Il a une figure théâtrale ; il est bien fait ; il met beaucoup de feu , d'ame , & de sensibilité dans son jeu. Son organe se formera & plaira lorsque plus maître de son action il ne précipitera point ses sons , ou qu'il ne forcera pas sa voix. Il rend avec douceur les expressions du sentiment & avec énergie les passions. On doit d'autant plus attendre de cet Acteur que d'une représentation à une autre , il fait des progrès étonnans ; & que jouant d'après lui-même , il n'est point asservi à un jeu de tradition ni d'imitation.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE lundi 19 Septembre les Comédiens Italiens ont donné un représentation de *la Coquette du Village* ou *le Baiser pris & rendu*, Comédie nouvelle en deux actes, mêlée d'Ariettes. Les paroles sont de M. Anfaulme & la Musique est de M. Saint Aman.

Un vieux foldat fumant fa pipe se félicite de fon fort, & n'envie pas celui du Seigneur de fon village qui étoit autrefois l'Intendant du château. Ce Seigneur fait accueil au vieux foldat dont il aime la petite fille Colette ; mais Colette doit être mariée le jour même à Colin fon amant. Une jeune fille coquette persuade à Colette que Colin lui eft infidèle, & l'engage à écouter l'amour du Seigneur qui a beaucoup de richesses ; Colette fe laiffe persuader d'abord, mais une conversation avec fon amant lui fait bientôt changer de deffein. Cependant le Seigneur fous prétexte d'honorer la nôce de fa présence vient avec tous fes domestiques, prend un baiser à fa maîtresse & l'emmene. Colette se laiffe éblouir

174 MERCURE DE FRANCE.

par l'éclat de l'opulence , & paroît céder. Colin vient lui faire des reproches & triomphe encore de son cœur. Cet amant sûr d'être aimé , excite le Bailli & les autres principaux du village à féconder son projet. Ils viennent pour féliciter en apparence le Seigneur sur son mariage. Colin demande la permission d'embrasser Colette pour la dernière fois ; ce que le Seigneur lui accorde , & aussitôt qu'il a repris le baiser , il reprend aussi Colette qui se rend à ses vœux. Le Seigneur est alors forcé de consentir au mariage de Colette avec Colin.

Cette Comédie a été retirée après la première représentation.

A R T S.

I.

Exposition des peintures , sculptures , gravures de MM. de l'Académie royale.

CETTE exposition qui se renouvelle tous les deux ans est peut-être la meilleure école pour l'artiste : son œil inquiet &

OCTOBRE. 1771. 175

perçant lui découvre mille objets d'instruction dans la comparaison qu'il fait de ses ouvrages avec ceux de ses rivaux. Cette exposition d'ailleurs forme le goût du Public, épure celui des connoisseurs & acquiert de nouveaux partisans à la peinture & à la sculpture. Mais parmi ceux qui se rendent au salon, combien de spectateurs qui n'examinent un tableau ou un bas-relief que pour lui trouver un côté qui prête au ridicule. Lorsque, contents de leurs remarques, ils ne cherchent point à les publier, on n'a sans doute aucun reproche à leur faire; mais souvent ils les déposent dans de petites feuilles critiques que, pour rendre apparemment plus plaisantes, ils font paroître sous des titres burlesques. Ces observateurs caustiques se disent amateurs; non, ils ne le sont point. S'ils aimoient les beaux arts, chercheroient-ils à désoler ces enfans du goût & du génie, si délicats & si sensibles, par des observations bouffones, par des parodies indécentes, par des plaisanteries que Guillaume Vadé auroit désavouées? Ils seroient persuadés au contraire que de pareilles remarques toujours inutiles, parce qu'elles sont faites avec précipitation & sans un examen éclairé & réfléchi, sont

H iv

encore injustes & cruelles en ce qu'elles attaquent souvent un artiste estimable & ordinairement dans l'impuissance de se justifier. En effet, son tableau reste enfermé, au lieu que le sarcasme lancé contre lui & la prévention qui en résulte volent de toutes parts. Ces réflexions peuvent servir de réponse à deux brochures (1) publiées lors de l'exposition dont nous allons rendre un compte sommaire en faveur de ceux qui n'ont pu se trouver à Paris pendant l'ouverture du salon.

Les sujets d'histoire réunissant à l'intérêt dramatique la noblesse & la grandeur

(1) La première de ces critiques est intitulée : *Lettre de M. Raphaël le jeune, élève des Ecoles gratuites de dessin, neveu de M. Raphaël, peintre de l'Académie de St Luc, à un de ses amis, architecte à Rome : sur les peintures, sculptures & gravures qui sont exposées cette année au Louvre.* La seconde a pour titre : *L'Ombre de Raphaël, ci-devant peintre de l'académie de St Luc, à son neveu Raphaël, élève des Ecoles gratuites de dessin, en réponse à sa lettre sur les peintures, gravures & sculptures exposées cette année au Louvre.*

Ces deux critiques enjouées & assaisonnées de bonnes observations nous paroissent venir de la même main que celle qui a paru il y a deux ans sous le titre de *Lettre de M. Raphaël à M. Jérôme,*

de la pensée, sont aussi ceux qui, dans une collection de tableaux, attirent les premiers regards de l'amateur instruit & éclairé. La présentation de J. C. au temple par M. Restou, tableau de 25 pieds de large sur 13 pieds de haut, peut être comparée pour la beauté & la richesse de l'ordonnance à celui que feu Restou, père de cet artiste, exposa au salon il y a plusieurs années, & qui représentoit la dédicace du temple de Salomon. La scène de cette présentation se passe sous un des vestibules extérieurs du temple. L'artiste a choisi le moment que Siméon, saisi d'un saint ravissement à la vue du Sauveur du Monde que la Vierge porte dans ses bras, adresse au Ciel son cantique d'action de grace. Le beau caractère de tête du vieillard, la noblesse de son attitude, la douce joie qui brille sur son front & dans ses yeux sont la fidèle expression des sentimens contenus dans le cantique *Nunc dimittis*, &c. Plusieurs femmes se sont rendues dans le temple pour se faire purifier. On y peut aussi remarquer des Scribes, des Pharisiens, &c. Ces différens personnages épisodiques ajoutent à la grandeur & à la majesté de la scène principale, & nous donnent l'idée que nous devons

H v

avoir du temple des Juifs qui , étant le seul dans Jérusalem , étoit nécessairement très - fréquenté. Une colonne chargée d'inscriptions , espèce de monument historique , se fait remarquer sur l'un des côtés du temple dont la perspective bien entendue ne produit cependant pas tout l'effet désiré par le peu de vigueur du coloris. L'expression ravissante que M. Restou a donnée au vieillard Siméon semble encore nous autoriser à exiger de cet artiste un meilleur choix dans ses personnages de femmes.

Le tableau de *Philémon & Baucis* , morceau de réception de M. Restou à l'académie , nous prouve encore que cet artiste est moins heureux pour les personnages de femmes que pour ceux d'hommes. Baucis a des traits fort communs , mais le bon homme Philémon intéresse par son caractère de tête , & Jupiter a de la noblesse. L'action qui se passe dans ce tableau est exprimée nettement. On voit que le Dieu prend sous sa protection la volatille qui se réfugie auprès de lui & dont Baucis voudroit lui faire un mers. Mercure usant de sa finesse ordinaire cache son caducée pour n'être pas reconnu de ces bonnes gens.

L'adoration des Bergers par M. Hallé est suffisamment connue par l'estampe que cet artiste en a lui-même gravée à l'eau-forte & qui a été annoncée dans le *Mer-cure*. On voit au salon l'esquisse de ce même tableau. Elle est en pastel & d'un effet très heureux & très-piquant. Cette pensée de faire partir la lumière du tableau de la tête du Verbe naissant qui, tel qu'un nouveau soleil, semble s'élever pour éclairer le monde, est très noble & avoit déjà été employée avec succès par le Corrège & d'autres grands maîtres.

Le *Silène barbouillé de mûres* par Eglé, du même auteur, est la copie fidèle de la peinture que Virgile nous a donnée dans la sixième églogue de cette scène pastorale, vive & enjouée. Les couleurs franches, les tons brillans, les détails agréables de ce tableau peuvent être très-favorables à l'exécution qui en sera faite en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins.

La plupart de ceux qui font des observations sur les productions de notre académie & sur les tableaux en général ne veulent jamais supposer que l'artiste est quelquefois obligé de se prêter aux vues de ceux qui l'emploient. Ils le jugent ri-

goureuſement d'après des lois qu'il n'a pas été le maître de ſuivre. Ils ne pardonneront point , par exemple , à M. Belle d'avoir traité dans le coſtume du théâtre le ſujet de Pſyché qui , à la lueur d'une lampe , regarde l'Amour endormi. Mais cet artiſte n'a ſuivi ce coſtume qu'afin que ſa compoſition fût ſuite aux tentures exécutées dans le même ſtyle d'après les tableaux de Coypel.

On voit un combat de St Michel du même artiſte. L'Archange eſt revêtu d'un bouclier & tient la foudre. Cet attribut qui le fait reſſembler au Jupiter de la fable lui a été donné dans pluſieurs compoſitions pareilles & nous n'y trouvons point à redire. Mais n'y auroit-il pas plus de grandeur , plus de nobleſſe , plus de convenance même , puifque St Michel eſt le miniſtre de l'Être Suprême , de le repréſenter mettant les Anges rebelles en fuite par le ſeul aſpect de ſon attitude & de ſon regard menaçant ? La Fage , qui s'élevoit quelquefois aux penſées les plus ſublimes, a , dans une compoſition à la plume que nous avons ſous les yeux, repréſenté l'Archange terraiſſant les Anges rebelles par la ſeule preſſion de l'air qui ſe trouve entre ſa main qu'il étend & les puifſances infernales qui ſe précipitent.

Vénus & l'Amour couronnés par les Graces, grand tableau allégorique par M. Amedée Vanloo. Un doux sentiment de volupté répandu sur la déesse de la beauté lui assure son triomphe. L'Amour est placé à côté d'elle. Il a cette fraîcheur de coloris qui caractérise la fleur de la jeunesse, & nous rappelle bien agréablement le pinceau flatteur de Carle Vanloo.

On s'est encore arrêté avec complaisance devant un tableau de chevalet du même artiste représentant l'expérience d'un oiseau privé d'air dans l'ancienne machine pneumatique. La scène de ce tableau est traitée dans le costume espagnol. Une jeune Femme & un grave Espagnol paroissent écouter la leçon du démonstrateur. Mais cette leçon n'est pas ce qui occupe le plus un jeune homme placé debout à côté de l'aimable Espagnole & pour laquelle il oublieroit volontiers toutes les expériences de physique, à en juger du moins par les regards qu'il arrête sur elle avec complaisance. Cette dernière pensée est très-naïve & ajoute à l'agrément de la composition.

M. Lépicié s'est fait honneur par son tableau représentant la sculpture occupée du buste de Henri IV, par celui

182 MERCURE DE FRANCE.

de Ste Elisabeth & de St Jean , par son martyre de St Denis , par celui de St André , &c. Il a répandu de l'agrément dans son tableau de Narcisse changé en la fleur qui porte son nom , de la poésie dans celui de la colère de Neptune, une vérité de nature bien étudiée dans son déjeuner frugal , &c. On a pu remarquer que cet artiste s'est beaucoup corrigé de ce ton violent qui lui a été quelquefois reproché.

Les deux grands tableaux de M. Casanove représentant l'un le combat de Fribourg en 1644 & l'autre celui de Lens en 1648 nous font en quelque sorte assister à ces deux actions mémorables. Nous y voyons le Prince de Condé environné de toute sa gloire. Ici il est représenté à pied & jettant son bâton de Commandant dans les retranchemens des ennemis afin d'exciter par cet héroïque stratagème ses troupes à enfoncer ces retranchemens. Dans l'autre tableau le Prince est à cheval & du même bras qui mettoit en fuite les ennemis , il prend sous sa protection l'infanterie des Bavares qui s'est jetée à ses genoux , & le Héros lui sauve la vie. Le feu dont une imagination ardente s'embrase à la vue des combats s'est communiqué à l'Artiste. M. Casanove n'a cependant ob-

mis aucune des circonstances qui pouvoient instruire le spectateur & ajouter à l'intérêt de l'action principale. Ces deux grands tableaux comme païssages sont encore remarquables par la variété & la richesse du site. L'un présente une vaste plaine dont l'œil découvre à peine l'étendue ; l'autre offre un pays montagneux & sauvage , mais disposé heureusement.

On a vû du même artiste deux magnifiques païssages d'un ton un peu rembruni, mais d'un grand effet. Les arbres & les animaux y sont traités dans le style des meilleurs peintres Flamands.

Le génie aimable de M. Lagrenée nous a fait jouir de plusieurs scènes douces & tranquilles que la volupté seule semble animer. Où trouver un pinceau plus flatteur & plus agréable que le sien ? Ici c'est la Nymphé Echo qui soupire pour Narcisse ; là Leda à laquelle le cigne amoureux semble vouloir arracher la draperie bleue qui la couvre ; plus loin on apperçoit Eglé qui jette une pomme à son Berger endormi. Le petit tableau que l'artiste nomme l'*Insomnie* présente une idée heureuse , mais faiblement rendue. Une jeune fille demi nue , vue par le dos , le genou gauche sur un lit , le pied droit

à terre & tirant de la main droite un rideau rouge , ne présente qu'une figure académique posée agréablement. C'est le reproche que l'on pourroit faire à quelques autres personnages de femme du même Artiste dont l'action , ou le sentiment n'est pas toujours assez nettement exprimé. Dans cette dernière composition M. Lagrenée a cherché à caractériser son sujet par un petit amour , qui caché sous le lit regarde la jeune fille d'un air malin. L'art avec lequel le corps éclairé de cette fille est opposé au fond vigoureux & un peu sombre d'un lit cramoisi produit un effet très piquant.

L'allégorie sur la paix représentant Mars & Vénus couchés dans le même lit est encore une de ces pensées qui par la manière dont l'Artiste l'a rendue laisse le spectateur indifférent. Vénus est endormie , & Mars déjà éveillé porte son regard d'un autre côté. Si l'Artiste avoit représenté la Déesse de la Beauté au moment qu'éveillée par le soupir de l'amour , elle sourit à son amant qui la regarde d'un air tendre & passionné ; ces différentes expressions de sentiment auroient animé la composition , & l'auroient rendu sans doute plus intéressante.

OCTOBRE. 1771. 185

Une sainte Famille , petit tableau où saint Jean présente un pigeon à l'Enfant Jesus , placé sur les genoux de la Vierge , peut être cité comme un des morceaux les plus précieux de cet Artiste pour la finesse des tons , la suavité du pinceau & la douceur des caractères de têtes.

M. Lagrenée a peint , avec raison , d'un pinceau beaucoup plus ferme , son grand tableau représentant S. Germain qui donne à sainte Geneviève une médaille où est empreinte l'image de la Croix. Ce tableau est destiné à la décoration d'une des chapelles de l'Eglise de l'Oratoire. Saint Germain est assis & revêtu de ses habits pontificaux. La tête du Prélat a la dignité convenable à son caractère. La jeune Vierge à genoux devant le Prélat , exprime sur son visage , l'aimable ingénuité de son âge , expression qui est encore relevée par les sentimens d'humilité & de vénération de la mere de Geneviève. L'exécution de ce tableau est facile & de bon goût.

Le Vieillard Thermosiris instruisant Télémaque , tableau du même Artiste , a de la noblesse. Il étoit plus difficile de s'élever au caractère héroïque de cette

186 MERCURE DE FRANCE.

femme Spartiate qui armant son fils d'un bouclier lui tint ce discours laconique mais sublime , *au hoc aut in illo* : rapporte ce bouclier ou que ce bouclier te rapporte. On doit néanmoins sçavoir gré à M. Lagrenée d'avoir osé traiter ce sujet.

M. le Prince sçait toujours flatter la curiosité du public par des compositions dans le costume Russe. On a sur-tout remarqué cette scène où il a représenté une bonne mere qui consulte un Empirique sur l'état de sa fille. La malade est dans son lit avec un visage assez vermeil. Un jeune homme enveloppé dans les rideaux lui baise la main & paroît mieux connoître la maladie de cette jeune personne que tous les Empiriques ensemble. Les étoffes & les autres détails de ce tableau sont rendus avec beaucoup de soin.

Un Géomètre du même Artiste lui fait d'autant plus d'honneur que la tête de ce sçavant qui est très-étudiée & peinte d'après nature a un beau caractère. On pourra trouver que l'étoffe dont ce sçavant est vêtu & qui est très-chargée d'ouvrage nuit un peu au repos nécessaire pour faire valoir cette tête.

On a été particulièrement affecté de l'énergie avec laquelle M. Beaufort a représenté cette scène où Brutus, Lucretius pere de Lucrèce & Collatinus son mari, jurent sur le poignard dont elle s'est tuée, de venger sa mort & de chasser les Tarquins de Rome. Cet événement fait époque dans l'histoire Romaine & le tableau qui nous le rappelle est par cette raison-là même très-intéressant, il l'est encore par l'art, nous pourrions même dire par la chaleur réfléchie avec laquelle le Peintre, devenu dans ce moment acteur & historien, a exprimé sur la physionomie & dans l'attitude des trois conjurés, relativement à leurs différens caractères, les sentimens qui les animent. C'est aux dieux infernaux que ces fiers Romains semblent adresser les sermens qui doivent changer les destins de Rome. Ce tableau très-bien composé est encore recommandable par l'exactitude du dessein & la bonté du coloris. C'est le morceau de réception de l'Auteur.

On s'est arrêté devant le tableau de M. Favray qui nous représente l'audience donnée par le Grand-Seigneur à M. le Chevalier de S. Priest Ambassadeur à la Porte. Le spectateur assiste à cette au-

dience par la fidélité avec laquelle tous les détails y sont exprimés. Mais cette exactitude à suivre les moindres particularités du costume ayant empêché l'Artiste de varier ses formes ou d'employer la magie des oppositions , pour mieux faire valoir certaines parties , il n'a pu rendre son tableau recommandable que par la vérité naïve de la scène représentée.

M. Lagrenée le jeune nous a donné une présentation au Temple , mais dont l'action est différente de celle que M. Restou a représentée & dont nous avons parlé plus haut. M. Lagrenée a choisi le moment que la Vierge se présente au grand Prêtre. Le vieillard Siméon est à ses côtés & debout. Il y a dans ce tableau , ainsi que dans celui qui représente S. Paul prêchant devant les Aréopagistes du même Artiste des beautés d'expression , d'attitude , de dessein qui doivent rendre le spectateur plus indulgent pour des draperies qui pourroient être plus étudiées , pour un coloris susceptible de plus d'effet , & pour quelques défauts qu'une étude plus sérieuse ou plus réfléchie fera disparaître. Nous remarquerons ici , pour faire voir le peu de confiance que l'on doit avoir aux petites feuilles critiques publiées pendant

l'ouverture du salon , que l'on a répandu dans une de ces feuilles (a) , comme une observation très-plaisante , que saint Paul avoit un gros Dictionnaire de l'Encyclopédie sous le bras ; il est de fait cependant que l'Apôtre n'a rien sous le bras, qu'il tient sa main droite élevée , & que de la gauche il soutient une partie de la draperie qui le couvre.

On a vu au salon plusieurs autres compositions estimables, telles qu'une Assomption par M. Parrocel ; une descente de Croix par M. Martin ; une entrée de Jérusalem , par M. Jollain ; Jupiter & Callisto , tableau de Chevalet du même ; agréablement disposé & d'un coloris chaud ; un S. Sébastien par M. Brenet. La pâleur de la mort est heureusement exprimée sur la tête du saint , & un doux sentiment de pitié que l'on partage avec cette femme qui tire une flèche du corps du saint ne laisse point le spectateur indifférent. Ce tableau d'un coloris en général un peu blanc , & d'une touche peu ferme, n'est cependant point sans effet.

La mort de Cléopâtre , grand tableau par M. Ollivier , a été trouvée d'un co-

(a) Lettre de M. Raphaël le jeune , &c. p. 334

loris très-vigoureux. On auroit pu désirer plus de noblesse dans le dessein. Les petits tableaux de Cabinet où cet Artiste nous rappelle les compositions aimables de Wateau sont connus des amateurs par le fini de l'exécution, & par une propriété singulière dans le rendu des étoffes.

M. Carefme ne nous a point donné de tableaux d'histoire, mais des vues de jardin, & des paysages ornés de jolies compositions.

La touche légère & facile de M. Robert, la touche plus finie, plus précieuse de M. de Machy nous ont procuré plusieurs tableaux d'architecture qui ont flatté les connoisseurs par l'intelligence des plans & le bon effet de la perspective. On a aussi accordé un juste tribut de louanges aux talens de M. Wally Architecte du Roi, dont les productions ont paru cette année pour la première fois au salon. Cet Artiste a beaucoup de fécondité, une pratique sûre, une grande facilité pour manier la plume & le crayon. Son plafond de l'Eglise de Jesus à Rome, dessiné au bistre, est un morceau considérable & d'un très-bon effet. Les figures y sont d'ailleurs rendues d'une touche ferme & précise. Son dessin du temple de Salomon paroît un peu contredire, le plan que Villalpande nous en a donné;

mais M. Wally a eu sans doute de bonnes raisons pour s'éloigner du sentiment de cet Auteur. On a aussi applaudi à un dessein d'escalier par le même Artiste & qui est un de ceux que l'on a projetés pour la nouvelle salle de la nouvelle Comédie Française. Son modèle d'un escalier qui doit être exécuté à Montmusart présente une espèce de rotonde dont le dessous forme un portique noble & bien éclairé.

Un observateur attentif qui a souvent étudié les aspects divers du ciel & de la mer agitée , le jeu de la lumière dans l'eau , les teintes variées & adoucies que les vapeurs répandent sur les objets , enfin les beautés de la nature tranquille ou en mouvement, se plaît encore néanmoins à les considérer dans les tableaux de M. Vernet , parce que ces beautés s'y trouvent plus rassemblées , parce qu'aussi cet artiste fait par la magie d'un pinceau léger , sçavant & spirituel, rendre ces beautés plus sensibles à nos yeux. Aussi a-t-on vu de cet artiste avec la plus grande satisfaction une tempête avec le naufrage d'un vaisseau , une marine au coucher du soleil , tableaux qui appartiennent à l'Electeur Palatin ; une autre marine au clair de la lune ; plusieurs petits tableaux de paysage où l'on distingue en quelque sorte

191 MERCURE DE FRANCE.

l'heure du jour. Des figures touchées de goût animent ces compositions & ajoutent à l'intérêt ou à l'agrément du tableau.

La vue se repose moins agréablement sur les marines & sur les paysages de M. Louthembourg, parce que les couleurs vierges, les ochres jaunes & rouges sur-tout qui y dominent, en rendent le coloris très-ardent. Mais n'est-il pas à craindre que ce coloris n'éloigne de la nature les artistes qui s'en laisseroient éblouir, qu'il ne les accoutume insensiblement à regarder l'art d'employer les couleurs comme une espèce de clavecin oculaire dont il suffit de hausser le ton pour obtenir un effet encore plus brillant que celui qu'ils ont devant les yeux.

Une cuisine peinte par M. Desportes neveu; une corbeille & un vase de fleurs de M. Bellengé; une Laitière & une Ravaudeuse par M. Bounieu; une Dame faisant faire son portrait par le même; un tableau d'instrumens de musique; un autre représentant une figure de bronzé de la Flore antique par M. de la Porte, ont procuré ce plaisir que donne la nature imitée avec tous les détails qui contribuent le plus à l'illusion.

Ce.

Ce talent est aussi celui de Mademoiselle Vallayer dont nous voyons pour la première fois au salon des tableaux représentant divers morceaux d'histoire naturelle , les attributs des arts , différens instrumens de guerre , &c. L'heureuse disposition de ces objets , leur couleur transparente , la fermeté & la précision de la touche , des coups de lumière placés artistement , des reflets bien sentis , tout contribue dans ces tableaux magiques à tromper l'œil le plus exercé & le plus délicat. Une jeune Arabe en pied , peinte avec un égal succès par cette artiste annonce son talent dans un autre genre & le prouve.

Parmi les portraits toujours en grand nombre dans le salon , nous ne citerons que ceux qui ont fixé le plus particulièrement le concours des spectateurs , tel que celui du Roi de Suède , représenté dans son cabinet d'étude , s'entretenant avec les Princes Charles & Adolphe ses freres. Ces trois Princes ont chacun les yeux tournés vers le spectateur , attitude néanmoins qui ne paroît convenir qu'à des personnes que l'on supposeroit oisives & sans aucune intention. Les étoffes sont rendues dans ce tableau capital

de M. Roslin avec la plus grande vérité & le plus grand éclat, sans nuire cependant aux têtes qui sont très-bien peintes.

Le portrait de M. Pigal peint au pastel par Madame Roslin ; plusieurs autres pastels de cette artiste, bien dessinés, d'un bon ton de couleur & touchés savamment, se soutiendront à côté des meilleurs portraits à l'huile.

Le portrait de Madame la Comtesse de Provence par M. Drouais. Celui du feu Comte de Clermont par le même artiste ont été vus avec la plus grande satisfaction. Ce dernier portrait qui est en pied est particulièrement remarquable par la noblesse de l'attitude, par la vérité des carnations, par cette belle dégradation de tons qui fait tourner la figure & lui donne le plus grand relief.

Le tableau de M. Monnet représentant feu Monseigneur le Dauphin & feue Madame la Dauphine, occupés de l'éducation de trois Princes leurs enfans, enseigne aux peres de famille leur premier devoir & nous rappelle des noms bien chers à la nation.

Trois têtes d'études en pastel par M. Chardin & trois portraits d'hommes peints aussi en pastel par M. de la Tour,

OCTOBRE. 1771. 195

paroissoient être modelés. Il y a dans ces portraits de M. de la Tour une chaleur de tons & une vérité de nature qui, avec l'heureux choix des attitudes, contribuent à rendre l'illusion parfaite.

On a aussi applaudi à l'art avec lequel ont été traités plusieurs portraits à l'huile par MM. Duplessis & Aubry.

Les portraits en miniature de M. Hall bien dessinés & d'un coloris très agréable se font principalement distinguer par la franchise de la touche.

On a vu de M. Courtois plusieurs têtes en émail & en miniature d'après différens maîtres, & plusieurs portraits d'après nature d'un coloris très fin.

Le portrait de M. de Voltaire, peint en miniature par M. Pasquier, fait honneur à cet artiste. La draperie & les autres accessoires de ce portrait sont traités de goût. M. Pasquier nous a, de plus, fait voir le portrait en miniature du Roi & celui en émail de Mde la Dauphine.

Ce dernier portrait a été aussi exécuté en marbre & vu au salon. Ce beau buste qui est de M. le Moyne est une fidèle image des grâces nobles & majestueuses de la Princesse.

Une jeune Fille représentant la Crain-

I ij

196 MERCURE DE FRANCE.

te ; joli modèle en terre cuite du même artiste. Cette jeune fille qui tient une colombe, oiseau craintif , exprime avec une aimable simplicité , sur son visage & par son mouvement balancé le sentiment qui l'agite.

On n'a point vu sans émotion le projet du mausolée de Stanislas le Bienfaisant , tel qu'il s'exécute aujourd'hui en marbre dans l'atelier de M. Vassé. Le Monarque revêtu de l'habillement polonois , est placé sur un piédestal engagé dans une pyramide , symbole de l'Immortalité. On lit au haut cette inscription : *Salvavit me Dominus à contradictionibus populi mei.*

Ce piédestal est porté sur trois socles. Sur celui du milieu est posé le globe de la terre couvert d'un grand drap mortuaire. A la droite du monument on voit la *Lorraine* , & à la gauche une *Charité*. Ces figures auront sept pieds de proportion. Le Monarque jette ses regards sur un médaillon placé hors du monument & dont on a vu le modèle en plâtre au salon. Ce monument offre le portrait de la Reine de France , dont le cœur est déposé , suivant les intentions de cette auguste Princesse , à côté du tombeau du Roi son père. Ce médaillon est soutenu par deux An-

ges. Un d'eux semble faire hommage du cœur de la Princesse au Roi son père, ce qui jete un intérêt touchant dans ces deux monumens & en lie la composition. La *Lorraine*, sous la figure d'une femme qui a sur la tête une couronne ducale, témoigne la satisfaction qu'elle éprouve à la vue de son bienfaiteur. Elle tient des tables d'airain sur lesquelles sont gravés les principaux faits de la vie de ce Monarque. La figure, qui représente la *Charité*, paroît accablée sous le poids de la douleur. Le trouble qu'elle éprouve semble se communiquer à l'enfant même attaché à son sein.

Un autre modèle par le même artiste d'un tombeau qui doit être érigé à la mémoire de M. de Brou, garde des sceaux, nous offre encore une image de la douleur, mais différente de celle que nous venons de décrire, dans une figure appuyée sur un cube qui sert de base à une urne funéraire. L'attitude de cette figure & les traits de son visage expriment cette douleur douce & mélancolique qu'exhale un cœur sensible & reconnoissant.

Le portrait de Madame la comtesse du Barry, buste en terre cuite, par M. Pajou, rappelle à tous les regards les charmes de beauté, aux élèves des beaux arts les traits de leur protectrice.

199 MERCURE DE FRANCE.

Trois jolies esquisses en terre du même artiste , représentant la première Vénus , ou la beauté qui enchaîne l'Amour ; la seconde Venus recevant de l'Amour le prix de la beauté ; la troisième, Hébé déesse de la jeunesse , offrent des pensées agréables , d'un tour heureux , & qui ne peuvent manquer d'être applaudies dans l'exécution qui en sera faite en marbre , de grandeur naturelle , pour Madame la comtesse du Barry.

M. Caffiery a aussi modelé avec goût une Nayade représentant l'eau, l'un des quatre élémens , & l'air, son pendant, tenant un caméléon , figures qui doivent être exécutées en pierre pour la décoration de l'hôtel des monnoies.

Cet artiste a fait voir sa facilité à saisir les belles formes dans une tête de jeune fille exécutée en marbre.

Les bustes de Quinault, Lully, Rameau exécutés en marbre par le même artiste, & destinés à être placés dans le foyer de l'opéra , ont été jugés très ressemblans ; mais le ciseau n'a pû remédier aux inconvéniens de cette énorme chevelure qu'exigeoit le costume , & qui écrase la figure & déforme la tête.

Les autres morceaux intéressans qu'of-

froit la sculpture , étoient le modèle d'un fronton pour l'école militaire , par M. Dhuès , un modèle des armes du roi pour un fronton de la même école , par M. de Mouchy , deux figures en plâtre , représentant l'une l'amour de la patrie , l'autre la noblesse , par le même. Tous ces morceaux sont de très-bon goût.

Le projet de mausolée de feu M. le comte d'Harcourt , par M. Berruer , a été conçu avec chaleur , & sera vû avec intérêt , parce qu'on en trouve toujours à considérer une tendre épouse qui se jette au-devant de la mort pour sauver à son époux le coup qui va lui être porté.

Les sept sacremens par M. le Comte , quelques autres esquisses représentant un Bacchanal d'enfans , & le triomphe de Thepsicore , sont les productions d'un génie facile , abondant , & qui sait varier son style conformément au caractère du sujet qu'il traite.

Le morceau de reception de cet artiste a été vu au salon ; il représente Œdipe détaché par un berger de l'arbre où il avoit été exposé : ce berger s'élève sur la pointe des piés , & fait effort pour détacher l'enfant , qui est renversé , & a sa bouche collée contre la mamelle de son bienfai-

reur ; heureux contraste qui est rendu avec toutes les finesse du ciseau. Ce groupe peut d'ailleurs nous donner une preuve de l'habileté de l'artiste à traiter le jeu des muscles.

MM. Gois, Monot & Houdon ont exposé plusieurs portraits & différens morceaux qu'il seroit trop long de détailler ; nous ferons cependant encore mention du Morphée de M. Houdon , modèle en plâtre de grandeur naturelle ; ce Dieu du sommeil est représenté couché , & offre dans cette position une imitation fidèle de la nature annoblie par toutes les beautés qui peuvent lui appartenir.

Les gravûres exposées au salon sont annoncées successivement dans les journaux ; mais on en a vu quelques-unes qui ne seront point rendues publiques , parce qu'elles sont destinées pour l'Empereur de la Chine. Ces estampes sont d'autant plus curieuses , qu'elles nous offrent des mœurs & des usages absolument étrangers. On ne doit point s'attendre à y trouver ce qu'on appelle des choses de goût ; les dessinateurs Chinois ont copié les choses comme ils les ont vues , sans s'occuper beaucoup de la magie du clair obscur & de l'intelligence des groupes. Ces

estampes représentent des sièges de villes, des combats, des plans de batailles, des évolutions. Il y a une de ces évolutions assez remarquable, c'est celle où le dessinateur chinois a représenté tout un régiment de cavalerie en l'air & tirant de l'arc. Ces estampes ont été gravées par MM. le Bas & de Saint-Aubin.

ARCHITECTURE.

Académie Royale d'Architecture.

ON a vû cette année dans l'Académie royale d'Architecture, depuis le 18 Août jusqu'au 25 inclusivement, les grands prix que les Elèves ont exposés, sur le programme que l'Académie leur avoit donné. Ce programme demandoit, sur un terrain d'environ 9000 toises superficielles, le projet d'un Hôtel-Dieu qui comprît tous les départemens de son ressort, qui étoient expliqués dans le programme.

Les Srs Herbelot, Panseron, Chevalier, Marquis, Renard, de la Roue, Gerardin, le Mil & Desprez, dont les esquisses avoient été reçues, sont les Elèves dont on a vu l'exposition au Louvre. Sept de ces

prix ont été vus avec plaisir de la part du Public ; l'Académie même en a été satisfaite ; mais le plus grand nombre étant sorti considérablement des mesures prescrites par le programme , elle n'a pu en couronner aucun , en sorte que l'année prochaine , la médaille d'or & les médailles d'argent seront distribuées doubles.

On a vu aussi avec satisfaction , dans la pièce qui précède celle de l'académie , les prix d'émulation que l'académie a couronnés pendant les mois de cette année. Ces prix consistoient dans les développemens d'un salon à l'italienne du Sr Viel , deux projets de fontaine faits sur le même programme & couronnés doubles en faveur des Srs Gerardin & Chevalier ; en une porte d'arsenal , du Sr Viel ; une porte de marché , du Sr Coutouly ; un projet d'un petit hôtel , sur le terrain de celui de la Vaupaliere fauxbourg St Honoré , par le Sr Coutouly ; la décoration d'une chapelle des fonts pour une grande église paroissiale , par le Sr Gerardin , & dans douze projets faits sur le même programme pour le concours du présent mois qui avoit pour objet un belvedere , avec tous les accessoires qui peuvent l'accompagner. Plusieurs de ceux-ci font honneur

aux Elèves & seront jugés à la première séance de l'Académie, qui paroît disposée à en couronner deux, la plupart étant construits d'une manière satisfaisante.

L'Académie s'étant associé pour correspondant M. le Comte de Crönstedt, intendant de la cour & des bâtimens du Roi de Suède, il a pris séance à l'Académie le 19 Août de la présente année.

MATHÉMATIQUE.

Ecole de Mathématiques & de Dessin.

M. DE LONGPRÉ, professeur de mathématiques, continue de prendre en pension chez lui, rue Neuve Saint Etienne, quartier St Victor, de jeunes gentilshommes qui se destinent au service.

L'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, les élémens du calcul différentiel & intégral, la mécanique statique, la dynamique & l'hydrodynamique sont les parties principales des mathématiques que M. de Longpré enseigne lui-même à ses pensionnaires.

Ses talens dans l'art d'enseigner sont

I.vj

204 MERCURE DE FRANCE.

connus du Public & confirmés par le succès de ses élèves : depuis deux ans , dix d'entr'eux ont été reçus ingénieurs du Roi , sur quatorze présentés au concours.

La figure , le paysage , l'art de lever les plans & de les laver , l'architecture civile & militaire sont les objets sur lesquels M. Girard , dont le seul nom fait l'éloge , exerce les jeunes gens qui demeurent chez M. de Longpré.

Le prix de la pension , en y comprenant le bois & la chandelle qu'on brûle en commun , & une chambre particulière proprement meublée , est de 1500 livres payable par quartier , toujours un quartier d'avance.

Il en coûte , de plus , deux louis par an pour un valet de-chambre-perruquier qui accomode tous les jours en se fournissant de poudre & de pommade.

Chaque pensionnaire doit apporter avec lui des serviettes & des draps pour son usage , & un couvert d'argent , & donne en entrant un petit écu à chaque domestique , ils sont quatre.

M. de Longpré estime qu'un jeune-homme qui demeure chez lui peut coûter par an à sa famille , en y comprenant tout , jusqu'à l'entretien , la somme de 2000 liv.

Quoique M. de Longpré ne vive avec ses élèves que comme avec ses amis, il ne leur accorde que la liberté dont il plaît aux parens les laisser jouir.

*PROJET dédicatoire à Etienne Eonno ,
paysan de la paroisse d'Augan , évêché
de St Malo en Bretagne.*

Comme vous ne savez ni lire ni écrire, mon cher Etienne, je suis tenté de vous dédier le fruit de mes petites études & de mes grands loisirs. C'est un chétif recueil de ce qu'on appelle, peut-être improprement, philosophie en vers & en prose; vous ne vous connoissez guère à tout cela, & il n'y a pas grand mal. Mais vous ne vous moquerez pas de moi, & vous ne serez sûrement pas fâché d'apprendre que vous vivez encore dans la mémoire de votre ancien maître.

J'aurois bien présenté cette bagatelle à un grand seigneur, car j'en connois plus d'un qui paroît avoir de l'amitié pour moi; mais j'aurois été obligé de sortir de mon caractère & de louer un courtisan; j'y aurois été bien embarrassé. Pour vous, mon cher Etienne, qui avez été mon estimable valet, je ne crains point de vous regarder comme le plus honnête homme que j'aie rencontré dans le cours de ma vie. En me servant, vous n'avez point eula bassesse d'encenser mes défauts, ni d'approuver mes sottises; puis-je jamais oublier que j'ai trouvé dans l'honnêteté de vos sentimens un censeur

rigide de ma conduite, lors même que vous obéissiez à mes ordres ? J'avois alors douze ou treize ans ; j'étois amoureux comme un écolier, c'est-à-dire le plus sincèrement & le plus honnêtement du monde ; vous portiez adroitement mes lettres, en combattant mes chimères. Malgré votre naissance & votre éducation villageoise, vous étiez plus sage que moi. Quand je retournois si douloureusement à mon collège, vous me disiez avec intérêt & franchise ; « Pourquoi, pleutez-vous, mon jeune maître, en quittant Mlle de L. ? elle vous aime, je le sçais bien ; car l'autre jour elle me disoit : Etienne, quand partira-t-il ? Ayez bien soin de lui pendant la route : il sera bien affligé, mais pas tant que moi encore ; son mouchoir & sa fuite m'en disoient bien davantage. Cela est touchant ; mais, entre nous, que peut-elle faire de mieux ? Une cadette. . . L'amour seroit une belle chose s'il dût durer toujours ; mais souvent le repentir prend sa place, & puis adieu le bonheur. Ne vaut-il pas mieux être à Rennes dans une belle ville où vous apprenez le droit & la coutume chez les bons Pères Jésuites, que d'être au village à soupirer pour une belle & jeune personne à la vérité, mais que M. votre cher père ne vous permettra jamais d'épouser. Dans ce cas là, vous vous donnez une peine inutile, ou si peu, vous ferez tort à une fille noble ; & un bon gentilhomme ne doit faire tort à personne, ou bien ce n'est pas la peine de l'être. »

Ce raisonnement, que je me rappelle avec plaisir, m'ébranloit un peu, mais ne pouvoit briser mes liens ; les premières blessures de l'amour sont les plus difficiles à guérir.

Dans la douce saison de mes vacances, toujours

occupé de ma jolie maîtresse, je vous lisois quelquefois les amours de Télémaque, que mon Eucaris aimoit tant à lire, vous vouliez être mon *Mentor*, & me jeter, disiez-vous, dans l'étrang la tête la première. Mais comme ma pauvre bonne femme de mère lisoit aussi, tous les soirs à ses domestiques, le nouveau testament, cela vous brouilloit un peu la tête; & prenant *Calipso* pour un Père de l'Eglise, vous vous écriez: « Ah! mon » cher maître, que j'aime ce grand *Calipso*! il a » plus d'esprit que le prédicateur de notre paroisse. » Je riois de bon cœur de ces ingénuités familières; car de quoi ne rit pas l'adolescence?

C'est ainsi que je passois avec vous mes jours de récréation, dans les tendres agitations de l'amour & dans les doux mensonges du bel âge. Ce temps de ma vie qui en a sans doute été le plus heureux, méritera toujours mon souvenir & mes regrets.

Le hasard, qui paroît se mêler de tout, m'a fixé dans la capitale, où je n'ai jamais perdu de vue ma première médiocrité, ni les vertus de mon pauvre Etienne, qui a été mon premier & peut-être mon unique ami. On aime à se rappeler les plaisirs passés & à rendre justice aux bonnes gens. C'est de là que m'est venue l'idée de vous adresser cette lettre par le moyen du Mercure, mon cher Etienne. M. le Comte du B. votre Seigneur & mon ancien camarade vous en fera la lecture. Vous serez bien aise de voir votre nom dans un livre, le mien dût-il n'être jamais lû, & plus aise encore de voir votre vieux maître revenir du bout de sa carrière pour vous rappeler son amitié & sa reconnoissance. Vous devez être vieux, mon cher Etienne; car je ne suis plus jeune, sur-tout depuis que j'ai fait mon entrée dans le pays des infirmités. Je

vous offre , avant de mourir , tous les secours de mon cœur constant & de ma petite fortune. En cherchant à dédier un livre à un véritablement honnête homme ; si j'en avois connu un plus honnête que vous dans le monde , vous ne mériteriez pas la préférence que je vous donne.

Je suis , avec tous les sentimens d'amitié , & même de vénération qu'on doit au mérite d'un vertueux citoyen de village , mon cher Etienne.

V. D. L. T. hôtel de Condé.

Ce 15 Août 1771.

A N E C D O T E S.

I.

UN Corse , soldat de fortune , nommé *San-Pietro* , né à la Bastie , & attaché au service de France sous François II , avoit sucé avec le lait une haine héréditaire contre les Génois , qu'on lui peignit de bonne heure comme les oppresseurs de sa patrie. Dès l'enfance , il porta les armes contre eux & devint par sa bravoure & sa science militaire un homme redoutable à la République. Ses exploits le rendirent célèbre & lui gagnèrent le cœur de *Vanina Ornano* , fille du vice-roi de Corse , très-belle & très-riche , qui l'épousa quoi-

qu'il fût d'une famille obscure. Pierre, persuadé que les Génois ne lui pardonneroient jamais leurs défaites & plein de nouveaux projets contre eux, se retira en France avec sa femme & ses enfans. Il y servit heureusement la Cour pendant les guerres; mais toujours tourmenté par le desir d'affranchir sa patrie, il alla jusqu'à Constantinople, pour solliciter le Grand Seigneur d'envoyer une flotte contre eux. Pendant ce voyage, les Génois, attentifs aux démarches de Pierre, envoyèrent auprès de sa femme, restée à Marseille, des agens secrets, qui l'exhorterent à revenir dans sa patrie, sous la promesse qu'on lui rendroit ses biens & que cette confiance lui feroit obtenir la grace de son mari. La crédule Vannina se laisse persuader. Elle envoie devant elle ses meubles & ses bijoux, & part pour Gènes avec ses enfans. Un ami de San-Piétro, averti à tems, arme un vaisseau, poursuit la fugitive & l'atteint; il la ramene en France & la remet entre les mains du parlement d'Aix, qui lui donne des gardes. Pierre apprend cette aventure en arrivant de Constantinople. Un de ses domestiques qui avoit eu quelque connoissance du complot & qui n'avoit osé s'y opposer, est poignardé

de sa main. Il se rend à Aix & redemande sa femme. Le parlement, craignant pour elle, ne vouloit pas la lui rendre; mais, quoique certaine de quelque événement funeste, Vannina supérieure à la crainte, fait elle-même instance pour être réunie à son mari; on ne peut la refuser, & ils partent ensemble pour Marseille. Arrivé à sa maison, Pierre la trouva vuide; cette vue lui rend toute sa fureur. Sans s'écarter du respect qu'il conservoit toujours pour sa femme, il lui reproche sa faute & lui déclare qu'elle ne peut s'expier que par la mort. Il ordonne en même-tems à deux esclaves d'exécuter cette horrible sentence. « Je ne suis pas le châtimement, » répond la tendre Vannina, mais puis-
 « qu'il faut mourir, je vous demande
 » pour dernière grace que ce ne soit point
 » par les mains de ces hommes méprisa-
 » bles, mais par celles du plus courageux
 » des hommes, que la valeur m'a fait
 » prendre pour mon mari. » Le barbare fait retirer les bourreaux, se jette aux pieds de son épouse, lui demande pardon en termes humbles & soumis, & fait venir devant elle ses enfans qu'elle embrasse. Il pleure avec l'infortunée sur les tristes gages de leur tendresse, passe à son col

le fatal cordon & l'étrangle de ses propres mains. San-Piétro part aussi-tôt pour la Cour. La nouvelle de son crime l'avoit précédé ; on le fait avertir de ne point paroître ; il s'avance néanmoins & se présente au Roi. Son audace étonne ; on l'écoute ; il parle de ses services , en réclame le prix , & découvrant sa poitrine cicatrifiée par les blessures : « Qu'importe » au Roi , dit-il , qu'importe à la France » la bonne ou la mauvaise intelligence de » Pierre avec sa femme ? » Tout le monde frémit d'une atrocité soutenue avec autant de hardiesse ; mais on lui accorda la grace.

D'Aubigné raconte qu'Alfonse d'Ornano , fils de San-Piétro , exécutoit avec la même froideur les sentences de mort qu'il portoit contre les soldats. Un de ses neveux ayant manqué à quelque partie de commandement , veut se présenter à sa table , Alfonse se jette sur lui , le poignarde , demande à se laver les mains & se remet tranquillement à table.

I I.

Un Gascon , fort mal partagé des biens de la fortune , emmena avec lui , en partant pour l'armée , un seul valet qu'il

212 MERCURE DE FRANCE.

avoit nommé la Grillade ; ils faisoient tous deux fort mauvaise chère. Un jour ce valet qui n'avoit pour tout son dîner qu'un morceau de pain de munition fort dur , le trempa dans de l'eau. Son maître l'ayant apperçu , lui dit : *Cadédis , la Grillade , il me paroît qu'il te faut des ragouts.*

I I I.

Un Gascon , qui avoit perdu son argent aux dez , disoit *que je suis un grand fat ! mais que diable cela me fait-il que cet homme passe dix ou ne les passe pas ?*

I V.

Toute une famille assemblée pour un enterrement , comme le convoi sortoit , un laquais de la maison vint dire d'un air très-affligé : *Messieurs , voilà Monsieur qui sort.*

V.

Pendant que Louis XIV assiégeoit Lille , le Comte de Brouai , gouverneur de la place , envoyoit de la glace au Roi tous les matins : un jour le Roi demanda à l'Espagnol qui l'apportoit , pourquoi M.

OCTOBRE. 1771. 213

de Brouai n'en envoyoit pas davantage :
Sire, répondit l'Espagnol, *il croit que le*
siège sera long, il craint qu'elle ne lui man-
que. Il fit en même-tems une révérence &
se retira.

A V I S.

I.

Maison d'Education en bon air avec jar-
din, pour les jeunes Demoiselles, tenue
par Mlle Ecambourt, rue des Postes,
près les Dames Saint-Michel,

ELLLE y enseigne, outre les devoirs de religion ;
les talens propres à l'utilité & à l'agrément de la
société, comme tous ouvrages d'aiguille & au
fuseau ; écriture, arithmétique, grammaire fran-
çoise, géographie, histoire, musique vocale &
instrumentale, du clavecin, de la harpe, de la
guittare & de la vielle.

I I.

Crème de Beauté.

Le fleur Ray, a inventé une composition *cos-*
métique, nommée crème de beauté, laquelle
donne à la peau tout l'éclat, la fraîcheur & la
blancheur possibles ; elle est douce & sans odeur ;

214 MERCURE DE FRANCE.

elle ne produit aucuns inconvéniens sur aucune partie du visage, soit les yeux, soit les dents : il avertit que l'éclat de sa blancheur ne doit point affecter, par la crainte qu'il puisse entrer dans la Crème du mercure, qui de sa nature est fort blanc. La preuve la plus complète, la plus simple qu'il donne, pour s'assurer qu'il n'y en entre point, c'est de voir si les linges avec lesquels on s'est frotté le visage après qu'on en a mis, noircit à la lessive, tel que le seroit celui auquel il y en auroit. Cette Crème fait disparaître, aussi-tôt l'application, le brun, le livide de la peau ; elle répare même le désordre qu'auroient pu causer sur le teint les drogues les plus hétérogenes & les plus nuisibles ; elle conserve en outre tout le poli de la peau, & détruit ou empêche les rides. Enfin le sieur Ray garantit de toute l'efficacité des susdites qualités, sans qu'il en résulte jamais la moindre suite dangereuse ni désagréable, quelque long usage qu'on en puisse faire.

La maniere de s'en servir est simple : on se lave bien le visage & on l'essuie parfaitement ; on agite ensuite la bouteille, on en verse dans un vase, on y trempe un linge fin, & on l'étend également par-tout. Si les personnes ont la peau très-brune, on peut en mettre une seconde fois après que la première est sèche ; il faut avoir la précaution d'étuver, avec un linge sec, après en avoir appliqué. Les Dames qui sont en habitude de mettre du rouge, peuvent s'en servir après l'application de la Crème.

Elle n'est point susceptible de corruption ; elle peut se transporter par tout pays sans que cela puisse altérer sa qualité. Les personnes demeurantes en province qui en désireroient, sont préve-

aves de vouloir bien affranchir le port de l'argent
 & des lettres; on leur en fera parvenir en toute
 sûreté.

La bouteille de demi-septier est de 24 liv.

Stomachique liquide.

Le sieur Ray, toujours attentif à l'intérêt du
 public, croit devoir de tems en tems lui rap-
 peller l'usage qu'il doit faire de son *Stomachi-*
que, dont le débit a le plus heureux succès depuis
 huit ans dans toute l'Europe & les Isles de l'Amé-
 rique. Il garantit que par le secours de son *Sto-*
machique, toute la masse du sang & des humeurs
 est renouvelée dans une parfaite bonté, que tous
 les maux d'estomac quelconques y trouvent leur
 guérison, même ceux qui proviennent d'un long
 usage des remèdes, sur-tout des antivénériens.

Les foiblesses de la poitrine, les affections de
 poulmon, les rhumes négligés & toux invété-
 rées, y rencontrent le même avantage, & les
 vieillards en sont fortifiés d'une manière remar-
 quable.

Il avertit que toutes les bouteilles seront éti-
 quetées *Stomachique Liquide du sieur Ray*, ainsi
 que son adresse, à Paris; son nom sera de sa
 main sur les étiquettes: on le trouvera aussi gravé
 sur son cachet, qui coëffera la bouteille, en très-
 petit caractère; c'est une règle que le sieur Ray a
 établie pour la sûreté. Elle est exécutée chez lui,
 ainsi que dans tous ses Bureaux établis dans diffé-
 rentes villes du Royaume.

L'on donnera un imprimé, avec chaque bou-
 teille, pour indiquer la manière d'en faire usage;
 ledit imprimé sera signé du sieur Ray; & dans les

216 MERCURE DE FRANCE.

différens Bureaux où on en fera la distribution, ils seront aussi contresignés par les chefs desdits bureaux.

Le prix de la bouteille de poisson, qui contient huit à neuf prises, est de trois livres.

Le sieur Ray demeure rue Chapon, au Marais, la première porte cochère à gauche en entrant par la rue Transnonain. On le trouve tous les matins jusqu'à midi, il y a toujours du monde pour en faire la distribution.

Il prie ceux qui lui feront l'honneur de lui écrire d'affranchir les lettres ainsi que l'argent qu'on lui fera tenir, pour faire les envois qu'on exigera de lui.

Le sieur Ray continue toujours avec le plus grand succès son topique pour les entorses & foulures, de quelque nature qu'elles soient.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Danzick, le 19 Août 1771.

SUIVANT des lettres particulières écrites de cette capitale, le baron de Saldern a reçu ordre de se réconcilier avec le Prince Primat, & d'avoir plus de ménagemens pour tous les Polonois avec qui il peut être dans le cas de négocier. Ces lettres ajoutent que les Sieurs Branicki & Drewitz ont eu ordre de se rendre à Warsovie, & qu'en conséquence ils ont déjà quitté Cracovie avec une partie de leurs troupes. On présume qu'il seront chargés de quelqu'entreprise en Lithuanie, où le nombre des Confédérés augmente de jour en jour. Le Sr Koslakowski

Sakowski en commande deux mille & cherche partout les Russes pour les combattre. Ayant été informé dernièrement qu'il leur arrivoit cent cinquante hommes de recrue, escortés par un détachement de cavalerie, il fit une marche forcée, les atteignit vers la Samogitie, en tailla en pièces une grande partie, dispersa le reste, & prit beaucoup d'armes & de munitions. Ce commandant se dispose à passer en Courlande où les habitans de cette province, indignés de l'enlèvement du Sr de Howen, député de la Noblesse, l'ont appelé à leur secours & sont disposés à se porter aux dernières extrémités. On assure que le Duc Régnant de Courlande & son pere se sont réfugiés à Riga.

De Coppenhague, le 3 Septembre 1771.

Il paroît une ordonnance du Roi, qui permet à chaque père de famille de faire baptiser ses enfans dans sa maison & en tout tems.

De Vienne, le 4 Septembre 1771.

Il paroît un édit de l'Impératrice-Reine, portant création de coupons pour douze millions de florins. L'objet de cette opération est de faciliter les remises d'argent, de place en place, dans les Etats Héréditaires & de donner aux particuliers qui ne veulent pas garder leur argent chez eux, la commodité de le déposer dans un lieu sûr, sans payer aucus frais de provision, avec le droit de le retirer à leur volonté. Ces coupons auront le double avantage d'être payables à vue & d'être pris pour argent comptant dans toutes les caisses du Sa Majesté Impériale & Royale.

De Cadix , le 28 Août 1771.

Une lettre écrite de Magador (au royaume de Maroc) le 9 Juin 1771 , contient les détails suivans : un homme prétendu inspiré est entré dans la ville de Maroc , à la tête d'environ six mille fanatiques armés de massues , qui massacroient & pilloient les maisons des Juifs & des Maures les plus riches. La populace commençoit à se joindre aux forcenés qui commettoient ces désordres au nom du prophète ; mais les principaux habitans , pour se soustraire à leur fureur & à leurs rapines se sont rendus en foule au palais de l'Empereur pour lui demander du secours. Ce prince n'a pas osé d'abord , par prudence , s'opposer au torrent en employant la force , crainte d'une révolte générale ; mais lorsque la première ivresse a été passée , il s'est montré à son peuple , & lui a persuadé que cet homme ne pouvoit être inspiré du Ciel , puisqu'il ne faisoit que du mal. En même tems il a fait environner ces malheureux par des troupes qu'il avoit disposées. On a gagné les uns , dissipé les autres , & une partie des fanatiques sont restés sur la place. L'auteur de ce désordre a été pris & puni de mort , & l'on a envoyé quelques troupes dans les provinces pour calmer la sédition qu'il y avoit excitée.

De Bergame , le 17 Août 1770.

On a senti , le 15 de ce mois , vers les deux heures du matin , une secousse de tremblement de terre , dans la Vallée de Magna. Cette secousse , qui a été très - vive , a détaché une partie de la montagne , dont la chute a fait un dégât considérable dans les villages voisins. Il s'est formé , dans
Con

le même lieu, une ouverture très-profonde, d'où il est sorti une grande quantité d'eau. Le même jour & à la même heure, la montagne de Brianza a aussi éprouvé une secousse qui n'a pas eu de suites fâcheuses.

De Londres, le 10 Septembre 1771.

Un vaisseau nouvellement arrivé du Détroit de Darvis s'est approché si près du pôle, que sa boussole n'avait plus de direction; il s'est ensuite trouvé dans une mer très-étendue & très-calme où il n'a aperçu aucune terre.

Les habitans des Colonies paroissent toujours déterminés à s'opposer avec force au projet d'établir des Evêques dans ces provinces, & il sera fort difficile de les soumettre à la juridiction épiscopale. Dans une assemblée générale de la Virginie, tenue à Williamsbourg, le 12 Juillet dernier, on a résolu de faire des remerciemens aux Pasteurs Henley Gwatkin, Hervet & Bland pour le courage avec lequel ils ont résisté à ce projet.

On a ressenti, le 24 Août, sur les quatre heures du matin, à Astbury, dans le comté de Chester, un léger tremblement de terre qui a duré environ trois secondes.

N O M I N A T I O N S.

Le Roi a accordé le grade de lieutenant-général des armées navales, au vicomte de Morogues, chef d'escadre, inspecteur-général du Corps Royal d'Artillerie & d'Infanterie de la Marine, & le grade de chef d'escadre au Sr Villars de la Brosse, de la Touche & Dabon, au chevalier Fouquet, au comte de Grimaldi, au vicomte de Roquefeuil &

K ij

220 MERCURE DE FRANCE.

aux Srs Jonquiere-Taffanel & Voutron, capitaines de vaisseau ; le Sr de Broves, qui en a obtenu ci-devant les provisions, prendra son rang après ceux qu'on vient de nommer.

Sa Majesté vient de nommer commandant-général des Isles de France & de Bourbon le Chevalier de Ternay, capitaine de vaisseau, qui a eu l'honneur d'être présenté en cette qualité, à S. M. le 20 Août.

Sa Majesté a nommé le comte de Périgord au commandement du Languedoc.

Le Roi a nommé la duchesse de Coëssé Dame d'Atour de Madame la Dauphine à la place de la duchesse de Villars qui vient de mourir.

P R É S E N T A T I O N S .

Le comte de Guines, ambassadeur du Roi, auprès de sa Majesté Britannique, est arrivé ici, le 31 Août. Il a eu l'honneur d'être présenté au Roi, ce même jour, ainsi que le comte de Boissgelin, ministre-plénipotentiaire du Roi auprès de l'Infant duc de Parme, par le duc d'Aiguillon, ministre & secrétaire d'état, ayant le département des affaires étrangères : ils ont eu l'honneur d'être présentés ensuite à la famille royale.

Le marquis de Cavriani, gentilhomme de la chambre de l'Infant duc de Parme, est arrivé en cette cour, le premier Septembre, il a eu l'honneur d'être présenté par le duc d'Aiguillon, à sa Majesté, à qui il a remis des lettres dont il étoit chargé par l'Infant.

La duchesse de Villequier a eu l'honneur d'être présentée, ce même jour, au Roi, par la duchesse de Mazarin, ainsi que la duchesse de

Caylus, par la duchesse d'Uzès, & la comtesse de Chavagnac, par la comtesse de Tessé. La duchesse de Villequier & la duchesse de Caylus, ont pris le tabouret le même jour.

Le Corps de Ville de Paris se rendit ici, le premier de Septembre. il eut audience du Roi, à qui il fut présenté par le duc de la Vrillière, ministre & secrétaire d'état, il fut conduit par le marquis de Dreux, grand maître. & par le sieur de Vatronville, aide des cérémonies. Les sieurs de Bellet & Viel, nouveaux Echevins, prêtèrent le serment dont le duc de la Vrillière fit la lecture, ainsi que du scrutin qui fut présenté par le sieur Souchet, premier avocat du Roi au Châtelet. Le Corps de Ville eut aussi l'honneur de rendre ses respects à la Famille Royale.

Le baron de Zuchmantel, ci-devant ministre-plénipotentiaire auprès de l'électeur de Saxe, ambassadeur du Roi, auprès de la république de Venise, a pris congé de sa Majesté & de la Famille Royale, le 8 Septembre, pour se rendre à sa destination. Il a eu l'honneur d'être présenté au Roi par le duc d'aiguillon, ministre & secrétaire d'état, ayant le département des affaires étrangères.

La comtesse de Cossé a eu l'honneur d'être présentée, le même jour à sa Majesté, ainsi qu'à la Famille Royale, par la duchesse de Cossé; la comtesse d'Erlach, par la marquise de Saint Chamans; la marquise de Lambert, par la marquise d'Harcourt; la comtesse de Montaut, par la comtesse de Beaumont.

L'évêque d'Angers & les Députés du clergé d'Anjou, ont eu, le 8 de ce mois, l'honneur

222 MERCURE DE FRANCE.

d'être présentés à monseigneur le comte de Provence & à madame la comtesse de Provence, de les complimenter, & de leur offrir les hommages du Clergé de la province. L'évêque d'Angers a porté la parole. La députation a été présentée par le sieur Mesnard de Chouzy, secrétaire des commandemens de monseigneur le comte de Provence. Elle étoit composée des sieurs d'Alichoux, grand archidiacre & vicaire général; Louer, chanoine & chancelier de l'Université d'Angers; Mezeray, chanoine & syndic du diocèse, & de Mougon, doyen du chapitre royal de S. Laud & vicaire général.

Le marquis d'Entraignes, ministre plénipotentiaire du Roi auprès de l'Electeur de Mayence, ayant obtenu un congé de la Cour, est arrivé ici le 14 de Septembre. Il a eu l'honneur d'être présenté, le même jour, à sa Majesté, par le duc d'Aiguillon, ministre & secrétaire d'état, ayant le département des affaires étrangères. Il a eu ensuite l'honneur d'être présenté à la Famille Royale.

La marquise Dulau de Chambon, a été présentée, le 15 Septembre, à sa Majesté, ainsi qu'à la Famille Royale, par la comtesse de Noailles.

M A R I A G E S.

Le Roi & la Famille Royale signèrent le 18 Août, le contrat de mariage du comte de Cossé, colonel d'infanterie, menin de monseigneur le Dauphin, avec demoiselle de Wignacourt, & celui du comte de Montaut, brigadier des Armées de sa Majesté, premier veneur de monseigneur le comte de Provence, avec demoiselle de Colommiers.

La célébration du mariage du duc de Villequier, avec demoiselle de Mazade s'est faite, le 19 Août, en l'église de la Magdeleine : la bénédiction nuptiale leur a été donnée par l'Archevêque de Narbonne.

Le Roi & la Famille Royale signèrent le 8 Août, le contrat de mariage du sieur de Meslay, Président de la chambre des comptes, avec demoiselle Magon, fille du sieur Magon de la Ballue.

N A I S S A N C E.

On mande de Florence que la grande Duchesse est accouchée heureusement le 5 Septembre, d'un Prince, qui a été baptisé au nom du prince des Asturies, représenté par le marquis Viviani, ministre de sa Majesté catholique.

Monseigneur le comte de Provence & madame la comtesse de Provence, tinrent le 17 de ce mois, sur les fonds de baptême, le fils du marquis de Caumont de la Force, premier gentilhomme de la chambre de monseigneur le comte de Provence, en exercice, & le nommèrent *Louis Joseph*. La cérémonie du baptême lui fut supplée par l'ancien évêque de Limoges, premier aumonier de monseigneur le comte de Provence, dans la Chapelle du Château, en présence du sieur Allart, curé de l'église royale & paroissiale de Notre-Dame.

M O R T S.

Jean-Daniel Schoepflin , conseiller-historiographe du Roi , associé libre de l'académie royale des inscriptions & belles-lettres , de la société royale de Londres & des académies de Cortone , de Petersbourg & de Manheim , est mort à Strasbourg , le 7 Août , âgé de soixante-dix-sept ans.

Jean Bourcet de la Saigne , brigadier des armées du Roi , directeur du génie en Corse , y est mort , âgé d'environ cinquante-cinq ans.

Louise-Pauline de Gand de Merode de Montmorenci-d'Isenghien , née princesse de Mamines , épouse de Louis-Alexandre duc de la Rochefoucauld & de la Rocheguion , pair de France , colonel du régiment de la Sarre , fille de feu Alexandre-Maximilien-Balthasar de Gand de Merodes de Montmorenci , comte de Middelbourg , prince de Mamines , maréchal des camps & armées du Roi , gouverneur de Bouchain , & de Louise-Marguerite de Roye de la Rochefoucauld , est morte , le 9 Septembre , au château de Liancourt , dans la vingt-quatrième année de son âge.

Thibault-François-Henri de Poilvillain de Crenay , marquis de Montaigu , maréchal des camps & armées du Roi , aide-major général des gardes du corps de sa Majesté , maître de la garde-robe de monseigneur le comte de Provence , en survivance du comte de Crenay , son neveu , est mort à Compiègne le 15 de Septembre , dans la cinquante-deuxième année de son âge.

Amable - Gabrielle de Noailles , duchesse de

Villars, dame d'atour de la feue Reine, & attachée à madame la Dauphine, en la même qualité, est morte à Versailles le 16 Septembre, âgée de soixante-quatre ans & demi. Elle étoit veuve de Honoré-Armand de Villars, duc & pair de France, grand d'Espagne, chevalier de l'ordre de la Toison d'Or, brigadier de Cavalerie, gouverneur des pays & comté de Provence.

Un nommé Fleming, facteur à Liverpool, y est mort âgé de cent-vingt-huit ans. Il laisse plus de soixante & dix petits enfans & arrière petits enfans, & un fils & une fille qui ont chacun plus de cent ans.

LOTÉRIES.

Le cent vingt-huitième tirage de la Loterie de l'hôtel-de-ville s'est fait, le 26 Août, en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au N^o. 11652. Celui de vingt mille livres au N^o. 8914, & les deux de dix mille aux numéros 3619 & 7999.

Le tirage de la loterie de l'école royale militaire s'est fait le 5 Septembre. Les numéros sortis de la roue de fortune sont, 89, 32, 5, 34, 26. Le prochain tirage se fera le 5 Octobre.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose, page 5	
L'Eté, chant second du poëme des Saisons de Tompson,	<i>ibid.</i>
Epître à M. D... qui refusoit de m'en adresser une, sous le prétexte que j'étois son maître,	10
Le Serin, fable imitée de l'allemand,	11
Epître d'Alcibiade à Théano, prêtresse de Vé- nus à Athènes,	12
L'Autruche & l'Oiseau-mouche, fable,	18
Le Vieillard & l'Hirondelle, fable,	19
L'Ingénue, anecdote historique,	20
Hymne à Diane; imitation libre du <i>Carmen</i> <i>seculare</i> ,	36
Allusion à la fable de Daphné,	39
Sur un Vieillard aimable,	40
Hommage à une personne de quatorze ans,	41
Akmon & Solina, conte moral,	42
Epître à Mlle Dubocage,	53
Epître à M. de Chamblage par M. R..., docteur en droit, sur des fruits qu'il lui avoit envoyés,	56
Vers sur les avantages de la Folie,	58
A deux jeunes Epoux, le jour de l'anniversaire de leur mariage,	62

Racommodement,	<i>ibid.</i>
Explication des Enigmes & Logogryphes,	63
ENIGMES,	64
LOGOGRYPHES,	69
NOUVELLES LITTÉRAIRES,	70
Thérèse Danet à Euphémie, héroïde,	<i>ibid.</i>
Système nouveau & complet de l'Art des Accouchemens, traduit de l'anglois par M. Lemoine,	74
Manière de bien juger des ouvrages de pein- ture,	77
Elémens de chirurgie pratique par M. Fer- rein,	89
Histoire civile & naturelle du royaume de Siam par M. Turpin,	91
Histoire de la Rivalité de la France & de l'Angleterre par M. Gaillard,	106
Eloge de François de Salignac de la Motte de Fénelon, par M. la Harpe,	122
Des Talens dans leur rapport avec la société & le bonheur, par le même,	136
Discours philosophiques tirés des livres saints. avec des Odes chrétiennes & philosoph.	143
Alphabética series rubricarum juris utriusque civilis & canonici, &c.	144
Voyage du Mont Ethna,	145
ACADEMIES,	157
Françoise,	<i>ibid.</i>

228 MERCURE DE FRANCE.

Prix de poésie pour 1772,	160
Marseille,	161
Ecole vétérinaire,	162
SPECTACLES,	164
Opéra,	<i>ibid.</i>
Comédie françoise,	172
Comédie italienne,	173
ARTS, Gravure,	174
Architecture,	201
Mathématiques,	203
Projet dédicatoire à Etienne Eonno,	205
Anecdotes,	208
Avis,	213
Nouvelles politiques,	216
Nominations,	219
Présentations,	220
Mariages,	222
Naissance,	223
Morts,	224
Loterics,	225

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Chancelier, le premier vol. du Mercure du mois d'Octobre 1771, & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression.

A Paris, le 30 Septembre 1771.

LOUVEL.

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue de la Harpe.

MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

OCTOBRE, 1771.

SECOND VOLUME.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, Rue
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Priyilége du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire , à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser , francs de port, les paquets & lettres , ainsi que les livres , les estampes , les pièces de vers ou de prose , la musique , les annonces , avis , observations , anecdotes , événemens singuliers , remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques , & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public , & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres , estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent , ils sont invités à concourir à sa perfection ; on recevra avec reconnaissance ce qu'ils enverront au Libraire ; on les nommera quand ils voudront bien le permettre , & leurs travaux , utiles au Journal , deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv. que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit , au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste , ou autrement , au Sieur LACOMBE, libraire , à Paris , rue Christine.

*On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.*

JOURNAL DES SÇAVANS, in-4° ou in-12, 14 vol.
par an à Paris. 16 liv.

Franc de port en Province, 20 l. 4 s.

L'AVANTCOUREUR, feuille qui paroît le Lundi
de chaque semaine, & qui donne la notice
des nouveautés des Sciences, des Arts, &c.
L'abonnement, soit à Paris, soit pour la Pro-
vince, port franc par la poste, est de 12 liv.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, par M. l'Abbé DU-
nouart; de 14 vol. par an, à Paris, 9 liv. 16 s.

En Province, port franc par la poste, 14 liv.

GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE; il en
paroît deux feuilles par semaine, port franc
par la poste; aux DEUX-PONTS; ou à PARIS,
chez Lacombe, libraire, & aux BUREAUX DE
CORRESPONDANCE. Prix, 18 liv.

GAZETTE POLITIQUE des DEUX-PONTS, dont il
paroît deux feuilles par semaine; on souscrit
à PARIS, au bureau général des gazettes étran-
gères, rue de la Juſſienne. 36 liv.

EPHÉMÉRIDES DU CITOYEN ou Bibliothèque rai-
sonnée des Sciences morales & politiques. in-12.
12 vol. par an port franc, à Paris, 18 liv.

En Province, 24 liv.

LE SPECTATEUR FRANÇOIS, 15 cahiers par an,
à Paris, 9 liv.

En Province, 12 liv.

A ij

Nouveautés chez le même Libraire

- HISTOIRE** de l'Ordre du St Esprit, par
M. de St Foix, le 2^e. vol. br. 2 l.
- Les douze Césars* de Suétone, traduits par
M. de la Harpe, 2 vol. in-8^o. brochés 8 l.
- L'Ecole Dramatique de l'Homme*, in-8^o.
broch. 3 l. 10 s.
- Histoire des Philosophes anciens*, avec leurs
Portraits, 2 vol. in-12. br. 5 liv.
- Dict. Lyrique*, 2 vol br. 15 l.
- Supplément du Dict. Lyrique*, 2 vol. br. 15 l.
- Recueil lyrique d'airs italiens*, 3 l.
- Tomes III & IVe. du Recueil philosophique*
de Bouillon, in-12. br. 3 l. 12 s.
- Tome Ve.* 1 l. 16 s.
- Dictionnaire portatif de commerce*, 1770,
4 vol. in-8^o. gr. format rel. 20 l.
- Essai sur les erreurs & superstitions anciennes*
& modernes, 2 vol. in-8^o. br. 4 l.
- Les Caractères modernes*, 2 vol. br. 3 l.
- Maximes de guerre* du C. de Kevenhuller, 1 l. 10 s.
- Système du Monde*, 30 s.
- Satyres de Juvenal* ; par M. Dufaulx,
in-8^o. rel. 7 l.
- Dict. de Morale*, 2 in-8^o. rel. 9 l.

G R A V U R E S.

- Sept Estampes de St Gregoire*, d'après Van-
loo, 24 l.
- Deux grands Paysages*, d'après Diétrici, 12 l.
- Le Roi de la Fève*, d'après Jordans, 4 l.
- Le Jugement de Paris*, d'après le Trevi-
sain, 1 l. 16 s.
- Deux grands Paysages*, d'après M. Ver-
net, 12 l.



M E R C U R E

D E F R A N C E .

O C T O B R E , 1771.

P I È C E S F U G I T I V E S

E N V E R S E T E N P R O S E .

*D I S C O U R S de Germanicus mourant ,
imité de Tacite , par M. l'Abbé Crozat.*

Si fato concederem , justus mihi. . .

T A C. lib. 2.

S_i la mort vers leur fin précipitant mes jours ,
Par un coup naturel en abrégéoit le cours ;
Je pourrois , de mon sort déplorant l'injustice ,
Reprocher au destin son aveugle caprice.
A la fleur de mes ans obligé de périr ,

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Aux Romains enlevé , quand je veux les servir ,
J'accuserois les dieux de m'ôter une vie
Utile à mes enfans , au Prince (1) , à ma patrie ;
Mais puisque la noirceur vient d'épuiser ses traits ,
Et combler de Pison (2) les horribles forfaits :
Puisque enfin ! je succombe aux fureurs de Plancine , (3)

Je ne dois point au Ciel imputer ma ruine.
Vous , que l'amour retient à ces tristes momens ,
Vous devez recueillir mes derniers sentimens.
Témoins du coup fatal qui finit mes journées ,
Allez à mes parens tracer mes destinées ;
Rapportez à Drusus quelle funeste mort
De son malheureux fils a terminé le sort.
Ceux que m'avoient unis les biens & la naissance ;

(1) Tibère , troisième empereur & oncle maternel de Germanicus (César.) Les services que son neveu rendoit à l'empire & à lui-même , au lieu d'exciter la reconnoissance , causèrent sa jalousie. Le jeune héros fut immolé à cette vile & misérable passion.

(2) Cnèius Pison , gouverneur de Syrie, où Germanicus avoit été envoyé pour appaiser les troubles élevés en Orient , l'empoisonna à Antioche , par ordre de l'Empereur.

(3) Plancine , femme de Pison , participa autant , ou plus que son mari à la mort de Germanicus. Elle lui présenta le breuvage mortel , qu'elle avoit préparé de ses mains.

Ceux qui fendoient en moi leur plus sûre espérance ,

Ceux-mêmes , dont les cœurs de ma gloire envieux

Me lançoient chaque jour des traits injurieux ;

Tout pleurera dans Rome (1) un guerrier magnanime ,

D'un horrible attentat, innocente victime.

N'oubliez pas alors , fidèles à ma voix ,

D'implorer le secours du sénat & des loix.

Mon cœur n'exige pas que par des soins stériles ,

Vous veniez m'arroser de larmes inutiles :

Des mânes d'un ami satisfaire les vœux ,

Est le premier devoir des amis généreux.

Les pleurs des étrangers couleront sur ma cendre ;

Ma gloire & mes vertus ont le droit d'y prétendre.

Pour vous , lorsque le Ciel éclairait mes beaux jours ,

Si du vil intérêt ignorant les détours ,

(1) Germanicus n'avoir pas alors de vains sentimens Jamais Prince ne fut aussi vivement regretté. Les Romains s'en voyant privés, s'abandonnèrent à une affreuse désolation : & dans l'excès du désespoir, ils s'en prirent aux dieux-mêmes, dont les statues furent brisées & les autels renversés.

8 MERCURE DE FRANCE.

Par des nœuds plus sacrés, votre ame peu com-
mune

S'est unie à César & non à sa fortune;

Si vous m'avez aimé, vous devez me venger:

L'auteur de mon trépas a dû vous outrager.

Que sa mort soit le prix de celle que j'endure !

Mais sur-tout, en mourant César vous en con-
jure,

Prêtez à mon épouse un utile secours;

Protégez tous les fruits (1) de nos chastes amours;

Présentez aux Romains ma famille éperdue,

Sous le poids des douleurs Agrippine abattue :

Montrez le sang d'Auguste (2) à ce peuple vain-
queur ;

Le sang dans le sénat sera mon défenseur.

Allez, de votre ami la cause est favorable :

Accusez l'assassin que ma mort rend coupable. (3)

Si pour justifier sa noire trahison,

Le mensonge s'élève en faveur de Pison ;

(1) Germanicus avoit alors six enfans, trois garçons & trois filles ; Néron, Drusus & Caligula ; Agrippine, Drusille & Livie.

(2) Agrippine, femme de Germanicus, étoit petite-fille d'Auguste.

(3) Pison fut en effet accusé devant le sénat. S'il ne fut point condamné, c'est parce que Tibère appréhendant qu'il ne se justifiât en découvrant les ordres secrets qu'il lui avoit donnés, le fit assassiner dans son lit.

Le droit & la pitié, pour venger l'innocence,
Des perfides témoins puniront l'insolence.

Par M. l'Abbé Crozat.

*LE PRINTEMPS. Imitation de Pope ;
Eglogue première, à M. de ***.*

DAPHNIS, STRÉPHON.

LE premier, dans ces champs, près de ce bois
antique,
J'ose essayer des airs sur un haut-bois rustique.
Ma muse folâtrant aux plaines de Windsor,
Ose se réveiller, & prendre son essor.
Tamise, dans ta marche & noble & révérée,
Coule plus lentement de ta source sacrée ;
Tandis que sur tes bords toujours frais & fleuris,
Les muses chanteront des concerts à Cypris.
Que les tendres zéphirs, abandonnant les plaines,
Agitent les roseaux de leurs douces haleines ;
Vous, côteaux d'Albion, répétez les accords
Dont ma muse aujourd'hui fait retentir vos bords.
* O toi ! de la vertu rare & parfait exemple ;

* M. de ***.

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

Toi , que d'un œil surpris tout l'Univers contem-
ple ;

Permets que dans ces lieux où tu reçus le jour ,
Mes frères chalumeaux annoncent mon amour ,
Jusqu'au tems où joignant ta lyre à nos musettes,
Tu viennes avec nous chanter dans ces retraites.
Tel le pinson revient à ses premiers côceaux ,
Lorsque le rossignol va chercher le repos ,
Tels les autres oiseaux applaudissent de l'aîle
Aux airs doux & plaintifs que chante philomèle :

La nuit fuyoit : l'aurore ouvrant un Ciel ver-
meil ,

Annonçoit aux bergers le retour du soleil ;
La brillante rosée enveloppoit les plaines :
De légères vapeurs s'élevoient des fontaines ,
Quand deux jeunes bergers qu'amour avoit dom-
ptés ,

Convroient de leurs troupeaux les vallons argen-
tés ;

Egayant tour-à-tour leurs muses pastorales ,
Ils chantèrent ces vers en cadences égales.

D A P H N I S.

Berger , écoutez ces oiseaux
Voltiger en sautant sur ces branches fleuries :

Ils semblent par leurs airs nouveaux ,
Appeler le soleil sur nos plaines chéries.

Comment , berger , nous faisons-nous ,
Quand le jeune Linot chante dans ce bocage ?

Quand par ses chants plaintifs & doux ,
Philomèle au printems vient offrir son homma-
ge ?

Pourquoi nous livrer au chagrin ,
Quand Phosphore éclairant la riante nature ,
Annonce un jour pur & serein ,
Des jours que nous coulons, naturelle peinture ?

S T R É P H O N.

Chantons , & qu'assis entre nous ,
Damon prête à nos airs une oreille attentive,
Je veux disputer avec vous
L'honneur du chalumeau sur cette illustre rive ;
Tandis que le bœuf dans nos champs ,
D'un pas tardif & lent trace un sillon pénible,
Et que la fille du printems ,
Aux faveurs du zéphir s'ouvre fraîche & sensible.
Je gage ce nouvel agneau
Que vous voyez bondir près de cette fontaine ;
C'est l'ornement de mon troupeau ;
Si vous êtes vainqueur , je le cède sans peine.

D A P H N I S.

Moi , berger , je gage à mon tour
Cette coupe charmante avec art travaillée.
Le dehors présente à l'entour
Une vigne encor jeune & de raisin enflée.
Voyez cette chaîne de fleurs ,

A v j

12 MERCURE DE FRANCE.

Ces portraits en relief, ces figures gravées,
La nuance de ces couleurs,
Les saisons avec ordre y régler les années;
Ce cercle qui contient les Cieux,
Où douze astres brillans sont rangés en couronne;
Enfin tout y flatte les yeux:
C'est, si je suis vaincu, le prix que je vous donne.

D A M O N.

Chantez, jeunes bergers, à l'honneur du printemps;
Ces combats sont chéris des muses de nos champs.
Les arbres rajeunis se couvrent de feuillages,
Nos tilleuls plus touffus nous donnent leurs ombrages;
Les épines déjà font fleurir nos buissons,
On voit déjà des fleurs sur les naissans gazons.
Commencez : de vos chants fidèles interprètes,
Les échos vont répondre au son de vos musettes.

S T R É P H O N.

Toi, qui reglas toujours les amoureux concerts,
Phœbus ! daigne m'être propice,
De Waller, de Granville inspire-moi les airs,
Pour chanter l'aimable *Clarice*.
Je garde avec grand soin un jeune & blanc taureau,
L'ornement de ma bergerie.

Je te l'immolerai, si sur le chalumeau
J'emporte la palme chérie.

D A P H N I S.

Amour ! inspire-moi, sois facile à mes vœux,
Rends-moi vainqueur pour ma Lisette.
Donne à ma foible voix les attraits de ses yeux,
Ma victoire sera complète.
Je ne t'offrirai point le sang de mes brebis,
Tu m'en ferois toi-même un crime ;
Mais, amour, aujourd'hui si j'emporte le prix,
Mon cœur seul sera ta victime.

S T R É P H O N.

La charmante Clarice est déjà dans les bois ;
Elle m'appelle de la plaine.
Inquiet, je la cherche & réponds à sa voix :
Je l'entends rire de ma peine.
Mais ce ris affecté découvre clairement
Que plus Clarice est réservée ,
Plus aussi la friponne en cet heureux moment
Est bien aise d'être trouvée.

D A P H N I S.

La folâtre Lisette, auprès de ces lilas,
Se promène sur la verdure.
Elle court & s'enfuit : elle n'ignore pas
Que sa fuite est d'un bon augure.
Elle lance un coup-d'œil au berger qui la fuit :

14 MERCURE DE FRANCE.

Elle rougit de sa foiblesse :
Elle hâte le pas ; mais elle se trahit ,
Ses yeux démentent sa vîtesse.

S T R É P H O N .

Que le riche Pactole orgueilleux en son cours ,
Sur des sables dorés roule ses ondes claires :
Que l'ambre aux bords du Pô pour les jeunes bergères ,
Distille des ormeaux , & coule tous les jours ;
Tes bords plus fortunés , agréable Tamise ,
Produisent à mes yeux de plus rares beautés.
Païssez-là , mes moutons ; dormez sous ce citise ,
Et gourez le bonheur dans ces lieux enchantés.

D A P H N I S .

Vénus quitte le ciel pour les bois d'Idalie ;
Diane aime Cynthus , & Cérès aime Hybla ;
Pan chérit les vergers & les bois d'Arcadie ,
Il apprit aux échos les feux dont il brûla.
Si les bois de Windsor plaisent à ma bergère ,
Ils emportent le prix sur Hybla , sur Cynthus ;
Windsor est pour mon cœur la plus belle Cythère ,
Et Lisette à mes yeux est la seule Vénus.

S T R É P H O N .

Si quelquefois Clarice éprouve la tristesse ,
La nature gémit , le Ciel répand des pleurs ,

Les oiseaux sont muets , & , tombant de foiblesse ,
 Les fleurs de nos jardins partagent ses douleurs.
 Si Clarice sourit , la nature plus belle
 Présente aux yeux surpris un nouvel univers ;
 Il semble que les fleurs ne naissent que pour elle ,
 Et les oiseaux charmés reprennent leurs concerts.

D A P H N I S.

Tout s'anime & renaît. La nature est riante ,
 Les grottes des côteaux renferment la fraîcheur ,
 Le Ciel est clair & pur , la campagne est brillante
 Et le soleil répand une douce chaleur.
 Si Lisette sourit , la campagne plus belle
 S'efforce de briller & de charmer les yeux ;
 La nature vaincue envain se renouvelle ,
 Elle cède à Lisette , & Daphnis est heureux.

S T R É P H O N.

Au printems j'aime les campagnes ,
 Les plaines le matin , à midi les buissons.
 En été j'aime les montagnes ;
 Mais Clarice à mon cœur est toutes les saisons.
 Eloigné des yeux de Clarice ,
 Les plaines , le matin , n'ont plus pour moi d'at-
 traits ,
 Mon bonheur se change en supplice ,
 Ce qui fit mon plaisir cause tous mes regrets.

D A P H N I S.

Lisette plus belle que Flore ,
 A les fruits de l'automne & les fleurs du printems ;
 Elle a la fraîcheur de l'aurore ,
 Et l'éclat du midi brille moins dans nos champs.
 Si ma Lisette en est absente ,
 Tout languit , tout déplaît , le printems n'est plus
 beau ;
 Mais Lorsque Lisette est présente ,
 Chaque jour de l'année est un printems nouveau.

S T R É P H O N.

J'accorde la victoire aux attraits de Lisette ,
 Berger , si vous savez quel arbre (1) merveilleux
 Cache en son sein des Rois , en quels tems , en
 quels lieux ;
 Si vous me l'expliquez , votre gloire est parfaite.

D A P H N I S.

Je vous cède mes droits sur Lisette & le prix ,
 Si vous savez , berger , quelle contrée heureuse
 Fait naître des chardons aussi blancs que les lys ;
 La victoire pour vous ne sera plus douteuse.

D A M O N.

Cessez , dignes rivaux , ces combats & ces chants ;

(1) Allusion au chêne dans lequel se cacha
 Charles II après la bataille de Worcester.

L'un & l'autre goûtez le bonheur des amans.
 Stréphon , reçois la coupe avec cette couronne.
 Daphnis , reçois l'agneau , ton amour te le donne :

Et quand vous chanterez des concerts à Cypris ,
 Que l'amour , de vos chants soit lui-même le prix.
 O fortunés amans , dont les tendres bergeres
 Possèdent les attraits des nymphes bocageres !
 Et vous , dont les amans ont chanté les attraits ,
 Bergeres , de l'amour éprouvez les bienfaits.

Mais levons-nous : fuïons , retournons au village ,
 J'apperçois dans les airs se former un orage.
 Les troupeaux rassemblés recherchent les buissons ,
 Renouvellez souvent vos vers & vos chansons.

Par M. de Belami.

*Traduction libre ou imitation de l'Ode
 d'Horace.*

*Beatus ille qui procul negotiis
 Ut prisca gens mortalium , &c.*

HEUREUX qui loin du monde & de ses faux at-
 traits

18 MERCURE DE FRANCE.

Cultive en paix les champs que cultivoient ses
pères !

Exempt de noirs chagrins , fans desirs inquiets ,

Il déplore de loin les humaines misères ;

Ni les faveurs de Mars , ni les ris de Neptune

Ne sauroient l'arracher de ses heureux foyers.

Traquille & satisfait de son humble fortune ,

Il évite les grands & leurs dedains altiers.

Echappé pour jamais d'un gouffre dangereux ,

Nul avide desir ne l'expose à l'orage ,

Et d'un plus doux loisir connoissant l'avantage ,

Les rustiques travaux savent combler ses vœux.

Par ses soins assidus la vigne chancelante

Orne de ses raisins le haut des peupliers ;

Son travail fait la rendre encor plus abondante

En taillant avec art les rejettons grossiers.

Sur des prés émaillés des plus vives couleurs

Il suit de ses bestiaux la troupe mugissante ,

Tond de sa propre main la brebis innocente

Ou recueille avec soin le pur esprit des fleurs

Que distille pour lui l'abeille diligente.

A l'or des plus beaux fruits dont s'est paré l'au-
tomne

Il joint dans ses celliers la pourpre des raisins.

A cet heureux mortel , Flore , ainsi que Pomone ,

Ouvre tous ses trésors , les verse à pleines mains.

Protecteur des forêts , & toi dieu des jardins

Quel bien peut égaler les biens que tu nous don-
nes ?

Les plaisirs innocens que pour nous tu moissonnes
 Peuvent seuls consoler les malheureux humains.
 Quel bonheur en effet plus pur & plus durable
 Que celui que l'on goûte à l'ombre des ormeaux ?
 Que cette solitude , ô Dieux ! est préférable
 Aux vains plaisirs des cours qu'environnent les
 maux !

Le sage en elle-seule a mis son bien suprême.
 Sur un gazon naissant , parure des côteaux ,
 Il chante la nature & jouit de lui-même.
 Si le dieu du sommeil lui verse ses pavots ,
 Les chants de Philomele & le bruit des ruisseaux
 Apportent dans les sens cette langueur extrême
 Qui l'invite à goûter les douceurs du repos.
 Mais quand du fond du Nord la neige & les fri-
 mate

Ramenent la tristesse en nos rians climats,
 Que le froid engourdit la nature impuissante ,
 Pour lui l'affreux hiver a de nouveaux attraits :
 Détachant de ses chiens la meute impatiente ,
 Il déclare la guerre aux hôtes des forêts,
 Et le sort favorable au gré de son attente
 Couronnant ses travaux du plus heureux succès ,
 Il rapporte chez lui la dépouille sanglante
 D'un sanglier affreux , terreur de ses guérets.

TRADUCTION libre de l'Ode d'Horace :
Solvitur acris hiems, &c.

Les vents & les frimats n'affligent plus la terre,
Nos vaisseaux sont lancés , ils fendent l'onde
amère ,

Déjà l'écho répond aux chansons des bergers ,
Et Flore de ses dons embélit nos vergers.

L'utile laboureur quitte son toit rustique ,
Les Graces & Vénus , sous un ombrage antique ,
Caressent les Amours. Dans sa forge , Vulcain ,
Qui dédaigne leurs jeux , fait retentir l'airain.

De mirthe avec des fleurs décorons notre tête ,
Et du dieu des forêts célébrons tous la fête.

Profite , cher Damon , profite des beaux jours ;
Que les ris , les plaisirs , que les jeux , les amours
D'accord avec Bacchus nous occupent sans cesse.
L'éclair brille & n'est plus ; telle est notre jeunesse.

A la porte du Pauvre , aux portiques des Rois ,
La mort vient , frappe , ouvre , entre , & tout subit
ses loix.

Saisis l'instant qui fuit , combine sa vitesse ;
Sur les aîles du tems s'avance la vieillesse ,
Incrédule ou dévor il faut toujours mourir ,
Et pour lors il n'est plus ni bonheur , ni plaisir.

*Par M. A. P. Verdan , Contrôleur
des haras du Roi.*

LE DÉSABUSÉ. Conte.

NERVAC, d'une humeur vive & sensible, avoit apporté dans le monde les plus grandes dispositions pour y devenir une bonne dupe, & très-peu de celles qui en font. Son extrême desir d'y plaire avoit fermé ses yeux sur tous les défauts & les inconvéniens de la société. Il y croyoit franchement au roman de l'amour, à celui de l'amitié, au plaisir d'être utile gratuitement, à la réalité des offres obligeantes, à la gaîté naturelle, au désintéressement, ce qui prouve qu'il eût crû à la médecine universelle & à la transmutation des métaux, s'il se fût un peu plus appliqué à l'étude de la nature.

Les charlatans de société, les gens à masques & conséquemment les deux tiers de ce bas monde recherchoient Nervac & se trouvoient à merveille du parti qu'il avoit pris de ne rien voir qui contredit sa confiance & ses besoins d'aimer & même d'estimer.

Agité long-tems par quelques plaisirs dont son imagination grossissoit les char-

22 MERCURE DE FRANCE.

mes, & par mille fausses espérances dont tous ses amis l'avoient bercé, Nervac se trouva près de l'automne de sa vie aussi peu avancé du côté de la fortune qu'il l'avoit été de tout tems, & sans avoir encore fait de réflexions bien amères sur le séjour trompeur des villes, il s'aperçut que la campagne avoit des attraits qu'il ne lui avoit pas encore soupçonnés.

Il s'étonna de cette découverte au moment qu'entraîné (à ce qu'il croioit) par la facilité de son caractère il alloit passer un acte qui devoit le rendre propriétaire d'un petit bien de campagne. Il demanda même un quart-d'heure pour se décider, mais il signa, quoiqu'il se persuadé qu'il se plaîsoit encore au milieu du tourbillon de Paris.

Dès qu'on eut appris chez ses connoissances l'acquisition qu'il avoit faite, on l'accabla de mauvaises plaisanteries. Il en rougit; il s'embarrassa, & n'eut pas encore le courage de convenir avec ses amis que son illusion s'évanouissoit comme un brouillard qui tombe sous les rayons du soleil.

Pour fuir des reproches auxquels il étoit sensible, il se sauva dans sa retraite, il s'y trouva bien. Une seconde fois il s'y

trouva mieux, & bientôt ce qui l'attachoit le plus dans son appartement de ville, ses oiseaux, ses livres, ses tableaux furent transportés à la campagne.

Nervac suivit des ouvriers, partagea même quelques - uns de leurs travaux, sur tout ceux du jardinage qui lui firent passer des jours délicieux, & qui lui firent appercevoir avec bien de la satisfaction que le bonheur de la vie ne consistoit pas à faire tous les jours de jolis soupers spirituellement égaïés par de petits proverbes.

Déjà trois mois s'étoient écoulés sans qu'il eût tourné les yeux vers la ville, malgré tout ce que lui écrivoient quelques femmes qui, depuis son départ, ne trouvoient plus de ces bonnes gens dont on fait ce qu'on veut, qui vont & viennent au premier ordre, & qui constatent si bien la souveraineté du sexe. C'est pour elles une espèce de propriété qu'un vieux garçon, & communément elles jettent les hauts cris lorsque quelque fantaisie vient mal à-propos troubler cette possession.

C'est ce qui étoit arrivé au départ imprévu de Nervac. On l'avoit dit imbécile ou fou puisqu'il alloit s'enterrer vivant dans une misérable maisonette, dont les

24 MERCURE DE FRANCE.

plaisirs devoient être les plus plats du monde & tout aussi bêtes qu'innocens.

Cependant il s'applaudissoit chaque jour de n'être plus un esclave de bonne compagnie, & de vivre avec lui-même. Il est vrai que c'étoit un bonheur singulier qu'il fut encore digne de ce dernier honneur, & tous les gens qui blâmoient si fort sa conduite auroient été fort embarrassés de se retrouver par-tout & à toutes les heures comme lui.

Combien Nervac avoit ennobli ses dispositions à la servitude ! il n'obéissoit plus qu'à la nature qui l'invitoit à garantir des ardeurs du soleil le jeune arbruste qu'il venoit de planter dans son jardin, à tenir ses racines dans la fraîcheur jusqu'à ce que leur chevelure imbibée des suc du nouveau sol portât la fermentation à la tige. Un tapis de fleurs charmantes devoit être la récompense des différens soins qu'il prenoit, & son ame se dilatoit par les charmes d'une espérance aussi douce.

Un jour qu'il attachoit avec complaisance des œillets qu'il venoit d'émonder, il apperçut près de lui un de ses anciens amis qui, souriant & levant les épaules, lui dit qu'il avoit voulu s'assurer par lui-même de sa nouvelle folie.

Mon

Mon cher Cléon, lui dit Nervac en le saluant, ne prodiguez point ici votre pitié; mon jardinier & moi n'en avons aucun besoin. Il chante, comme vous l'entendez; & souvent l'écho répète ici les airs que je me rappelle, & qui ajoutent au charme de mes occupations. Un moment plutôt vous auriez pu m'entendre fredonner les plus jolis morceaux d'*Isse*.

Eh! si, mon cher, interrompt Cléon, en quel équipage vous trouve je? le teint brûlé, les mains chargées de terre, quelle humeur avez-vous prise? quels chagrins avez-vous essuiés? A quelle misanthropie vous êtes-vous livré, vous l'ami des hommes & de leurs tendres moitiés? Parlez, que faut-il que j'apprenne à des femmes à qui vous manquez & qui vous réclament?

Je vais vous mettre au fait, dit Nervac, asseions-nous sur ce gazon, en attendant qu'on nous serve un dîner frugal & sain dont vous aurez la bonté de vous contenter aujourd'hui.

Premièrement, raïez ce mot de misanthropie dont vous venez de vous servir, je ne la connois pas. Un misanthrope est l'ennemi de ses semblables, & je ne suis pas né pour haïr. Je n'en eus jamais ni le goût ni la force.

26 MERCURE DE FRANCE.

Faites - vous l'image , Cléon , de cet aveugle né auquel un oculiste habile fait voir le jour. Ebloui de son éclat dont il n'avoit pas l'idée , il ne le soutient que par degrés ; mais bientôt il calcule les distances , donne aux corps leur véritable couleur : voilà l'abrégé de mon histoire. Mon oculiste est le tems , & la lumière est la raison que je n'avois pas même entrevue. — Radotage philosophique , mon pauvre Nervac. — Doucement , s'il vous plaît , ne me prêtez pas au moins une philosophie qui disserte & qui n'agit point , qui parle de sagesse , de sobriété & de haine pour le luxe en s'asseyant tous les jours avec complaisance aux meilleures tables & chez les coquettes les plus connues. Un siècle de fureur dans les opinions & dans les disputes n'a parlé que de tolérance & d'humanité , je le sçais ; mais je n'entrevois pas le but. Pour l'honneur de l'indiquer aux autres , j'aspire à l'atteindre moi - même. Je pourrai bien , en vivant long-tems comme je fais aujourd'hui devenir un peu philosophe , mais il n'y a rien à craindre de ceux de mon espèce. Ce ne fera jamais la plus nombreuse , parce qu'il n'y a rien à gagner que la sagesse même.

Un valet fait pour tenir à son premier

état d'homme de la campagne, annonça dans ce moment à Nervac qu'il étoit servi, & les deux amis allèrent se mettre à table.

Cléon ne trouva que ce qu'on lui avoit annoncé ; mais le grand air lui avoit donné de l'appétit, & il convint que sans hors-d'œuvres & sans entremets il avoit fait un assez bon dîner.

Si j'avois encore cette vanité puérile qu'on a dans le monde contre toute sorte d'intérêts, je vous en demanderois le secret, dit Nervac, mais grace à la chute de la cataracte, je vois très-distinctement aujourd'hui que tout ce qui est sain, naturel & simple est le meilleur dans le physique comme dans le moral.

Mon ami, reprit Cléon, voilà bien de petits axiomes généraux qui ne m'apprennent rien sinon que vous devenez sérieusement un homme à maximes. Revenons à ce changement inattendu de conduite qui vous séquestre de la société & qui fait trembler vos amis pour votre pauvre cervelle. — Bon. Vous voilà dans la situation d'esprit où se trouva jadis la célèbre Ninnon lorsqu'elle s'alarma de ne plus voir son ami Désyvetaux, auquel elle avoit donné le nom de *Bonhomme*. — Nous

28 MERCURE DE FRANCE.

allons encore battre la campagne. — Point du tout, le fait que je vous rappelle ressemble à quelques égards. Ecoutez-moi.

Ninon, inquiète, alla donc chercher son Bonhomme de philosophe, & ses craintes ne firent que redoubler lorsqu'elle le trouva dans ses jardins habillé comme un berger de l'Astree, la houlette à la main, la pannetiere au côté, le chapeau de paille doublé de taffetas couleur de rose sur la tête.

Sa vie n'étoit plus qu'une éclogue continuée; mais croiez-vous que Ninon, après l'avoir examiné, le trouva fou? Non, mon cher Cléon, elle fut forcée de convenir que Désyvereaux, dans sa singularité même, étoit plus heureux qu'elle; & depuis elle vint de tems à autre jouir du spectacle que ses inquiétudes pour son ami venoient de lui procurer. Voilà ce qui, de votre côté, n'arrivera pas sans doute; mais le rapport de cette histoire à la mienne, c'est que, comme moi, Désyvereaux avoit beaucoup vû, & que pour avoir vécu dans ce qu'on appelle la bonne compagnie, & même avec les Grands*,

* Il avoit été gouverneur de M. de Vendôme & instituteur de Louis XIII.

la retraite ne lui en fut pas moins chere. Je ne l'imiterai pas cependant jusques dans son travestissement ; le Bonhomme avoit une bergere , & je n'ai point ici de petite *Dupuis*. ** — C'est ce qu'on ne croit pas trop. — Oh ! sans doute. Si le hasard a fait disparoître quelque fille bien méprisable dans mon quartier , j'ai dû l'enlever , elle est ici. C'est la maniere de juger de ses amis. — Mais à quoi voulez-vous qu'on attribue votre exil volontaire ? — A ma raison. Voici le mot , mon cher Cléon , je ne suis ni fou , ni chagrin , ni misanthrope , je suis désabusé. — Comment désabusé ? Et de quoi ? — De tout à peu-près.

Né tendre , je fis dans ma jeunesse tous les sacrifices qu'on doit à l'amour quand l'objet en est digne. Il ne le fut pas souvent , Cléon , & mes grandes illusions sur mon bonheur furent plus d'une fois forcées de céder à la certitude du caprice , de l'inconstance & de la trahison. Je me formai un goût dominant ; je me fis un cœur à la mode , & comme tous vous autres je parlai d'amour sans le ressentir. Je fus

• ** Elle étoit d'Etampes & habile joueuse de harpe.

30 MERCURE DE FRANCE.

trompé, je trompai moi-même; mais comme j'avois toujours conservé quelque goût pour la vérité & une certaine habitude de compter avec moi, je m'effraiai un beau matin du commerce de fausseté dans lequel je m'étois initié. Ce matin n'est pas fort éloigné de Nous, Cléon, & vous voyez ce que je pense actuellement de ce que vous appelez amour. Voilà déjà un des grands liens de cette société qui vous est si précieuse détaché de moi sans effort, & par une simple observation sur l'estime que je pouvois encore faire de mon cœur.

N'y a-t-il pas trop de vanité, dit Cléon, à vouloir s'estimer plus que les autres? Oh! certainement, reprit Nervac, il n'y en eut jamais moins qu'aujourd'hui. Vous en conviendrez, la prétention n'est pas exagérée, puisque la tâche est si facile.

Je vous attends, interrompit Cléon, au chapitre de vos amis; car je me souviens qu'on étoit impatientant par les éloges qu'on faisoit perpétuellement de votre attachement pour eux.

Je n'ai pas traité l'amitié, dit Nervac, tout-à-fait aussi séchement que l'amour. Je conserverai toujours l'idée de ceux que j'ai appelé de ce nom d'amis qui plaît à

mon ame ; mais je les verrai moins parce que je me sauve du tourbillon où ils restent , & dans lequel ils m'auroient enveloppé , si quelqu'une des espérances dont ils m'ont nourri s'étoit réalisée. Je ne me rappelle point , Cléon , quel est l'auteur qui a comparé l'espérance à du lait qui s'aigrit sur quelques estomacs , mais ce devoit être quelqu'un désabusé comme moi des douceurs de l'espoir. J'ai digéré long-tems cet aliment ; mais enfin l'estomac s'est affoibli , & j'y ai renoncé. Je vous dirai plus , j'ai vu des gens si méprisables auxquels on trouvoit tant de moyens d'être utiles , & j'en ai vu si peu d'honnêtes qu'on ne parvint à rebûter par des longueurs & des refus , qu'il ne me restoit de parti raisonnable que celui de me contenter de l'or de ma médiocrité. J'en jouis ici , Cléon , & la modération de mes goûts est une véritable richesse. Je ne passerai plus le reste de mes jours à m'épuiser d'avance en reconnoissance bien inutile , & tout en ira mieux. Mes amis eux-mêmes y gagneront de n'avoir plus sous leurs yeux un éternel reproche & de leur légèreté à promettre & de leur lenteur à servir.

Allons , voilà qui est clair , dit Cléon ;

vous boudez vos amis. Je ne boude personne, répondit Nervac. Mes amis sont des hommes, & les hommes sont faits ainsi. Ce n'est pas celui qu'on aime ou qu'on estime le plus qu'on sert ordinairement, c'est l'intrigant habile qui nous tourmente. L'homme vil & bas fait nous prendre par tant d'endroits, qu'il faut bien qu'il obtienne ce que d'abord on n'avoit pas dessein de lui donner. Et voilà le malheur des grands qui tombent dans la disgrâce, c'est que la plûpart de ceux qu'ils ont obligé sont les premiers à flatter la main qui les a frappés. Mais pour revenir à moi, Cléon, je fais aujourd'hui si peu de cas de la fortune, elle m'est si peu nécessaire dans ma nouvelle façon de vivre, qu'il seroit bien injuste d'en vouloir à ceux qui m'ont fait inutilement espérer ses faveurs. — Non, vous avez beau dire, on ne méprise pas de sang froid la fortune. — On ne méprise que le vice, je le sçais, quand on est sans passion; mais je vous l'ai dit, on se désabuse. J'ai cru d'abord comme vous, qu'elle assuroit le bonheur; mais quand on a vu mille & mille fois qu'elle conduit bien plus sûrement à la perte de la santé, aux extravagances du luxe, à la sottise & aux ridicules

de l'orgueil, à la sécheresse de l'ame & à l'inhumanité, on fait quelque cas d'un petit patrimoine qu'on ne doit à personne, qui n'a coûté ni importunités ni bassesses, & qui vous sauve des écueils dont je viens de parler. — Eh bien soit, vous ne voulez plus être riche; mais cette ardeur que vous aviez pour la gloire, & ces talens que vous cultiviez, que deviendront-ils ici? — Oh! c'étoit bien-là, Cléon, ce qui épaissoit cette taie qui couvroit mes yeux il y a quelque-tems. De la gloire, mon cher Cléon.. que ce mot est sonore & vide! Je suis quelquefois entré dans ces Lycées où les favoris de la déesse daignent se communiquer certains jours, & j'ai constamment vû la moitié des curieux qui y étoient attirés comme moi, demander à quel titre une partie de ces mortels privilégiés s'y montreroit. C'est bien la peine de se donner tant de mouvemens pour se voir inscrit sur une liste si sujette à être désavouée.

Je ne vous parle point des dégoûts sans nombre qu'éprouve l'infortuné qui court la carrière des lettres, de ce genre odieux d'escrime dans lequel il faut s'exercer pour se défendre contre la cabale & l'envie. Par exemple, vous le savez, les gens

34 MERCURE DE FRANCE.

indifférens & justes sont convenus que le jeune *Cythare* faisoit concevoir les plus heureuses espérances ; & bien c'est ce jeune athlète qu'on cherche à fatiguer en l'attirant sans cesse au combat ; c'est lui qui , toujours couronné & toujours envié , se voit tous les jours en but aux plus grossières injures ; c'est de lui dont on parle comme d'un ignorant & d'un sot , & vous voulez qu'on tienne à cela ?

Vous me parlez , dit Cléon , de quelques-uns des désagrémens de l'état que vous sembliez préférer à tous les autres ; mais il a ses avantages... Celui de vous approcher des Grands , par exemple... Arrêtez , Cléon , reprit Nervac , quels talens frivoles ne font pas parvenir plus sûrement encore à cet honneur prétendu ! ... Vous n'avez point senti ma discrétion sur ce point. Un Grand qui nous force à l'estimer est bien grand à mes yeux , & j'en connois ; mais vous en nommerois-je beaucoup de cette espèce ? Cependant hélas ! quels qu'ils soient aujourd'hui , ma patrie a peut-être moins à redouter d'eux que de leurs successeurs. J'ai frémi cent fois pour la génération suivante : quelle jeunesse ! quelles mœurs ! — Déclamation , mon pauvre Nervac , *lieux communs* ! —

D'accord, voilà le nom qu'on donne aux vérités les plus utiles comme on donne celui de préjugés aux vieux principes qui nous incommode ; mais je suis de l'avis de Cicéron , c'est la seule philosophie populaire , c'est cette philosophie simple qui discute moins nos premiers devoirs qu'elle ne les fait aimer , dont la société aura toujours le plus grand besoin. C'est à celle-là que je me tiendrai malgré nos penseurs subtils , profonds , & fort inutiles au moins , lorsqu'ils ne sont pas dangereux.

A présent, Cléon, vous me connoissez, allez me peindre à ceux qui vous ont chargé de me sonder. Et de vous ramener, interrompit Cléon ; ma voiture doit être prête , y montez - vous avec moi ? Cela seroit beau de votre part , & ce triomphe me couvreroit de gloire. — Adieu, Cléon, j'entends en effet votre équipage ; pour moi je vais respirer le parfum de mes rêzédas , en attendant le moment de jouir du brillant spectacle que nous préparent ces nuages qui se groupent au tour du soleil , prêts à se précipiter sous un autre hémisphère.

Cléon sourit encore de pitié & partit seul. Quelques jours après on détacha à Nervac une jeune étourdie qu'il avoit

36 MERCURE DE FRANCE.

presque aimée , & qui ne doutoit pas d'un meilleur succès. Tout ce que l'art de l'agacerie peut employer fut mis en usage , mais fort inutilement : & de ce moment il passa dans sa société pour un malade incurable , & dans son village pour le plus honnête , le plus doux & le plus humain de ceux qui l'avoient habité depuis long-tems.

On a dit que la retraite étoit une bonne chose ; mais qu'il falloit avoir quelqu'un à qui l'on pût dire que la retraite est une bonne chose. Nervac le sentit ; cependant il n'espéroit plus trouver de femmes dignes d'un véritable & solide attachement. Nervac fut encore désabusé sur ce point.

Il y avoit dans son voisinage une veuve à qui la plus grande perte de ses biens n'avoit point abbatu le courage. C'étoit annoncer du caractère & de la réflexion , & Mélite en avoit effectivement. Nervac crut avec raison que cette dot peu facile à trouver & qu'on cherche si rarement , valoit bien celle qui a fait imaginer les contrats de mariage.

Il se fit connoître de Mélite , lui plût , l'épousa , la rendit heureuse & le fut lui-même , parce qu'à la place des chimères

de l'amour-propre , des misères de la conquetterie & des rêves de l'ambition, il n'eut plus que des goûts vrais à satisfaire.

*Par M. B**.*

VERS imités de l'Anglois.

LA nuit en te glissant dans les yeux de Clélie ;
Sommeil , peintre charmant , de tes traits le plus
doux

Daigne employer pour moi la flatteuse magie ;
Peins - moi tendre , soumis , mourant à ses ge-
noux ;

Mais si de mon amour l'image trop naïve
Alarmoit de son cœur l'innocence craintive ,
Ecarte tes pavots , sage & discret sommeil ,
Qu'avec toi dans l'oubli ce portrait se replonge ;
Laisse ouvrir ses beaux yeux ; permets qu'un prompt
reveil

La calme en l'assurant que ce n'étoit qu'un songe.

*Par M. ***.*

*REGULUS dans le Sénat ; pièce qui a
concouru pour le prix de l'Académie de
Marseille en 1769.*

*Numquam nostra salus pretium mercesque nē-
fanda
Proditionis erit.*

LUCAN. lib. VII.

QUOI ! j'ose vous revoir , & cesse d'être libre ;
O patrie , ô sénat ! ô rivages du Tibre !
Puissant peuple d'égaux qui commandez aux Rois,
Un esclave aujourd'hui vient défendre vos droits !
Le sort cède aux vertus ; vainement les tempêtes
Ont soulevé les mers & grondé sur nos têtes ;
De ses soldats vaincus apprenant nos succès ,
Carthage à son captif a demandé la paix :
Organe de ses vœux , Regulus se voit maître
De mourir vertueux ou de sauver un traître ,
Et si la paix séduit vos esprits abusés ,
Je m'arrache au supplice & mes fers sont brisés ;
Moi ! disputer mes jours au bien de ma patrie !
Que mon ombre aux enfers emporte l'infamie ,
La mémoire d'un lâche , & le reproche affreux
D'avoir perdu l'état & trahi mes aïeux !
A mes derniers neveux qu'en moi Rome contem-
ple ,

Je transmettrois du crime & l'opprobre & l'exemple !

Pérille le Romain qui peut vivre à ce prix !
 Mais , Dieux ! vous balancez ; à vos yeux éblouis
 L'or paroît le lien d'un traité légitime !
 Ainsi que le danger connoissez-en le crime ;
 Romains , ces étendards à l'Épire enlevés
 Pour vieillir dans nos murs seroient-ils réservés ?
 Regardez les soutiens de l'Afrique épuisée ,
 Ses navires détruits , sa grandeur éclipsée ;
 Craignez-vous ces guerriers , vils esclaves de l'or ,
 Perfides qu'en payant Carthage craint encor ; *
 Ces Numides errans qui , morts à leur patrie
 Mercenaires soldats , vont immoler leur vie ,
 Servir , non l'amitié , mais l'argent du vainqueur ,
 Trafiquer du courage & flétrir la valeur.
 Sous un climat brûlant irritant leur adresse ,
 La nature féconde enfante (1) la richesse ,
 L'esclavage du pauvre & le luxe des grands ,
 Des malheurs de l'état illustres artisans ;

* On se rappelle la guerre terrible des Mercenaires qui , n'étant point payés , se souleverent & qui furent une des occasions de la seconde guerre punique.

(1) Du tems de *Polybe* il y avoit 40000 hommes travaillans aux mines d'or de Carthagène ; il est douloureux de se rappeler le nombre infini d'esclaves à qui ces travaux coûtoient la vie.

40 MERCURE DE FRANCE.

Par des milliers de bras ce poison se prépare ;
C'est du germe des mœurs dont la terre est avare,
 re ,

En y fouillant de l'or, on y trouve les manx ,
Et la vertu s'y pèse au seul poids des métaux ;
Là , de pîches égaux l'orgueilleuse jeunesse
Rit des mœurs sous la pourpre & vante la mol-
 lesse ,

Tandis que , déserteurs de leurs droits profanés ,
D'indigens citoyens à servir façonnés ,
Des mains de leurs égaux arrachent l'existence ,
Vendent leurs libertés, leurs voix à l'opulence ,
Augmentent leurs malheurs, voulant les soula-
 ger ,

Et chérissent l'opprobre au lieu de le venger.
Restes des Appius ! voilà donc cette idole
Qui peut faire un moment trembler le capitolé :
Voilà ce qu'on oppose aux vainqueurs de Pyr-
 rhus !

Ce qu'au fond des cachots n'a pas craint Regu-
 lus :

Ah ! Romains , je le vois , j'alarme votre gloire ,
Je me dois à mes fers , & vous à la victoire ;
Négligez des succès & d'indignes moyens ,
Carthage a des trésors , Rome a des citoyens.
Carthage en factions , dès long-tems se consume ;
Dans ses murs désolés la discorde s'allume ;
D'un conseil d'ennemis les chefs ambitieux ,

Couverts de notre sang le disputent entr'eux ;
 Et le peuple foulé semble crier au Tibre ,
 Rome , rassure-toi , Carthage n'est plus libre.
 Mais , quel nouveau spectacle étonne l'Univers !
 Ce sénat d'un consul vient soutenir les fers ,
 L'admire dans sa chute & pleure sa disgrâce ;
 Cependant mon vainqueur (1) abaissant son au-
 dace ,

Réduit à demander sa vie à des ingrats ,
 Sous ses lauriers flétris a trouvé le trépas ;
 Du dernier des soldats nous payons les services ;
 Carthage à ses vengeurs apprête les supplices ;
 O murs ! teints de leur sang , qu'ils n'ont sçu que
 pleurer ,

Sur vos débris fumans il falloit expirer !
 Romains , m'en croirez-vous ? laissons à l'escla-
 vage

Ces obscurs prisonniers qui , pour Rome un ou-
 trage ,

Et du bruit de leurs fers long-tems épouvantés ,

Ont perdu le courage avec leurs libertés ;

De captifs sans valeur , d'un vieillard inutile ,

Par les ans accablé Rome n'est pas l'asyle ,

Et jadis son sujet Regulus ne l'est plus.

Songez à l'avenir , rappelez-vous Brennus ;

Tremblez qu'au sein des maux que le Ciel lui des-
 tine ,

(1) Xantippe noyé en retournant à Sparte,

42 MERCURE DE FRANCE.

Carthage dans ces lieux n'apporte la ruine ;
Qu'au moment de sa chute , à son dernier effort ,
Dans vos rangs ébranlés sémant par-tout la mort ,
Un vainqueur plus hardi , plus heureux ou plus
sage ,

Ne porte dans nos champs la flâme & le carnage ;

A l'état délivré qu'importent mes revers ?

C'est sur vous , sur vos fils qu'il a les yeux ou-
verts :

Liés à vos sermens , tremblans de les enfreindre ,

Qu'ils sachent qu'aujourd'hui ce conseil n'a pu
craindre :

Je pars , ô mes amis ! souvenez-vous des miens ;

Formez-les au grand art des héros citoyens ;

Cachez-les à cet œil qui doit veiller sur Rome ;

Citoyens sous le fer , ici peut-être un homme.

La nature a ses droits... Elle va supplier...

Son cri se fait entendre & je dois l'oublier.

Que punissant sur moi ce refus magnanime ,

Carthage en frémissant se venge par un crime ;

Qu'elle immole à sa honte un vieillard dans les
fers ,

La vengeance d'un lâche est un premiers revers !

Je mérite vos pleurs , versez-les sur ma tombe ,

J'attends de vos regrets que Carthage succombe ,

Mais captifs désarmés , respectez ces héros , (1)

Servez Rome en soldats & non pas en bourreaux.

(1) Il montre les chefs-Carthaginois prison-
niers.

*VERS à M. Lekain, qui a joué sur le
théâtre de Bordeaux.*

DE nos cœurs, cher Lekain, reçois le pur hom-
mage,

Par ton talent sublime, il est bien mérité ;
Sur la scène à ton gré, nous retraçant l'image
Des sentimens divers dont l'homme est agité,
La fiction par toi se change en vérité.

Par Mlle Rosalie.

*SOPHIE, ou les avantages de
l'Adversité.*

IL y a long-tems que je te promets l'his-
toire de ma vie ; mais tu connois ma
paresse, tu sçais combien je suis ennemie
de toute occupation tant soit peu assuje-
tissante ; & ce n'est pas un petit ouvrage
que le détail de mes aventures. Je n'ai
pas toujours été heureuse, adorée du plus
aimable des hommes ; je n'ai pas toujours
trouvé des amies tendres & sensibles dans
le sein de qui je pouvois m'épancher sans

44 MERCURE DE FRANCE.

réserve. Mes premières années ont été remplies par une multitude d'événemens qui pourroient me rendre une héroïne de douze volumes... Ne t'effraie pas cependant ; tu mériterois à la vérité que je t'accablasse du poids énorme de mes aventures , mais en te punissant je m'épargnerois peu moi-même ; l'application qu'exigeroit une entreprise de cette nature est trop opposée au caractère de folie & de légèreté que tu me connois , dont ton amitié m'a si souvent reproché l'excès , mais que tu me pardonneras lorsque tu sauras que je lui dois mon bonheur. Hélas ! sans cette prétendue extravagance qui m'étourdissoit sur mes maux , comment aurois-je pu supporter les coups accablans & redoublés de la fortune ? Tu n'auras qu'un précis & un précis succinct de mes aventures , je les tracerai sans autre ordre que celui qu'elles présentent actuellement à ma mémoire. Quant au style , l'amitié n'en connoît point. Mes différentes affections conduiront ma plume ; je n'extravague pas encore au point de penser faire un livre. Je suis avec la meilleure de mes amies , je m'entretiens avec elle & voilà tout.

Quelqu'obscurité qu'on ait voulu jeter sur ma naissance , il n'en est pas moins

vrai que je suis légitime ; tu ne doutes pas de la sincérité de cet aveu , tu sçais avec quelle indifférence je braverois un préjugé qui ne fait le tourment que des ames foibles. Notre naissance est trop indépendante de nous , pour que nous en puissions tirer de la honte ou de la gloire , & si j'ai quelques bonnes qualités ; je veux qu'elles m'appartiennent. Mon pere & ma mere qui comptoient parmi leurs ayeux de grands capitaines , même des souverains , habitoient tristement une vieille maison assez mal couverte de chaume ; cet incommode réduit sous lequel ils n'étoient pas même à l'abri des injures de l'air , portoit cependant le titre pompeux de château. Les malheureux auteurs de mes jours y végeoient dans la fainéantise & le besoin , ils se laissoient noblement consumer par la misère la plus affreuse , & ce qu'on trouvera étrange , cette misère flattoit leur orgueil : l'idée de sacrifier à l'éclat de leurs Ancêtres les besoins les plus pressans , leur tenoit lieu de tout & les rassasioit pour ainsi dire. C'est dans cette misérable chaumière que je vins au monde. L'état déplorable de la fortune de mes parens leur permit peu de se livrer à la joie que de-

voit leur inspirer ma naissance. J'étois héritière d'un nom illustre, seul bien que je ne pouvois posséder qu'en renonçant éternellement à le partager avec d'autres. Mon pere, que la grossesse de ma mere avoit transporté de joie, fut désagréablement trompé, & reprit sitôt qu'il m'eût vue son humeur farouche & sa morgue campagnarde. Juge quelle dût être ma situation ou plutôt notre situation commune; mes infortunés parens, à demi-morts de misère, voyoient naître en moi un surcroît de peines qui n'étoient point tempérées par l'espérance de relever leur famille. Je fus très-négligée: je ne sçai comment s'écoulerent mes premières années, j'ignore par quel miracle je passai sans accident cet âge fragile où notre vie toujours chancelante ne se soutient que par la vigilance asservissante & les soins multipliés de la tendresse maternelle. Je fus totalement privée de ce secours, & cependant je franchis fort gaiement ce pas si dangereux. Je dis fort gaiement; car mon humeur folâtre se manifesta dès l'instant de ma naissance. Je pleurois peu, & si le malaise me faisoit jeter quelquefois des cris, c'étoient des cris d'impatience qui laissoient bientôt place à cette physio-

nomie enjouée & sans souci qui ne m'a jamais abandonnée. Je croissois à vue d'œil; quoique très-mal nourrie, j'étois devenue fort grasse; j'avouerai pourtant que je devois la plus grande partie de cet embonpoint aux soins d'un riche fermier du voisinage. Ce bon-homme s'étoit pris d'affection pour moi; une figure qu'une extrême vivacité n'empêchoit pas d'être très-intéressante lui avoit gagné l'ame; il ne pouvoit se lasser de m'admirer; il concevoit peu comment j'avois pû prendre au sein de l'indigence, cet air épanoui, cette gaîté folle qui caractérisent la vraie satisfaction. Il déplorait sincèrement l'affreux état où ma famille étoit réduite, non pour mes parens, car leur humeur altière & sauvage les faisoit peu aimer de leurs voisins; mais pour moi à qui, comme je te l'ai dit, il s'intéressoit très-vivement. La négligence de mes parens & leur peu d'attention à tous mes mouvemens me donnoient la liberté la plus grande, j'allois très-souvent chez le pere Dupont, (c'étoit le nom du fermier). Là, délivrée de toute gêne, ma pétulante gaîté jouissoit de tout son ressort.

Tu t'étonneras peu que mon goût m'ait fait préférer la maison de Dupont à la

48 MERCURE DE FRANCE.

maison paternelle ; l'aisance , la liberté , la commodité même que j'y rencontrois auroient seules suffisamment justifié cette préférence. Elle me présentoit d'ailleurs un tableau bien différent. L'ordre , l'arrangement & une parfaite intelligence y avoient établi une heureuse abondance. Tout y respiroit la joie & le contentement. Bientôt je m'attachai tellement à la maison de Dupont que je n'en sortois presque plus ; j'y prenois mes repas & je ne me retirois chez mon pere qu'à la nuit.

Dupont , de son côté , s'étoit insensiblement accoutumé à me voir ; mon enjouement , mes saillies étoient son seul délassement ; enfin je lui étois devenue absolument nécessaire. Sa femme avoit pour moi une vraie tendresse maternelle , dépourvue de tout jusqu'alors , ses soins ne me laisserent plus manquer de rien. Les pauvres gens ! que ne dois-je pas à leur généreuse pitié ? Tandis que je ne trouvois chez mes orgueilleux parens que vide , misère , dureté , mauvais traitemens ; j'étois humainement accueillie par des étrangers qui ne connoissoient d'autres titres que celui d'amis de leurs semblables , d'autre noblesse que celle de leurs
leurs

leurs sentimens. Je ne puis penser à ce respectable couple sans m'attendrir jusqu'aux larmes. Ils étoient heureux & tranquilles. Ma funeste étoile a été porter chez eux le trouble & la désolation. Pardonne-moi cette triste exclamation, ma Julie, ma première qualité est d'être sensible; si ma joie est vive & franche, le peu de larmes que je répands sont vraies & amères. Ton amie a été alternativement la plus heureuse & la plus à plaindre des créatures.

Mais, finissons; je viens à l'aventuré qui m'a fait quitter Dupont. Je ne t'ai parlé que de ce bon homme & de sa femme; jusqu'à l'âge de douze ans je n'ai connu qu'eux. Ils m'avoient appris cependant qu'il leur restoit un fils; ce fils dont ils ne cessent de me vanter le savoir & les heureuses dispositions étoit depuis huit à dix ans dans un collège. Ils le destinoient à l'état ecclésiastique, c'étoit ce qui les avoit déterminé à lui faire faire ses études. Leur grande ambition étoit de le voir Curé de leur village.

Ce jeune homme qui achevoit ses cours de philosophie, prit en fantaisie d'honorer son pere de sa visite pendant les vacances. Depuis plusieurs années il résistait aux

30 MERCURE DE FRANCE.

tendres invitations de cet affectueux vieillard. Ce trop foible pere avoit nourri par une complaisance sans bornes la sorte fauveté de son fils ; il s'aveugloit sur des défauts qui lui préparoient les chagrins les plus vifs ; enivré des qualités de son fils, il s'étoit accoutumé à le regarder comme un homme extraordinaire & à ne trouver dans les impertinences qu'il se permettoit de lui écrire que la juste appréciation de son mérite ou le sublime langage d'un érudit : il m'avoit communiqué toutes ses lettres ; toute jeune que j'étois je faisissois parfaitement leur ridicule ; je le dissimulois cependant par un raffinement d'amour-propre. J'aimois beaucoup que l'on me trouvât de l'esprit , & j'étois sûre de faire revenir pour mon compte les applaudissemens que je donnois à ces lettres.

Enfin nous vîmes arriver le personnage si vanté qui devoit illustrer un jour le nom de Dupont. Figure-toi, ma chere Julie , un grand garçon sec, haut-monté, dont la longue tête perchée sur un plus long cou, ne se permettoit aucuns mouvemens propres ; joins à cela un menton épais , un front étroit & des yeux hébétés ; voilà quel étoit l'Abbé Dupont. Co

garçon ne démentit point l'idée que m'avoient donnée ses lettres ; il rassembloit en lui tout ce que le pédantisme a de plus sot & tout ce que la fatuité a de plus extravagant. Je fus extrêmement choquée du ton altier que je lui vis prendre & de la froide gravité avec laquelle il reçut les tendres empressemens de ses respectables parens. Peu sensible aux caresses les plus affectueuses , sourd à la voix de la nature , il feignit une délicatesse extrême pour quelques termes impropres qui heurtoient son oreille ; tantôt il les relevoit avec hauteur , tantôt il se contentoit de sourire dédaigneusement ; il tournoit alors vers moi un regard stupide , & qui sembloit devoir rencontrer un applaudissement ; mais ne trouvant rien sur ma physionomie qui pût contenter son amour-propre , il le ramenoit sur lui-même , & se regardant d'un air de complaisance , il trouvoit chez lui ce qu'il avoit cherché infructueusement chez les autres.

Quoiqu'avenglé sur le compte de son fils , ce père ne laissa pas de sentir vivement la dureté de ses procédés ; les humiliations fréquentes qu'il lui faisoit subir , lui navroient le cœur ; mais la même foiblesse qui l'avoit empêché de

52 MERCURE DE FRANCE.

prévenir ce mal lui ôtoit aussi les moyens de l'arrêter dans son cours. L'Abbé Dupont devenoit tous les jours de plus en plus insupportable ; son ame dure ne connoissoit aucune sorte d'attendrissement ; jamais sentiment ne fut aussi obtus. Une douleur morne fut bientôt à la place de cette joie vive qui avoit animés Dupont & sa femme. Cette mere, digne d'un meilleur fils , disoit souvent avec larmes :
 « Nous avons voulu faire de notre fils un
 » sçavant & il l'est devenu ; nous l'avons
 » éloigné de nous & il a appris à nous
 » méconnoître ; nous ne l'avons point ac-
 » coutumé au doux langage de la nature,
 » & il n'est plus en état de l'entendre.
 » Hélas ! mon ami , s'écrioit-elle en s'a-
 » dressant à son mari, s'il fut resté auprès
 » de nous , il sçauroit cultiver les hérita-
 » ges de ses peres , nous aimer , nous res-
 » pecter. N'est-ce pas la vraie science, la
 » seule digne de l'homme , la seule capa-
 » ble de le rendre heureux ? Nous n'en
 » avons jamais connu d'autres. »

L'Abbé Dupont n'avoit , comme je t'ai dit , que des qualités d'emprunt , il ne respiroit que le collège ; son ton , ses manieres , ses termes étoient entièrement classiques. Il étoit devot sans être pieux,

libertin sans être voluptueux ; il avoit des apperits sans sensibilité. Quoique très-jeune , je ne laissois pas d'être formée. L'embonpoint avoit devancé les effets de l'âge ; j'avois des appas naissans qui me rendoient extrêmement tentante. Mon grand écolier ne fut pas long tems sans s'y laisser prendre , & quoique sans expérience je m'apperçus bientôt de l'effet que mes charmes avoient produit. Je le haïssois à merveille ; sa figure gigantesque & ses allures gauches me déplaisoient souverainement ; il avoit de plus un certain air de malpropreté assez ordinaire à un échappé de collège qui me soulevoit le cœur. Ajoute à cela l'horreur que m'avoit inspiré son défaut de sentiment , & tu m'avoueras que jamais haine n'a été plus juste ni mieux conditionnée , néanmoins je prenois un secret plaisir à l'hommage qu'il rendoit à mes charmes , tant il est vrai que la coquetterie est la plus vive & la plus prompte de nos affections.

Je ne tardai pas à recevoir une déclaration d'amour dont je ne compris pas plus les expressions françoises que les phrases grecques & latines , dont l'Abbé Dupont l'avoit bisarrement ornée ; mais

54 MERCURE DE FRANCE.

le feu insolent de ses yeux m'expliqua clairement ce qu'il se seroit efforcé vainement de me faire entendre. Je ne lui répondis que par un grand éclat de rire , & je le quittai brusquement d'un air insultant & moqueur qui le rendit muet & le couvrit de confusion.

Depuis ce jour je restai plus tranquille. J'avois été jusqu'alors excédée de billets doux & de vers amoureux ; il avoit traduit pour moi tout ce qu'Ovide a dit de plus tendre , tout ce qu'Horace a chanté de plus galant. J'étois tour-à-tour Corinne, Lydie, &c. Tout d'un coup ses empressements cessèrent , je me crus délivrée de ses désespérantes poursuites, mais je me trompois. La fureur & la rage s'étoient emparées du cœur de ce scélerat ; il ne put résister à l'attrait de se venger de mes mépris qu'en assouvissant sa passion.

J'avois coutume de me retirer tous les soirs dans la maison de mon pere ; je me mettois quelquefois en marche fort tard , & comme elle étoit éloignée de près d'un quart de lieue de la maison du fermier , j'arrivois souvent à la nuit close. J'allois presque toujours seule , & je refusai constamment les offres empressées

que me fit l'Abbé Dupont de me reconduire. Je m'en retournois un soir fort tranquillement, j'entendis le bruit d'une personne qui marchoit très-près de moi & avec précaution, & sur le champ je fus saisie par derriere. Deux grands bras entourerent mon corps & je sentis une figure froide & tremblante qui se colla sur la mienne. Je jettai un grand cri. L'effroi qui me fit faire un mouvement violent me dégagea aussi-tôt des bras de l'inconnu; & j'allai tomber à quelques pas delà. Mon persécuteur, ne lâchant point prise, vint tomber à mes côtés; je m'apperçus qu'il n'employoit contre moi qu'une main, de l'autre il tâchoit d'arrêter le sang qui sortoit avec abondance de son nez & de sa bouche; je redoublai de cris & d'efforts. Nous étions assez près de la maison de mon pere; il entendit mes cris. Un mouvement d'humanité le fit accourir, d'une main il tenoit un flambeau, de l'autre il tenoit une épée nue. Quelle fut sa surprise de me voir sanglante, renversée & me débattant entre les bras du luxurieux Abbé Dupont! Sa fureur devint extrême. Mon adversaire tomba à mes pieds percé de mille coups, & ce ne fut que par une fuite prompte que je me dérobai à un

56 MERCURE DE FRANCE.

semblable sort. Je connoissois mon pere. & ses idées chimériques d'honneur. Quelqu'innocente que je fusse il n'auroit pas manqué de me punir comme coupable, & suivant ses inconséquens principes mon malheur étoit un crime qui n'auroit pû se laver que dans mon sang.

La nuit étoit obscure. Je m'étois facilement soustraite à la vue de mon pere. Je le laissai assouvir sa rage sur le cadavre du malheureux Dupont & je m'enfonçai dans un petit bois voisin. La crainte de la mort avoit seule fixé mon imagination, elle m'avoit soutenue dans ma fuite. Mais lorsque je me vis éloignée du danger, mes idées changerent d'objet, je me représentai Dupont expirant dans mes bras; je vois son sang couler à grands flots autour de moi, je semblois sentir sa bouche exhaler sur la mienne son dernier soupir. Je m'agitois avec horreur comme pour repousser son cadavre dégoûtant. Je secouois mes habits avec frémissement comme pour ôter les taches de sang dont ils étoient couverts. Je me laissai tomber de fatigue & d'épuisement. Un sommeil agité qui vint succéder à cet état violent répara quelque peu mes forces sans rassurer mon esprit.

Le lendemain matin je m'entretins d'idées sinon plus terribles au moins plus désespérantes. Je réfléchis à l'abandon universel dans lequel je me trouvois ; sans espoir, sans ressources ; tout ne me présentoit qu'un vide accablant. Je me ressouvins pourtant d'une vieille tante qui demouroit dans une petite ville voisine ; je l'avois vue quelquefois chez mon pere ; je ne l'aimois point alors & j'évitois soigneusement sa rencontre , parce qu'il me falloit toujours esluier quelque morale sévère , quelque dure maxime contre cet air libre & gai que je promenois par tout. Dans mon désastre , je résolus d'avoir recours à elle ; je n'étois pas cependant absolument réconciliée avec sa froide & austere figure ; mais mon malheur ne me laissoit pas de choix.

Je me rendis auprès de ma tante , je l'abordai avec toutes les marques de l'affliction la plus touchante ; je me jettai à ses pieds ; mes larmes, mes sanglots étouffoient ma voix , l'arrêtoient au passage. Ma tante ne parut point émue , sa physionomie ne changea point , sa gravité ne fut aucunement dérangée. Cette excessive froideur me glaça d'effroi ; je la crus un sûr pronostic de ma perte ; point de tout.

C v

58 MERCURE DE FRANCE.

Madame d'Armançé étoit un de ces caractères qui ne s'imaginent point. Deux mots suffiront pour la peindre ; elle n'avoit ni vices ni vertus qui lui appartenissent. Son tempéramment lui ayant peu permis de connoître le pouvoir des passions , devenue presque septuagenaire , elle étoit d'une insensibilité parfaite. Mettant tout son mérite dans quantité de pratiques extérieures de devotion qui ne faisoient que charmer son loisir ; elle ne sçavoit ni s'intéresser pour les malheureux & les plaindre , ni s'indigner contre les méchans & les haïr. Elle écouta le récit de mes malheurs avec tranquillité , & me dit ensuite avec beaucoup de sang froid :

» voilà ce que c'est ; je vous l'avois bien
 » dit que vous étiez une écervelée dont
 » les étourderies auroient de mauvaises
 » suites. Vous êtes pourtant cause de la
 » mort d'un homme , & peut-être qui
 » pis est , de sa damnation éternelle. Vous
 » n'avez jamais voulu suivre mes sages
 » avis , & vous voyez ce qui vous en arrive. Je veux bien vous recevoir si vous
 » me promettez d'être plus prudente &
 » plus réfléchie. Cette leçon a dû vous corriger. Puisse le nouveau genre de vie
 » que vous allez embrasser , vous mériter

» le pardon de vos fautes! » Elle me quitta sur le champ pour m'apporter un gros livre dans lequel elle me fit lire à voix haute , lente & posée pendant une grande demie-heure. Cela fait nous nous mêmes en oraison , qui fut suivie d'une méditation. Ce fut dans le cours uniforme de ces exercices que s'écoula notre journée , à la reserve du court intervalle des repas.

Dans les premiers temps je supportai assez patiemment une gêne si peu conforme à mon caractère. La triste scène dont j'avois été témoin , se présentoit sans cesse à mon esprit , & m'avoit rendu un peu mélancolique ; mais peu-à-peu ces noires images se dissipèrent , mon ame pour qui la tristesse est un état violent , reprit insensiblement sa situation naturelle. Ce fut alors que je sentis plus que jamais les amertumes de la repugnance. Madame d'Armancé m'étoit devenue absolument insupportable ; je mourois d'ennui , je mis toute mon attention à chercher des moyens de me distraire ; mais ces moyens , n'étoient pas faciles. Madame d'Armancé vivoit seule & retirée ; elle ne recevoit de visites que celles de quelques vieillards ou de quelques femmes de son âge & de son humeur ; elle avoit soin de me rete-

nir toujours auprès d'elle, voulant, disoit-elle, que je profitasse de leur pieuse conversation, qui ordinairement rouloit sur la conduite scandaleuse de quelque femme du monde que la sainte assemblée ne manquoit jamais de damner charitablement. Mes peines cependant ne furent pas continuelles. M^{de} d'Armançé assez douce à elle-même, se levoit très-tard, de façon que je pouvois disposer à mon gré de la matinée toute entière. Il ne s'agissoit plus que de me gagner la confiance d'une vieille domestique : je croyois cette entreprise difficile, tant sa mine revêche m'avoit intimidée ; je m'appergus bientôt que cet obstacle étoit des plus légers ; avec quelque argent j'endormis aisément ce vigilant Argus, je ne lui trouvai plus que douceur & que complaisance.

Je ne tardai pas à me produire dans le voisinage. Ma gaieté surprit tout le monde & me fit goûter dans plusieurs sociétés : je me liai sur-tout d'une manière fort intime avec la jeune veuve d'un Conseiller ; son humeur vive & enjouée étoit très-sympathique avec la mienne. Je lui détaillai le genre de vie que je menois ; je lui confiai mes peines, elle reçut cette ouverture de cœur avec transport ; elle partageoit mes

chagrins, les exagéroit, & paroïssoit en être plus vivement pénétrée que moi-même. Lucinde étoit une de ces femmes qui ne respirent que le plaisir ; il étoit devenu essentiel à son être ; son unique occupation étoit de varier ses fêtes. Inconstante, capricieuse, elle se permettoit tout ce qui pouvoit l'amuser. Elle avoit contracté une humeur enjouée, folâtre pour échapper à l'ennui, le plus cruel de tous tous ses ennemis. Lucinde étoit née sensible ; mais une prospérité sans mélange avoit étouffé sa sensibilité ; le malheureux, au lieu de lui inspirer de la pitié, ne lui inspiroit que de l'horreur ; cependant comme il faut avoir une ame, elle avoit sçu s'en faire une d'emprun ; le récit de la plus petite disgrâce lui faisoit jeter des exclamations de douleur ; elle modéloit sa physionomie sur la vôtre, elle pleuroit avec vous ; mais cela n'étoit pas de durée ; elle sçavoit adroitement changer la conversation, & se débarrasser d'une lamentation importune.

Je ne pouvois manquer de me laisser entraîner par des dehors aussi séduisans ; mon attrait pour le plaisir n'étoit pas moins vif que celui de Lucinde ; l'infortune a sçu depuis le régler ; elle a rap-

62 MERCURE DE FRANCE.

pellé dans mon ame les précieux sentimens de l'humanité , elle m'a fait connoître une espèce de bonheur hors de la portée de nos heureux du siècle , celui de soulager le malheureux ; & de mêler mes larmes aux siennes . . . Je me livrai sans réserve à ma nouvelle amie , je suivis aveuglément ses imprudens conseils , je courus me plonger dans de nouveaux malheurs.

Lucinde avoit écarté par ses caprices toute espèce de bonne compagnie ; le peu de choix qu'elle mettoit dans ses connoissances , avoir éloigné d'elle tous ceux qui avoient quelque soin de leur réputation. On ne voyoit dans les sociétés qu'elle s'étoit formées , qu'un tas de jeunes étourdis , dont plusieurs couvroient la scélératesse de leur cœur par les agrémens de la politesse & les charmes d'un esprit brillant & orné. Je ne pus être long-temps exposé au danger sans succomber. Un de ces agréables fous me fit tourner la tête : l'élégant Dorval me plut ; je m'aperçus qu'il m'avoit distinguée , & je ne lui disputai pas long-temps la conquête de mon cœur. Ce monstre mit à profit mon ingénuité & mon peu d'expérience ; il avoit sçu lire jusqu'au plus profond de mon

ame. Je crus qu'il m'aimoit, sans sçavoir d'abord s'il étoit capable de connoître l'amour. Que te dirai-je enfin ma chere amie ? m'étendrai-je sur le plus cruel & le plus humiliant de tous mes maux ? Victime malheureuse de ma passion, je me vis bientôt trahie, méprisée par un scélérat que j'adorois, abandonnée de ma meilleure amie, honteusement chassée de chez madame d'Armancé. Je me trouvai plus que jamais dénuée d'espoir & de ressources ; mon pere & ma mere étoient morts depuis long-temps, il ne me resta plus que le désespoir & la confusion.

Je sentis tout le poids de mon malheur, je m'en laissai accabler en désespérée : j'errai sans sçavoir où je portois mes pas, je me tordoïs les mains, je me frappois le visage avec fureur : mes mouvemens convulsifs avoient attroupé autour de moi une populace nombreuse, je me retirai dans la plus prochaine hôtellerie pour me soustraire aux regards avides de ce peuple cruellement imbécille, qui sembloient se repaître de ma douleur. Je demandai une chambre dans laquelle je m'enfermai : là je me livrai toute entière à mes chagrins, je tombai dans une es-

64 MERCURE DE FRANCE.

pèce d'anéantissement ; mes foibles organes étoient émoussés , je ne sentoís plus rien , je me souvenois à peine de ce qui venoit de m'arriver. Cette apathie fut suivie d'une abondance de larmes qui me surprit ; elles couloient comme d'une source & presque malgré moi. Ces larmes me soulagerent beaucoup , je m'e laissai insensiblement aller au sommeil , il fut long & profond ; enfin tel qu'il le falloit pour réparer mes forces.

Lorsque je m'éveillai le lendemain , je me crus transformée en une nouvelle personne : mon ame sembloit s'élever au-dessus d'elle-même & braver la fortune : je me levai avec assurance , j'envisageai avec sang-froid mon désastre , j'en mesurai toute l'étendue avec fermeté : je rentrai en moi-même ; mon courage & la vertu vinrent à mon secours , j'y trouvai des ressources toujours prêtes , & une consolation assurée ; tous ces états me parurent indifférens , pourvu que j'y pusse conserver ces seuls biens , & je me sentoís déterminée à embrasser celui qui s'offriroit le premier.

J'étois dans ces dispositions ; lorsque l'hôtesse monta dans ma chambre , elle

m'apporta un paquet de hardes avec une somme d'argent assez considérable que madame d'Armancé lui avoit fait remettre pour moi en me réitérant de sa part la défense de paroître devant elle. Je regardai ce secours comme s'il me fût venu du ciel. » Tu ne serviras point, » trop foible Sophie, m'écriai-je alors » avec transport ; tu peux te passer du se- » cours des hommes, tu peux vivre sans » qu'ils te fassent acheter tes jours par les » services les plus humilians. Ton sort ne » dépendra ni du caprice de l'orgueil, ni » de la brutalité de l'opulence. » Mon hôtesse cependant se tuoit à me faire des excuses de l'oubli où l'on m'avoit laissé la veille, & à m'assûrer que l'on auroit désormais pour moi les soins & les égards que méritoit une personne de ma sorte.

Je ne restai pas long-temps dans une ville dont le séjour m'étoit devenu odieux, je vins avec ma petite fortune à Paris, où je me suis soutenue long-temps par un travail que mes avances avoient rendu assez lucratif : ce fut alors que je connus M. D.... Quoique plus âgé que moi, je ne laissai pas de le trouver aimable ; je lui plus de mon côté ; il s'offrit généreuse-

ment de partager avec moi sa fortune. Tu sçais le reste , ma chere Julie ; je coule des jours heureux avec un de ces hommes faits pour le bonheur de leurs semblables ; je ne me souviens de mes maux passés que pour charmer les ennuis d'une prospérité trop constante. La voix du pauvre & de l'infortuné pénètre aisément jusqu'à mon cœur , & je ne le lepr ferme point avec dureté ; je me rappelle que j'ai été comme eux, malheureuse & indigente : j'évite avec un égal soin la triste austérité des d'Armancé , & la folle évaporation des Lucinde. L'expérience m'a fait connoître les hommes. Je sçais qu'il y en a qui sont dignes de cultiver l'amitié ; j'ai acheté par mes malheurs l'avantage inappréciable de les distinguer ; pourrois-je le payer trop cher , cet avantage ? O ma Julie ! ô ma vraie , mon unique amie ! tu me l'as fait connoître cette incomparable amitié , le plus précieux présent que la divinité ait fait aux hommes ; tu m'en as découvert tous les trésors. Quel fond inépuisable de richesses ! quelle source intarissable de vraie félicité ! ... Je m'arrête ... le cœur de ta Sophie ne peut plus se contenir : il te connoît aussi modeste que vertueuse , & il craint de choquer ta délicatesse ...

Adieu, ma chere Julie; l'intimité de notre union fait notre plus bel éloge.

Par Mlle Raigner de Malfontaine.

LE PLATANE. Conte oriental.

PRIVÉ de cet éclat que produit la faveur,
Victime des traits de l'envie,
Le sage Zuliman traînoit avec douleur
Les restes de sa triste vie.

Emplois, honneurs brillans, biens, fortune,
Splendeur,

Tout a passé comme un nuage!

Il les regrette envain; de son ancien bonheur
Il ne trouve plus que l'image.

Pour combler ses ennuis; il ferme de sa main
Les yeux d'une épouse chérie:

Lui-même il voit tomber cette fleur du matin
Que l'infortune avoit flétrie.

Il lui reste un seul fils, le plus cher de ses biens;
Il eut pû soulager ses peines,

68 MERCURE DE FRANCE.

Aux soupirs de son pere , il eut mêlé les siens ;
Ce fils , ce fils est dans les chaînes.

Zuliman chaque jour , du tribut de ses pleurs ,
Arrose les pieds d'un platane ;
Chaque jour , à cet arbre il conte les malheurs
Où l'injustice le condamne.

Il lui dit ses regrets , son sort infortuné ,
Il lui vante son innocence.

Un courtisan le voit , & d'un air étonné
Ecoute , regarde & s'avance.

Quoi ! dit-il , ce platane entend-il tes chagrins ?
Zuliman , ta douleur te trompe :
Le sage répondit : moins durs que les humains ,
Je ne crains pas qu'il m'interrompe.

Par M. Panneau , fils , d'Auxerre.

T H É M I R E. Idylle.

DANS les plaines des cieux , l'astre brillant des
jours
Avoit presque fourni la moitié de son cours.

Ses feux immodérés , sur nos brûlantes rives ,
 Commençoient à lancer leurs ardeurs les plus vi-
 ves ;

Thémire avoit , auprès des ondes d'un ruisseau ,
 Sous des chênes touffus rassemblé son troupeau.

Là , sous l'asyle obscur de leur ombre chérie ,
 Son amant occupoit sa tendre rêverie.

Dès ses plus jeunes ans , fière de ses attraits ,
 Thémire , de l'amour avoit brayé les traits.

Mirtile avoit enfin touché cette bergere.

Ce volage pasteur ne s'attachoit qu'à plaire.

Il étoit du hameau le plus charmant berger ;

Mais aussi des amans c'étoit le plus léger.

Son inconstante humeur désespéroit Thémire.

Mais sur son cœur Mirtile avoit un tel empire ,

Que perfide ou sincère , infidèle ou constant ,

Thémire ne pouvoit le haïr un instant.

Un jeune papillon vint d'une aîle légère ,

Tout-à-coup voltiger au tour de la bergere.

Il étoit nuancé des plus vives couleurs.

Son éclat eut terni les plus belles des fleurs.

Mille yeux étincélans , de leurs flammes nouvelles ,

Décoroient le duvet de ses tremblantes aîles.

Eprise des beautés de cet insecte errant ,

Thémire le poursuit , le fatigue & le prend.

« Te voilà donc captif , soudain s'écria-t elle ,

» De mon volage amant , toi , le parfait modèle ,

70 MERCURE DE FRANCE.

» Viens , je veux aujourd'hui démêler sur ces
» bords ,

» Combien le sort a mis entre vous de rapports.

» Tous deux libres de soins , exempts d'inquié-
» tude ,

» Du choix de vos plaisirs vous faites votre étude :

» La nature a sur toi signalé ses travaux.

» Mon amant à ses mains doit les dons les plus
» beaux.

» En perfides retours ton instinct est fertile,

» Cent infidélités ont illustré mirtile.

» Tu sçais par tes appas asservir chaque cœur.

» Chaque bergere en lui retrouve son vainqueur :

» Point de fleurs dont l'éclat ait paré nos rivages ,

» Qui n'ait reçu de toi quelques tributs d'homma-
» ges.

» Point de jeunes beautés que Mirtile à son tour

» N'ait vainement flatté des feux de son amour.

» Incapable d'aimer , tu ne vis que pour plaire.

» Voler sans te fixer , voilà ton caractère.

» Plus insensible encor que tu ne fus jamais ,

» Mirtile de l'amour foule aux pieds tous les
» traits.

» De conquête en conquête il passe ses journées ,

» Etre aimé sans aimer , voilà ses destinées. . .

» Inconstant papillon ton sort est dans ma main.

» Tu voudrais vainement t'échapper de mon sein ;

» Je saurai te priver de ce duvet perfide ,

» Qui, de la rose au thim, te promene & te
» guide.

» Ainsi pour s'assurer d'un amant imposteur,
» Que ne peut-on couper les ailes de son cœur?
» Pourquoi d'un fol amour sans espoir éperdue...
Mirtille, à ces accens, frappa soudain sa vue.
Il s'étoit derrière elle adroitement rendu,
Et de tous ses discours il n'avoit rien perdu.

» Je mérite, dit-il, ce juste parallèle.
» Mirtille jusqu'ici ne fut qu'un infidèle.
» Si d'en être chérie est pour vous un bonheur,
» Goutez-le, & pour jamais triomphez de mon
» cœur.
» C'en est fait : je reviens de mon erreur profonde ;
» Je retrouve dans vous tous les objets du mon-
» de.»

Par M. Gaspard de Pagès.

L'EXPLICATION du mot de la première énigme du Mercure du mois d'Octobre, premier volume, est *Violon* ; celui de la seconde est *Pêche* ; celui de la troisième est *Sou* (pièce de monnaie.) Le mot du premier logogryphe est *Placet*, dont en retranchant le *P*, il reste *lacet*, & où l'on trouve *lac*, *placet* ; celui du second est

72 MERCURE DE FRANCE.

Epine, dans lequel on trouve *épi*, *nipe*,
peine; celui du troisième est *Livre*, ôtant
L, reste *ivre*; celui du quatrième est *Cou-*
vent.

É N I G M E

Je suis pour avoir cessé d'être :
Par le présent je suis dans le passé ,
Par le futur qui me fera naître ,
Dans le présent on me verra placé.

Par M. Desmarais de Chambon.

A U T R E.

MON sort est bien bizarre. Il le faut avouer
On ne veut me souffrir en place !
Celui qui ne m'a pas veut cependant m'avoir ;
Et dès qu'il m'apperçoit , aussi-tôt il m'efface.
Les héros paroîtroient moins bien ornés sans moi ,
Etant à l'air-guerrier, annexe.
Mais quoiqu'aux ennemis j'aide à causer l'effroi ,
Je ne fais pas peur au beau sexe.

Par M. D. L P A. F.

AUTRE.

A U T R E.

TRÔNE des amours & des ris ,
Aimable bergere , à tes lys
J'ai souvent ajouté des roses.
Des fleurs nouvellement écloses
Je relève le coloris.
Mais , Dieux ! quelles métamorphoses !
Je suis au milieu des festins.
J'y répands l'aisance & la joie ;
Gaîté libre , couplets badins.
Sur les fronts l'amour se déploie ;
Il anime tous les propos ;
Déjà la bergere volage ,
Livrée à mes charmes nouveaux ,
Regrette mon ancien usage.

Par le même.

A U T R E.

Vous que l'Amour amène aux pieds des belles,
Et qui ne soupirez près d'elles
Que pour mieux assurer vos coupables projets ;
Convendez que mon sort est bien digne d'envie ;
II. Vol. D

74 MERCURE DE FRANCE.

Je baise tous les jours le beau sein de Sylvie ;

Et parcours ses charmes secrets.

Mais admirez sa bisarre conduite ,

Où le caprice du destin ;

Souvent le soir elle me quitte

Pour me reprendre le matin.

Par M. Lubert

L O G O G R Y P H E.

LECTEUR , j'ai pu te faire envie ,

Car mon sort doit être charmant ;

Ce que j'unis , c'est pour la vie ;

Heureux qui s'en trouve content !

Sept lettres me donnent naissance ,

Dont quatre ont formé tes ayeux ,

Avec le reste. ♀. jeune ou vieux ,

Tu peux nombrer ton existence.

Par M. Martin de Savigny.

A U T R E.

SEPT lettres par leur assemblage ;

Lecteur , forment mon nom ; vous pouvez y
trouver

Un métal aux humains fort cher ;

Et qui se mêle aux eaux du Pactole & du Tage ;

Un soldat bon piéton & brave cavalier ;

La région de l'hiver meurtrier ;

Un arbrisseau d'odeur très-agréable ;

Dont les anciens faisoient un parfum excellent ;

Puis , une sorte de serpent

Qui fut jadis à Cadmus redoutable ;

Un farceur dont le nom ne doit pas s'oublier ;

Célèbre aux boulevarts , & célèbre à la Foire ,

Remettez chaque lettre en son ordre premier ;

Vos yeux reconnoîtront une matiere noire

Fort en odeur , visqueuse , & qui souvent

Sert à fortifier la nacelle

Contre la tempête & le vent ;

Et par surcroît enfin vous apprendrez comment

L'auteur de ces vers-ci s'appelle.

D ij

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

L'Observateur François à Londres, N^o. 24
& dernier de la seconde année. A Paris, chez Lacombe, libraire, rue Christine, & Didot, libraire & imprimeur, rue Pavée.

L'OBSERVATEUR rapporte dans ce cahier, d'après le *London-chronicle*, quelques traits concernant le docteur Misau-bin, médecin de Londres. Ce docteur étoit un de ces originaux que la comédie a droit d'exposer à la risée publique. Il avoit le secret d'un remède qui, tout efficace qu'il étoit, contribua cependant moins à sa réputation que la singularité de ses manières & de son caractère. Le Duc de Montague, qui s'en amusoit beaucoup, parla de lui au feu Roi d'Angleterre comme d'un original fort divertissant, lui donna un très-grand desir de le connoître, & le Duc fut chargé de l'amener à la Cour. Le médecin, fort vain & fort orgueilleux, ne demanda pas mieux que d'y être présenté. Au jour indiqué, le Duc lui dit de venir le trouver au pa-

lais Saint-James, & lui promit de l'introduire dans le cabinet de Sa Majesté. Misfaubin, exact au rendez-vous, y vint vêtu d'un habit de velours noir, tout neuf, & le Duc avoit pris une énorme perruque, sur laquelle il avoit fait jeter au moins une livre de poudre. Dès qu'il vit son protégé, il courut l'embrasser avec tant de vivacité qu'il rendit l'habit du docteur peu différent de celui d'un meunier. Le Roi qui parut dans le moment, ne lui donna pas le tems de se nettoyer & se divertit beaucoup de l'embarras & de la mine de ce nouveau courtisan. On raconte que, tout fier d'aller, quand il vouloit, au palais du Roi, il se croyoit un homme si important, que personne, suivant lui, ne pouvoit ignorer ni son nom ni sa demeure. Un jour qu'un pauvre malade, le rencontrant à Windsor, lui demanda comment il falloit faire pour aller le consulter : je m'appelle *Misfaubin*, répondit-il, mon nom doit suffire ; je ne suis inconnu dans aucun lieu du monde. Ce fut pour le punir de sa fatuité que le Duc de Montague, un jour qu'il dînoit chez lui, fit peindre sur le carrosse du médecin un écuillon, dans lequel Misfaubin étoit rendu au naturel donnant un

78 MERCURE DE FRANCE.

clystère à un malade ; & sans se douter du tour qu'on lui avoit joué , il ne pouvoit comprendre pourquoi tous les passans s'attroupoient pour le considérer & lui rire en face. A sa mort il légua à sa femme 26000 livres sterlins ; mais lors de l'inventaire , il se trouva que c'étoit deux mille pilules , qu'il estimoit chacune une livre sterling & dont il fallut qu'elle se contentât , puisque l'on ne trouva pas chez lui un denier d'argent comptant.

Il y a cet autre trait d'un médecin de Londres. Une Dame étoit venue le consulter sur une indisposition de sa fille qui lui causoit beaucoup d'inquiétude. Qu'a-t-elle, lui dit-il ? — Hélas ! Monsieur, je ne saurois vous l'expliquer bien nettement ; mais elle a perdu sa bonne humeur , sa beauté & son appetit ; d'ailleurs ses forces diminuent sensiblement , & au point de nous faire craindre pour ses jours. — Pourquoi ne la mariez-vous pas ? — Nous le voudrions bien ; mais elle a refusé les partis les plus avantageux. — Cela me semble assez extraordinaire ! mais ne soupçonnez-vous pas que votre fille puisse avoir quelque inclination secrète ? — Oh ! Monsieur , vous êtes au fait , & c'est précisément ce qui nous met au dé-

espoir ; elle aime un jeune gentilhomme que son père ni moi nous ne voulons pour gendre. — Eh bien ! Madame , lui dit gravement le médecin , après avoir feint de consulter ses auteurs , voici à quoi l'affaire se réduit : votre fille veut épouser un tel , & vous voulez qu'elle en épouse un autre.... J'ai beau feuilleter tous mes livres , je n'y trouve point de remède contre cette espèce de maladie.

Dans ce même cahier , l'Observateur , après avoir parlé de différens objets de sciences , d'arts & de littérature angloise , nous entretient sur la guerre que se font les Russes & les Turcs ; il fait voir que cette guerre intéresse toutes les Puissances de l'Europe , & il expose les motifs que chacune d'elles a de ne pas souffrir la ruine des Turcs. Ce morceau de politique a droit d'occuper les lecteurs instruits , & tous ceux qui veulent suivre avec plus d'intérêt dans les différentes gazettes les événemens de cette querelle qui met aux prises deux grands empires & ensanglante la Pologne.

L'auteur promet de communiquer également ses observations & ses réflexions sur toutes les autres parties de l'Europe qui ont quelque relation avec l'Angleterre.

Div

80 MERCURE DE FRANCE.

re, dont il continuera toujours de nous entretenir. L'article des arts utiles de ce royaume sera traité par la suite avec beaucoup plus d'étendue & de soin. L'auteur s'est pour cet effet procuré nombre de plans, de dessins & d'instrumens utiles dont il se propose d'enrichir son ouvrage; & pour lui donner plus de variété, chaque numéro sera composé de façon qu'il renfermera des observations politiques, littéraires, morales & philosophiques.

Les premier numéros de la troisième année se distribuent actuellement. Plusieurs des Souscripteurs ayant désiré que la souscription commençât au mois de Janvier, comme celle de tous les Journaux, on a pris le parti, pour se conformer à leur désir, de ne composer cette troisième année de l'Observateur, que de quatre volumes, au lieu de huit qui font l'année entière. Ces quatre volumes de douze numéros seront distribués d'ici au premier Janvier prochain que commencera la quatrième année, qui sera de huit volumes, comme par le passé; la distribution de chaque numéro se fera tous les dix jours, & le prix de la souscription pour cette demi-année sera de 15 livres pour Paris, & de 18 liv. pour la province.

OCTOBRE. 1771. 81

ce, où chaque numéro sera envoyé, franc de port, aux souscripteurs.

On souscrira à l'avenir pour l'*Observateur* chez Gueffier, libraire, rue de la Harpe.

On trouvera chez ce libraire & imprimeur, des suites complètes des huit volumes de la première & de la seconde année de l'*Observateur*. Ces deux premières années sont d'autant plus intéressantes qu'elles font parfaitement connoître la constitution du gouvernement Britannique & les colonies des Anglois.

Traité de l'éducation économique des Abeilles, où se trouve aussi leur histoire naturelle; avec figures; par M. Ducarne de Blangy; 2 parties in-12. Prix, 3 liv. broché, & 3 liv. 12 s. relié. A Paris, chez P. Fr. Gueffier, au bas de la rue de la Harpe.

On pourroit former une bibliothèque de tous les écrits qui ont été publiés sur cet insecte laborieux qui nous fournit le miel & la cire. L'auteur de ce nouveau traité a eu connoissance de la plupart de ces écrits, & il en a profité pour rendre le

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

lien plus curieux, plus utile & plus complet. Cet ouvrage est divisé en forme d'entretiens. Cette méthode d'instruire peut avoir ses avantages; mais elle a aussi ses inconvéniens, comme on peut le voir dans cet ouvrage où il faut quelquefois essuyer les balourdises d'un payfan qui ne font rien moins que plaisantes.

M. de Blangy s'est principalement attaché dans ses entretiens à la partie économique; & c'est cette partie, qu'il a traité avec soin & d'après ses propres observations, qui fera principalement rechercher son ouvrage & le distinguera de ceux qui l'ont précédé.

Dictionnaire portatif de médecine, d'anatomie, de chirurgie, de pharmacie, de chimie, d'histoire naturelle, de botanique & de physique, qui contient les termes de chaque art, leur étymologie, leur définition & leur explication, tirés des meilleurs auteurs; avec un vocabulaire grec & latin, à l'usage de ceux qui lisent les auteurs anciens; ouvrage utile à ceux qui pratiquent ces arts, & nécessaire aux étudians; seconde édition corrigée & augmentée par

Jean-Fr. Lavoisien, ancien chirurgien des hôpitaux des armées du Roi & maître en chirurgie à Eu; 2 vol. in-8°. petit format. A Paris, chez Didot le jeune, libraire, quai des Augustins.

On ne possédera jamais parfaitement la langue d'une science, si on n'est instruit non-seulement des définitions & des explications de ses termes, mais encore de leurs étymologies. Lorsque l'on connoît l'origine d'un mot, on est moins indéterminé sur sa vraie signification; cette connoissance d'ailleurs facilite les recherches & donne plus de précision aux idées. L'accueil que le Public a fait à la première édition de ce traité en prouve d'ailleurs assez l'utilité. Celle-ci sera encore plus recherchée par les soins qu'a pris l'auteur de l'augmenter de plus de cinq cents articles nouveaux & de rectifier plus de six cents articles anciens. C'est par ce travail qu'il a cru devoir témoigner au Public sa reconnoissance.

Histoire du royaume de France, depuis l'établissement de la Monarchie jusqu'au regne de Louis XV, contenant les mœurs, usages & coutumes des Fran-

D 7j

84 MERCURE DE FRANCE:

çois, les sujets & les suites des guerres, l'influence des passions de chaque Monarque sur celles de son peuple, considérée sous un nouveau point de vue, & plus propre à fixer dans la mémoire les faits, les événemens & les révolutions; ouvrage spécialement destiné à l'instruction des jeunes gens de qualité; 2 vol. in-8°. grand format, reliés en veau, 10 liv. A Paris, chez J. P. Coffard, rue St Jean-de-Beauvais.

Dans cette histoire, principalement destinée à l'éducation de la jeunesse, on a suivi la forme du dialogue, mais les demandes sont très-courtes; elles servent principalement à couper la narration, à la distribuer par leçons & à faciliter à l'élève les recherches.

Manuel du jeune Chirurgien, contenant toutes les vérités anatomiques, physiologiques & pratiques dont la connoissance constitue le véritable chirurgien, & un *Précis de pharmacie chirurgicale* avec quelques *formules* des plus communes de remèdes internes, & les *dosés* des médicamens simples & composés; nouvelle édition augmentée d'une

Pharmacopée chirurgicale théorique & pratique, avec des notes & des éclaircissemens sur chaque composition; une introduction dans laquelle on examine les indications curatives particulières qui demandent l'usage des médicamens, & où l'on fait connoître la nature & l'efficacité des différens simples dont on se sert; 2 vol. in-8°. petit format, chez le même libraire.

Le dispensataire portatif dont la nouvelle édition de ce manuel est augmentée est traduit de l'anglois. Le traducteur y a fait quelques additions. C'est encore pour rendre la nouvelle édition de ce manuel d'une utilité plus générale que l'on a placé à la fin du second volume la traduction de la dissertation sur les eaux minérales de M. le Roi, professeur de Montpellier; un exposé des principales sources des eaux minérales de France; & un essai sur les cautères, les fonticules & les ventouses, remèdes qui ont beaucoup perdu de leur ancienne célébrité & que cependant un médecin habile & prudent peut employer avec succès.

86 MERCURE DE FRANCE.

Le Spectateur François pour servir de suite à celui de M. Marivaux. A Paris, chez la V. Duchesne, rue St Jacques, au Temple du Goût; & Lacombe, rue Christine.

Cet ouvrage, commencé par M. de Marivaux, est continué aujourd'hui par une société de gens de lettres. Les deux premiers volumes qui viennent de paroître prouvent que les auteurs ne sont point au-dessous de leur entreprise, & qu'ils peuvent donner à leurs observations ce ton de vérité & d'agrément qui fait le charme du Spectateur Anglois.

On souscrit, pour le Spectateur François, à Paris, chez Lacombe, au bureau du Mercure; il délivrera les deux premiers volumes avec la souscription qui est de 9 liv. pour Paris & de 12 l. pour la province.

Les Abonnés recevront 15 cahiers par an francs de port.

Monumens érigés en France à la gloire de Louis XV, précédés d'un tableau du progrès des arts & des sciences sous ce regne, ainsi que d'une description des honneurs & des monumens de gloire ac-

cordés aux grands hommes, tant chez les Anciens que chez les Modernes ; & suivis d'un choix des principaux projets qui ont été proposés pour placer la Statue du Roi dans les différens quartiers de Paris. Par M. Patte, architecte de S. A. S. Mgr le Duc des Deux-Ponts ; ouvrage en un volume *in folio*, grand papier, enrichi de *soixante & une planches* en taille-douce : *Præsenti tibi maturos largimur honores.* HOR. lib. 11, Prix vingt-quatre livres *broché* A Paris, chez Lacombe, libraire, rue Christine.

Par les monumens érigés à la gloire de Louis XV, on entend, non-seulement les Statues élevées au Roi, tant à Paris que dans les provinces, mais encore tout ce qui peut ajouter quelque éclat à la splendeur de son regne. Sous ce double point de vue, quel ouvrage peut intéresser plus vivement la Nation ? Ce sont les merveilles d'un regne florissant dont on lit l'histoire ; c'est le tableau de tous les talens ; celui de notre véritable gloire peint fidèlement & mis dans tout son jour.

Cet ouvrage est en deux parties. A la tête de la première est une exposition des accroissemens que les sciences, la littéra-

88 MERCURE DE FRANCE.

ture & les arts ont acquis sous le présent regne. Leur progrès forme la base de tous les monumens que la reconnoissance des peuples a décerné à leur bienfaiteur , & ce sont autant de rayons réfléchis sur le Souverain.

Cette exposition, précédée d'un portrait du Roi ressemblant & très-bien gravé, est composée de quatre chapitres. Il s'agit dans le premier des beaux arts , ou des progrès de l'architecture civile & navale, de la peinture , de la sculpture , de la gravure , de la musique & de la danse. On y a joint les détails des divers établissemens que la France a formés sous ce regne , des chefs-d'œuvres produits par nos plus célèbres artistes , des récompenses accordées pour encourager les talens , & des nouveaux établissemens qui tendent au même but.

Dans le second chapitre , on voit les accroissemens des principaux arts nommés *mécaniques* , tels que l'agriculture , l'horlogerie , l'orfèvrerie , &c. les progrès de nos manufactures & les nouvelles inventions qui ont de la célébrité y sont décrits dans un grand détail.

Le 3^e. chapitre roule sur les sciences : on y a compris toutes les découvertes faites dans la géométrie , l'astronomie , la

géographie, l'histoire naturelle, la physique, la médecine, la chymie, la botanique & la chirurgie. On y indique aussi les ouvrages les plus généralement estimés qui ont paru sur chaque matière, & les distinctions honorables que nos sçavans ont reçus des étrangers mêmes.

Le 4^e. chapitre est rempli des progrès de la littérature. On y fait connoître les meilleures productions, soit en poésie, soit en prose, qui ont paru depuis 40 ans : parmi ces productions, la connoissance de l'antiquité, la science des médailles, l'histoire, &c. tiennent un rang distingué.

Suivent en forme d'introduction à l'histoire des monumens élevés au Roi, de curieuses recherches sur les honneurs rendus aux grands hommes, tant chez les Anciens que chez les Modernes, avec une description des trophées érigés pour eux dans tous les tems. On peut considérer ce morceau comme un *Panthéon historique* où l'on trouve tous les héros qui ont honoré l'humanité, avec les tributs de reconnoissance qu'ils ont obtenus du genre humain.

Après vient le corps d'histoire, c'est-à-dire la description des monumens érigés à la gloire du Roi à *Paris*, à *Bordeaux*,

90 MERCURE DE FRANCE.

à *Valenciennes*, à *Rennes*, à *Nancy*, à *Reims* & à *Rouen*, accompagnée de tous les détails qui peuvent intéresser l'artiste, l'homme de lettres & le citoyen. Chacun de ces monumens occupe un chapitre, & tous sont composés d'après des mémoires envoyés par les Intendans des provinces où sont élevées les Statues. Chaque chapitre a pour frontispice une Statue du Roi gravée par Lemire avec la plus grande précision ; & on y trouve joint des planches en taille-douce représentant les différentes vues des places où sont érigées les Statues.

A la description des Statues succèdent l'histoire des médailles frappées sous ce regne, monumens d'un autre genre non moins durables, où sont consignées les époques des principaux événemens de nos jours.

La seconde partie de l'ouvrage est composée des plus curieux projets qui ont été présentés pour placer la Statue du Roi dans différens quartiers de Paris. Il importoit à la gloire des arts & de l'architecture françoise, que les grandes & belles idées que l'émulation a fait naître dans le fameux concours de nos artistes, ne fussent pas ignorées ou perdues pour le Public. On voit donc ici d'abord un plan

de la ville où sont tracés en petit tous ces projets différens , afin que l'on puisse juger de leur étendue respective & des embellissemens particuliers que chacun auroit procurés à cette Capitale. La description de ces places, dont les plans & les élévations sont exactement développés , remplissent dix-sept chapitres.

Cette partie est terminée par diverses observations sur les embellissemens dont Paris est susceptible , ainsi que sur plusieurs moyens d'assez facile exécution , qui pourroient rendre avec le tems cette grande ville & toute autre capitale aussi commode qu'agréable , & lui procurer tous les avantages qui lui manquent.

Mémoires sur les objets les plus importants de l'Architecture ; par M. Patte , architecte de S. A. S. Mgr le Duc regnant des Deux-Ponts , vol. in-4°. grand papier , enrichi de nombre de planches gravées en taille-douce. Prix , 12 liv. br. A Paris , chez Lacombe , libraire , rue Christine.

Malgré le grand nombre d'ouvrages qui ont paru sur l'architecture , on peut dire que l'on n'a encore publié que des systêmes , des opinions particulières &

92 MERCURE DE FRANCE.

des routines ; si on la considère dans le grand , on s'apperçoit que presque tout y est à raisonner, & qu'on a vu sans cesse les objets en maçon ou en dessinateur , tandis qu'il eût fallu souvent les envisager en philosophe. La partie la plus utile de cet art, c'est-à-dire, la construction n'a pas été mieux traitée ; nous n'avons eu jusqu'ici aucun ouvrage approfondi sur cette matière, où l'on se soit attaché à transmettre les découvertes qui y ont été faites successivement, où l'on enseigne comment on est parvenu à applanir les difficultés, à simplifier & à économiser dans les occasions importantes ; en un mot où l'on se soit appliqué à établir des principes capables d'éclairer les pratiques des constructeurs, & de les mettre en état de ne plus opérer au hasard. Tels sont les objets intéressans que M. Patte embrasse dans ce livre qui est divisé en plusieurs chapitres très-étendus.

Dans le premier chapitre, il est question de la distribution vicieuse des villes & des moyens de rectifier les inconvéniens auxquels elles sont sujettes. « En » examinant une grande ville , ce qui » frappe d'abord, c'est de voir couler de » toutes parts les immondices à découvert » dans les ruisseaux, avant de se rendre dans

» les égouts, & exhaler dans leurs passa-
 » ges toutes sortes d'odeurs malfaisantes :
 » ensuite c'est le sang des boucheries ruif-
 » felant au milieu des rues, & offrant à
 » chaque pas des spectacles horribles &
 » révoltans. Ici c'est tout un quartier em-
 » pesté par les vidanges des latrines ; là
 » c'est une quantité de tombereaux crot-
 » tés qui s'emparent journellement des
 » rues pour enlever les ordures, lesquels,
 » indépendamment de leurs rues sales &
 » dégoûtantes, occasionnent toutes sortes
 » d'embaras : plus loin vous observerez
 » au centre des lieux les plus fréquentés
 » les hôpitaux & les cimétieres perpétuant
 » les épidémies, & exhalant dans les
 » maisons le germe des maladies & de la
 » mort : ailleurs vous remarquerez que
 » les rivières qui traversent les villes, &
 » dont les eaux servent de boisson aux
 » habitans, sont continuellement le re-
 » ceptacle de tous les cloaques & de tou-
 » tes les immondices : tantôt à cause du
 » peu de largeur des rues ou de leur dis-
 » position vicieuse, ce seront des citoyens
 » exposés à être foulés aux pieds des che-
 » vaux, ou à être écrasés par des voitures
 » qui attireront votre attention : enfin,
 » lorsqu'il pleut, vous appercevrez tout

94 MERCURE DE FRANCE.

» un peuple inondé d'une eau sale & mal
» propre provenant de la lavure des toits
» qui, par leur disposition, centuplent
» l'eau du Ciel, ou bien couvert d'un dé-
» luge de bouë par le piétinement des
» chevaux ou le roulement des voitures
» dans les ruisseaux : en un mot, les vil-
» les vous présenteront de toutes parts
» le séjour de la malpropreté, de l'infec-
» tion & du mal-être.

» Si, de ces objets particuliers, on étend
» ses regards plus loin, on verra des fléaux
» encore plus grands : des villes en proie
» aux flammes qui dévorent en un instant
» tout un quartier, & minent sans espoir
» les fortunes des citoyens : des fleuves
» surmontant quelquefois leurs bords,
» inonder les cités, entrer dans les mai-
» sons, les dégrader, les entraîner dans
» leur cours, ou bien submerger dans les
» campagnes l'espérance des moissons :
» des tremblemens de terre renverser les
» villes les mieux bâties jusques dans
» leurs fondemens, & ensevelir par leur
» chute une partie de leurs habitans, &c.
» &c. » Notre auteur discute séparément
avec beaucoup de sagacité ces matieres si
intéressantes pour le genre humain : il
met en paralelle les divers procédés exé-

cutés avec plus ou moins de succès dans différentes villes; il place sans cesse des remèdes simples à côté des inconvéniens, & parvient à faire voir, par l'application des principes qu'il a établi, que quelques défectueuses que soient la plûpart de nos capitales par leurs constitutions physiques, elles peuvent, à bien des égards, être rectifiées suivant ses vues.

Le chapitre II offre une dissertation sur les proportions des ordres d'architecture, où l'on fait voir jusqu'à quel point il est possible de les déterminer, matière de la plus grande importance & sur laquelle on raisonne depuis la renaissance des arts sans avoir pû jusqu'ici s'accorder. M. P. prouve que pour rappeler l'architecture à sa pureté antique, il faudroit n'y admettre que les trois ordres grecs; que ce sont les deux ordres latins qu'on y a ajouté qui ont été cause de toutes les licences qui s'y sont introduites; qu'en considérant chacun des trois ordres grecs sous deux dénominations, l'une simple & l'autre plus riche, on auroit tout ce qui est nécessaire pour varier les productions de cet art, & qu'enfin en adaptant à chacun de ces ordres avec discernement, les profils généralement reconnus pour produire un bon

effet dans les édifices anciens & modernes , alors les proportions cesseroient d'être livrées à la bisarerie des opinions , & deviendroient un assemblage exquis de ce qui a obtenu séparément le suffrage universel.

Le chapitre III a pour titre , *Instructions pour un jeune Architecte sur la construction des bâtimens*. On y examine la constitution physique des matieres premières qui servent à l'exécution des édifices ; le choix qu'on en doit faire , leur durée & leur emploi. On prend un jeune dessinateur comme par la main , pour l'instruire des abus qui se sont introduits dans la construction des bâtimens , des tromperies des ouvriers , de la coupe des pierres , des attentions qu'il faut apporter dans les toisés , dans la vérification des mémoires , &c.

Le chapitre IV traite particulièrement de la maniere de fonder les édifices , & des précautions qu'il faut prendre pour assurer leur durée. On y développe les principes de statique , d'où dérivent les procédés usités pour fonder les bâtimens , & pour appuyer ces principes , on rapporte divers exemples de monumens tant anciens que modernes , parmi lesquels on
remarque

remarque entr'autres les détails de toutes les fondations de la nouvelle Eglise de Ste Geneviève, avec tous ses plans, coupes & élévations. Enfin, de ces parallèles, l'auteur déduit une théorie lumineuse, à l'aide de laquelle on peut espérer d'assurer solidement les fondations des bâtimens suivant les diverses circonstances.

Le V^e. chapitre a pour objet la construction des Quais : on y voit sur-tout le développement de l'appareil du quai Pelletier à Paris, dont le trottoir est porté en encorbellement sur la rivière avec un art admirable, & dont l'exécution a fait tant d'honneur à l'architecte Bullet le siècle dernier.

Dans le VI^e. chapitre, on fait passer en revue toutes les constructions qui s'opèrent dans l'eau, & quels sont les divers procédés qui ont été employés dans les plus grands travaux en ce genre ancien & moderne : M. Patte entre, sur-tout dans un fort grand détail sur la nouvelle méthode de bâtir sans batardeaux ni épuisemens, employée avec le plus grand succès en dernier lieu au pont de Saumur sur la Loire ; laquelle fait une économie de moitié dans la dépense de ces sortes d'ouvrages sans nuire aucunement à leur soli-

98 MERCURE DE FRANCE.

dité. Toutes ces opérations sont détaillées par des figures qui ne laissent rien à désirer pour pouvoir répéter, sans autre secours, cette belle construction dans l'occasion.

Dans le chapitre VII^e. il est question de la construction des plafonds & des plate-bandes des colonades; c'est une matière toute neuve sur laquelle on n'avoit encore rien écrit. L'exécution des platebandes des Anciens étoit fort simple, attendu qu'elles ne consistoient qu'en des espèces de poutres de marbre, que l'on plaçoit d'une colonne à l'autre; les Modernes n'ayant pû imiter leurs procédés à cause de la différence des matériaux, ont pris le parti de les faire par claveaux, ce qui offre beaucoup de difficultés pour être construit solidement. L'auteur met en parallèle, suivant sa manière de voir, les constructions des platebandes & plafonds du péristyle du Louvre, du porche de St Sulpice, de la place de Louis XV, du palais royal, &c. Il rapporte aussi comment on exécute les plate-bandes en Russie, où il est d'usage de les évider comme des coffres, & de ne les faire soutenir qu'à force de prodiguer le fer; abus qui occasionne de les recommencer souvent.

D'après ces comparaisons, M. Patte établit des principes pour parvenir à solidifier les plate-bandes sans multiplier les fers comme de coutume : il examine les secours que l'on peut espérer des tirans ; il rapporte toutes les expériences qui ont été faites sur leur résistance : il expose les inconvéniens auxquels le fer est sujet, comme d'être au bout d'un tems altéré par la rouille, malgré tous les essais que l'on a fait pour l'en garantir, de renfler & de faire éclatter la pierre où il se trouve renfermé, de se resserrer & de s'allonger suivant le chaud & le froid, d'où il conclut qu'un architecte qui ne fait dépendre la solidité d'une construction que de la force du fer n'est qu'une espèce de ferrurier qui ne bâtit que pour le moment, que le fer ne doit jamais être employé comme agent principal pour suppléer à des épaisseurs de mur & à des contreforts ; mais comme un moyen précaire ou artificiel sur lequel il ne faut compter que pour un tems, & qu'en un mot, à l'exemple de toutes les constructions estimées, c'est la perfection de l'appareil des pierres, l'excellence du mortier, la bonne relation des supports avec la poussée qui doit toujours constituer la force d'un édifice dont on veut assurer la durée.

Le VIII^e. chapitre offre des détails de la construction de l'admirable colonnade du louvre & des difficultés qu'elle éprouva dans son exécution. On y trouve la description du voyage du cavalier Bernin en France , & des honneurs qu'on lui fit lorsqu'il fut appelé pour bâtir cet important ouvrage ; & enfin on y voit les raisons qui firent donner la préférence aux projets de Perrault. Tout cela est accompagné de dessins cotés & développés avec la plus grande exactitude , qui représentent , outre la construction , la proportion , les profils & les ornemens de cet édifice.

Cet ouvrage est terminé par un projet que l'auteur présenta après la mort de Servandoni pour couronner le portail de St Sulpice : couronnement que l'on doit beaucoup regretter qui n'ait pas eu lieu , en comparant la grace qu'il auroit pû donner à ce morceau , avec le mauvais effet de celui qui est exécuté.

En général nous croyons que ce livre est un des plus utiles & des plus intéressans qui ait été produit sur l'architecture. Il est accompagné de beaucoup de figures qui offrent en parallèle les détails des plus belles constructions en chaque genre ; & comme il est à croire que cet ouvrage aura

une suite, vu qu'il s'en faut bien que l'auteur ait épuisé cette importante matière, le Public doit la désirer sans doute avec empressement.

Dictionnaire pour l'intelligence des auteurs classiques, Grecs & Latins, tant sacrés que profanes, contenant la géographie, l'histoire, la fable & les antiquités; dédiée à M. le Duc de Choiseul, par M. Sabbathier, professeur au collège de Châlons-sur-Marne & secrétaire perpétuel de l'académie de la même ville; in-8°. tom. X. A Paris, chez Delalain, libraire, rue de la Comédie Française.

A mesure que M. Sabbathier avance dans sa carrière, il nous rend son ouvrage plus intéressant parce que tous les articles s'éclaircissent les uns par les autres, qu'ils se répondent & forment des traités complets. Nous pensons même que l'on n'entendra jamais bien non-seulement les finesses de la langue grecque & latine, mais même leurs expressions les plus ordinaires si on ne se rend familières les instructions que M. Sabbathier a répandues dans son dictionnaire. Les Romains,

E iij

par exemple , se servoient de ces expressions , *discinctus* , *altè cinctus* pour désigner un homme indolent ou alerte. Comme leurs habits étoient fort larges ils étoient obligés de faire usage de ceintures. Les Dames Romaines en portoient, soit pour relever leurs robes , soit pour en fixer les plis. Il y avoit de la grace à soutenir , à la hauteur de la main , leiais du côté droit , ce qui laissoit le bas de la jambe à découvert , & une négligence outrée à n'avoir point de ceinture & à laisser tomber sa tunique ; c'est l'origine des expressions que nous avons rapportées plus haut. Mecène ayant témoigné peu d'inquiétude sur les derniers devoirs de la vie , persuadé que la nature prend soin elle-même de notre sépulture , Sénèque dit de lui , *altè cinctum dixisse putes* ; « Vous croiriez que celui qui a dit ce mot » portoit sa ceinture bien haut. »

Il y avoit chez les Celtes une ceinture qui servoit , pour ainsi dire , de mesure publique de la taille , parmi les hommes. Comme l'état veilloit à ce qu'ils fussent alertes , il punissoit ceux qui ne pouvoient pas la porter.

L'usage des ceintures a été fort commun dans nos contrées ; mais les hommes ayant

cessé de s'habiller en long, & ayant pris le juste-au-corps, l'usage s'en est restreint aux premiers magistrats, aux gens d'église, aux religieux & aux femmes. Encore les femmes du moins en France n'en portent-elles presque plus aujourd'hui. Elles ont adopté les robes lâches, quoique les prédicateurs se soient recrié beaucoup contre cette mode qui, laissant aux femmes, à ce qu'ils croyoient, la liberté de cacher les suites de leurs fautes, annonçoit un accroissement de dissolution.

La distinction des étoffes & des habits subsista en France jusqu'au commencement du quinzième siècle. Il y a un arrêt du parlement de Paris de 1420, qui défend aux femmes prostituées la robe à collet renversé, la queue, les boutonnieres & la ceinture dorée; mais les femmes galantes ne se soumirent point long tems à cette défense. L'uniformité de leur habillement les confondit bientôt avec les femmes sages; & la privation ou l'usage de la ceinture n'étant plus une marque de distinction, on fit le proverbe : *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée.*

Il y a dans ce volume des articles très-étendus & très-satisfaisans. Celui qui regarde le célibat est extrait du mémoire de

M. Morin sur cet objet inséré dans les mémoires de l'académie des inscriptions & belles-lettres. M. Sabbathier fait également usage des recherches des autres savans pour en enrichir son dictionnaire & le rendre plus complet, plus instructif. Il se contente de puiser dans les bonnes sources conformément au devoir d'un lexicographe.

Ce tome continue la lettre C, & finit à l'article *Chevrier*; ce qui semble annoncer encore plusieurs volumes sur cette lettre C, qui est toujours la plus étendue dans les dictionnaires.

Nouveau recueil de pièces publiées pour l'instruction du procès que le traitement des vapeurs a fait naître parmi les médecins; dans lequel on trouve la réponse à toutes les objections que l'on a faites contre la méthode humectante, & de nouvelles observations pratiques qui en démontrent la sûreté; par M. Pomme, docteur en médecine de l'université de Montpellier, médecin consultant du Roi & de la grande Faucconnerie; vol. in-8°. Prix, 4 liv. br. A Paris, rue St Jacques, de l'imprimerie de J. Th. Hérissant père, imprimeur

Lorsqu'une vérité physique nous est présentée & que nous hésitons de l'adopter parce que nous n'en appercevons point d'abord tous les rapports & que nous ignorons les principaux faits qui peuvent servir à l'appuyer, c'est en quelque sorte reconnoître l'utilité de cette vérité que de chercher à l'éclaircir par des objections. C'est sous ce point de vue que M. Pommé auroit dû toujours regarder ceux qui ont combattu sa méthode humectante dans le traitement des vapeurs. Quoiqu'il en soit, l'auteur prouve & démontre par une théorie saine & par plusieurs nouvelles expériences ici rassemblées que la tension des nerfs est la seule cause à combattre dans les affections vaporeuses ; & que le relâchement que l'on voudroit admettre n'a point lieu. Mais pour donner un ordre à ce recueil, l'auteur publie d'abord les objections qu'on lui a faites & joint à chacune sa réponse. Le volume est terminé par des observations sur toutes les maladies analogues aux vapeurs.

Eloge de François de Salignac de la Motte Fénélon, Archevêque - Duc de Cambrai, Précepteur des Enfans de France. Discours qui a obtenu l'*accessit* au jugement de l'Académie Française en 1771; par M. l'Abbé Maury. A Paris, chez la V. Regnard, imprimeur de l'Académie Française, grand'salle du palais, & rue basse de l'Hôtel des Ursins.

Ce discours est divisé en deux parties; dans la première, l'auteur montre le génie, & dans la seconde il peint l'ame de Fénélon. Nous rapporterons à nos lecteurs les morceaux de cet ouvrage que M. Thomas lût à la séance publique. M. l'Abbé Maury donne d'abord une idée générale de la France au moment de la naissance de son héros; il le suit dans ses premières études, dans ses missions & à la cour où le choix de Louis XIV, guidé par Beauvillers, l'appelle à l'âge de trente-huit ans pour être précepteur des petits-fils du Monarque. « Il n'appartient qu'à » un sage digne d'occuper un trône d'élever l'enfant qui doit y monter. Faire » d'un homme un Roi ou plutôt d'un Roi » un homme; enseigner les droits des

» peuples à un Prince trop tôt instruit des
 » prérogatives de la royauté pour en étu-
 » dier les devoirs ou en sentir le fardeau ;
 » lui présenter dans son palais le tableau
 » des misères publiques ; l'instruire des
 » grands principes de l'administration
 » sans jamais séparer la politique de la
 » morale ; lui montrer dans les lois le
 » fondement & le frein de son autorité ;
 » sous le despotisme l'avilissement de
 » l'humanité & l'instabilité du trône ; le
 » forcer de lire ses devoirs sur les murs
 » des chaumières ; lui faire voir ses at-
 » mées, ses trésors, son peuple, non dans
 » la pompe des cités, mais au milieu des
 » champs fertiles ; lui donner les yeux
 » d'un particulier & l'ame d'un Roi ; se
 » placer entre lui & l'éclat du trône, &
 » croire n'avoir rien fait jusqu'à ce qu'il
 » ait besoin qu'on le console du malheur
 » d'être condamné à regner. C'est sous
 » ces traits que je me représente les in-
 » stituteurs des Rois, & que je contemple
 » Fénélon leur éternel modèle. » Fénélon
 n'obtient aucune grâce à la cour ; il ne
 s'y occupe que de ses devoirs. Ici l'auteur
 fait parler Homère, & le prince des poë-
 tes conseille à Fénélon de composer le
 Télémaque. Ce poëme est ensuite analysé.

fé, & l'on voit sortir de l'examen des principaux faits la philosophie morale & politique de l'archevêque de Cambrai. Nous citerons les réflexions de M. l'. M. sur le style de M. de Fénélon. « Simple
 » sans bassesse, & sublime sans enflure,
 » il préfère des masses éloquentes à de
 » brillans phosphores. Il dédaigne ces
 » saillies déplacées qui interrompent la
 » marche du génie, & l'on croiroit qu'il
 » a produit le Télémaque d'un seul jet.
 » J'ose défier l'homme de lettres le plus
 » exercé dans l'art d'écrire de distinguer
 » les momens où Fénélon a quitté & re-
 » pris la plume, tant ses transitions sont
 » naturelles, soit qu'il entraîne douce-
 » ment par la pente de ses idées, soit
 » qu'il fasse franchir avec lui les abîmes,
 » & dans ce même poëme, où il a vain-
 » cu tant de difficultés pour soumettre
 » une langue rebelle, ou pour assimiler
 » des objets disparates, on n'apperçoit
 » jamais un effort. Maître de sa pensée,
 » il la voit sans nuages, il ne l'exprime
 » pas, il la peint: il sent, il pense, & le
 » mot suit avec la grâce, la noblesse ou
 » l'onction qui lui convient. Toujours
 » coulant, toujours lié, toujours nom-
 » breux, toujours périodique, il connoît

» l'utilité de ces liaisons grammaticales ,
 » que nous laissons perdre , qui faisoient
 » la richesse des Grecs , & sans lesquelles
 » il n'y aura jamais de style. On ne le
 » voit pas recommencer à penser de li-
 » gne en ligne , traîner péniblement des
 » phrases trop précises tantôt diffuses, où
 » l'esprit sautillant par tems inégaux ,
 » peint son embarras à chaque instant , &
 » ne se relève que pour retomber ; son
 » élocution pleine & harmonieuse , enri-
 » chie des métaphores les mieux suivies,
 » des allégories les plus sublimes, des ima-
 » ges les plus pittoresques , ne présente au
 » lecteur que clarté , facilité , élégance &
 » rapidité ; en un mot , Fénelon donne
 » une ame à la parole , & son style vrai ,
 » enchanteur , inimitable , trop abondant
 » peut-être , ressemble à sa vertu. »

M. l'. M indique ensuite les autres ouvrages de l'archevêque de Cambrai , ses preuves de l'existence de Dieu , sa lettre & ses dialogues sur l'éloquence , ses dialogues des morts , ses directions pour la conscience d'un Roi , & il passe à sa seconde partie. Fénelon est nommé au siège de Cambrai , il se démet d'une abbaye qu'il avoit obtenue l'année précédente. Egaré par une sensibilité trop vive , cet aimable écrivain s'honore jusques dans

110 MERCURE DE FRANCE

ses écarts , & devient partisan du quiétisme. Nous citerons une partie de ce que M. l'. M. dit sur la querelle de Bossuet avec Fénelon. « Au nom de l'Evêque de
» Meaux l'admiration se reveille & le
» proclame comme le seul rival digne de
» l'Archevêque de Cambrai. Orateur en
» écrivant l'histoire, Bossuet réunit dans
» un degré éminent les talens les plus op-
» posés; il avoit appris tout ce qu'il est
» permis à un mortel de savoir, & l'on
» auroit cru que pensant à part il inven-
» toit la langue dont il daignoit se servir.
» Eloquent dialecticien, il mit son génie
» en contrepois avec toutes les erreurs
» de son siècle, & les fit disparaître. Si
» nous considérons l'homme, on lui re-
» proche ses emportemens contre un ami,
» un confrère, un disciple, dont il devoit
» respecter les talens & les vertus. Mais
» si je venois louer un grand homme au
» détriment d'un grand homme, l'ame
» de Fénelon repousseroit mon homma-
» ge. Méfie-toi, me diroit-elle, d'une
» sensibilité qui t'égare. Ne t'ai-je pas
» donné l'exemple de la modération?
» Sois juste, sois même généreux; que
» crains-tu pour ma gloire? elle est en
» dépôt dans tous les cœurs vertueux, &
» la victoire est si peu digne d'envie que

» ma défaite assure à jamais ma préémi-
 » nence sur mon rival. »

Après une apologie raisonnée de la conduite de Bossuet, l'auteur passe à la rétractation de Fénélon. « O jour à jamais
 » mémorable, où Cambrai vit son Archevêque percer les flots d'une multitude innombrable dont il étoit adoré ;
 » monter en chaire, son livre d'une main, de l'autre son jugement ; faire fondre
 » en larmes toute l'assemblée au moment où il lut d'une voix ferme sa propre
 » condamnation ; s'y soumettant sans restriction, sans réserve, joignant son autorité à celle du Pontife pour dire anathème à son ouvrage , & prononçant à
 » genoux une rétractation interrompue cent fois par les sanglots de tout un
 » peuple. C'est ainsi que Fénélon se pur-
 » nit de la plus excusable des erreurs, trouve dans sa défaite le plus beau moment de sa vie , met à ses pieds le Pape dont il obtient les éloges , Bossuet dont il mérite l'envie , & l'auteur du
 » Télémaque lui-même dont il éclipse la gloire.

» Malgré l'admiration de l'Europe & la rétractation de l'archevêque de Cambrai , le bandeau de la prévention est encore sur les yeux du Monarque , &

112 MERCURE DE FRANCE.

» ce même poëme qui devoit être le ma-
» nuel des Souverains , est consigné aux
» frontieres du royaume où il ne peut
» entrer qu'en éludant les défenses. Mais
» les princes ont beau exercer leur res-
» sentiment au gré de leurs flatteurs : un
» bon ouvrage est un mur d'airain contre
» lequel toute l'autorité des Rois va se
» briser , & un sage persécuté cite les in-
» justices qu'il a essuyées avec la fierté
» d'un général qui montre ses blessures ! »

Après avoir peint les vertus de Fénélon,
M. l'. M. présente le tableau de ses mal-
heurs. « Je me représente quelquefois
» Fénélon dans son exil , dans un de ces
» momens de vérité où l'ame isolée se
» replie sur elle-même , & sonde toute
» la profondeur de ses infortunes ; il par-
» court sa vie entière , & il voit ses ver-
» tus méconnues , ses talens suspects, ses
» services oubliés ; sa sensibilité lui rend
» personnels tous les malheurs publics
» dont il est témoin. Le royaume est at-
» taqué par tous les fléaux. Le génie de
» la victoire s'est éloigné de nos drapeaux
» avec les Turennes, les Condés , les
» Luxembourgs , pour s'attacher aux ar-
» mes d'Eugène. Qui pourroit peindre la
» tristesse amère de l'auteur du Téléma-
» que , lorsqu'il vit la perte de Lille attri-

» buée au Duc de Bourgogne ; ce Prince
 » méconnu par un peuple qu'il devoit
 » gouverner, forcé de répondre des opé-
 » rations militaires dont il n'étoit pas
 » l'arbitre , arrosant de ses pleurs les
 » mains de Louis XIV , armées contre
 » son instituteur , & en recevant pour
 » toute réponse la défense de lui écrire &
 » de lui parler ; condamné à se taire de-
 » vant un ami qui lui étoit si cher , &
 » osant à peine le consoler en Flandre par
 » un regard ? l'ingrate patrie de Fénélon
 » l'accuse publiquement d'avoir élevé
 » dans de faux principes ce jeune Prince
 » trop tard connu & si amèrement re-
 » gretté. Ce vertueux écrivain est attaqué
 » dans une multitude de libelles par ces
 » vils & impuissans détracteurs qui, dans
 » tous les siècles, échangent leur honneur
 » contre du pain, & dont le nom ne souil-
 » lera point ici ma plume. Il perd sa pla-
 » ce , sa pension , l'accès du trône. Persé-
 » cuté dans ses écrits , condamné à Ro-
 » me , calomnié sur la sincérité de sa ré-
 » tractation , accusé d'ingratitude par un
 » Roi trompé, il sçait que toute corres-
 » pondance avec lui est défendue comme
 » un crime d'état. Tous ses parens sont
 » privés de leurs emplois , tous ses amis
 » sont chassés de la cour. Fagon & Felix

114 MERCURE DE FRANCE.

„ pſent ſeuls le défendre. Leur zèle n'eſt
 „ point puni : voilà tout leur ſuccès. Beau-
 „ villiers voit le moment où il va expier
 „ par une diſgrace éclatante, l'honorable
 „ fidélité qu'il lui voue dans l'infortune.
 „ En eſt-ce aſſez ? Non , regardé comme
 „ un rebelle pour avoir compoſé le Té-
 „ lémaque, comme un impie pour avoir
 „ été miſtique, l'archevêque de Cambrai
 „ n'avoit plus qu'un malheur à redouter,
 „ je me trompe, il ne le redoutoit pas,
 „ & il eſt déjà condamné à le pleurer. Il
 „ voit descendre au tombeau ce Duc de
 „ Bourgogne auquel il avoit tranſmis rou-
 „ tes ſes vertus. Il ſe ſurvivait alors à lui-
 „ même. De quel côté portera-t-il ſes re-
 „ gards ? Vers ſa famille ? elle eſt comme
 „ lui dans l'exil, elle y eſt pour lui. Vers
 „ ſon diocèſe ? Il eſt ravagé par une ar-
 „ mée ennemie. Vers la Cour ? Ah ! la
 „ vue de ſon diſciple au cercueil rouvri-
 „ roit toutes ſes plaies. Au milieu de
 „ tous les déſaſtres, Fénélon ne trouve
 „ point de cœur qui entende le ſien ; on
 „ épie ſa douleur pour lui en faire un cri-
 „ me , & il eſt obligé de cacher ſes lar-
 „ mes comme ſ'il eût caché des remords. »

Toutes les vertus publiques & privées
 de l'Archevêque de Cambrai ſont enſuite
 célébrées par des faits ou plutôt par des

prodiges ; elles émanent toutes de sa sensibilité. L'auteur rappelle le bel hommage que Malborough & le Prince Eugène rendirent à Fénélon , & il termine son discours par cette apostrophe. « O Fénélon !
 » je voudrois honorer ma jeunesse en ob-
 » tenant quelques larmes des cœurs sen-
 » sibles que j'entretiens de tes vertus.
 » Lorsque mes cheveux , blanchis par le
 » travail ou par les années , m'annonce-
 » ront que ma course va finir , j'assem-
 » blerai au tour de ma tombe la nouvelle
 » génération d'admirateurs que ton génie
 » t'aura faits sur la terre , & je ranimerai
 » ma voix éteinte pour dire à mes der-
 » niers neveux : Puisse naître parmi vous
 » un Télémaque ! Fénélon veille sur les
 » marches du trône , & n'attend qu'un
 » disciple. Il n'est point d'homme de
 » génie qui ne s'honorât d'avoir fait ses
 » ouvrages , il n'est point d'homme ver-
 » tueux qui ne désirât de l'avoir eu pour
 » ami ? »

Ce discours est suivi de quelques notes littéraires & historiques. Cet essai de M. l'Abbé Maury annonce du talent pour différens genres d'écrire. En général il pense sagement , s'exprime avec esprit , quelquefois avec force , & son goût sera plus sûr lorsque le tems & le travail au-

116 MERCURE DE FRANCE.

ont ajouté des connoissances réfléchies à ses dispositions naturelles.

Histoire naturelle de Plin, traduite en françois avec le texte latin rétabli d'après les meilleures leçons manuscrites; accompagnée de notes critiques pour l'éclaircissement du texte, & d'observations sur les connoissances des Anciens comparées avec les découvertes des Modernes; tome III^e. in - 4°. A Paris, chez la V. Desaint, libraire, rue du Foin, près la rue St Jacques, 1771.

Nous ne pouvons mieux faire connoître le mérite de ce grand ouvrage, & le travail du traducteur qu'en transcrivant ce qu'il dit lui-même au commencement de ce troisième volume.

« Ici commence le grand intérêt de l'ouvrage. Dans sa rapide histoire du Ciel, l'auteur s'élevant à la hauteur d'un tel sujet, ne s'est guère montré que sublime; moins occupé du lecteur, & du soin de lui plaire, que transporté lui-même dans le Ciel qu'il décrivait, son génie s'est rarement abaissé jusqu'aux idées du moyen ordre, les seules cependant qui nous soient constamment analogues, & qui n'exigent point de nous une méditation pénible.

Dans sa description de la Terre, il s'est borné à être instructif, abondant, correct & plus exact que tous ceux qui l'avoient précédé. Il faut en convenir, ce vestibule immense, hardi, qui, chez Pline, ouvre le temple de la Nature, ne nous a fait voir jusqu'à présent que des objets plus curieux qu'agréables, plus respectables qu'attrayans pour la plûpart des spectateurs : objets inanimés pour nous, ou qui ne doivent la vie que Pline imprime à tout ce qu'il peint, qu'à la magie de son style, qu'à la chaleur de son expression. Nous voici maintenant dans l'intérieur du sanctuaire où il nous tardoit d'entrer. Des détails plus séduisans, des rapports plus prochains vont captiver notre attention. Pline va nous intéresser par nous mêmes; il va déployer à nos yeux l'histoire de l'homme & celle de tous les êtres vivans dont la Nature a peuplé notre domaine. Nous sommes, en un mot, parvenus à la partie de l'histoire de Pline où commence celle de M. de Buffon, en n'y comprenant point son système sur la formation de la terre; ainsi c'est de ce moment que le lecteur, empressé sans doute de comparer entre eux ces deux grands hommes, nés à dix-sept siècles l'un de l'autre, va goûter cette satisfaction.

Quand nous parlons de comparer ces deux écrivains, nous n'entendons point les rapprocher l'un de l'autre, pour discuter ce qu'ils ont de commun ensemble, & ce que le naturaliste moderne peut avoir emprunté de l'ancien. Tous deux riches de leur propre fonds, tous deux originaux, même en imitant, & créateurs de leur manière, de leur expression, de leur coloris, de leur façon de voir & de sentir, ils n'offrent point une ressemblance froide & monotone, mais, bien plutôt, le plus curieux contraste.

- La vue de M. de Buffon est la vue de l'aigle : c'est comme du haut de l'empyrée qu'il contemple la race humaine. Tous les êtres, dans chaque classe, n'en font plus qu'un à ses yeux : tous les individus disparaissent : il ne voit plus que l'espèce. Vient-il à parler de l'homme, c'est sur l'espèce humaine personnifiée, sur l'homme identique & collectif, qu'il arrête uniquement ses regards ; c'est là qu'il dirige & qu'il fixe le foyer de toutes ses lumières ; c'est sur ce sujet unique qu'il verse les charmes séduisans du plus vif intérêt, & les graces de la diction la plus noble. Cette manière étoit celle de Platon ; c'est aussi, de tous les Anciens, le seul qu'on puisse lui comparer à cet égard,

à toutefois l'on peut dire que le Naturaliste François ait formé son style sur celui de Philosophe Grec ; car il paroît démontré que l'éloquence de M. de Buffon n'est dûe qu'à la Nature , & ne peut être mise au nombre des talens qui s'acquièrent. Au surplus, rien de plus périlleux qu'un tel genre d'écrire , si l'on n'est soutenu par le génie. Quoi de plus difficile , en effet, que de nous intéresser , comme il y parvient , pour un être artificiel , pour un personnage idéal , représentatif de l'espèce entière , avec abstraction de tout individu ? Comment ne pas tomber à chaque pas dans le froid glacial des contemplations métaphysiques ? N'est-ce pas là ce qu'ont éprouvé , sans exception , tous les écrivains qui ont entrepris d'envisager l'homme sous ce point de vue platonique ? Montagne a bien senti cette difficulté , lui qui , pour attacher ses lecteurs , aime mieux les entretenir de lui-même & de ses propres imperfections , que de ne leur parler d'aucun personnage connu. C'étoit donc un coup de génie d'oser , comme M. de Buffon , nous attacher , nous intéresser pour chaque être idéal qu'il nous présente , sans presque jamais recourir à l'histoire des individus.

La manière de Pline est entièrement opposée à celle-là. Il commence, à la vérité, par des vues générales; il forme d'abord à grands traits le dessin de l'homme & de chaque espèce d'animaux; mais bientôt, abandonnant l'homme abstrait, il rabaisse son vol, se rapproche de nous, & ne dédaigne point d'entrer dans une foule de détails curieux, instructifs & relatifs aux différens êtres, pris séparément dans chaque espèce. L'histoire de l'homme, par exemple, n'est pas, chez lui, seulement l'histoire du premier des animaux, mais celle de plusieurs personnages désignés par leur nom, par leur patrie, par leur siècle, par leurs actions, &c. Il semble ainsi ne nous présenter qu'une suite de portraits différens, qui soutiennent & varient l'intérêt; mais c'est toutefois sans cesser de nous occuper du même être, puisqu'enfin c'est l'histoire de l'homme qu'il présente sous différens cadres. Même contraste des deux parts dans l'histoire des animaux subordonnés à l'homme. Le Naturaliste François les rappelle tous à un prototype qui figure pour toute l'espèce, & ne peint qu'en grand; Pline décrit les individus, & peint en détail, quelquefois même en miniature. En un mot, chez

M.

M. de Buffon, la connoissance des individus résulte de celle de l'espèce : chez Pline, au contraire, c'est la connoissance de l'espèce qui résulte de celle des individus. L'une & l'autre maniere ont, sans doute, leur mérite ; & si celle de M. de Buffon est plus noble & plus imposante, je ne fais si celle de Pline n'a pas quelque chose de plus attrayant. J'aime qu'en me parlant de l'homme, il m'apprenne quantité de traits, tant moraux qu'historiques, de tels & tels personnages. Je lui fais gré même de ce qu'en parlant des animaux, il a recueilli jusqu'à certaines actions, & jusqu'aux noms de tels d'entre eux. Son dauphin *Simon*, ses éléphants *Patrocle* & *Ajax*, le coursier *Bucéphale*, les chiens nommés *Pirrhus* & *Hircan*, fixent mon imagination sur des êtres réels, & semblent augmenter mon intérêt pour l'espèce.

Rien ne prouve mieux, peut être, qu'il ne faut donner à aucune maniere d'écrire ou de concevoir les choses, une approbation exclusive, puisqu'entre les mains des hommes de génie toutes offrent à-peu-près les mêmes avantages, & ont le même droit à notre estime. Toujours est-il certain que Pline nous eût privés d'une mul-

titude de traits non moins utiles qu'agréables, si, pour tout généraliser, il eût retranché de son ouvrage la plûpart de ces détails & de ces hors - d'œuvre apparens que M. de Buffon paroît s'être interdits. Pline semble avoir prévu qu'il écrivoit pour la postérité la plus réculée, & qu'elle lui tiendrait bon compte d'avoir accumulé dans son ouvrage nombre de faits aussi curieux qu'instructifs, que lui seul auroit le privilège de dérober aux outrages du tems. S'il s'agissoit donc de déterminer quel est celui des deux écrivains en qui se remarquent les plus grandes vues, on seroit peut-être fort embarrassé de savoir à qui donner la palme.

La liberté que je prends de tracer ici les premiers traits d'un parallele entre ces deux Naturalistes, parallele que j'abandonne à qui voudra l'achever, ne doit nullement paroître suspecte de l'envie de louer l'un pour déprimer l'autre, ou d'exalter, par esprit de système, les Anciens aux dépens des Modernes. Loin de moi une pareille idée ! Je me croirois indigne de traduire & de commenter Pline, si je n'étois un des plus sinceres admirateurs de M. de Buffon. Mais plus mon estime est réfléchie, sentie, épurée par l'examen,

plus je me sens pénétré d'une sorte de culte pour le seul de tous les Anciens qui nous ait peint la Nature telle qu'on la connoissoit de son tems, & telle même, à beaucoup d'égards, que nous la connoissons encore. Mon admiration pour Pline, que je crois juste & bien fondée, ne prend rien sur celle que je dois aussi légitimement à son rival. En mille endroits de cet ouvrage, & notamment page 416 de ce volume, on verra que je ne néglige aucune occasion de militer pour la gloire du Naturaliste François, & de le défendre, au besoin, contre les critiques injustes.

Après cette protestation, on peut être assuré que quand il m'arrive de contredire un écrivain dont personne ne respecte plus que moi les lumieres, on peut, dis-je, être bien certain que c'est uniquement l'amour de la vérité qui m'y force; & c'est ici le cas, ou jamais, de dire: *Amicus Plato, sed magis amica veritas*. Il y a plus: ce ne sont pas les erreurs des écrivains vulgaires, mais celles des génies du premier ordre, qu'il est utile de relever. Si, par exemple, je trouvois chez quelque compilateur obscur, que le Guadalquivir disparoît & s'absorbe quelque tems

124 MERCURE DE FRANCE.

sous terre , je ne sçais si je croirois bien essentiel de relever cette faute , & de faire observer que ce n'est point le Guadalquivir , mais la *Guadiana* , qui s'abсорbe ainsi , selon Mercator , Hondius , Fournier , &c. Mais on conviendra que cette même méprise est indispensable à relever chez M. de Buffon , lorsqu'il y tombe * , parce que la célébrité de son nom suffiroit pour accréditer l'erreur.

Je me suis aussi permis de ne point toujours adopter l'application exclusive que M. de Buffon fait de certains noms à certaines espèces : en un mot , je n'ai point rejeté ou négligé , comme il fait souvent , la plûpart des nomenclatures étrangères ; car ces nomenclatures , même en les supposant fautives , appartiennent à l'histoire , ne fût-ce qu'en qualité d'erreurs accréditées , & plus ou moins générales. Seulement j'ai presque toujours indiqué ; comme douteuses ou comme viciieuses , celle que j'ai soupçonnées telles. J'ai eu aussi l'attention d'expliquer très-souvent l'exacte signification de la plûpart de ces dénominations étrangères ; ce qui peut servir de guide pour juger si elles

* *Histoire Naturelle* , tom. 2 , pag. 90.

ont été bien ou mal appliquées à telle ou telle espèce, & faire connoître l'analogie de telle dénomination usitée parmi nous, avec telle autre dénomination en usage ailleurs. En un mot, j'ai rassemblé une nomenclature polyglotte des animaux, infiniment plus étendue, plus discutée & plus complète qu'il n'en avoit encore paru dans aucun ouvrage ancien ou moderne.

Pour revenir à l'histoire naturelle de l'homme, il me paroît qu'on ne peut trop savoir gré à Pline de s'être figuré qu'il manqueroit au tableau des traits essentiels, s'il n'y joignoit l'histoire des découvertes humaines en tout genre; & d'avoir compris le génie des arts, l'esprit inventeur, parmi les caractères distinctifs qui mettent une intervalle immense entre l'homme & les autres animaux. En effet, quel riche tableau résulte de cette seule idée! Quel spectacle intéressant que cette énumération rapide de tous les arts créés par l'homme! Quelle immense collection des traditions historiques, recueillies par les différens peuples, sur l'origine des premières connoissances! Combien de lectures accumulées dans un petit nombre de lignes! Mais, d'autre part,

F iij

126 MERCURE DE FRANCE.

combien d'étude & de recherches pénibles exigeoit un commentaire raisonné, où toutes ces traditions fussent discutées par le plus rigoureux examen, & chaque assertion pesée au poids de la plus sévère critique ! C'est dans cette partie qu'on verra que je n'ai épargné ni tems ni veilles, & sur-tout que je ne me suis point contenté de compiler ce qui avoit été dit avant moi. Dans tout ce précieux morceau de Pline, j'ose dire qu'il n'y a point de phrase qui ne m'ait coûté un travail tout neuf, ayant examiné avec le plus grand soin ce qu'on doit penser des auteurs & des dates que Pline assigne à chaque invention. »

Révolutions d'Italie, traduites de l'Italien de M. Denina; par M. l'Abbé Jardin : tomes III & IV. in-12. A Paris, chez Lejay, libraire, rue St Jacques, au-dessus de celle des Mathurins, au grand Corneille.

Les deux premiers volumes de la traduction de cette histoire furent publiées l'année dernière & annoncées dans le Mercure du mois de Décembre 1770. On applaudit dès lors au spectacle rapide, instructif & varié des révolutions que

nous offroit M. Denina, à la sagesse des réflexions de l'historien, à son style vif, éloquent & concis que M. l'Abbé Jardin a sçu faire passer dans sa traduction, du moins autant que le génie de sa langue le lui permettoit. Les deux nouveaux volumes qui viennent de paroître contiennent l'histoire d'Italie jusqu'au treizième siècle. La conquête d'Italie par Orthon le Grand; les exploits des Normands conduits par les enfans de Tancrede de Hauteville dans les royaumes de Naples & de Sicile, les démêlés de Grégoire VII avec l'Empereur Henri IV au sujet des investitures, & les deux fameuses factions des Guelfes & des Gibelins qui durèrent pendant plus de deux siècles & firent couler tant de sang for : les principaux événemens que ces deux volumes présentent au lecteur.

En parcourant les différens périodes que les villes d'Italie de la plus haute antiquité, & celles du moyen âge ou des siècles barbares ont éprouvés, on avouera avec l'historien que la tyrannie produit d'ordinaire la liberté, & que l'abus de celle-ci ramene à son tour le despotisme & la tyrannie. C'est en quelque sorte la loi nécessaire & invariable selon laquelle

Fiv

128 MERCURE DE FRANCE.

les différentes formes de gouvernement se succèdent chez les peuples agrestes, ainsi que chez les nations les plus éclairées ; car il ne faut pas s'imaginer que les sciences & les arts exaltent si fort les qualités essentielles & constitutives de l'homme social ; les principes naturels lui découvrent, sans les secours de l'étude & des livres, tout ce qui convient à sa sûreté & à son bonheur ; & s'il n'atteint pas toujours le but, c'est uniquement faute de moyens & d'occasions.

M. Denina, en nous parlant du gouvernement des Républiques d'Italie vers la fin du XIII^e. siècle, nous expose le principe de leur décadence & nous donne l'origine du podestat. Lorsque les villes d'Italie commencèrent à prendre forme de république, la première idée fut d'y créer des consuls, magistrature dont les titres & les fonctions n'avoient pu s'effacer entièrement de la mémoire des hommes, malgré la profonde ignorance dans laquelle ils crouissoient depuis tant de siècles, sur-tout en matière de gouvernement. Mais, dans les troubles qu'occasionna la diversité des opinions ou la choquante partialité que montraient les consuls nationaux toutes les fois qu'il

s'agissoit de leurs proches, on crut que le meilleur parti étoit encore de confier le gouvernement de la cité à quelque sage étranger ; & c'est ce qu'on appella *Podestat*. M. Denina ne calcule point ici les avantages réels ou possibles de cette magistrature suprême inconnue aux anciennes républiques de Grèce & d'Italie. Il observe seulement que chez les républiques italiennes du moyen âge qui l'introduisirent ou l'adoptèrent, elle dût y former un nouvel obstacle aux conquêtes, attendu que ces recteurs étrangers & annuels étoient bien moins intéressés à reculer les frontières d'un état auxquels ils ne présidoient qu'en passant, que ne l'auroient été des citoyens, à qui l'espoir de jouir, personnellement ou dans leurs enfans, des fruits de leurs travaux, devoit faire affronter tous les périls de la guerre. L'histoire des Podestats en est la preuve. On en voit très-peu qui se soient distingués par des expéditions avantageuses, & qui aient fait respecter au-dehors le gouvernement qui leur étoit confié. La plupart s'en retournoient dans leur patrie, contens de laisser les choses au même point qu'ils les avoient trouvées. Conserver & maintenir étoit la seule gloire à

laquelle ils aspiraient. D'ailleurs, parmi ces recteurs appelés & très-souvent envoyés au gouvernement des cités, combien qui pouvoient avoir de secrets motifs pour en empêcher l'agrandissement ! Quant à l'ordre intérieur, on ne vit que trop par la suite combien cet expédient étoit peu propre à le rétablir. Les discordes continuoient & devenoient même plus violentes de jour en jour. Les Nobles, dont on se proposoit sur tout de réprimer les excès en appelant un Recteur ou Podestat étranger, bien loin d'être contenus, l'insultoient journellement & avec impunité, le maltraisoient même & le chassoient honteusement. Les factions d'ailleurs étant profondément enracinées, & toutes les délibérations publiques dirigées par le parti dominant, il falloit que le Podestat fit sa charge au gré de ceux qui la lui avoient procuré. On lui eut fait un crime de l'impartialité ; au lieu de travailler à la félicité commune il devoit s'occuper uniquement des moyens de servir le parti qui l'avoit appelé & de terrasser la faction opposée. Delà, le discrédit dans lequel tombèrent les Podestats : ils se trouverent insensiblement réduits à l'emploi de juger les affaires particulières,

minutieuses & de nulle conséquence pour le gouvernement. Chacun sentit l'insuffisance d'un tel remède contre les grandes maladies de l'état, & l'on tâcha d'en découvrir quelqu'autre qui fut plus propre à le fortifier contre les attaques du dehors & à corriger cet esprit de dissention qui le minoit au dedans. Ce fût alors que les communes prirent le parti de donner plein pouvoir, c'est-à-dire, un empire suprême sur leur district, à quelque prince puissant, qui, au moyen de l'union de ses propres forces avec celles de la cité, put enfin réprimer les ennemis étrangers & domestiques, & écarter les inconvéniens résultans de la lenteur & du conflit des opinions, inconvéniens très-dangereux, capables de détruire l'état le mieux constitué d'ailleurs & cependant inévitables dans tout gouvernement où la souveraineté réside sur plusieurs têtes. « Rien ne prouve
 » mieux, ajoute M. Denina, que le gou-
 » vernement monarchique est le meil-
 » leur & le plus solide de tous. La mo-
 » narchie se forme, croît, s'élève & s'étend
 » comme d'elle-même : c'est une plante
 » constituée pour durer long-tems, pour
 » durer toujours. Il semble, au contraire,
 » que les républiques soient des produc-

1.32 MERCURE DE FRANCE.

» rions artificielles : il faut toujours qu'el-
» les commencent par être monarchies ,
» & qu'elles finissent par-là ou par quel-
» que chose d'approchant. Il est même
» impossible que l'ordre & l'harmonie
» persévèrent dans une république , à
» moins que l'essence de la monarchie ne
» soit le principe & la base de son gou-
» vernement. Je dirai plus encore : les
» républiques ne peuvent corriger les dé-
» sordres & les vices de leur constitution,
» qu'en passant sous le pouvoir monar-
» chique. La multitude qui voit à peine
» le présent & n'agit pour ainsi dire que
» par instinct, fera bien peut-être , ou
» adoptera pour un tems de bonnes lois ;
» mais , si elle n'est ensuite contenue par
» une force supérieure , le dégoût ne tar-
» de pas à la saisir ; & au plus léger inci-
» dent , elle renverse tout ce qui fut sage-
» ment établi. »

On trouvera beaucoup de ces sortes de réflexions dans cette histoire ; l'historien se presse en quelque sorte de raisonner & de faire penser. Mais comme il entraîne souvent son lecteur à travers la foule des événemens sans lui laisser le tems de les entrevoir ou de se les rappeler , son traducteur s'est persuadé avec raison qu'il

rendroit cette histoire plus curieuse, plus utile, plus intéressante même si, dans des notes historiques, il joignoit quelques détails ou quelques circonstances aux principaux événemens. M. l'Abbé Jardin n'obmet pas même ces petits faits, anecdotes que l'on peut regarder comme des traits particuliers qui contribuent à faire distinguer le caractère, nous pourrions même dire la physionomie du personnage dont parle l'historien ou qui fixent plus particulièrement dans la mémoire l'événement rapporté. L'Empereur Frédéric, maître de Vicenze, étoit sur le point de quitter cette ville qu'il avoit emportée d'assaut quelques jours auparavant, il défia les plus fameux de ses astrologues de deviner par quelle porte il sortiroit le lendemain. L'imposteur répondit au défi par un tour de son métier. Il remit à Frédéric un billet cacheté, lui recommandant, sur toutes choses, de ne l'ouvrir qu'après qu'il seroit sorti. L'Empereur fit abbatre, pendant la nuit, quelques toises de la muraille & sortit par la brèche. Il ouvrit ensuite le billet; & ne fut pas peu surpris d'y lire ces propres paroles : *le Roi sortira par la porte neuve.* C'en fut assez pour que l'astrologue & l'astrologie lui parussent infiniment respectables.

134 MERCURE DE FRANCE.

Environ dix ans après la mort de Frédéric II, Encelin avoit entierement affer-vi Vérone, Trente, Vicenze & Padoue. Cette derniere ville, fatiguée de son des-potisme, venoit enfin de le bannir. La révolution se fit en son absence. Comme il accouroit au secours d'Andefise, son neveu, auquel il avoit laissé le comman-dement de la ville, un homme éperdu & courant à toutes jambes, se présente à lui. *Quelles nouvelles*, lui demande Encelin ? *mauvaises*, répond le fuyard ; *Padoue est perdue*. Aussi-tôt Encelin le fait pendre. A quelques pas delà il rencontre un autre coureur & lui fait la même question. Ce-lui-ci mieux avisé demande à l'entreprer-nir en particulier, & cette discrétion lui sauve la vie.

Albert Scotté, qui avoit dépouillé Mas-séo Visconti de la seigneurie de Milan, se voyant affermi dans cette seigneurie, fut curieux de sçavoir comment Masséo, caché dans une retraite ignorée, suppor-toit sa disgrâce. Il chargea quelqu'un d'a-droit & d'intelligent de le découvrir, & lui promit le plus beau cheval de son écu-rie, s'il lui rapportoit la réponse de Vis-conti à ces deux questions. La premiere : *Comment il se trouvoit de l'état obscur où il étoit réduit ?* La seconde : *Quand il comp-*

soit revenir à Milan? « Je suis content
 » dans mon état, répondit Mafféo, parce
 » que je sçais m'accommoder aux tems ;
 » du reste, dis à ton maître qu'il me re-
 » verra dans Milan, lorsque ses iniquités
 » surpasseront les miennes. »

Ces deux nouveaux volumes de révo-
 lutions d'Italie justifient l'accueil que le
 Public a fait aux premiers & en font dési-
 rer la suite.

*Leçons de Clavecin & principes d'harmoni-
 e ; par M. Bémertzrieder. A Paris,
 chez Bleuet, pont Saint-Michel.*

On demande ce que M. Bémertzrieder montre à
 ses Elèves & ce qu'on peut apprendre dans son ou-
 vrage, intitulé, *Leçons de Clavecin & principes
 d'harmonie*. L'analyse de cet ouvrage est la ré-
 ponse la plus naturelle qu'on puisse faire à ces
 questions, & nous l'allons donner.

Son ouvrage est divisé en deux parties & en
 douze dialogues. La dernière partie est un abrégé
 succinct de sa théorie ; il expose très au long sa
 pratique dans la première.

Dans les trois premiers dialogues, il apprend à
 son élève les noms des douze touches de l'instru-
 ment ; il lui fait remarquer les treize sons de l'oc-
 tave & les douze intervalles qui les séparent.

De ces treize sons, il en néglige pour le mo-
 ment cinq, afin de former des huit sons restans
 l'octave du genre diatonique.

Il fait observer la nature & l'inégalité des sept

136 MERCURE DE FRANCE.

intervalles formés par ces huit sons. Delà naît la distinction des deux modes , l'un majeur & l'autre mineur.

Il montre la marche des huit sons de l'octave , en montant & en descendant , tant en majeur qu'en mineur.

Il observe l'ordre des sept notes, naturelles, dièses ou bémols.

Il prend chacun des douze sons de l'octave chromatique pour tonique d'une nouvelle octave où les huit sons de l'octave diatonique se succèdent suivant les modèles connus du majeur & du mineur.

Delà il forme à son élève une idée nette des vingt-quatre tons , dont douze majeurs & douze mineurs.

Il examine les rapports qui regnent entre ces tons & qui les rapprochent ; ce qui donne à son élève la facilité d'assigner le nombre de dièses , de bémols & de notes naturelles dans chaque ton.

Cela fait, il l'exerce dans ces vingt-quatre tons ; & pour les lui rendre également familiers , il lui en fait jouer les games avec les deux mains ; & par des enchaînemens de games dans les tons relatifs ou par des portions de ces games , il le promène dans tous les tons.

Si son élève se propose de lire ou d'écrire , il lui fait connoître les clefs , les notes , leur valeur, les mesures & les pauses , étude qui lui est inutile s'il ne veut qu'être purement & simplement harmoniste.

Parmi ses élèves il y en a qui ne savent pas encore ce que c'est qu'une blanche , une noire , une croche , & qui savent préluder dans tous les tons , à leur fantaisie ou à la dictée d'un homme de l'art .

L'objet *du quatrième & du cinquième dialogues* est de montrer à l'élève bien exercé, bien familiarisé avec les games dans tous les tons, qu'on peut former dans chacun de la mélodie & de l'harmonie.

Il laisse la mélodie parce que c'est une affaire de génie qui ne s'enseigne point, & il apprend à son élève à produire l'harmonie principale du corps sonore, & cela dans tous les tons.

Ensuite il lui fait enchaîner les tons par quinte; par quarte; dans les leçons précédentes, chaque ton étoit représenté par sa game ou par une portion de sa game, ici il est représenté par son corps sonore.

Il accoutume son élève à pratiquer l'harmonie principale du corps sonore de chaque ton avec les deux mains. Il ne l'assujettit point à frapper toujours ensemble & dans un ordre uniforme, les sons qui composent cette harmonie; au contraire, il lui démontre par des exemples, qu'on n'altère point l'harmonie en faisant entendre alternativement les sons, non plus qu'en se servant de différentes positions.

Il l'arrête dans chaque ton, lui faisant pratiquer différentes batteries suivant les trois positions; d'où il résulte une telle familiarité avec le corps sonore de chaque ton, que le ton, la game & son corps sonore se présentent à la fois & sans effort à l'oreille & aux doigts.

La succession des tons & de leur harmonie naturelle & principale prépare insensiblement au changement de ton.

Chaque corps sonore de chaque ton devient une harmonie fixe dans l'organe, & l'élève est tellement habitué aux vingt-quatre corps sonores & à

138 MERCURE DE FRANCE.

leur harmonie naturelle que, s'il écoute quand on les enchaîne, & qu'on s'arrête dans le cours de la marche, il dit à celui qui joue : *vous êtes en tel ton* ; que, si on lui nomme un ton au hasard, il en exécute sur le champ la game, parcourant toute l'étendue du clavier ou par une succession de gammes, ou par la seule succession des sons naturels du corps sonore.

Dans le sixième dialogue, il observe à son élève que le corps sonore ou l'harmonie naturelle est la même chose ; & à l'imitation de cette consonnance principale, il forme dans chaque ton cinq autres harmonies consonnantes, celles de la seconde, de la tierce, de la quarte, de la quinte & de la sixième notes de la game.

Des harmonies consonnantes de la tonique, de la quatrième, de la cinquième & de la sixième notes, il compose une phrase harmonique qu'il fait pratiquer à son élève dans tous les tons.

Il a noté & varié pour la main droite les harmonies par des formes différentes de batteries ; & il a donné toutefois à la main gauche un, deux, ou trois sons de l'harmonie exécutée par la main droite.

Ces préliminaires rendent son élève maître des harmonies consonnantes dans tous les tons ; & la répétition fréquente de la même phrase fournit à l'oreille une comparaison qui fixe pour elle les différens caractères des vingt-quatre tons.

Au septième dialogue, il introduit dans chaque ton deux harmonies dissonantes, celles de la seconde & de la cinquième notes. Il combine ces deux dissonances avec les harmonies consonnantes de la tonique, de la quatrième, de la cinquième & de la sixième notes ; il résulte de cette combi-

naison une nouvelle phrase harmonique à exécuter par son élève, & toujours dans tous les tons.

Lorsque rien n'embarrasse l'élève dans la pratique des quatre harmonies consonnantes & des deux harmonies dissonantes dans chaque ton, c'est alors que le maître lui parle des accords produits par les harmonies, selon les basses qu'elles peuvent accompagner ; & c'est ainsi qu'il entre dans *son huitième dialogue*.

Il donne pour basse à chaque harmonie les notes qui la composent ; il attache l'attention de son élève sur les rapports de ces harmonies avec leurs basses, & lui fait déterminer à lui-même, les noms de ces rapports, d'après leur propre nature.

L'élève voit que chaque harmonie consonnante donne trois accords, & que chaque harmonie dissonante en donne quatre.

A ces accords le maître en ajoute trois autres qui naissent de l'harmonie dissonante de la dominante, accompagnant la tonique & les tierces majeures & mineures.

Il ne manque pas de faire remarquer à son élève la place occupée dans la gamme par la basse de chaque accord. Il le tient là-dessus jusqu'à ce qu'il puisse dire de chaque accord ainsi que de la fausse quinte, par exemple, la basse de cet accord est sensible de l'octave, & l'harmonie qui le produit est la dissonante de la dominante : en *ut* dièse si la basse est *si* dièse & le chant principal *fa* dièse, l'accord est une fausse quinte.

Après ce travail, l'élève est occupé à accompagner chaque note de la gamme par toutes les harmonies qui renferment cette basse, à assigner à chaque note de la gamme les accords qui lui sont propres ; enfin à donner un seul accord à chaque note

pour accompagner la gamme : & avec la fausse quinte, le triton, l'accord parfait de la tonique, l'accord de sixte sur la tierce, il traverse tous les tons majeurs.

Il apprend ensuite les signes qu'on place sur les notes de la basse pour désigner les accords, supposé qu'il veuille lire & écrire ; s'il ne veut être que purement & simplement harmoniste, c'est encore une étude superflue.

Dans le neuvième dialogue, l'élève s'occupe à parcourir la gamme avec les seuls accords consonnans, à exécuter l'octave chromatiquement de la main gauche & à l'accompagner de la droite de plusieurs manières.

C'est ici qu'on lui parle des accords de suspension. Ces accords & tous ceux qui sont connus de l'élève sont employés pour accompagner des progressions de basse qui conduisent dans tous les tons.

L'auteur prévient la classe des virtuoses de ne pas prendre ses exemples pour de beaux morceaux ; il suffit qu'ils satisfassent au dessein qu'il avoit de montrer à son élève, en employant tous les accords & en parcourant tous les tons, comment on pouvoit enchaîner les tons & les accords. Un morceau de génie n'exige souvent que peu d'accords & peu de changement de tons : on les presse, on les entasse dans un exemple où il s'agit des principes de l'art & non des règles du goût.

Dans le dixième dialogue, il présente à son élève différentes manières de quitter un ton & de passer dans un autre.

Le onzième dialogue traite de l'harmonie d'emprunt, de l'harmonie superflue, des accords qui en émanent & de leurs signes.

Lorsque son élève est rompu avec ces deux nouvelles harmonies & avec leurs accords, il le ramène aux gammes, lui en faisant accompagner chaque note de toutes les harmonies qui la renferment, & assignant de rechef à chaque note de la gamme tous les accords qu'elle peut porter.

L'octave parcourue chromatiquement à l'aide de quelques accords d'emprunt & superflus, il l'exerce sur quelques nouveaux passages d'un ton à un autre, fournis par l'harmonie d'emprunt; puis il lui fait traverser toutes les modulations à l'aide de deux nouvelles progressions de basse.

C'est dans le même dialogue qu'il dicte à son élève une progression de basse qu'il lui laisse le soin d'achever dans l'intervalle de la onzième leçon à la douzième.

Le douzième dialogue commence par l'examen du travail de l'élève; & ce travail se trouve bien fait. Alors l'élève commence à sentir les forces. On l'exerce à former beaucoup d'accords sur la même basse, & cela sans la changer. On reprend les six harmonies consonnantes, & l'on en forme deux nouvelles phrases harmoniques, l'une pour les tons majeurs, l'autre pour les tons mineurs.

On introduit ensuite dans chaque ton cinq nouvelles harmonies dissonantes, lesquelles jointes aux six harmonies consonnantes & aux deux premières harmonies dissonantes produisent une nouvelle phrase pour les tons majeurs & une nouvelle phrase pour les tons mineurs.

Il s'agit, après cela, d'examiner les accords produits par ces nouvelles harmonies; & c'est à quoi l'élève est occupé.

Au sortir de cette étude il accompagne chaque note de la gamme en majeur avec tous les accords

résultans des six harmonies consonnantes & des sept harmonies dissonantes.

Il accompagne chaque note de la gamme en mineur avec tous les accords résultans des six harmonies consonnantes & des neuf harmonies dissonantes.

Il s'exerce sur deux exemples relatifs à l'usage des accords de septième ; & sur quelques passages d'un ton à un autre à l'aide de trois , quatre , cinq , six , sept dissonances.

Son cours d'harmonie se termine par une récapitulation où il rend compte des dièses & des bémols appartenans à chaque ton ; de quelques rapports subsistans entre les différens tons ; des six harmonies consonnantes qu'il pratique en chaque ton ; des sept harmonies dissonantes qui lui sont familières en chaque ton majeur , & des neuf harmonies dissonantes qui ne le lui sont pas moins en chaque ton mineur.

Il montre jusqu'où il est maître des accords produits par les harmonies tant consonnantes que dissonantes ; il en sçait faire usage ; les accords d'emprunt ne sont pas stériles sous ses doigts ; il frappe un accord quelconque dans un ton donné ; il en accompagne une basse donnée ; il parcourt tous les tons , & l'on voit qu'il n'est aucun changement de ton qui lui soit étranger.

Et l'auteur s'offre à produire plusieurs de ses élèves , ne sachant pas jouer un pont neuf , ne connoissant pas même une note de musique , qui ont possédé toutes ces choses en moins d'une année de leçons assidues , & qui sont prêts à les exécuter sous la dictée d'un virtuose quel qu'il soit.

M. Bemetzrieder prouve donc & par son ouvrage & par l'expérience qu'il a assujetti l'harmonie ,

Science jusqu'à présent de pratique & de routine, & une méthode fixe, invariable, ayant ses principes, sa marche, son commencement, son milieu & sa fin.

Si l'on ne peut citer ni un auteur, ni un maître, ni un virtuose qui ait fait la même chose ; si les artistes, capables de produire des chefs-d'œuvre de mélodie & d'harmonie, ne sont pas en état de rendre raison de leurs productions comme le feroit un de ses bons écoliers ; si d'après sa méthode, l'harmonie la plus profonde n'exige pas la moindre connoissance des notes & ne suppose pas plus de huit à neuf mois d'étude facile, mais ininterrompue, & si l'harmonie devient par ce moyen un petit travail d'éducation commune, & l'accompagnement, une affaire de lecture qui demande à peine un maître, on ne peut donc sans ingratitude ou sans quelque autre sentiment vil, lui refuser le titre d'inventeur en cette partie.

Son douzième dialogue finit par un prélude qui est vraiment d'une de ses élèves, ainsi que le compte qu'elle rend & de la marche de ses tons & de ses accords.

Quel que soit le système théorique de musique qu'on ait adopté, la méthode-pratique de M. Benetzrieder reste la même.

Mais si sa pratique est à lui, sa théorie lui appartient bien plus incontestablement encore. Il n'y a pas jusqu'à la langue dont il se sert pour l'exposer, qu'il n'ait inventée. C'est la seconde partie de son ouvrage.

Ses principes spéculatifs s'appliquent également au chant & à l'harmonie.

La nature n'a donné que trois sons ; les autres sons de la gamme y ont été intercallés par l'art. Il

144 MERCURE DE FRANCE.

distingue ceux-ci par la dénomination d'*appels*, & les premiers par la dénomination d'*appelés*.

Il montre 1°. Que les appels étant autant d'écart de la nature ou de chocs donnés au corps sonore, nous y sommes forcément ramenés, sous peine de faire des phrases vides de sens.

2°. Que le son appelé ne se présente pas toujours à la voix de l'appel.

3°. Qu'il se fait quelquefois solliciter par quatre ou cinq appels consécutifs.

4°. Que ces appels ou voix ont chacune leur énergie plus ou moins forte.

5°. Il détermine l'ordre & l'énergie des appels dans la phrase harmonique.

6°. Il fait voir que ces principes s'appliquent sans exception à tous les phénomènes, ce qu'on ne sauroit dire de la basse fondamentale.

7°. Que chaque son d'un appel a son repos sur un son déterminé du corps sonore appelé.

8°. Que sa théorie étend la carrière de l'art & affranchit totalement le génie.

9°. Que l'harmonie n'admet pas indistinctement toutes sortes d'appels.

10°. Que tant qu'on ne trouvera pas le moyen d'augmenter la douceur de l'harmonie naturelle du corps sonore, il y aura des appels si durs qu'ils ne pourront être employés, parce qu'ils égarent l'organe ou produiront ce qu'on appelleroit fort bien du galimathias dans le style, & parce que l'harmonie ne dédommagera pas suffisamment de leur rudesse.

11°. Que cette loi est la seule règle d'admission ou d'exclusion d'un appel harmonique quelconque.

12°. Ses principes lui indiquent l'origine du mode mineur, (qu'il regarde comme l'écart le plus léger de la nature, ou le plus foible choc fait par

par l'art, à l'harmonie produite par la nature ; l'origine des différentes mesures, & la durée des sons dans la mesure. L'auteur a jeté rapidement & succinctement ses idées. On s'apperçoit aisément qu'il s'est moins proposé de les étendre que de s'en assurer la propriété.

On lui a demandé s'il pouvoit déduire de la théorie des appels, la formation de la gamme, & il a montré qu'elle s'en déduisoit très-naturellement & très-simplement.

Il prétend dans le même dialogue qu'il n'y a nulle différence sensible entre un son dièze ou le son bémol d'au-dessus, ce qu'il appuie sur l'expérience & la facture des instrumens.

D'où nous conclurons que s'il y a dans ce genre un ouvrage original & utile, c'est celui-là, & que tant que les adversaires de l'auteur n'auront pas trouvé le moyen d'arrêter le progrès de ses élèves, ce qui n'est pas facile, ils feroient tout aussi sagement de garder le silence.

M. Bemertzrieder compte parmi ses élèves des hommes & des femmes du premier rang, des musiciens par état, des hommes de lettres, des philosophes, de jeunes personnes, des personnes âgées, (car l'âge & l'ignorance de la pratique de la musique n'y font rien) des gens qui ont pris leçons pendant des années entières d'autres compositeurs & qui n'en ont rien appris ; & tous conviennent unanimement que sa méthode conduit au but ; un des premiers maîtres d'accompagnement l'a adoptée, s'y conforme dans ses leçons, & a même eu la franchise de dire que s'il en eût été l'inventeur, il se seroit bien gardé de la publier.

Mais les nouvelles doctrines ne s'établissent jamais sans quelque opposition de la part de la vanité, de l'ignorance & de l'intérêt. L'intérêt & la vanité craignent qu'on ne les dépouille. L'ignorance ne veut rien apprendre, ou parce qu'elle croit tout sçavoir ou parce qu'elle est paresseuse. A cette occasion, Vous me permettrez, Monsieur, de vous raconter un fait de la plus grande certitude. Dans une université étrangère, mais qui n'est pas éloignée de Paris, un jeune professeur, plein d'amour & de zèle pour les sciences, proposa de composer & d'imprimer un cours à l'usage de tous les collèges, & son motif, très-solide & très-louable, étoit d'épargner un tems précieux qu'on perdoit à dicter des cahiers; il laissoit à chaque professeur la liberté de contredire le cours imprimé, lorsqu'il auroit des opinions qui lui paroïtroient plus vraisemblables. Il confia son idée à quelques amis; on l'approuve; il cherche à se faire des partisans; il visite ses confreres, parmi lesquels il se trouva un vieux Cartésien qui lui tint ce discours dont il faut au moins approuver la sincérité. « Mon cher
« confrere, tu es jeune & je suis vieux. Le tems
« de travailler est passé pour moi. Je n'entends
« rien à votre nouvelle doctrine; jamais je ne la
« posséderois assez bien pour n'être pas à tout mo-
« ment embarrassé par mes écoliers. Cela est dé-
« plaissant; au lieu que je me tire toujours d'affaire
« avec le *distinguo*; » & puis voilà mon vieillard qui prend sa robe de professeur, par les deux coins & se met à danser, en chantant : *Il y a trente ans que mon cotillon traîne; il y a trente ans que mon cotillon pend.* Son jeune confrere se mit à rire, s'en alla, & abandonna un projet excellent qui n'a point eu lieu.

Les exemples sont imprimés dans l'ouvrage de

OCTOBRE. 1771. 147

M. Bemertzrieder, le premier de quelque importance en ce genre de typographie; *c'est un volume in-4°. de 360 pages.*

A C A D É M I E S.

I.

Bordeaux.

LE jour de la St Louis, 25 Août 1771; l'Académie des belles-lettres, sciences & arts de Bordeaux, tint sa seconde séance ordinaire.

M. de Lamontaigne, secrétaire perpétuel de l'Académie, lut d'abord le programme suivant.

M. l'Abbé Borin donna lecture d'un projet de topographie pour le diocèse de Bordeaux.

M. de la Fargue lut ensuite un poëme intitulé, *les Mœurs champêtres.*

Ensuite on fit lecture d'un mémoire de M. Imbert, associé de l'Académie, sur l'effet de l'extrait de Ciguë.

On lut après un mémoire de M. de Borda, lieutenant-général du présidial à Dax, sur les plantations.

G ij

148 MERCURE DE FRANCE:

M. Dupatty finit la séance par la lecture de différens morceaux de poésies.

L'Académie de Bordeaux avoit, cette année, un prix à distribuer : prix double, composé d'une médaille d'or de la valeur de 300 liv. & de 300 l. en argent. Elle l'avoit destiné à celui qui *donneroit un procédé plus simple & moins dispendieux que ceux qui sont connus, & qui d'ailleurs fût le plus sain, pour obtenir, par le raffinage, le sucre de la plus belle qualité, & dans la plus grande quantité possible.*

En proposant ce sujet en 1769, elle ne s'étoit point dissimulé que les recherches nécessaires pour parvenir à l'objet intéressant qu'elle avoit en vue, demandoient peut être plus de tems qu'elle n'en présentoit alors pour le concours; que la nature se plaît quelquefois à cacher long-tems ses secrets au génie qui l'interroge; & que la plûpart des découvertes ne sont dûes qu'à des hasards heureux, que l'expérience ne présente pas toujours au moment désiré : obligée de réserver ce prix, elle repropose le même sujet pour l'année 1774.

Cette compagnie avertit, par son programme du 25 Août 1769, qu'elle avoit réservé, pour 1773, le prix double qu'elle

a destiné à la question de savoir : *Quels sont les principes qui constituent l'argile , & les différens changemens qu'elle éprouve ; & principalement quels seroient les moyens de la fertiliser ?*

Pour le prix courant qu'elle aura à distribuer , cette même année , elle propose aujourd'hui ; *que l'on donne des notions claires & précises des propriétés médicinales du regne animal ; que l'on indique les espèces vraiment médicamenteuses : & qu'en particulier on étende ses recherches sur les vipères , les écrevisses , les tortues & le blanc de baleine : qu'on donne l'analyse chymique de chacune de ces substances , & qu'on l'appuye d'observations exactes & faites avec soin dans les maladies pour lesquelles on les aura employées.*

Elle annonce de nouveau que , l'année prochaine , elle aura à disposer de trois prix. L'un (double) réservé de 1770 , pour lequel elle a demandé :

Quelle est la meilleure maniere de mesurer sur mer la vîtesse ou le sillage des vaisseaux , indépendamment des observations astronomiques , & de l'impulsion ou de la force du vent ; & si à défaut de quelque méthode nouvelle , & meilleure que celle du

150 MERCURE DE FRANCE.

lock ordinaire, il n'y auroit point quelque moyen de perfectionner cet instrument, au point de pouvoir en faire usage lorsque la mer est agitée, & d'empêcher la ficelle de s'allonger ou de se racourcir, du moins sensiblement; & si enfin il ne seroit pas possible de mesurer par quelque instrument, également simple & peu coûteux, le tems de 30 secondes que dure ordinairement l'observation, plus exactement que l'on ne fait avec les sabliers dont on a coutume de se servir.

Le second (simple, prix courant) pour sujet duquel elle a demandé : *Quels sont les alimens les plus analogues à l'espèce humaine?*

Et le troisième (prix extraordinaire) qu'elle a destiné au meilleur *Eloge de Michel de Montagne.*

Pour ce dernier prix, elle a demandé que les ouvrages lui fussent envoyés avant le premier Janvier 1772; s'étant proposé de le distribuer dans une assemblée qu'elle tiendra extraordinairement pour cet objet dans la semaine de Pâques. Pour tous les autres, elle recevra les mémoires jusqu'au premier Avril exclusivement.

Les auteurs auront toujours attention de ne point se faire connoître, & de met-

OCTOBRE. 1771. 151

tre seulement leurs noms & leurs qualités dans un billet cacheté, joint à leurs ouvrages. Les paquets seront affranchis de port, & adressés à *M. de Lamontaigne, fils, secrétaire perpétuel de l'académie.*

11.

Montauban.

L'Académie des belles-lettres de Montauban, pour célébrer, suivant son usage, la fête de St Louis, a assisté le 25 Août, dans l'église de la paroisse St Jacques, à une messe qui a été suivie de l'*Exaudiat* pour le Roi, & du panégyrique du Saint prononcé par le R. P. Benjamin, grand Carme de la province de Toulouse, docteur de Sorbonne.

L'après-midi, l'Académie a tenu une assemblée publique dans la salle de l'hôtel-de-ville, où elle a été reçue conformément au règlement donné par le Roi.

M. de Saint-Hubert, chevalier de l'ordre royal & militaire de St Louis, faisant la fonction de directeur, a ouvert la séance; & après en avoir exposé le sujet, il a récité une fable allégorique sous ce titre :

G iv.

52 MERCURE DE FRANCE.

les Zéphirs & les Fleurs, dont le style étoit heureusement assorti au sujet.

M. l'Abbé de la Tour, doyen de l'église de Montauban, a lu une dissertation sur l'*Honnêteté* & sur les différentes acceptions d'un mot en apparence si connu, mais d'une si grande étendue dans les divers sens dont il est susceptible.

M. Teulieres a lu une fable allégorique sur la cause *des maux qui affligent l'humanité*, de la composition de M. Dupuy Montbrun, capitaine de dragons, dans la Légion Corse, associé correspondant de l'Académie.

Cette lecture a été suivie de celle d'un Essai sur l'*Education des Personnes du sexe*, par M. l'Abbé Bellet qui, après avoir observé qu'on ne s'occupe pas assez sérieusement d'un objet si important, a montré que cette omission est également injuste & meurtrière sous quelque rapport qu'on l'envisage.

M. Teulieres a fait part à la compagnie d'une seconde pièce de vers allégoriques, de la composition de M. Dupuy Montbrun, & l'on a reconnu que l'auteur a cette finesse de goût & cette heureuse facilité qui sont nécessaires pour réussir dans ce genre.

M. de St Hubert a récité des vers où l'on a vu que, sous son pinceau, la morale même sçait se revêtir de couleurs agréables.

On a lu le poëme auquel le prix a été adjugé, & dont M. Revel, avocat au parlement de Toulouse, s'est depuis déclaré l'auteur.

La séance a été terminée par la distribution du programme suivant :

L'Académie des belles-lettres de Montauban distribue tous les ans, le 25 Août, fête de St Louis, un prix d'éloquence, fondé par M. de la Tour, doyen du chapitre, l'un des trente de la même Académie. Ce prix est une médaille d'or de la valeur de deux cens cinquante livres, portant d'un côté les armes de l'Académie, avec ces paroles dans l'exergue : *Academia Montalbanensis fundata auspice LUDOVICO XV. P. P. P. F. A. Imperii anno XXIX* : Et sur le revers ces mots renfermés dans une couronne de laurier : *Ex munificentia viri Academici D. D. Bertrandi de Latour Decani Eccl. Montalb. M. DCC. LXIII.*

L'Académie a regretté de n'avoir pu adjuger le prix de cette année ; & comme

154 MERCURE DE FRANCE.

le sujet qu'elle avoit donné lui a paru mériter d'être traité d'une manière plus directe & plus précise, elle s'est déterminée à le proposer de nouveau aux auteurs. Ainsi le sujet du prix d'éloquence pour l'année 1772, sera : *le Désintéressement est la marque la moins équivoque d'une grande ame* : conformément à ces paroles de l'Ecriture : *Divitias nihil esse duxi.*

Le prix de 1771 ayant été réservé ; l'Académie le destine à une ode ou à un poëme dont le sujet sera : *les Progrès du Christianisme dans le Nouveau Monde.*

Le prix de poësie qu'elle a distribué a été adjugé à un poëme qui a pour sentence : *la mollesse oppressée. . . soupire, étend les bras, ferme l'œil & s'endort.* Boileau, Lutr. chant. 2.

Les auteurs sont avertis de s'attacher à bien prendre le sens du sujet qui leur est proposé, d'éviter le ton de déclamateur, de ne point s'écarter de leur plan, & d'en remplir toutes les parties avec justesse & avec précision.

Les discours ne seront tout au plus que de demi-heure de lecture, & finiront par une courte prière à Jesus-Christ.

On n'en recevra aucun qui n'ait une

approbation signée de deux docteurs en théologie.

Les auteurs ne mettront point leur nom à leurs ouvrages, mais seulement une marque ou parafe, avec un passage de l'Écriture Sainte, ou d'un Père de l'Église, qu'on écrira aussi sur le registre du secrétaire de l'Académie.

Ils feront remettre leurs ouvrages par tout le mois de Mai prochain, entre les mains de M. l'Abbé Bellet, secrétaire perpétuel de l'Académie, en sa maison, rue Cour-de-Toulouse.

Le prix ne sera délivré à aucun qu'il ne se nomme, & qu'il ne se présente en personne, ou par procureur, pour le recevoir & signer le discours.

Les auteurs sont priés d'adresser à M. le secrétaire trois copies bien lisibles de leurs ouvrages, & d'affranchir les paquets qui seront envoyés par la poste.

Ils sont enfin invités de relire & de corriger exactement les copies de leurs ouvrages, & d'observer toutes les conditions prescrites par l'Académie.

Prix proposés par l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse, pour les années 1772, 1773 & 1774.

Le sujet proposé pour le prix de 1771, étoit d'assigner les loix du retardement qu'éprouvent les fluides dans les conduites de toute espèce. Parmi les pièces envoyées à l'Académie, aucune ne lui ayant paru digne du prix, elle a cru ne pouvoir en faire un meilleur usage que de l'adjuger au *Traité élémentaire d'Hydrodynamique*, par M. l'Abbé Bossut, imprimé en 1771, dont l'auteur a fait hommage à la Compagnie. Cet ouvrage où l'expérience supplée au défaut de la théorie, a paru remplir le sujet proposé, relativement aux canaux ouverts; mais n'ayant pas assez éclairci les loix du retardement qu'éprouvent les fluides dans les conduites dont les tuyaux sont fermés, sur tout dans ceux qui font des contours & des angles, l'Académie a cru devoir proposer pour le prix de 1774 cette dernière branche de son sujet.

On fut informé en 1773, que le sujet

OCTOBRE. 1771. 147

du prix de 1772, étoit de déterminer les avantages & la meilleure méthode d'inoculer la petite vérole.

Quant au prix de 1773, qui sera double, l'Académie annonça, l'année dernière, qu'elle proposoit de déterminer, 1°. Les révolutions qu'éprouverent les Tectosages, la forme que prit leur gouvernement & l'état de leur pays sous la domination successive des Romains & des Visigots. 2°. Leurs loix & leur caractère sous la puissance des Romains.

Le prix que l'Académie distribue est de la valeur de 500 liv.

Les sçavans sont invités à travailler sur les sujets proposés. Les membres de l'Académie sont exclus de prétendre au prix, à la réserve des associés étrangers.

Ceux qui composeront sont priés d'écrire en françois ou en latin, & de remettre une copie de leurs ouvrages qui soit bien lisible, sur tout quand il y aura des calculs algébriques.

Les auteurs écriront au bas de leurs ouvrages une sentence ou devise; mais ils pourront néanmoins y joindre un billet séparé & cacheté qui contienne la même sentence ou devise, avec leur nom, leurs qualités & leurs adresses; l'Acadé-

158 MERCURE DE FRANCE.

mie exige même qu'ils prennent cette précaution , lorsqu'ils adresseront leurs écrits au secrétaire. Ce billet ne sera point ouvert , si la pièce n'a remporté le prix.

Ceux qui travailleront pour le prix pourront adresser leurs ouvrages à M. l'Abbé de Rey , secrétaire perpétuel de l'Académie , ou les lui faire remettre par quelque personne domiciliée à Toulouse. Dans ce dernier cas , il en donnera son *récépissé* , sur lequel sera écrite la sentence de l'ouvrage , avec son numéro , selon l'ordre dans lequel il aura été reçu.

Les paquets adressés au secrétaire doivent être affranchis de port.

Les ouvrages ne seront reçus que jusqu'au dernier jour de Janvier des années pour le prix desquelles ils auront été composés.

L'Académie proclamera dans son assemblée publique du 25 du mois d'Août de chaque année , la pièce qu'elle aura couronnée.

Si l'ouvrage , qui aura remporté le prix , a été envoyé au secrétaire à droiture , le trésorier de l'Académie ne délivrera le prix qu'à l'auteur même qui se fera connaître , ou au porteur d'une procuration de sa part.

OCTOBRE. 1771. 159

S'il y a un *récépissé* du secrétaire, le prix sera délivré à celui qui le représentera.

L'Académie, qui ne prescrit aucun système, déclare aussi qu'elle n'entend point adopter les principes des ouvrages qu'elle couronne.

S P E C T A C L E S.

Q P É R A.

L'ACADÉMIE royale de Musique a donné, pour la première fois , le vendredi, 4 Octobre, les fragmens composés d'*Ixion ou de l'acte de l'Air* du Ballet des Elémens ; dont le Poëme est de Roy, & la musique de Destouches : de celui de la *Sibille*, du Ballet des Fêtes d'Euterpe, les paroles de M. de Moncrif, la musique de M. d'Auvergne, Surintendant de la musique du Roi, & Directeur de l'Académie Royale ; & du prix de la Valeur, nouveau ballet héroïque en un acte, composé, pour le poëme, par M. L. L. Niveau, de l'académie royale de Musique, & pour la musique, par M. d'Auvergne.

Les acteurs de l'acte de l'Air, sont

160 MERCURE DE FRANCE.

Ixion, représenté par M. Durand; *Junon*, par Mlle du Piant; *Mercury*, par M. le Gros, & *Jupiter* par M. Callaignade.

Ixion ose élever ses desirs jusqu'à *Junon*; *Mercury* veut en vain découvrir le secret de son cœur. *Junon* paroît sur son trône, le tems est à ses pieds, les heures à côté d'elle, avec les aquilons & les zéphirs. Elle donne ses ordres aux ministres de ses volontés. Ils se retirent; elle fait confidence à *Ixion* de ses transports jaloux, elle lui dit :

Allez, cher *Ixion*, descendez sur la terre,

Mes aquilons n'obéiront qu'à vous ;
Sachez quelle beauté plaît au dieu du tonnerre ;
Et livrez la victime à mes transports jaloux.

I X I O N lui répond :

Avec bien moins de courroux
La vengeance se signale,
Ne punissez que l'époux
Sans songer à la rivale.

J U N O N.

Et qui peut remplacer *Jupiter* dans mon cœur ?

I X I O N.

Un amant moins superbe & plus rempli d'ardeur.

Ixion lui déclare sa passion. *Junon* en

est indignée ; un nuage la dérobe aux poursuites de cet Amant téméraire , & Jupiter le punit en le précipitant au fond du Tartare. Le ballet de cet acte est de la composition de M. d'Auberval. Mlle Heinel y danse deux entrées.

Dans l'acte de *la Sibille*, Mlle du Plant représente le rôle de Zoraïde , M. Larrivée celui de Zimès , Mlle Beaumesnil le rôle d'Eglé , & Mlle Rosalie le rôle de la Sibille.

Zimès se plaint des rigueurs de Zoraïde , & Zoraïde de l'infidélité de son Amant ; la Sibille vient entourée d'amans & amantes ; elle leur chante :

De ce tant heureux jour
 Profitez tous , je vous prie ;
 Car j'enseigne d'amour
 La douce fantaisie.
 N'avoir l'amour suivie ,
 Dès son printems c'est vieillir ;
 Mais aimer c'est cueillir
 Les roses de la vie.

Zimès dit à la Sibille :

Daignez m'entendre & m'éclairer,
 Au tems où l'amour fidèle
 Inspiroit du moins la pitié ,
 Si , dans le cœur d'une belle ,

162 MERCURE DE FRANCE.

La douceur, la feinte amitié
 Eût caché la haine mortelle ;
 Comment eût-elle expié
 Cette trahison cruelle,
 Au tems où l'amour fidèle
 Inspiroit du moins la pitié ?

ZORAÏDE, à la Sibille.

S'il est vrai qu'au tems jadis
 Deux amans faits pour être unis,
 Lisoient dans le cœur l'un de l'autre ;
 Ah ! que ces tems si chéris
 Etoient différens du nôtre !
 On est sans cesse alarmé,
 Quand un tendre amour nous enchaîne ;
 On prend le dépit pour la haine
 Dans un cœur qui ne sçait qu'aimer.

LA SIBILLE, aux Amans.

Expliquez-vous, n'ayez de crainte ;
 Tous deux avez raison :
 Le silence & la feinte
 Aux amours est mortel poison.
 Le regard, le parler, la plainte
 Sont le chemin de guérison.

Zoraïde & Zimès reconnoissent leur
 erreur, & se jurent de s'aimer toujours.

Le ballet de cet acte est de la composition de M. Gardel. On y remarque surtout la contredanse , ses entrées , celles de Mlle Guimard , & le pas de trois des petits amours.

Les rôles de l'acte du prix de la valeur sont remplis , savoir , Vénus par Madame Larrivée , Mars par M. Larrivée , Elise , Nymphé favorite de Vénus , par Mlle Beaumenil , Amintor , amant d'Elise , par M. le Gros.

Elise, inquiète de son amour & de celui de son amant , chante :

Tyran des cœurs , devoir impérieux ,
 Tu causes tous les maux qui déchirent mon ame
 Toi seul m'as d'Amintor fait rejeter les vœux ,
 Lorsqu'en secret je partageois la flamme.
 Pour chercher les combats il a fui de ces lieux ,
 Peut-être on a tranché des jours si précieux !

Vénus lui annonce la présence de Mars , & le retour d'Amintor triomphant. Elle avoue l'intérêt qu'elle prend à ce Guerrier , mais elle veut dissimuler son amour. Vénus ordonne les préparatifs de la fête , où le plus illustre Guerrier doit être couronné.

164 MERCURE DE FRANCE.

Mars vient déposer aux pieds de Vénus les trophées de la victoire. Les Graces désarment le Dieu des Héros, Mars invite ses Guerriers à passer du sein de la victoire dans le sein des plaisirs.

V É N U S , à Mars.

Pour rendre encor ce jour plus mémorable
Au prix qu'attend de vous le plus digne guerrier ;

Je veux joindre un bien préférable

A l'éclat du plus beau laurier.

Je veux qu'une nymphe charmante

A son sort s'unisse en ce jour.

La couronne la plus touchante

Est celle qu'on doit à l'amour,

Amintor célèbre le bonheur du guerrier qui

Sans doute aux pieds d'Elise appostera l'hommage

De son triomphe & de ses vœux.

Elise vante encore les charmes de l'indifférence ; mais son amour ne tarde pas à éclater aux yeux de son amant. Le chœur des Guerriers nomme Amintor pour le plus digne du prix de la valeur ; Vénus

OCTOBRE. 1771. 165

& Mars lui donnent la couronne, Amintor en fait aussi-tôt l'hommage à Élise ; on chante sa gloire & son bonheur.

Les deux divertissemens de ce dernier acte sont de M. Vestris. Celui de la fin étoit d'abord terminé par une contredanse où devoient danser M. d'Auberval & Mlle Allard ; mais leur indisposition ayant privé le spectacle de leurs talens, on a substitué à la contredanse une chaconne dans laquelle M. Vestris a dansé.

Ces fragmens sont bien remis, accompagnés de la pompe du spectacle & soutenus par les premiers talens, ils font plaisir.

Le 10 de ce mois, on a posé dans le foyer de l'opéra les beaux bustes en marbre de Quinault poëte ; de Lully, & de Rameau, musiciens ; supérieurement exécutés par M. Caffieri, sculpteur du Roi. Les foyers des spectacles vont devenir les lycées des hommes de génie qui s'y sont distingués.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LES Comédiens François ont donné le Jeudi 26 Septembre la première représentation du *Fils Naturel*, ou les *Epreu-*

166 MERCURE DE FRANCE.

ves de la Vertu , Drame en cinq actes , en prose , par M. Diderot. Cette pièce a été retirée , ou du moins interrompue après la première représentation. Elle est trop connue par l'impression , & trop répandue pour que l'on en fasse ici l'analyse. Le public l'a déjà vraisemblablement jugée.

On prépare plusieurs nouveautés à ce théâtre.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE Samedi , 24 Août , les Comédiens Italiens ont donné la première représentation des *deux Miliciens* , Comédie nouvelle en un acte , mêlée d'ariettes.

On doit tirer la milice dans le village. Un jeune homme , qui aime passionnément une orpheline , & qui , par amour autant que par humanité , est l'appui & la ressource , par son travail , de la famille de sa maîtresse , craint d'en être séparé. Tous les habitans s'intéressent pour cet amant généreux ; le Subdélégué lui-même , prévenu par sa maîtresse , ne peut s'empêcher de desirer que le sort ne l'enleve pas à l'objet de sa tendresse ;

mais il ne doit point faire une injustice pour le favoriser. Le moment fatal arrive : un riche fermier fait présent au Syndic du village d'un cochon de lait pour le faire exempter de la milice. Il se croit sûr d'être dispensé, & il est engagé, à son grand étonnement. Un paysan, qui contrefait l'estropié, tire un billet blanc, & aussi tôt il est guéri. Enfin vient le tour du jeune homme, & il est Milicien. Il se désole, & avec lui sa maîtresse, & tous ceux qui sont témoins de cette scène attendrissante. Mais cet amant a un ami généreux, qui a échappé au sort, & qui s'offre de le remplacer. Cet acte d'amitié si tendre & si généreux attendrit tous les spectateurs ; il rend un amant à sa maîtresse, & un bon ouvrier à sa famille,

Cette pièce a eu du succès. Elle est bien écrite par un officier qui connoît le cœur humain, & qui sait qu'une action généreuse est toujours intéressante. La musique est agréable, & annonce beaucoup de talent dans M. Frizieri, aveugle depuis l'âge d'un an.

Les rôles ont été parfaitement rendus par Madame Trial, Madame Berard, MM. Nainville, Julien & Veronèse,

LE DOMINO.

Nouveau Caneyas italien , en deux actes.

ACTE PREMIER.

Argentine épouse d'*Arlequin* est une véritable *Madame Honeſta* qui refuse conſtamment de prêter l'oreille aux douceurs de *Scapin* , & qui deſeſpere ſon benet de mari par ſon humeur impérieuſe. L'amant rebuté projette de ſe venger. Il perſuade à l'époux qu'il a gâté ſa femme par trop de complaiſances ; il lui conſeille de ſe mettre à la mode , de ſ'attacher à une autre femme pour corriger la ſienne ; il lui enſeigne l'art de faire bien vite une conquête. Il lui apprend à ſoupirer , à ſaiſir leſtement une main , à la baiſer amoureuſement. *Arlequin* répète les leçons qu'on lui donne , elles ſont interrompues par *Celio* nouvellement marié à *Rofaura*. Son amour lui fait craindre qu'elle ne ſuive l'exemple de ſa tante *Leonora* , qu'elle ne ſe livre trop au plaſiſr du bal , de la danſe , du jeu ; qu'elle n'écoute les fleurertes des galants que ces fêtes attirent. Pour ſ'en

aſſûrer

assûrer il ordonne à son valet *Arlequin* d'aller porter un domino superbe à *Rosaura*, de lui cacher le nom de celui qui l'envoie, & de lui dire seulement que la personne en aura un pareil le soir même au bal. *Arlequin* seul fait des réflexions. Il trouve que le tems est trop mauvais pour aller soupirer hors de la maison, & pense pouvoir le faire plus commodément auprès de *Rosaura*. Il espère que la phisionomie de caprice dont la nature la pourvu, lui servira beaucoup; il exécute réellement son projet, malgré la présence de sa femme. Il laisse croire à *Rosaura* qu'il s'est mis en frais pour la régaler d'un domino; il soupire burlesquement auprès d'elle; il lui prend la main, la frotte rudement contre sa poitrine; on croit qu'il est devenu fou; sa femme le met à la porte à grands coups de poings; il rentre à plusieurs reprises pour soupirer.

Cette scène auroit amusé *Rosaura*, si elle n'étoit alarmée par la crainte de perdre le cœur de son époux, qu'elle trouve indifférent depuis quelques jours. *Eleonora* sa tante, suivie du galant *Silvio* vient lui reprocher son air triste au milieu des divertissemens qu'on s'em-

presse de lui donner ; elle s'excuse du mieux qu'elle peut & sort. La tante qui est une vieille folle aussi éprise du monde & de tous ses plaisirs que *Rosaura* y est peu sensible, déploie son caractère & ses grands airs vis-à-vis de *Silvio*, son complaisant. *Pantalon* son mari arrive en enrageant de ne jamais trouver sa femme sans *Silvio* : il le prie de permettre qu'il dise un mot en particulier à son épouse. *Silvio* se retire en disant qu'il ne manquera pas de revenir à l'heure du dîner : *Pantalon* profite vite du moment qu'on lui laisse, pour faire des plaintes à sa femme sur sa façon de se conduire, sur ses bals, ses fêtes continuelles. Elle répond que c'est pour amuser sa nièce. *Pantalon* lui demande si c'est aussi pour amuser sa nièce qu'elle se pare, qu'elle se coëffe comme une jeune personne, elle qui est vieille. Ce mot choque *Leonora*, elle fait son possible pour changer de conversation, elle flatte son mari, lui demande des nouvelles de sa santé, lui trouve le teint frais : *Pantalon* la remercie, & revient toujours à l'âge. *Leonora* lui offre du tabac, l'opiniâtre *Pantalon* parle toujours d'âge. *Leonora* plus impatientée tire de sa poche un papier de

musique, fredonne un air, & dit à son époux en feignant de chanter un air, qu'elle est ennuyée de ses impertinens sermons : *Pantalon* ne se rebute pas & met toujours l'âge de sa femme sur le tapis ; mais en gesticulant il touche malheureusement à ses cheveux, la voilà furieuse ! elle consulte son miroir de poche, se trouve affreuse, on vient annoncer qu'une compagnie nombreuse arrive de Paris, elle envoie son mari recevoir le monde, & va à sa toilette avec *Silvio* qui est accouru à ses cris.

A C T E I I.

Argentine soupçonne que son mari à la folie de soupirer pour *Rosaura*. Loin de lui rendre le domino comme le lui a commandé sa maîtresse, elle l'a mis pour éprouver *Arlequin*. Si ses soupçons sont fondés, elle sçaura le punir. Elle montre un flacon plein d'un purgatif qu'elle a préparé exprès. Elle fait appeler son mari, il vient, il la prend pour *Rosaura*, il se félicite d'avoir suivi les conseils de *Scapin* : *Argentine* lui fait sous le masque mille agaceries, elle encourage sa timidité en lui disant que

H ij

172 MERCURE DE FRANCE.

l'amour rapproche tous les états , elle lui demande , s'il n'aime plus sa femme , il répond qu'il y a déjà long-tems ; il compare les charmes d'*Argentine* avec ceux de sa prétendue conquête , met les premiers bien au-dessous. *Argentine* , la rage dans le cœur , serre la gorge d'*Arlequin* en feignant de le caresser , & d'être transportée d'amour. Celui-ci se recrie sur des transports aussi excessivement tendres , alors sa femme feint une agitation graduée , se laisse aller sur son fauteuil , dit que ses vapeurs la prennent , & prie *Arlequin* de lui donner le flacon qui est sur la table. *Arlequin* , troublé , lui apporte le purgatif. Elle fait semblant d'en boire ; *Arlequin* en goûte par complaisance , le trouve bon , & l'achève par goût. *Argentine* remise de ses vapeurs , dit à son mari les choses les plus tendres , il veut y répondre quand il est interrompu par des petites tranchées qui augmentent peu-à-peu , lui font prendre diverses postures toutes plus comiques , & finissent par le faire rouler à terre. Il a beau dire qu'une petite affaire l'appelle ailleurs , *Argentine* a la malice de le retenir jusqu'à ce que n'en pouvant plus , il fuit en emportant sa chaise.

Argentine rit aux éclats , quand *Celio* paré d'un domino semblable au sien , paroît , la prend pour sa femme , lui reproche sa coqueterie : *Argentine* se démasque , & pour s'excuser raconte le fol amour d'*Arlequin* pour *Rosaura*. *Celio* le fait appeller , on vient dire qu'il s'est enfermé dans sa chambre , qu'il y est , dit-il , en affaire , mais qu'il va descendre. Il paroît en effet , en passant la main sur son ventre. Il n'est pas peu surpris lorsqu'il voit *Argentine* à visage découvert. *Celio* le met à la porte pour avoir eu l'audace de lever les yeux sur *Rosaura* ; *Argentine* triomphe ; mais *Celio* la chasse aussi pour la punir d'avoir révélé la faute de son époux. Le malheur reconcilie les deux époux. Ils accablent de reproches *Scapin* , qui en voulant les mettre tous les deux à la mode , a causé leur infortune. *Scapin* se pique d'honneur , veut leur prouver qu'il les aime , & prie son maître *Silvio* de s'intéresser pour eux auprès de *Leonora* dont il gouverne l'esprit. *Arlequin* déguisé burlesquement , s'introduit dans le bal avec *Argentine* ; ils tombent aux pieds de *Leonora* , vantent ses charmes , ses graces , sa belle taille , & surtout sa jeunesse ; la vieille folle enchan-

174 MERCURE DE FRANCE.

tée les fait rentrer en grace , & la pièce finit par un bal général.

Ce canevas est plein de comique de situation ; les caractères y sont soutenus ; il offre même une esquisse de nos mœurs ; les scènes y sont bien enchaînées l'une à l'autre , & les unités du tems & du lieu n'y sont pas blessées comme dans presque toutes les pièces Italiennes. Il est de la composition de Madame *Baccelly* qui a supérieurement rendu le rôle de la tante. Sa pièce , & la façon dont elle file les scènes qu'elle joue en impromptu , font voir qu'elle connoît bien la machine théâtrale , qu'elle sçait en manier les différens ressorts , & qu'elle est digne de la réputation dont elle jouissoit en Italie lorsqu'elle fut appelée en France par ordre du Roi. La Demoiselle *Zaneriny* sa fille a joué avec finesse le rôle d'Argentine ; M. Carlin avec beaucoup de naturel & de gaîté le rôle d'Arlequin.

On a donné à la Comédie Italienne le Vendredi 27 Septembre *les cinq âges d'Arlequin*, en cinq actes , de M. Goldini.

Cette pièce offre le tableau assez naturel de la vie humaine dans les différen-

tes passions & sentimens qui affectent Arlequin enfant , adolescent , homme , vieillard & décrépit. Il paroît sous ces différens états dans le cours de cette pièce. Le moyen de lui faire parcourir si rapidement sa carrière est le don qu'un Magicien donne à Argentine de rendre plus vieux de 20 ans celui qu'elle embrasse , & , par jalousie contre la femme d'Arlequin , que ne veut pas lui confier son fils ; elle l'embrasse , & d'enfant il est adolescent ; elle se marie avec lui , & autant d'embrassemens qu'elle lui fait le conduisent à l'extrême vieillesse ; enfin le Magicien lui rend la jeunesse. C'est la fable de Tition avec l'aurore , mise heureusement en action. Le jeu de M. Carlin rend le rôle d'Arlequin très-agréable & très-divertissant. Il a été bien secondé par Argentine & par Pantalon.



A R T S.

G R A V U R E.

I.

La Douleur & la Gaîté, deux estampes en pendant d'environ 14 pouces de haut sur 10 de large, gravées la première d'après le Brun, la seconde d'après Charles Vanloo par P. C. Levesque. A Paris, chez l'auteur, rue St Dominique, au coin de la rue d'Enfer. Prix, 1 liv. 10 s. chaque estampe.

LA douleur est ici caractérisée par Porcie qui avale des charbons ardents pour ne pas survivre à Brutus son époux. Dans l'autre estampe Erigone, d'un air enjoué, porte les mains à la grappe de raisins sous laquelle Bacchus s'est caché pour la surprendre. Elle exprime la gaîté par son attitude & par sa physionomie. M. Levesque a donné de la couleur, de la netteté & de l'expression à son burin; ses estampes sont dignes d'entrer dans les porte-feuilles des amateurs.

I I.

Premier & second cahier des Cris de Paris, dessinés d'après nature par Poisson. A Paris, chez Mlle Daniel, rue des Prouvaires en face de celle des deux Ecus.

Quoique ces sortes de charges aient été souvent dessinées, on pourra cependant s'amuser encore de celles que M. Poisson nous donne aujourd'hui. Les cahiers de format *ix* - 12. sont de six feuilles chacun.

I I I.

La Jardiniere fleuriste, estampe d'environ 12 pouces de haut sur 8 de large, gravée par Bonnet d'après le dessin de feu M. Boucher, premier peintre du Roi; prix 15 sols. A Paris, chez l'auteur, rue Galande, place Maubert.

Cette Jardiniere est debout & dans une attitude de mouvement. L'estampe est gravée dans la maniere du dessin au crayon noir, rehaussé de blanc sur papier bleu.

Le même artiste distribue chez lui la sixième figure académique de Femme,

H v

178 MERCURE DE FRANCE.

gravée dans la maniere du dessin au crayon rouge, d'après M. Lagrenée, peintre du Roi; prix, 15 f.

Un recueil de vases & un autre recueil d'ornemens gravés dans le même genre d'après les dessins de M. Panier; prix, 15 f. chaque recueil.

I V.

Portrait de François de Boyer de Forefla, chevalier seigneur de Bandol, conseiller du Roi en tous ses conseils, second Président du parlement de Provence, peint par M. Vanloo & gravé par L. Lempereur. A Paris, chez Buldet, rue de Gêvre; prix, 3 liv.

L'estampe est de format *in - 8°*. & le portrait qui est vu de face est renfermé dans un médaillon. Il a été gravé avec soin. Il peut faire suite à ceux des hommes illustres de ce siècle. Le président de Bandol mérita l'estime de Louis XIV par ses vertus & ses talens; & Sa Majesté Louis XV, dès les premiers momens de sa majorité, l'honora des graces les plus flatteuses. M^{de} de Sevigné l'annonçoit dans ses lettres comme un homme supérieur en tous les genres & faisant les délices de la société.

V.

*Suite de six portraits d'Acteurs & d'Adri-
ces des trois Théâtres ; prix , 9 liv. A
Paris , chez Elluin , graveur , rue St
Jacques , vis - à - vis celle des Mathu-
rins.*

Cette suite de portraits nous offre ceux
des Srs Legros , Lekain & Laruelle , &
des Dlls Duplan , Dumesnil & Laruelle.
Ils ont été dessinés par différens artistes
dans le costume du théâtre & gravés avec
soin par le Sr Elluin. Chaque estampe
peut avoir 9 pouces de haut sur 7 de lar-
ge. On a mis au bas des vers qui font
connoître le rôle ou le personnage sous
lequel l'acteur est représenté. Des attri-
buts relatifs aux différens théâtres servent
d'ornement aux ovales dans lesquels ces
portraits sont renfermés.

G É O G R A P H I E.

LES plans , coupes & élévations du ma-
gnifique Colisée , avec une description
détaillée , de vingt quatre pages in-12 ,

H vj

180 MERCURE DE FRANCE.

chez le Rouge , Ingénieur Géographe du Roi . rue des Augustins. Prix , 30 s. blanc , 3 liv. lavé.

P H Y S I Q U E .

M. Sigaud de la Fond , Démonstrateur de Physique expérimentale en l'Université des Académies de Montpellier , de Bavière , d'Angers , de Valladolid , &c. commencera le Lundi 18 Novembre , à onze heures du matin , dans son cabinet, rue S. Jacques près S. Yves , maison de l'Université , un cours d'expériences sur l'électricité , qu'il continuera les Lundi , Mercredi & Vendredi de chaque semaine ; il traitera de toutes les découvertes qu'on a faites jusqu'à ce jour sur cette importante matière. Il y parlera des avantages qu'on peut attendre de l'application de l'électricité au corps humain , des précautions qu'il convient de prendre , des cures qu'il a opérées par son moyen.

Il se propose de faire connoître par la voie de notre Journal deux nouvelles cures , sur lesquelles il a les plus grandes espérances , & qu'il voit actuellement sous les yeux d'un Médecin fort connu.

ARCHITECTURE.

PLAN d'Etude de Dessin, dirigé par C. DUPUIS, Architecte, Maître de Dessin de MM. les Pages de Mgr le Comte de Provence, relativement aux connoissances essentielles dans ce genre, que doivent avoir les jeunes Gentilshommes, destinés à l'Etat militaire.

OBSERVATION.

LA premiere étude doit être fondée sur les premiers principes de l'architecture civile, applicable à la distribution & décoration d'une porte de ville, extérieurement & intérieurement, ainsi qu'aux corps de casernes. L'ordre toscan qui est le premier des cinq ordres d'architecture & le plus simple suffit à cet égard ; on ne sçauroit trop s'assujettir à le connoître à fond & à le dessiner proprement, soit au lavis ou à la plume, & même dans les deux genres ; cette étude reguliere conduit infailliblement, à traiter avec moins de difficulté tous les autres genres de dessins qui conviennent à leur état.

La seconde, celle de la perspective, sans laquelle on ne peut juger sainement des effets & productions de la nature, dans les différents points de vue, d'où elle est apperçue, n'y dessiner le paysage avec succès.

181 MERCURE DE FRANCE.

La troisième, celle du paysage dessinée à la plume & lavée à l'encre de la chine ou avec des couleurs à la gomme pour distinguer les différents objets selon leur nature ; après avoir copié le paysage d'après les dessins ou gravures , on le transporte à la campagne pour le dessiner d'après nature régulièrement & par principe.

La quatrième, celle de la figure, mais il est essentiel, lorsqu'on dessine bien la tête & qu'on connoît les proportions de la figure entière, de s'exercer à la dessiner en petit & habillée, car l'académie est trop difficile pour de jeunes militaires qui ont plusieurs exercices à faire & qui ne peuvent employer tout le tems qu'il faudroit pour y parvenir, l'habitude de dessiner la figure en petit leur procurera l'avantage de rassembler facilement un certain nombre de figures qui représenteroient une bataille, un camp, ou le tableau historique des événemens remarquables pour tous bons militaires.

La cinquième, celle du cheval, qui jointe à la connoissance du cheval qui leur est communiquée par un maître particulier chargé de cette partie si utile aux écuyers, leur devient essentielle.

La sixième, celle de l'ornement jusqu'à ce qu'ils soient en état de dessiner un ou plusieurs cartels, sur un plan dans lequel on place les échelles, l'énoncé du plan, &c.

La septième, s'ils ont assez de tems, celle de la gravure à l'eau forte pour être dans le cas de graver soi-même l'assemblage des connoissances acquises dans la fortification & le dessin, appliquées aux différens cas où il seroit de la plus grande importance pour leur avancement, de distri-

buer le fruit de leur application , tant à leur souverain , qu'aux officiers généraux , après une bataille ou autres circonstances.

Instruction sur différens genres de Dessin.

ARCHITECTURE. 1^r. genre d'étude.

Les jeunes gentils-hommes qui apprennent la fortification ne peuvent se dispenser de joindre à cet art qui leur est si nécessaire , les connoissances suffisantes dans l'architecture civile pour y appliquer avec succès les portes de ville avec ponts levis & ponts dormans , ainsi qu'aux corps de casernes , qui en font partie ; cette étude particulière donne non-seulement des idées justes sur la distribution , & la décoration des édifices militaires , mais encore l'intelligence de la distribution & la décoration des bâtimens en général qui convient à leur utilité particulière.

PERSPECTIVE. 2^e. genre d'étude.

La perspective est l'art de rendre les objets tels qu'ils se présentent à nos yeux , lesquels sont dits vus en perspective , lorsqu'ils sont représentés conformément à l'impression qu'ils font sur les yeux.

Cette science est une des plus belles productions de la Géométrie , elle nous conduit par l'évidence à imiter & placer dans leurs justes proportions tous les objets que l'auteur de la nature expose à nos yeux dans un bel horizon ; c'est la perspective réduite en art , pour composer le tableau fi-

184 MERCURE DE FRANCE.

dèle des plus brillantes beautés qui, dans son exécution artistiquement dirigée, semble même présenter quelque chose de plus piquant que la nature, parce qu'une ingénieuse imitation éveille l'esprit qui se plaît à en découvrir tous les rapports.

La perspective est encore une partie de l'optique, qui donne des règles pour présenter les objets dans l'aspect naturel où ils doivent être, à raison de leur distance & de la position de l'œil; on s'en sert avec succès dans le paysage, elle démontre sensiblement pourquoi les objets paroissent diminuer lorsqu'on s'en éloigne, & augmenter à mesure qu'on s'en approche.

Il est à propos d'étudier de bonne heure cette science & de se rappeler souvent ces effets, cela tend à se mettre à portée de dessiner tous les objets à vue sur les lieux mêmes avec assez de justesse sans règles, ni compas, pour que le tout ensuite produise l'effet désiré, il faut pour cela beaucoup de mémoire & de pratique; mais l'application sans laquelle on ne peut acquérir aucunes sciences, tient lieu de l'une & de l'autre.

PAYSAGE. 3^e. genre d'étude.

L'étude du paysage conduit à rendre la nature telle qu'elle se présente à nos yeux; le choix des différens points de vue dépend du dessinateur, on peut juger de son intelligence par ses productions, s'il n'est pas contraint par événemens de représenter des objets qui pourroient être sans intérêt, mais qui auroient leur utilité particulière.

On ne peut dessiner le paysage avec succès soit d'après l'estampe ou d'après nature, sans être

fondé des principes de perspective qui déterminent la vraisemblance dans tout ce qu'on fait.

Lorsqu'on est parvenu à dessiner passablement bien le paysage d'après l'estampe, il est à propos d'aller à la campagne muni des instrumens de mathématique propres à assurer géométriquement les distances & hauteurs des objets qui composent un paysage ; il est des cas où les connoissances deviennent indispensables surtout lorsqu'on a intention de préférer les proportions exactes & distantes des objets, à la représentation figurée au hasard, d'un tout qui ait pour but l'effet d'un dessin agréable.

Lorsqu'on dessine le paysage d'après nature, il faut y mettre toute l'exactitude possible non-seulement par rapport aux formes qui caractérisent les différentes espèces d'arbres, de maisons, de rochers, de montagnes, de terrasses, &c. Mais encore aux effets d'ombres & de lumières que ces différens objets reçoivent particulièrement & ensemble, & qui s'affoiblissent à mesure que les objets s'éloignent, ce qui fait illusion à la réalité.

FIGURE. 4^e. genre d'étude.

Ce genre de dessin est l'art de représenter la nature humaine telle qu'elle est, il suffit de s'exercer sur la plus accomplie, parce qu'il faudroit un tems considérable pour étudier les différentes productions qui varient à l'infini.

Le corps humain, qui est l'ouvrage le plus parfait de la nature, est aussi le plus difficile à imiter fidèlement, il faut de longues études, & beaucoup d'application pour y parvenir.

186 MERCURE DE FRANCE.

On doit commencer par copier les différentes parties comme des yeux, des nez, des bouches & des oreilles qui, étant rassemblées & placées où elles doivent être, composeroient l'ensemble d'une tête de femme ou d'homme, selon le rapport direct des études applicables à l'un ou à l'autre sexe.

On peut ensuite copier des têtes en crayon rouge ou noir, ou en deux & même trois crayons, sur du papier gris, ou autre teint de couleur pâle, pour aider à détacher les clairs qui se dessinent avec du crayon blanc.

Après cette étude, l'on peut apprendre à dessiner les autres parties du corps, comme, mains, pieds, &c. Pour se mettre en état de dessiner le corps entier, qui seroit un modèle de proportions sur lesquelles on fonderoit celles qui conviendroient à toutes les figures qu'on pourroit faire, soit dans le paysage ou ailleurs, dans telles attitudes qu'elles puissent être & habillées, l'habitude de les dessiner dans ce genre, exerce le génie & conduit infailliblement à les dessiner sans originaux ; voilà la conduite que les jeunes militaires doivent tenir dans le dessin de figure, pour être dans le cas de copier facilement de bons originaux dans ce genre, & produire des choses intéressantes de leur propre imagination.

CHEVAL. 5^e. genre d'étude.

L'art de dessiner le cheval, s'acquiert par degré ainsi qu'on l'a observé dans la figure humaine ; ces deux différens genres d'études ont une suite si relative, qu'il est inutile d'entrer à cet égard dans un plus long détail.

ORNEMENT. 6^e. *genre d'étude.*

L'étude de l'ornement est la plus facile , parce qu'elle n'est assujettie à aucunes regles , c'est un genre de dessin qui se prête à toutes les formes & qui s'acquiert en peu de tems , il suffit de savoir dessiner quelques rinceaux ou feuille d'ornement , les rassembler en forme de cartels , pour les placer avantageusement sur un plan de fortification ou autre , ils servent à dessiner le titre d'un plan ou à contenir les échelles , &c.

GRAVURE. 7^e. *genre d'étude.*

La Gravure , est l'art de multiplier les productions dans tous les genres de dessins , elle procure de très-grands avanrages à ceux qui la possèdent , parce qu'on ne dessine qu'une fois les différens objets qu'on veut représenter , pour avoir des calques précis , qui servent à tracer sur le cuivre ce qu'on a dessein de graver , & qui se reproduisent à l'infini lorsqu'ils sont gravés.

Il y a peu de différence de la maniere de dessiner à la plume à celle de graver à l'eau forte ; car lorsqu'on connoît l'usage des différentes pointes avec lesquelles on peut exprimer tous les traits & les effets d'un dessin , & qu'on a l'habitude de s'en servir , ce qui s'acquiert en peu de tems , il est aussi facile de dessiner sur le cuivre avec des pointes , que sur le papier avec des plumes.

A N E C D O T E S.**I.**

LE même jour qu'on mena dans la tour de Londres la Reine Anne de Boulen, pour y avoir la tête tranchée, elle appela un des Gentilhommes de la chambre, auquel elle tint ce langage : « Re-
» commandez-moi au Roi, & dites lui
» qu'il s'est montré grandement constant
» en l'avancement de ma fortune, où il
» a procédé par degrés, car de simple
» Demoiselle il m'a fait Marquise, &
» de Marquise Reine, de manière que,
» maintenant qu'il n'y a point de qua-
» lité plus éminente que cette dernière,
» en ce qui touche l'honneur du monde,
» il veut que je sois Martyre ».

I I.

Trois Abbés montés sur des ânes, rencontrèrent trois Cavaliers. Un d'eux leur demanda, comment vont les ânes, M^{rs} les Abbés : *Monsieur*, répondit un des Abbés, *ils vont à cheval.*

I I I.

Le Comte de Grancé étant blessé au genou , les Chirurgiens lui firent beaucoup d'incisions , qu'il souffrit d'abord assez patiemment ; mais s'impatientant à la fin par la douleur , il leur demanda pourquoi ils le charpentoient si cruellement : « Nous cherchons la balle , répondirent-ils. » Eh ! *jarnidiable* , que ne parlez-vous , dit le Comte de Grancé , je l'ai dans ma poche ? »

I V.

Un homme, abandonné des médecins, fit venir un juré-crieur pour disposer son enterrement , après avoir examiné combien il falloit pour la cire , combien pour la tenture : *tenez* , lui dit-il , *je vous donnerai cinquante écus & je ne me mêlerai de rien.*

V.

Un mari se désespéroit de la mort de sa femme. Un ami qui le consolait , lui disoit , *quel dommage ! Elle avoit tous les agrémens possibles , de l'esprit comme un*

ange; le mari lui répondit en pleurant toujours, *pas le sens commun, Monsieur, pas le sens commun.*

V I.

Un écolier voulant entrer en sixième, fut trouver le préfet pour être examiné. Le père, en se promenant avec le petit bonhomme, lui demanda de dire en latin, je suis un âne, l'enfant répondit, *sequor asinum.*

LETTRE de M. l'Abbé de la Porte.

A Betfort, le 31 Août 1771.

J'interromps, Monsieur, pour un moment, la rédaction du *Voyageur françois*, pour vous faire part d'une cérémonie militaire, à laquelle j'ai assisté dans un voyage que je fais en Alsace.

Vous connoissez l'Ordonnance du 16. Avril dernier; vous sçavez que pour assurer aux anciens soldats la récompense de leurs services, & leur inspirer une nouvelle estime pour leur état, Sa Majesté vient de leur accorder, avec une augmentation de paie, qui leur procure plus d'aïssance, des distinctions honorables, qui les attachent de plus en plus à leur Corps.

Cette double faveur qui décele à la fois la bien-faisance attentive & éclairée du Monarque , & les soins empreints du Ministre à la seconder , va désormais exciter dans l'ame du soldat , la même émulation , la même ardeur militaire , que la Croix de S. Louis dans le cœur de l'Officier , & le porter aux mêmes actions de zèle , de fidélité & de bravoure.

Ce fut , Monsieur , le 28 de ce mois , après une Messe accompagnée d'une musique guerrière , & à laquelle assistèrent tous les Officiers de la Garnison de Berfort , que parut rangée en bataille , sur la place d'armes de cette Ville , le Régiment Royal Lorraine cavalerie , pour y faire exécuter cette Ordonnance Elle fut lue à haute voix , & écoutée avec cette attention qu'on ne manque jamais d'apporter, lorsqu'il s'agit d'un établissement utile, glorieux , intéressant , & durable. On y dit en substance que le Roi s'étant fait rendre compte , des moyens d'attacher les anciens soldats , Cavaliers , Hussards & Dragons à son service , Sa Majesté augmente d'un sol chaque jour la paie de ceux qui , après un engagement de huit ans , en contractent un nouveau ; de deux sols au bout de seize ans ; & de quatre sols lorsque l'on est parvenu à la vétérance , c'est-à-dire après vingt-quatre ans.

La même gradation est observée dans les distinctions que Sa Majesté leur accorde. Les premiers portent sur le bras gauche un chevron de laine blanche , les seconds un double chevron , & les vétérans un médaillon de deux épées en sautoir sur le côté gauche de l'habit.

Après la lecture de l'Ordonnance , quatorze cavaliers vétérans , descendus de cheval & rangés sur la même ligne , dans un grand emplacement

au milieu de l'escadron, se présenterent à M. le comte d'Andlau, leur colonel, qui leur adressa ces paroles, « le Roi voulant vous donner » une marque de la satisfaction qu'il a de vos » services, vous accorde le droit de porter toute » votre vie ce médaillon; jurés & promettés de » ne servir aucune puissance étrangère sans la » permission de Sa Majesté, & de ne jamais vous » écarter de la fidélité que vous devez au Roi & » à l'état. »

Ce serment fait & reçu, le colonel descendit de cheval, leur attacha à la hauteur de la troisième boutonnière le médaillon des deux épées, & leur remit à chacun un brevet en parchemin, signé de M. de Monteynard, où on lit le nombre des années qu'ils ont servi au régiment, & l'estime que le Roi fait de leur service.

La joie qui, en ce moment, éclatoit dans les yeux de ces braves militaires, passant tout-à-coup dans l'ame des assistants, excita un cri général de *vive le Roi*, qui mille fois répété par la troupe, les bourgeois & le peuple assemblés pour cet intéressant spectacle, se fit entendre par toute la ville. A l'instant tous les yeux furent mouillés de larmes; & les cœurs émus de tendresse, d'attachement, de respect & de zèle pour le meilleur de tous les maîtres, se livrerent sans ménagement & sans feinte à cette vive & douce impression; car je dois dire à la gloire de la ville de Berfort, ma patrie, que la province d'Alsace n'a point d'habitants plus attachés à son Prince, ni le Roi, de sujets plus fidèles.

Ces cris de joie firent place à un moment de silence; & c'est le temps que prit M. le comte d'Andlau,

d'Andlau , pour inviter les quatorze vétérans à dîner avec les chefs du corps & à boire tous ensemble à la santé du maître Auguste , à la bonté duquel ils devoient ces bienfaits.

Que ne puis-je , Monsieur , vous rendre l'impression que fit sur moi ce repas militaire , auquel on voulut bien me permettre d'assister comme spectateur ! Dans une table d'environ 30 couverts , un cavalier étoit assis entre deux officiers , qui dans ce moment paroissoient ne vouloir être que les égaux , j'ose presque dire les inférieurs , par leur empressement à le servir.

De leur côté , sans se prévaloir d'une familiarité qui ne leur rendoit leurs chefs que plus chers & plus estimables , flattés de se trouver à la même table , animés de la même joie , admis aux mêmes entretiens & honorés , pour ainsi dire , du titre de leurs camarades , les cavaliers ne parurent ni embarrassés ni timides : un maintien aisé , mais décent , une gaieté libre , mais modeste , une assurance noble , mais réservée , une grande confiance & beaucoup d'honnêteté , tout annonçoit dans ces braves convives , que leur respect pour leurs chefs ne le cedit point au plaisir de manger avec eux. On but à la santé du Roi ; & ce fut avec une joie générale & attendrissante , qui fit couler de nouvelles larmes ; on but à la santé de M. Monteynard ; & l'on célébra par des chants d'allégresse , cette glorieuse époque de son ministère ; on but à la santé de M. le comte d'Andlau , & de tous les anciens commandans du corps , depuis sa création.

La musique du régiment , placée sous les fenêtres , répondoit par ses fanfares au bruit de ces acclamations. Une foule de monde , & sur tout

de cavaliers, pour qui l'espérance des mêmes récompenses rendoit cette fête plus intéressante; formoit un cercle au tour des musiciens. On lisoit dans leurs yeux, leurs années de service : aux uns il ne manquoit que trois ans, aux autres six, aux autres neuf, aux autres douze, pour parvenir aux mêmes honneurs; vingt-six cavaliers, dont l'engagement étoit expiré, ne voulant plus quitter le corps, se rengagèrent de nouveau, pour gagner la vétérance. Chacun se promettoit d'y arriver; & tous regardoient ce jour heureux comme le plus glorieux de leur vie.

A V I S.

I.

Pensionnat.

M. le Royer, Prêtre, nommé en 1768 par Mgr l'Evêque d'Angers, par Messieurs les Maire, Echevins & Curé de la Fleche, pour remplacer feu M. Henriquet, principal du petit Collège de ladite Ville, donne avis au public qu'il se trouve en état de loger un plus grand nombre de pensionnaires que son prédécesseur.

Il ne croit pas nécessaire d'annoncer comment son pensionnat est tenu & réglé, le moindre soupçon d'intérêt dans une personne qui loue, rend ce qu'elle dit suspect, il aime mieux laisser aux parens qui jugeront à propos de lui confier leurs enfans, le soin de s'assurer par eux-mêmes du bon ordre qui regne chez lui.

Sa maison est située en face du Collège Royal ; la célébrité de cet établissement , monument immortel de la bienfaisance de Louis le bien-aimé , & le mérite de Messieurs les Professeurs qui fait croître chaque année le nombre des étudiants , doivent engager les parens à faire jouir leurs enfans de l'excellente éducation qu'y recoit la jeunesse.

Ce Collège est affilié à l'Université de Paris & participe à ses privilèges ; M. le Royer a soin d'y faire conduire tous ceux de ses Pensionnaires qui sont en état d'aller en classe , afin qu'ils puissent profiter des instructions qui sont absolument les mêmes pour les écoliers externes , que pour les élèves que la bonté du Roi y rassemble.

Il offre de s'arranger avec les parens pour l'habillement & l'entretien des enfans , pour le paiement des maîtres particuliers , &c. à l'exception seulement des frais de maladie , dont il ne se chargera jamais , dans la crainte que des parens éloignés ne le soupçonnassent d'avoir épargné quelques soins ou quelques dépenses.

Le prix de la pension pour la nourriture est de 365 liv. Pour préfet d'étude , garçon de chambre , accommodage deux fois la semaine , peigneuses , feu & lumière , raccommodage d'habits , linge , &c. 75 liv. ces 75 liv. se payent en entrant ou dans le courant des deux premiers quartiers.

Le prix de la pension pour ceux à qui on donne des leçons de Mathématiques , est de 600 liv.

On entretient les enfans de tout habillement , de livres classiques , papier , plume & encre pour

196 MERCURE DE FRANCE.

200 liv. au-delà des sommes ci-dessus énoncées,
cy 200 liv.

On donne les jours de congé des leçons de Géographie & d'Histoire, & à la fin de l'année il y a sur ces sciences un exercice public, pour les frais duquel, ainsi que pour les cartes, sphères, &c. Chaque pensionnaire paye seulement 20 liv. Ceux pour qui les parens jugent ces connoissances plus nécessaires, payent 3 liv. par mois pour leçons journalières.

Il donne encore chambre particulière, gouverneur, précepteur ou domestique particulier, aux enfans pour qui les parens le demandent. Chaque pensionnaire apporte pour son usage quatre draps, 6 serviettes, un couvert & un gobelet d'argent.

On a pris pour les pensionnaires une commode & jolie maison de campagne, à un demi quart de lieue de la Ville. M. le Royer prie Messieurs les parens qui voudroient quelques éclaircissements, de lui faire l'honneur de lui écrire en affranchissant les lettres.

Nota. Les classes ouvrent à la S. Remi. Il y a dans la Ville de très-bons maîtres d'écriture, d'armes, de danse, de violon & de musique; il en seroit besoin d'un de dessin; il pourroit se faire beaucoup d'écoliers.

I. I.

Dessechement des Marais.

Le dessechement des marais est une opération si nécessaire, que non-seulement les propriétaires en tirent à peu de frais des revenus im-

menfés, mais encore l'Etat en général y trouve un avantage réel, par l'abondance que procurent ces marais après le defféchement.

Le fieur Laporte qui, depuis plufieurs années, travaille dans cette partie avec tout le fuccès poffible, a l'honneur d'affurer ceux qui font propriétaires de ces efpèces de terrain fubmergé, que fes opérations ne font ni longues, ni coûteufes.

Le fieur Laporte réside à Pontorfon, en baffe-Normandie, il vient même d'y deffécher un marais très-confidérable, appartenant à M. Leclerc, premier commis des finances; ceux qui pourroient être dans le cas d'avoir befoin de lui, auront la bonté de lui écrire à Pontorfon, ou à Paris, chez M. Lamy. maître Vitrier, rue d'Argenteuil, butte S. Roch.

I I I.

Ginet, arpenteur en la maîtrife des eaux & forets de Paris, auteur de différens ouvrages concernant le bâtiment & du manuel de l'Arpenteur, enseigne le calcul analogue à l'arpentage, les fractions décimales & les proportions. La planimétrie pratique, la trigonométrie & la géodéfie. La maniere de lever fur le terrain & fur le plan vifuel. La ftéréométrie, le jaugeage & le nivellement. La rédaction de l'Atlas topographique, annexé à la confection des Terriers. La réduction des plans de grand en petit, à l'effet de fervir aux vérifications fur le local des fiefs, dans le cas de contestations, & conferver les originaux qui deviennent des titres authenti-

198 MERCURE DE FRANCE:

ques pour les seigneurs propriétaires, vassaux & censitaires.

Ginet, demeure rue S. Jacques, maison de M. Briasson, libraire, à la Science.

I V.

Le sieur Edme, libraire, rue des Carmes, près la place Maubert, au collège de Preste, s'étant attaché à la partie des Journaux, l'une des branches les plus essentielles de la littérature, travaille depuis près de 20 années à les rassembler, & à s'en faire un fonds unique : il peut dire actuellement qu'il y est parvenu, ayant acquis depuis peu tout ce qui existe des Journaux suivans ; sçavoir : du *Journal des Sçavans in-4°. & in-12*, jusqu'en 1770 ; du *Mercur de France, idem. de l'Avant - Coureur, idem. du Journal-Chrétien, idem. & de l'Année-Littéraire*, jusqu'en 1769 inclusivement. Les amateurs de ces ouvrages utiles, trouveront chez lui non-seulement des collections complètes de chaque journal, mais encore des années de cahiers séparés, & il les invite à se hâter de lui envoyer la note de ce qu'ils souhaitent acquérir ou compléter de ces Journaux ou autres, leur promettant une modération sur le prix, d'ici au dernier Mars prochain, après lequel tems ils ne pourront plus en espérer, & même il y aura quelques années qui augmenteront d'un tiers au-dessus du prix ordinaire, à cause de la dépense qu'occasionnera la réimpression de plusieurs mois pour les compléter. L'on trouvera aussi chez le sieur Edme, l'*Horace de Valart, 1 vol. in-8°. de 7 liv. relié, qu'il donnera à 5 liv. relié & à 4 liv. broché,*

OCTOBRE. 1771. 199

aux personnes qui le prendront d'ici au premier Mai 1772 ; plusieurs ouvrages de M. Duguet, composant 36 vol. qui sont : *Explication des Rois*, 7 vol. *d'Isaïe*, 7 vol. *de la Passion*, 14 vol. *de Job*, 4 vol. *Psautier*, 1 vol. *Manuel de Piété*, 1 vol. *Maximes & Avis*, 1 vol. *Epîtres de S. Paul*, 1 vol. lesquels se vendent 70 liv. en feuilles, & qu'il donnera tous ensemble pour 24 liv. & séparément à 1 liv. le vol. Le sieur Edme tient également toutes sortes de livres, & achete des bibliothèques. Il avertit qu'il ne répondra qu'aux lettres qui auront été affranchies.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Petersbourg, le 23 Août 1771.

Le Kan de Crimée a disparu tout-à-coup, & la fuite a obligé le Prince Dolgorouki de procéder à l'élection d'un nouveau Kan, pour achever, avec lui & avec les principaux du pays, la négociation commencée.

De Warsovie, le 10 Septembre 1771.

Suivant des lettres de la Podolie & de la Volhynie, ces provinces sont entièrement délivrées de la peste, par les sages mesures qui ont été prises pour empêcher ce fléau de se répandre dans les villages. Un des principaux moyens qu'on avoit employés, avoit été d'enterrer les effets des personnes mortes de la contagion. Cette sage précaution avoit été long tems inutile, parce que l'avidité des payfans les portoit à déterrer ces effets.

I iv

200. MERCURE DE FRANCE.

On écrit de Gramno , que le sieur Grabowski ayant passé le Bug à la nage , à la tête de trois cens confédérés , s'est avancé vers Ciechow. Les Russes , informés de sa marche , sont sortis de Siematycz , pour le mettre à sa poursuite ; mais ayant appris , à Ciechow , que les Confédérés étoient en plus grand nombre qu'eux , ils se sont retirés à Siemiatycz.

De Dantzick , le 12 Septembre 1771.

L'Evêque de Wilna doit arriver incessamment ici. Il s'est sauvé précipitamment de Wilna où un détachement Russe venoit pour l'enlever. C'est le commandant même de ce détachement qui l'a fait avertir. L'Evêque de Samogitie devoit avoir le même sort , & il a eu le même bonheur. Ces deux prélats sont actuellement à Kretinka , sur la frontière de Prusse.

De Stockholm , le 6 Septembre 1771.

Avant-hier , le Roi , accompagné des Princes Charles & Frédéric , se rendit , au bruit de plusieurs décharges d'artillerie , à bord d'un vaisseau qu'on fit manœuvrer dans le port de cette capitale. Sa Majesté en parut très-satisfaite. Ce vaisseau , d'une nouvelle construction , est de l'invention du général Baron Erenswerd , qui n'a point donné la démission de ses emplois , comme on l'avoit annoncé. Il va à voiles & à rames , & il est destiné pour la Finlande.

Du 13 Septembre.

Le Roi a rendu une ordonnance , qui a été communiquée au collège de finance & à celui de commerce , portant exemption de droits pour les

grains venant de l'étranger sur les vaisseaux Suédois, ainsi que pour ceux qui arriveront par la suite dans les villes maritimes du royaume. Cette exemption, qui a commencé au mois d'Août, aura lieu jusqu'à la fin de l'année.

De Copenhague, le 10 Septembre 1771.

La Commission chargée de rechercher les moyens de pourvoir à la subsistance des Pauvres, a présenté au Roi un projet qui a été approuvé de Sa Majesté. Il entre dans ce projet de fonder une école des arts & d'élever plusieurs manufactures. Le Roi a nommé, pour diriger cet établissement, les trois députés de cette commission, ainsi que le Sr Berger, son médecin, & leur a accordé à chacun une pension de cinq cens rixdales, sur la cassette.

Sa Majesté, pour assurer un état tranquille aux soldats qui ont bien servi dans ses troupes, a ordonné que dorénavant on leur donneroit, de préférence, les emplois de commis aux douanes, ainsi que les places subalternes des divers départemens de finances & de justice. Le collège de la Généralité, à qui cet ordre du Roi a été adressé, cherchera parmi les soldats les sujets propres à remplir ces fonctions, sans avoir égard aux pays dont ils seront originaires; il suffira qu'ils aient servi sans reproche, pendant un certain nombre d'années.

D'Ausbourg, le 9 Septembre 1771.

Le 11 du mois dernier, il y a eu, dans les environs de cette ville, un tremblement de terre qui s'est fait sentir dans une étendue de pays de soixante lieues de longueur sur quarante de largeur, &c

L v

202 MERCURE DE FRANCE.

même sur les bords du Rhin. Ces secousses se sont répétées deux jours après au-delà des Alpes, à Castiglione, dans le Mantouan, le Ferrarois, le Modenois, avec cette différence qu'en Italie elles ont été suivies d'un violent orage.

De Malte, le 9 Septembre 1771.

« Les entreprises d'Ali-Bey ont répondu à son attente. Mehemet Bey Aboudaab, général de son armée en Syrie, a battu quatre Pachas qui défendoient Damas : cette ville s'est soumise le 6, & l'on y a fait peu de dégât. Mais, au grand étonnement de tout le monde, ce général a levé son camp le 24 & il est parti pour le Caire, abandonnant toutes ses conquêtes. On ignore ici le vrai motif de cette démarche ; on y a répandu le bruit de la mort d'Ali-Bey, sur tout depuis l'arrivée de son premier ministre à Saint-Jean d'Acre. Les quatre Pachas sont rentrés à Damas : ils n'y ont trouvé aucune résistance, & ils y font des levées d'argent sur le peuple. La Porte n'a fait encore aucune disposition relativement à la Syrie. Nous sommes assez tranquilles dans Seyde. Cette ville a été prise par le Cheik Daher & reprise par les Druses, qui y tiennent garnison. »

De Londres, le 20 Septembre 1771.

On a appris les particularités suivantes du voyage fait autour du monde par les sieurs Banks & Solander.

Etant entrés dans la mer du sud par le détroit de le Maire, ils ont remonté vers une isle appelée Otahitée, que le capitaine Wallis a nommée

Isle de George, & ils y ont séjourné trois mois. Un habitant qu'ils ont pris avec eux les a conduits dans les isles adjacentes, & dans d'autres qui en sont éloignées les unes de cent & les autres de deux cens lieues. Les Sauvages de ces dernières isles parlent la même langue que ceux d'Otahtée, & vivent comme eux, sous une espèce de gouvernement Féodal. Les voyageurs Anglois ont ensuite pénétré dans la nouvelle Zélande qu'on avoit toujours regardée comme un continent; mais ils ont vérifié que l'Anse, connue jusqu'à ce jour sous le nom de baye des Assassins, est un véritable détroit qui sépare cette isle en deux parties. Après en avoir fait le tour, ils ont trouvé que ces deux parties ont ensemble plus d'étendue que la Grande-Bretagne. Ils ont débarqué en plusieurs endroits, malgré la résistance des habitans qui sont antropophages & fort cruels. Pendant le séjour qu'ils ont fait dans ces deux isles, ils ont remarqué que ces sauvages, quoique souvent divisés & en guerre, observent fidèlement les traités qu'ils font entr'eux. Leur langue, quoique différente, pour la prononciation de celle des autres isles qu'ils ont parcourues, est cependant la même, puisque l'homme amené d'Otahtée entendoit les nouveaux Zélandois, & s'en faisoit entendre. Les sieurs Banks & Solander ayant quitté ces isles, en remontant à la nouvelle-Guinée, ont tourné la nouvelle-Hollande par le côté opposé à celui qui est connu sous le nom de terres de Leuwin & de Wit. Ils ont suivi cette côte pendant six mois, sur une hauteur d'environ 30 degrés de latitude, & étant revenus au point d'où ils étoient partis, ils ont

reconnu que la nouvelle-Hollande , qu'on avoit également regardée comme faisant partie du continent austral , étoit véritablement une île plus considérable , suivant le rapport de ces Navigateurs , que l'Europe entière. Ses habitans ressemblent à la plupart des peuples que la nature semble avoir abandonnés vers les climats glacés des terres antarctiques. Ils sont foibles, timides, lâches, sans ressort, sans industrie. Leur taille est au-dessous de la nôtre. Ils ne portent aucune espèce de vêtemens. Ils ont considéré avec étonnement ceux qu'on leur a offerts, mais ils ont refusé de s'en servir.

Les sieurs Wilkes & Bull, Sherifs de Londres, viennent d'adresser à la Bourgeoisie de cette Ville un écrit par lequel ils annoncent que le jour marqué par les Réglemens de la Cité pour l'élection d'un Lord-Maire tombant le Dimanche, cette élection sera devancée d'un jour & commencera le Samedi 28. Ils déclarent en même tems qu'ils ne feront aucun usage des troupes dans toutes les occasions où ils seroient obligés d'user de rigueur pour soutenir l'exécution des Loix. » Nous n'avons pu voir, disent-ils, sans une peine extrême, qu'une administration, qui ne connoît aucun principe, se soit ingérée depuis peu d'employer la force militaire, sous prétexte de donner au pouvoir civil les secours nécessaires pour faire exécuter les jugemens. Les Sherifs actuels se sont distingués par leur patriotisme lors de l'exécution qui s'est faite de deux malheureux, au mois de Juillet dernier. Nous sommes déterminés à suivre un exemple si louable &, comme dans peu de jours nous serons dans la nécessité de remplir cette triste fonction de notre Ministère, nous

20 annonçons ici que nous voyant revêtus, par la
 20 Constitution, de tout le pouvoir du comté de
 20 Middlesex, nous sommes résolus de ne point
 20 souffrir, tant que nous serons Sherifs, qu'aucun
 20 corps de troupes, ainsi que nous l'avons vu, en
 20 diverses circonstances, suive ou accompagne le
 20 Magistrat civil, sous prétexte de faire respecter
 20 son autorité. Nous informons le public de cette
 20 résolution, & nous la faisons connoître au Gou-
 20 vernement, afin qu'il s'abstienne, pendant la
 20 durée de notre Magistrature, d'envoyer aucun
 20 détachement de troupes réglées pour un pareil
 20 service. Le Gouvernement ne connoît pas appa-
 20 remment de plus sûr moyen d'arrêter les con-
 20 testations & de prévenir tous sujets d'alarmes.
 20 Pour nous nous sommes très-persuadés que le
 20 pouvoir civil de l'Angleterre est en état de se
 20 soutenir par lui même & nous savons par expé-
 20 rience que le Magistrat, aidé des officiers de sa
 20 Jurisdiction, est assez puissant pour faire exécu-
 20 ter la Loi, sans le secours des armes. Il est une
 20 autre gloire que nous laissons à ceux de nos bra-
 20 ves compatriotes qui ont embrassé la profession
 20 militaire, c'est de triompher des ennemis étran-
 20 gers. Nous répondons au public de l'exactitude
 20 & de la fidélité avec lesquelles nous remplirons
 20 nos devoirs dans toutes les circonstances possi-
 20 bles & sans l'assistance des troupes. Nous desi-
 20 rons de leur épargner un service humiliant pour
 20 elles, & nous nous imposons le pénible embar-
 20 ras de supporter nous-mêmes ces scènes désa-
 20 gréables auxquelles nous nous trouvons exposés
 20 par les devoirs de la police qui nous appartient
 20 en vertu de notre charge. Quels que soient les
 20 événemens qui se présenteront durant notre Ma-

206 MERCURE DE FRANCE.

» gistrature, l'autorité & la fermeté du magistrat
» civil suffiront pour faire respecter les Loix natio-
» nales. »

On mande d'Irwin, en Ecosse, que le nommé Donaldson, qui avoit été sourd pendant vingt ans, ayant été frappé du tonnerre, en travaillant dans la campagne, resta pendant quelque tems sans connoissance & que reprenant ses esprits, il s'aperçut que la grande commotion qu'il avoit reçue lui avoit rendu le sens de l'ouïe dont il étoit privé depuis si long-tems.

De Marseille, le 30 Septembre 1771.

L'orage du 16 Septembre dernier a fait un dégât considérable au village d'Eguile, dans le voisinage d'Aix. Un beau pavillon que le marquis d'Argens avoit fait bâtir après son retour de Prusse a été entièrement détruit par les torrens. On regrette sur-tout une riche collection d'estampes qu'il avoit formée avec autant de goût que de dépense. A peine sa veuve a-t-elle pu se sauver avec sa femme de chambre, sur les épaules des paysans qui étoient accourus à son secours. Les eaux ont creusé les rues de ce village jusqu'à la profondeur de douze à quinze pieds. Les consuls d'Aix, procureurs du pays, s'y sont transportés, le 19, pour examiner, par eux-mêmes, le dommage, afin d'en rendre compte à l'assemblée de la province, & de la porter à secourir cette malheureuse communauté.

De Versailles, le 9 Octobre 1771.

Le 5 du mois dernier, le Roi étant à Choisy, le sieur de Bernieres, l'un des quatre contrôleurs généraux des ponts & chaussées de France, eut

l'honneur de présenter à Sa Majesté un batelet de son invention , construit par les ordres du marquis de Marigny. Ce batelet a l'avantage de ne pouvoir aller à fond & de ne pouvoir être renversé. Le sieur de Bernieres fit plusieurs épreuves de ce batelet , en présence du Roi qui parut en être satisfait. Monseigneur le Dauphin & Mgr le Comte de Provence étoient présens , & le sieur de Bernieres eut l'honneur de leur remettre le mémoire de ses épreuves.

Le sieur de Lisle de Moncel , ancien capitaine de cavalerie , chevalier de l'Ordre royal & militaire de Saint Louis , premier lieutenant de la grande louvererie de France , & capitaine de celle de Mgr le Comte de Provence & du Prince de Condé dans le Clermontois , a eu l'honneur de présenter au Roi , ainsi qu'à Monseigneur le Dauphin , à Mgr le Comte de Provence & à Mgr le Comte d'Artois , deux volumes intitulés : *Méthodes & Expériences les plus efficaces & les moins onéreuses au Peuple pour détruire les bêtes voraces dans le royaume.*

De Paris , le 7 Octobre 1771.

Le 11 de ce mois , jour fixé pour la cérémonie solennelle de la prise de voile de profession de Madame Louise de France , l'Archevêque de Damas , nonce du Pape , qui devoit en faire la fonction , au nom de sa Sainteté , se rendit en grand cortège , vers les huit heures du matin , au couvent des Carmelites de saint Denis. Il célébra la messe & donna la communion à cette princesse , ainsi qu'à toutes les religieuses. A onze heures , l'évêque de Cydon , nommé à l'évêché de Glandeve , célébra également la messe ,

pendant laquelle la musique du roi exécuta un motet de la composition & sous la direction du sieur Matthieu, maître de musique de sa majesté, Madame la comtesse de Provence, qui devoit donner, dans le chœur, le voile à Madame Louise, arriva vers les trois heures à saint Denis; elle fut complimentée par les maire & échevins qui lui furent présentés par le comte d'Anès, lieutenant-général du gouvernement de Paris, & gouverneur de saint Denis; cette princesse s'avança vers le couvent, & fut reçue par le nonce du pape, supérieur général des Carmélites en France, par l'abbé Rigaud & l'abbé de la Neuville, visiteurs généraux, & par l'abbé Bertin, supérieur ordinaire du couvent. Lorsque madame la comtesse de Provence fut entrée dans l'intérieur, on chanta le *veni creator*. L'évêque de Sens pronença le sermon après lequel le nonce du pape accomplit, dans les formes ordinaires, cette cérémonie, dans laquelle on a vu une princesse, qui auroit fait le bonheur des peuples par sa bienfaisance, les délices de la cour par ses éminentes qualités, l'édification du monde par sa piété éclairée, embrasser le genre de vie le plus austère & sacrifier au triomphe de la religion, les dignités, les honneurs, le rang auxquels sa naissance l'appeloit, sa tendresse pour le meilleur des pères & le meilleur des rois & son attachement pour son auguste famille, qui pleure sa perte, en admirant son courage & les vertus.

Cinq archevêques & quinze évêques ont assisté à cette cérémonie, où il a régné la plus grande tranquillité, malgré le concours de personnes de tout état qui s'y étoient rendues.

Madame Adelaïde, mesdames Victoire & Sophie ont été le 3 à saint-Denis pour y voir Madame Louise.

P R É S E N T A T I O N S.

Le Comte de Choiseul a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté, ainsi qu'à la Famille royale, le 21 Septembre.

La Duchesse de Coëssé, Dame d'Atours de Madame la Dauphine, a eu, le 21 Septembre, l'honneur de faire ses remerciemens à Sa Majesté, à qui elle a été présentée, en cette qualité, ainsi qu'à la Famille royale.

Le premier Octobre, l'Abbé de Voisenon eut l'honneur d'être présenté au Roi & à la Famille Royale, en qualité de Ministre du Prince Evêque de Spire.

N O M I N A T I O N S.

Le Bailli de Champignelles, Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, compagnie de Ville-roy, ayant obtenu sa retraite, Sa Majesté a disposé de sa brigade en faveur du Chevalier Desquelbeck, exempt dans la même compagnie.

Le Roi a donné les deux places d'aide-majors généraux des quatre compagnies des Gardes-du-Corps de Sa Majesté, l'une au Sieur de Prilys, aide-major de la compagnie Ecossoise, & l'autre au Chevalier d'Arros, exempt en la compagnie de Beauvau.

La Duchesse de Boufflers, Dame de Madame la Dauphine, ayant demandé au Roi sa retraite, Sa Majesté a nommé, pour la remplacer, la Duchesse de Luxembourg, qui a eu l'honneur d'être présen-

210 MERCURE DE FRANCE.

tée, en cette qualité, le 20 Septembre, par Madame la Dauphine.

Le Roi a donné le commandement de Bretagne au Duc de Fitz-James, qui a eu l'honneur de faire, à cette occasion, ses remerciemens à Sa Majesté, le 29 Septembre.

N A I S S A N C E S.

Monseigneur le Dauphin & Madame Adélaïde nommerent, le 23 Septembre, sur les Fonts de Baptême, l'enfant du feu Sieur de Rocquemont, chevalier de l'Ordre royal & militaire de St Louis, commandant la garde de Paris. La cérémonie du baptême lui fut suppléée par l'Abbé de Radonvilliers, aumônier ordinaire du Roi, en présence du Sr Allart, Curé de l'Eglise royale & paroissiale de Nôtre-Dame.

On a appris par un courier, expédié de Madrid, le 19 Septembre, que, le même jour, la Princesse des Asturies étoit heureusement accouchée d'un Prince.

M A R I A G E S.

Le Roi & la Famille Royale ont signé, le 22 Septembre, le contrat de mariage du Comte de Choiseul-Beaupré, capitaine de Cuirassiers, avec Dlle de Gouffier, fille du marquis de Gouffier, maréchal des camps & armées du Roi.

M O R T S.

Marie-Elisabeth de Nicolay, veuve du marquis de la Châtre, brigadier des armées du Roi, colonel du régiment de Béard, tué à la bataille de

Parme, est morte à Paris, le 18 Septembre, âgée de soixante-cinq ans.

Marie-Marguerite-Françoise Bazin de Besons, épouse du comte de Pondeux, maréchal des camps & armées du Roi, est morte, le 13 du mois de Septembre, au château de Castillon, dans la quarante-sixième année de son âge.

Marie-Charles-Louis d'Albert, Duc de Luynes & de Chevreuse, Pair de France, Prince de Neuchâtel, Walengen en Suisse & d'Orange, marquis de Saislac & de Dangeau, comte de Tours, de Dunois, de Noyers, de Monfort-l'Amaury, &c. chevalier des Ordres du Roi, lieutenant-général de ses armées, colonel-général des Dragons de France, gouverneur & lieutenant-général pour Sa Majesté de la ville prévôté & vicomté de Paris, chef du nom & des armes de la maison d'Albert, est mort en cette ville, le 8 Octobre, dans la cinquante-cinquième année de son âge.

Jacques-Charles Marquis de Créquy, Comte de Genfay, lieutenant-général des armées du Roi, grand'croix de l'Ordre militaire de St Louis, ancien colonel d'une brigade de carabiniers, gouverneur des ville & château de Domes en Périgord, & chambellan de S. A. S. Mgr le Duc d'Orléans premier Prince du Sang, fils d'Henri-Jacques marquis de Créquy, seigneur châtelain de Souverain-Moulin, Pittefaut, Wimille & autres lieux, baron de Baineqthun, & de Dame Marie-Antoinette de Musnière, baron Despinefort, est décédé le 11 de ce mois en son château de Genfay en Poitou, âgé de 71 ans 8 mois & 11 jours étant né le premier Janvier 1700. Il étoit chef du nom & des armes

212 MERCURE DE FRANCE.

de sa Maison ; comme il ne laisse de son mariage avec Dame Marie-Louise de Monceaux d'Auxy de la Bruyere , que deux filles , l'une mariée au comte d'Aubry , & l'autre épouse du comte de Mesmes , l'aînée de cette maison attachée à la branche des anciens barons de Berniculles situé en Boulonnois , passe à Charles-Marie , marquis de Crequy-Hesmont son cousin , issu de Germain , chevalier de Malte & de S. Louis , brigadier des armées du Roi & colonel de son régiment de dragons , gendre de M. le marquis du Muy ; la maison de Crequy remonte par titres à Ramelin de Crequy qui fonda l'abbaye de Ruilleauville en Artois dans l'année 1099 , lequel descendoit d'Arnoul Sire de Crequy , mort en 897 dans un combat qu'il soutint pour les intérêts du Roi Charles le Simple.

Charles-François de Riencourt Marquis d'Orival , ancien mestre de camp du régiment de la Reine-Dragons , brigadier des armées du Roi , chevalier de l'Ordre royal & militaire de St Louis , est mort en son château d'Orival , le 24 Mai dernier , dans la 86^e année de son âge. Il avoit épousé en 1716 Marie-Adélaïde d'Angennes , sœur du feu Marquis de ce nom , dont il n'a eu qu'une fille Marie Catherine-Adélaïde de Riencourt mariée en 1742 à François Olivier de Saint-Georges , marquis de Clerac , lieutenant-général de la province de Poitou morte en 1745 , ne laissant de ce mariage qu'un fils , Charles Olivier de S. Georges , marquis de Clerac , lieutenant-général de la province du Poitou , mestre de camp du régiment Royal Dragons , né en 1743 , marié en 1760 à Marie-Charlotte-Sabine-Josephine de Croix d'Ha-

vré. Le marquis d'Orival étoit chef du nom & armes de la maison de Riencourt, une des plus illustres de Picardie, connue en Cambraisis dès l'an 1150, & alliée aux maisons de Lamoignon, de Tiercelin, de Rouhault, de Mailloc, d'Ailly, de Monsures & de Montmorency. Il subsiste encore plusieurs branches de la maison de Riencourt, entr'autres celles d'Andechi & de Tinoloi, & il ne reste de celle d'Orival qu'Alphonse-Théodoric de Riencourt, comte d'Orival, brigadier des armées du Roi, frere du feu marquis d'Orival.

Messire Jean-Louis-Etienne d'Huteau, chevalier, seigneur Damours, Fenayrols & autres lieux, lieutenant pour le Roi en la province de Languedoc, est mort à Gaillac en Albigeois le 10 du mois d'Août dernier, âgé de 48 ans.

LOTÉRIES.

Le cent vingt-neuvième tirage de la Loterie de l'hôtel-de-ville s'est fait, le 25 Septembre, en la maniere accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au N°. 22436. Celui de vingt mille livres au N°. 36539, & les deux de dix mille aux numéros 22391 & 25414.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose, page 3	
Discours de Germanicus mourant, imité de Tacite par M. l'Abbé Crozat,	<i>ibid.</i>
Le Printems, imitation de Pope; Eglogue premiere,	5
Traduction libre de l'Ode d'Horace <i>Beatus ille qui procul negotiis</i> , &c.	17
Autre, de l'Ode <i>Solvitur acris hiems</i> , &c.	20
Le Désabusé, conte,	21
Vers imités de l'Anglois par M. * * *.	37
Régulus, dans le Sénat;	38
Vers à M. Lekain, par Mlle Rosalie;	43
Sophie, ou les avantages de l'Adversité;	<i>ibid.</i>
Le Platane, conte oriental,	67
Thémire, idylle,	68
Explication des Enigmes & Logogryphes,	71
ENIGMES,	72
LOGOGRYPHES,	74
NOUVELLES LITTÉRAIRES,	76
L'Observateur François à Londres, N°. 24,	<i>ibid.</i>
Traité de l'Education économique des Abeilles,	81
Dictionnaire portatif de Médecine, d'Anatomie, &c,	82

Histoire du royaume de France depuis l'établissement de la Monarchie jusqu'au regne de Louis XV.	82
Manuel du jeune Chirurgien,	84
Pharmacopée chirurgicale,	85
Le Spectateur François,	86
Monumens érigés en France à la gloire de Louis XV.	<i>ibid.</i>
Mémoires sur les objets les plus importants de l'architecture,	91
Dictionnaire pour l'intelligence des Auteurs classiques Grecs & latins, <i>in-8°</i> . tom. X.	101
Nouveau Recueil de pièces publiées pour l'instruction du procès que le traitement des Vapeurs a fait naître parmi les Médecins,	104
Eloge de François de Salignac de la Motte Fénélon, par M. l'Abbé Maury,	106
Histoire nat. de Pline, <i>in-4°</i> . tom. III,	116
Révolutions d'Italie, tom. III. & IV.	126
Leçons de Clavecin & principes d'harmonie,	131
ACADÉMIES,	147
Bordeaux,	<i>ibid.</i>
Montauban,	151
Prix de l'Académie de Toulouse pour les années 1772, 73 & 74.	155
SPECTACLES,	164

216 MERCURE DE FRANCE.

Opéra ,	<i>ibid.</i>
Comédie françoise ,	165
Comédie italienne ,	167
ARTS , Gravure ,	176
Géographie ,	179
Physique ,	180
Architecture ,	181
Anecdotes ,	188
Lettre de M. l'Abbé de la Porté , sur une cérémonie militaire ,	190
Avis ,	194
Nouvelles politiques ,	199
Présentations ,	209
Nominations ,	<i>ibid.</i>
Mariages ,	220
Naissance ,	223
Morts ,	<i>ibid.</i>
Loteries ,	213

A P P R O B A T I O N .

J'AI lu , par ordre de Mgr le Chancelier , le
second vol. du Mercure du mois d'Octobre 1771,
& je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en
empêcher l'impression.

A Paris, le 14 Octobre 1771.

LOUVEL.

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue de la Harpe.

cf. *MLH*

DEC 4 1936

